

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.

TOME TREIZIE'ME.



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRÉ :

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

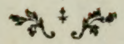
POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET

d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME TREIZIE'ME.

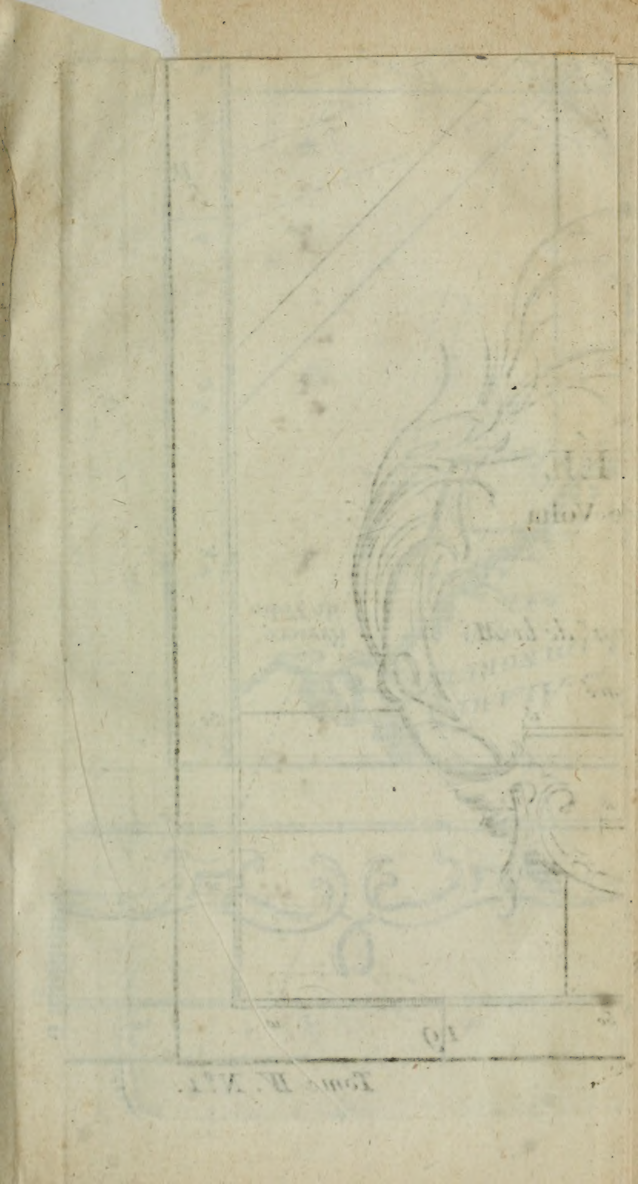


A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. XLVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.




NOTA
Je n'ay point marqué de Limites aux differentes Provinces ou Royaumes n'ayant rien trouvé d'assez precis dans les Auteurs, pour le faire avec quelque verité ; Le Cours des Rivieres et l'Interieur du Pais n'etans point du tout connus des Européens
Le Contour de la Coste est different de ce qui a paru Je rendray raison de ces changements et de ceux qu'on trouvera à la suite de l'histoire des Voyages.
SUITE
DE LA COSTE DE GUINÉE
Depuis le Cap Apollonia jusqu'a la Riviere de Volta
OU
LA COSTE D'OR
Dressée sur les Journaux des Navigateurs par N.B. Ing.r de la M.e
Echelles
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré
Lieues Communes de France.
Roy.e de l'Assiante
Très Puissant
Royaume de Dinkira
Grand Incassa
Eguira
Abokrow
Republique
Royaume d'Ancobra
Vieux Issini
Cap Appollonia
Axim
Axim
Hante
Cap des Trois Pointes
Pays d'Adom
Monpa ou Manpa
R.e de Commani
Commendo
R.e de Sabu
R.e de Fetu
Cap Corse
S. George de Mina
Sama
Sukonda
Bono
Vanque ou Wanki
Warshas ou Wassa
Juffer ou Quiforo
Abrambo
Kabesterra
Pays d'Akanni
Dahu
Atti
Pays de Fantin
Riche et Puissant
Akam
Pays d'Akim ou Grand Akanni
Aqua
Grand Akron
Akron
Roy.e d'Agonna
Très Puissant
Tafu
Quahu
Kamana
Royaume d'Aquambo
Aquambo
Abura
Akra
Grand Akra
Petit Akra
Latabi
Equea
Bunu
Ningo
Akaradi
Quaku
Lampi ou Alampo
Roy.e de Ladingkur
Riviere de Volta
Longitude du Meridien de l'Isle de Fer.
17
18
19



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

Depuis le commencement du XVe Siecle.

PREMIERE PARTIE.

SUITE DU LIVRE IXe

E T

DE LA DESCRIPTION DE LA GUINÉE,

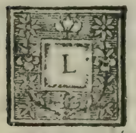
Contenant la Geographie & l'Histoire Civile & Naturelle du Pays.

CHAPITRE IV.

CÔTE D'OR.

Sa Découverte. Etablissemens des Européens.

Côte d'Or. Origine du nom.



LE nom de *Costa del Oro*, que les Portugais ont donné à cette Côte, vient de l'immense quantité d'or qu'ils en ont tirée; &, par la même raison,

CÔTE D'OR. toutes les autres Nations de l'Europe l'ont nommée *Côte d'Or* dans leur Langue. Suivant nos Cartes, fondées sur des Observations, la situation de cette Côte est entre quatre degrés trente minutes & huit degrés de latitude du Nord; & entre seize & dix huit degres quarante minutes de longitude. Elle commence à la Riviere de Cobre ou d'Ankobar, & s'étend jusqu'à Rio Volta, c'est-à-dire, cent trente lieues de l'Ouest à l'Est.

Etendue de cette Côte.

Suivant Smith (1), la Côte d'Or commence à la Riviere de Mancha, un peu à l'Ouest de Cobre, & s'etend vers le Sud-Est jusqu'à vingt lieues du Cap Tres Puntas; d'où tirant à l'Est-Nord Est, elle continue l'espace de quatre-vingt dix lieues jusqu'à la Riviere Volta; ce qui fait cent dix lieues, ou trois cens trente milles de longueur. On ne peut rien établir sur sa largeur, parce qu'elle n'est ici considerée que sous le titre de Côte, ou de Bord d'un vaste Pays. Cependant on connoit dix ou onze petits Royaumes qui sont renfermés dans cette étendue, & dont quelques-uns s'enfoncent assez loin dans l'interieur des terres (2).

La découverte de la Gui-

On a deja remarqué que les Fran-

(1) Smith, p. 13.

(2) Le même, p. 140.

çois & les Portugais se disputent l'honneur d'avoir découvert la Guinée. Villault & Robbe assurent que les François ont connu la Nigritie & la Guinée près de cent ans avant que les Portugais ayent commencé leurs découvertes. Le premier remonte jusqu'à 1346. L'autre fixe sa datte à 1364.

née est contestée entre les François & les Portugais.

C'est en 1364, suivant Robbe, que plusieurs Marchands de Dieppe firent plusieurs Voyages de Commerce au Cap Verd, & pénetrerent jusqu'à Sestro Paris, sur la Côte du Poivre ou de Malaguette. En 1382, les Marchands Dieppois, de concert avec ceux de Rouen, envoyerent trois Vaisseaux, pour faire de nouvelles découvertes au long de la même Côte. Un de ces Bâtimens, nommée *la Vierge*, alla jusqu'à *Commendo*, & de-là jusqu'au lieu où l'on a bâti depuis la Ville de Mina, qui a tiré ce nom de la quantité d'or qu'on y a reçue des Negres, ou de l'opinion qu'on s'est formée des Mines du Pays. L'année suivante, les mêmes Marchands établirent, dans ce lieu, une Maison forte, ou un Comptoir, à la garde duquel ils laisserent dix ou douze de leurs gens. Cet établissement (3) fut quelques années à se perfection-

Preuves en faveur des François.

(3) Voyez ci-dessus, Liv. VI.

ner. En 1384, la Colonie étoit considerablement augmentée, on y bâtit une Chapelle, & le Commerce y fut très florissant jusqu'en 1413. Mais les guerres civiles de France le firent tomber dans une langueur, qui obligea bien-tôt les Normands d'abandonner Mina, Sestro Paris, le Cap Monte, Sierra-Leona, le Cap Verd, & tous leurs autres Etablissemens.

Une preuve que les François font beaucoup valoir, pour s'attribuer la fondation du Château de Mina, c'est qu'après tant d'années & de revolutions, un des Bastions de cette Place conserve le nom de Bastion de France, & qu'on y lit encore fort distinctement ces deux chiffres 13, qui semblent être les restes de 1383, datte de l'érection du Fort par les (4) Normands.

Circonstances differentes des mêmes faits.

Villault rapporte cet évenement avec des circonstances differentes. Vers l'année 1346, quelques Avanturiers de Dieppe, accoutumés aux voyages de mer par la situation de leur Ville, ayant fait voile au long des Côtes de l'Europe, passerent jusqu'à celles de Nigritie & de Guinée, où ils établirent diverses Colonies, particulierement au Cap Verd,

(4) Barbot, p. 160 & suiv.

dans la Baye de *Rio Fresco* (5), & sur la Côte de Malaguette. Ils donnerent le nom de *Baye de France* à la Baye qui s'étend du Cap Verd au Cap Mosto ; celui de *Petit Dieppe* au Village de Rio Corse, entre Rio Junco & Rio Sestro ; & celui de *Sestre Paris* ou de *grand Sestre* à un Village qui n'est pas éloigné du Cap Palmas. De tous ces lieux, ils transporterent en France beaucoup de poivre de Guinée ; mais sur-tout quantité de dents d'Elephans ; & les Habitans de Dieppe en prirent le goût de faire de leur ivoire un grand nombre d'ouvrages & de bijoux précieux, qui leur ont fait une reputation dont ils jouissent encore.

Fondation de Mina par les François.

Le même Ecrivain assure qu'en 1383, les François jetterent les fondemens du Câteau de Mina sur la Côte d'Or, & le posséderent jusqu'en 1484 ; mais que pendant les guerres civiles de France, qui durerent depuis 1380 jusqu'en 1461, c'est-à-dire l'espace de quatre-vingt ans, les François se trouverent dans une confusion qui les obligea d'abandonner le Commerce de Guinée. Tous leurs Etablissemens passerent ainsi aux Portugais, aux Hollandois,

(5) On en a fait par corruption Rufisco.

 aux Anglois, aux Danois & aux Courlandois.

Objections de Barbot.

Barbot observe qu'en admettant la verité de tous ces évenemens, il doit paroître fort étrange que les grands Historiens de France, tels que de Serres & Mezeray, n'en ayent fait aucune mention. Des entreprises de cette nature sembloient meriter plus d'attention, sur-tout dans un temps où les longs voyages de mer étoient regardés avec autant d'admiration que d'effroi. Il ajoute qu'on ne trouve dans l'Histoire Portugaise aucun témoignage que le Château de Mina ait été bâti en 1383 par les François; & qu'en 1484, *Azembuja*, qui entreprit de fortifier cette Place, paroît avoir ignoré qu'on y eût élevé un autre Fort, cent ans auparavant. Barbot conclut du silence des Historiens François & Portugais, qu'on doit se défier du recit de Villault. Mais la verité oblige de confesser qu'une objection de cette nature a peu de force contre des preuves directes & positives, telles que le Monument de Dieppe cité par Labat (6), &

(6) Voyez ci-dessus, T. VII, Liv. VI. Les Dieppois joignent à l'autorité de ce monument l'affection que les Negres des mêmes lieux conservent encore pour le nom François, & quantité de mots de la Langue de France, qu'ils ont fort bien conservés,

les traces encore subsistantes de l'ancien Etablissement des François.

Quand les Portugais ont connu la Guinée.

Les Portugais, continue Villault, qui ne connoissoient rien encore au-delà du Cap Verd, ayant entendu vanter les grands avantages que la Compagnie de Dieppe avoit tirés du Commerce de Guinée pendant cinquante ans, équiperent un Vaisseau à Lisbonne en 1452, sous la protection de l'Infant Dom Henry, pour faire de nouvelles découvertes au long de cette Côte. Alphonse I occupoit alors le Thrône de Portugal. Ce Vaisseau étant arrivé en Guinée dans la saison des grandes pluies, tout l'équipage peu accoutumé à l'intemperie du climat, eut beaucoup à souffrir de diverses maladies, & prit la résolution de remettre à la voile pour retourner en Portugal. Mais comme il n'avoit aucune connoissance des marées & des vents dans ces mers, le Vaisseau fut poussé contre une Isle du grand Golfe de Guinée, où il aborda le 21 de Décembre, jour consacré à l'Apôtre Saint Thomas, dont cette Isle prit le nom. Les provisions s'y trouverent en si grande abondance, que les Portugais fort embarrassés du

Quand ils découvrirent l'Isle Saint-Thomas.

sans parler du Bastion & de l'Inscription du Château de Mina.

 mauvais état de leur Bâtiment, regarderent comme une faveur du Ciel d'avoir été jettés dans un lieu si convenable à leurs besoins. Ils s'y arrèterent long-temps, ils y jetterent les fondemens de la premiere Colonie Portugaise; & s'étant remis en mer, après avoir radoubé leur Vaisseau, ils arriverent à Lisbonne en 1454.

La Cour de Portugal, ardente alors pour les progrès de son Commerce, ne differa pas long temps à faire partir d'autres Vaisseaux, qui fortifierent cette nouvelle Colonie. Ils pousserent leurs découvertes jusqu'à Benin, & par degrés ils arriverent dans la Rade d'Akra, sur la Côte d'Or, où ils se procurerent une grosse quantité d'or. A leur retour, le Gouverneur de Saint-Thomas équippa trois caravelles, qui furent chargées d'un nombre considerable d'Avanturiers, & de materiaux pour établir des Comptoirs en differens lieux de la même Côte. Ces trois Bâtimens s'avancerent jusqu'à Mina, quarante ans après le départ des François.

Ils pénetrent jusqu'à Mina.

Marmol raconte que *Senteren* & *Escobar* furent les premiers qui aborderent en 1471 dans cette partie de la Côte d'Or. En 1681, le Roi Jean II résolu de soutenir le Commerce de ses

CÔTE D'OR.

Sujets, y envoya dix Caravelles, munies de toutes sortes de materiaux pour bâtir un Fort, avec cent Massons, sous le commandement de Jacques *de Azambuja*. Ce Géneral, en arrivant sur la Côte, fit avertir *Kasamansa*, Prince du Pays, de se rendre à bord, pour ratifier un Traité de Commerce qu'il avoit conclu avec lui dans un autre voyage. En même temps il prit possession d'une petite éminence, qui contenoit environ cinq cens maisons, comme d'un lieu propre à l'érection d'un Fort. Il y arbora les Enseignes de Portugal, le jour de Saint-Sebastien, dont le nom fut donné à la Vallée voisine, où les Portugais avoient débarqué. Ensuite apprenant que le Prince Kasamansa s'approchoit, il mit ses gens en ordre, & s'assit dans un fauteuil qu'il avoit apporté. Il étoit vêtu d'un habit de brocard d'or, avec un collier d'or, orné de pierreries. Tout son cortege portoit des habits de soye, & formoit deux hayes devant lui, pour donner aux Negres une haute opinion de sa grandeur. Kasamansa, de son côté, n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit servir à faire connoître son rang & sa puissance. Il étoit accompagné d'un grand nombre de Negres armés, & d'une multitude

Le Château de Mina bâti par Azambuja.

Faste qu'il affecte à son arrivée.

d'instrumens, tels que des sonnettes, des cornets & des tambours, qui formoient un bruit affreux. Les principaux Negres étoient vêtus, suivant leurs usages, des habits qu'ils portent à la guerre, & dont on donnera la description dans un autre lieu. Ils étoient suivis de deux Pages, dont l'un portoit un bouclier, & l'autre une sellette ronde. Leur barbe & leur chevelure étoient entrelassées d'or & d'autres ornemens (7).

Après les premieres salutations, Azambuja fit un long discours, dans lequel il étala toute la puissance du Roi son Maître, son affection pour Kasamansa, & le desir qu'il avoit de bâtir un Fort dans le pays, pour entretenir un heureux Commerce avec les Sujets du Prince Negre, & lui accorder une protection qui le rendroit redoutable à tous ses voisins (8).

Les Portugais obtiennent par leurs présens la liberté de bâtir un Fort.

Kasamansa, qui étoit homme sensé, fit plusieurs objections contre le projet de bâtir un Fort. Mais il y consentit enfin. Dès le jour suivant, Azambuja fit commencer le travail. Ses massons avoient deja brisé quelques rochers au long de la Côte, lorsque les

(7) Barbot, Description de la Guinée, page 161, & suivantes.

(8) Barbot, p. 161.

Negres, ſoit par véneration pour les rochers, ſoit par la repugnance qu'ils avoient à ſe voir brider par un Fort, donnerent pluſieurs marques de reſſentiment. Cependant ils furent appaiſés à force de preſens; & les Portugais pouſſerent ſi vivement leur travail, qu'en moins de vingt jours le Fort fut mis en état de défenſe, & la Tour élevée juſqu'à la premiere diviſion. Les materiaux qu'ils avoient apportés étoient diſpoſés avec tant d'art, qu'ils n'avoient beſoin que d'être placés l'un ſur l'autre. Azambuja n'ayant pas trouvé moins de facilité à ſe procurer de l'or, fit bientôt partir ſes Caravelles chargées d'immenſes richeſſes.

Traité entre l'Eſpagne & le Portugal.

Par un Traité de paix, conclu le 4 Sept. 1479, au Château d'Alcazores, entre Ferdinand de Caſtille & Alphonſe I de Portugal, on étoit convenu que le Commerce & la Navigation de la Guinée, avec la Conquête du Royaume de Fez, qui avoient été accordés par les Papes aux Rois de Portugal, leur appartiendroient perpetuellement à l'excluſion des Caſtillans; & que d'un autre côté les Iſles Canaries appartiendroient excluſivement à la Couronne d'Eſpagne. L'Hiſtorien Faria prétend qu'au mépris de ces articles les Caſtillans envoyerent

CÔTE D'OR. une Flotte de trente Vaisseaux en 1481, pour exercer le Commerce sur la Côte de Guinée, & que le Roi Alphonse ayant fait partir en même temps son Escadre, sous la conduite de Correa, il y eut une action sanglante, dont les Portugais remporterent tout l'avantage. Barbot doute beaucoup de la verité de ce recit; 1°. parce qu'on n'en trouve aucune trace dans les Historiens Espagnols; 2°. parce que les Couronnes de Portugal & de Castille étoient liées, cette même année, d'une étroite amitié, & qu'elles joignirent leurs forces contre les Turcs; 3°. parce que l'expedition d'Azambuja, qui arriva aussi dans le cours de cette année, contredit manifestement le recit de Faria. Le même Historien assure encore qu'en 1478, les Castillans envoyerent sur la Côte de Guinée un Flotte de trente-cinq Voiles, sous le Commandement de Pedro de Cobines, & qu'elle revint en Espagne chargée d'or. Mais Barbot ne trouve pas plus de vraisemblance à cet évenement qu'au premier; parce que ces grandes Flottes, dit-il, (9), n'étoient point encore en usage, & que si l'Espagne en eût envoyé de

Doutes sur quelques recits de Faria.

(9) Voyez ci-dessus, Tome I. Chap. II.

cette nature, l'admiration seule en auroit fait conserver la memoire aux Historiens.

Agrandissement du Fort de Mina & des Portugais.

Ordonnances du Roi de Portugal.

Le Roi Jean, Successeur d'Alphonse, dans la résolution de conserver le Commerce exclusif de la Guinée, accorda des Lettres Patentes à quelques Marchands, & s'associa lui-même avec eux pour cette entreprise. Trois Vaisseaux furent équipés au Port de Lisbonne, & soit que le Fort eût été bâti en 1471, ou seulement en 1481, ce qui paroît très incertain dans les Histoires Portugaises, ce Monarque lui donna le nom de Saint-Georges, & prodigua les franchises & les privileges à ceux qui voudroient s'y établir. Il l'honora du titre de Cité; il y fit bâtir une Eglise, qui fut dédiée au même Saint; & prenant la qualité de Seigneur de Guinée, il ordonna que tous les Portugais qui feroient de nouvelles découvertes au long des côtes Meridionales de l'Afrique, élevassent à chaque lieu un Monument de pierre quarré, de la hauteur de six pieds, avec les Armes de Portugal, & deux Inscriptions, l'une en Latin, l'autre en Portugais, contenant l'année, le mois & le jour de la découverte, son nom Royal, & celui du Capitaine qui com-

CÔTE D'OR. manderoit l'Escadre ou le Vaisseau. Il voulut aussi qu'au lieu d'une croix de bois, qu'on plantoit sur le rivage dans les premiers temps, on ne plantât plus que des croix de pierre sur des piedestaux (10).

Compagnie Portugaise & ses progrès.

Quelques années après, le même Prince forma une Compagnie de Guinée, avec les privileges d'un Commerce exclusif. Cette nouvelle Societé fit des gains si considerables, que ses vûes croissant avec le succès, elle bâtit le Fort Saint-André près d'Axim, un autre petit Fort près d'Akra, & un Comptoir à Sama sur la Riviere de Saint-Georges, pour fournir des provisions à la garnison de Saint-Georges de Mina, qui avoit été jusqu'alors entretenue aux depens du Roi. Cependant il se reserva le droit de nommer, tous les trois ans, le Gouverneur & les Officiers de cette Ville, dans la vûe de faire servir ces Emplois de recompenses, pour quantité de braves gens qui l'avoient servi dans ses guerres d'Europe & d'Afrique, sans être mieux partagés du côté de la fortune.

[illegible]

Ainsi la garnison de Mina & des autres Forts Portugais se trouva composée,

(10) Barbot, p. 162.

par degrés, d'Officiers pauvres & avides, & de soldats accoutumés à la guerre & au pillage. Comme on y joignit tous les malfaiteurs, qui avoient merité le bannissement par leurs crimes, on ne doit pas être surpris de trouver dans tous les Historiens de ce temps-là, d'affreuses peintures des violences & des inhumanités commises par les Portugais, soit à l'égard des Habitans, soit contre les autres Nations de l'Europe qui se presentoient dans les mêmes lieux, soit entre eux & contre eux-mêmes (11).

Les François retournent en Guinée.

Sous le Regne de Henry III de France, la paix ayant succedé quelque temps aux guerres civiles, les François recommencerent à frequenter la Côte de Malaguette & la Côte d'Or. Dans la terreur que les Portugais avoient inspirée aux Negres de Mina, ils ne purent leur faire agréer aucune proposition de Commerce. Mais apprenant que ceux d'Akra, poussés à bout par la barbarie de cette Nation, avoient surpris le Fort en 1578, massacré la garnison, & détruit les Fortifications jusqu'aux fondemens, ils leur firent des offres qui furent mieux reçues. Depuis ce temps,

(11) Barbot, p. 165 & suiv.

le credit des Portugais sur cette Côte commença sensiblement à decliner ; & les autres Nations de l'Europe entrerent en partage de toutes les richesses dont ils avoient joui paisiblement pendant plus d'un siecle. A la verité ce ne fut pas sans effusion de sang. Quantité de François perdirent la vie, non seulement par la main des Portugais, mais par celles des Negres, qui recevoient d'eux une recompense de cent écus pour chaque tête de François qu'ils pouvoient leur apporter. Elles étoient exposées sur les murailles du Fort Mina.

Raison qui leur fait abandonner ce commerce.

Ces cruels excès jetterent tant de consternation parmi les Negocians François, qu'ils abandonnerent encore une fois le Commerce de Guinée.

Tyrannie des Portugais.

A l'égard des Negres, rien n'est comparable à la tyrannie que les Portugais exerçoient sur eux. Ils avoient établi des impôts excessifs sur toutes les provisions du pays, & sur la pêche. Ils forçoient les Seigneurs & jusqu'aux Rois mêmes de leur livrer leurs enfans, pour s'en faire servir en qualité de domestiques ou d'esclaves. Ils n'ouvroient pas leurs magasins, si l'on ne s'y présentoit avec quarante ou cinquante marcs d'or ; & ceux mêmes qui venoient avec cette somme étoient forcés

de recevoir les marchandises dont on jugeoit à propos de se defaire, au prix que les Facteurs avoient reglé. S'il se trouvoit quelque mêlange dans l'or des Negres, le coupable étoit puni de mort, sans distinction de fortune & de rang. Le Roi de Comani ne put sauver du supplice un de ses plus proches parens. Toutes les marchandises que les Negres achetoient des autres Nations étoient confisquées, avec une grosse amende pour ceux qui avoient osé violer les Ordonnances de Portugal (*).

Ils sont massacrés au Fort d'Akra.

Artus de Dantzick nous a laissé des éclaircissemens fort curieux sur la conduite des Portugais. Il raconte (12) les circonstances de l'affaire d'Akra. Les Portugais avoient commencé à bâtir un Fort sur cette Côte, sans avoir consulté l'inclination des Habitans. Leurs cruautés étoient deja connues; & la crainte augmentant sans cesse par de nouveaux exemples, les Negres prirent la résolution de secouer le joug avant qu'il pût s'appesantir. L'arrivée de quelques Marchands de l'interieur des terres leur en fit naître l'occasion. Leurs mesures furent concertées avec tant de prudence, qu'étant entrés dans

(*) Barbot, p. 163.

(12) Artus, dans la Collection de Bry, Part. VI. p. 107 & suiv.

Côte d'Or. le Fort sous le prétexte du Commerce, ils fondirent sur les Portugais, les tuerent jusqu'au dernier, & démolirent tous leurs ouvrages. Le Gouverneur de Mina, informé de cette disgrace, roula de furieux projets de vengeance, & fit partir immediatement quelques Vaisseaux pour Akra, en feignant de proposer une reconciliation. Mais les Negres incapables de confiance pour des Ennemis dont ils connoissoient le caractere, ne leur permirent pas de debarquer.

Renouvellement du commerce François.

Dans le même temps, les François qui avoient recommencé le Commerce sur la Côte de Malaguette, apprenant les immenses profits que les Portugais faisoient sur la Côte d'Or, prirent le parti d'y envoyer aussi quelques vaisseaux. Mais dans la contrainte où les Portugais tenoient le pays de Mina, les Negres avouerent naturellement qu'ils n'osoient prêter l'oreille aux autres Nations de l'Europe. Les François furent mieux reçus de ceux d'Akra, qui leur accorderent toutes les facilités du Commerce, en apprenant qu'ils étoient ennemis des Portugais.

Cependant les Habitans des Côtes voisines ouvrirent enfin les yeux sur la rigueur de leur esclavage, & commen-

cerent à se lier plus étroitement avec les François. Ils leur donnoient le nom de *Borso Changa*, qui signifie tout à la fois dans leur Langue, des Marchands mieux assortis, & des marchandises à meilleur marché. Cette préference irrita si vivement les Portugais, qu'ils équiperent deux Barques, pour couler à fond tous les canots qui se trouveroient sur la Côte. Mais les Negres en furent quittes pour en construire de neufs, qui les mirent en état de continuer leur Commerce avec les François.

Vaisseaux Dieppois fort maltraités par les Portugais.

Le Gouverneur de Mina fit plus heureusement l'essai d'une autre methode. Il fit venir de Portugal deux Vaisseaux de guerre pour garder la Côte. L'*Esperance*, vaisseau Dieppois, qui parut dans cette dangereuse conjoncture, fut coulé à fond, après avoir perdu une partie de son Equipage. Le reste fut condamné à l'esclavage. Cette disgrace arriva aux François en 1582; & dans le temps que l'Auteur composoit sa Relation, il restoit encore quelques-uns de ces malheureux prisonniers au Château de Mina.

Rigueur de la Cour de Portugal contre ses propres Sujets.

Mais les défenses & la force ne suffisant pas pour faire perdre aux Negres le goût du Commerce avec les

François, la Cour de Portugal tourna toutes ses vûes à chasser, non seulement les François, mais encore tous les autres Européens, de la Côte de Guinée. Elle resolut de ne pas menager davantage ceux d'entre ses Sujets qui exerçoient le Commerce d'Interlope. Leurs marchandises & leurs Vaisseaux furent confisqués. L'Equipage même fut soumis à la peine de mort. Un Bâtiment de Lisbonne, qui avoit fait le Commerce après cette rigoureuse Ordonnance, fut confisqué au profit du Roi, & tout l'Equipage condamné au dernier supplice (13).

Les Portugais chassés de Guinée par les Hollandois.

Les Hollandois, quoique traités dans l'occasion avec la même rigueur, furent presque les seuls qui s'obstinerent à continuer leurs voyages en Guinée. La grandeur du profit leur fit oublier les outrages, & remettre leur vengeance à des temps qu'ils ne pouvoient encore prevoir. Elle fut suspendue jusqu'à la guerre entre la Hollande & l'Espagne. Mais rappellant alors toutes les injures qu'ils avoient reçues des Porugais, & couvrant leur haine du prétexte de leur reunion avec les Espagnols, ils enleverent avec une partie du Bresil, tous les établissemens

(13) Artus, *ubi sup.* p. 108 & suiv.

qu'ils avoient ſur la Côte d'Or, & les forcerent enfin de leur ceder leurs deux principales Fortereſſes ; le Château de Mina en 1637, & celui d'Axim en 1643 (14). CÔTE D'OR.

Conduite des Hollandois.

Voyons à preſent quelle fut la conduite des Hollandois dans les mêmes lieux. Si l'on s'en rapporte aux Hiſtoires Portugaiſes, ils traiterent les Peuples de Guinée avec plus d'injuſtice & de cruauté que ceux à qui l'on avoit reproché ſi long-temps ces deux vices. Les Rebelles, dit Vaſconcelos (15), en parlant des Hollandois, firent d'abord plus de progrès par l'ivrognerie, c'eſt-à-dire, en prodiguant aux Negres du vin & des liqueurs fortes, que par la voie des armes ou de la perſuaſion. Ils s'étoient rendus mépriſables dans toutes ces Regions par une lâcheté de courage que les Negres n'étoient point accoutumés à trouver dans les autres Nations de l'Europe. Cependant, continue le même Hiſtorien, l'ignorance & la légereté, qui font le caractere de tous ces Peuples d'Afrique, leur avoient fait reçevoir tout à la fois la religion de Calvin, & les marchandiſes de Hollande ; lorſque les Hollandois

Progrès des Hollandois.

(14) Barbot, p. 153.

(15) Dans ſa vie du Roi Jean, Liv. II. p. 194 & ſuiv.

 prenant avantage de l'indolence des Portugais, s'érigerent en maîtres ou plûtôt en pirates, si redoutables par la force & par le nombre, qu'ils se saisirent de *Boutri*, à quatre lieues d'Axim, & des Forts de *Cora*, de *Cormantin*, d'*Aldea del Fuerto*, & de *Commendo*. Ensuite s'étant emparés du commerce de Mina même, ils continuerent d'en jouir si paisiblement, qu'ils en tiroient tous les ans deux millions d'or, & qu'ils se virent seuls en possession de tous les biens du Pays. La quantité de marchandises qu'ils y portoient de l'Europe, & le bon marché qu'ils en faisoient aux Negres donnoient à ces Barbares une extrême avidité pour tout ce qui venoit de leurs mains; quoique l'Auteur ait appris, par le témoignage de plusieurs personnes de distinction & d'honneur, que si les Negres achetoient d'eux, c'est qu'ils manquoient d'autres occasions, & qu'ils auroient payé, dit-il, plus volontiers les marchandises Portugaises (16).

§ II.

Etablissement des Hollandois en Guinée.

A qui ils ont obligation du com-

LE premier Hollandois qui ouvrit à sa Nation le commerce de Gui-

(16) Vasconcelos, *ubi sup.*

CÔTE D'OR. merce de Guinée.

née se nommoit Bernard *Ericks* ou *Erickson*. Il étoit de *Medenblick*. Ayant été pris en mer par les Portugais & conduit dans l'Isle du Prince, il y entendit vanter les richesses que le Portugal tiroit des côtes voisines. Ensuite, étant retourné en Hollande, il y offrit ses services, pour un voyage de Guinée, à quelques Marchands qui lui fournirent un Vaisseau avec une grosse cargaison.

Leur premier voyage sous Bernard Erickson.

Ericks (17) fit un voyage fort heureux en 1595. Il parcourut toute la Côte d'Or, & forma des correspondances avec les Negres pour l'établissement d'un Commerce regulier. Ces Peuples se trouverent d'autant plus de penchant à l'encourager, qu'outre le degoût qu'ils avoient conçu pour le gouvernement tyrannique des Portugais, ils furent plus satisfaits de la quantité & du prix des marchandises de Hollande. Cependant les Gouverneurs du Portugal n'épargnerent rien pour ruiner de si dangereux Rivaux. Ils représenterent les Hollandois comme des traîtres & des rebelles. Ils assurerent les Negres que ces nouveaux Hôtes venoient moins pour le Commerce, que pour observer le Pays, & chercher l'occasion de reduire les Habitans

(17) Barbot, Description de la Guinée, p. 164.

Côte d'Or.

à l'esclavage. Ils s'efforcerent de les engager par de grosses recompenses à detruire tous les Vaisseaux qui s'approcheroient de leur Côte. Le Gouverneur de Mina promit cent florins à ceux qui fourniroient l'occasion de surprendre un Bâtiment Hollandois. *Simon de Taye* fut la premiere victime. Il étoit arrivé au Cap Corse, où les Negres lui firent un accueil favorable, & lui firent esperer que leur Roi viendroit le visiter à bord. Etant sans defiance, il envoya sa Chaloupe avec une partie de ses gens, pour recevoir ce Prince au rivage. Mais les Negres qui s'étoient embusqués dans leurs Canots, fondirent sur la Chaloupe, & massacrerent tout l'Equipage, à la reserve d'un ou deux Matelots qui se sauverent à la nage. A la verité, cette trahison fut punie severement. Mathieu Cornelius, autre Capitaine Hollandois, commit de si furieux ravages sur la même Côte, que son nom fit long temps trembler les Negres.

Violences que les Portugais emploient contre eux.

Vers le même temps, un Gouverneur Portugais engagea quelques Negres à lui livrer plusieurs Hollandois avec lesquels ils étoient en commerce. Ils se rendirent à bord d'une Barque qui s'étoit familiarisée sur la Côte ; & sous le voile de l'amitié, ils informerent

Negres excités à la trahison par les Portugais.

rent le Capitaine, que leur Canton étoit rempli de Daims & d'autres animaux. Les Hollandois envoyerent aussitôt trois Chasseurs au rivage. Dans l'intervalle, ceux qui étoient restés sur la Barque caresserent beaucoup les Negres & commirent l'imprudence d'abandonner leurs armes. Ces perfides, qui n'attendoient que l'occasion de les surprendre, se jetterent aussi-tôt sur eux, en tuerent plusieurs, précipiterent les autres dans les flots, & les auroient fait perir tous, si le Charpentier qui revenoit de couper du bois, ne fût arrivé heureusement, & n'eût employé sa hache avec tant d'adresse & de furie, qu'il les força de regagner la terre à la nage. Cependant les trois Chasseurs furent saisis & menés au Gouverneur de Mina, qui les condamna au plus miserable esclavage. Il n'avoit pas le droit de condamner ses prisonniers à mort, sans un ordre exprès de la Cour de Portugal, à moins qu'ils n'entreprissent de rompre leurs liens par la violence ou par la fuite. Mais dans l'un ou l'autre de ces deux cas, il les faisoit mettre dans la bouche d'un canon, & servir de boulet. Tel fut le sort d'un François qui avoit tenté de sortir du Château.

CÔTE D'OR.

Traitement barbare de cinq Hollandois.

En 1690, cinq Hollandois qui se rendoient à *Mawre* ou Mauri, dans un Canot, furent arrêtés en mer par le calme, à la vue du Château de Mina. Le Gouverneur les fit attaquer aussitôt par quelques Negres, qui en blesserent une partie, les firent tous prisonniers, & leur couperent la tête en retournant au rivage. Leurs cranes furent changés en tasses par ces Barbares; & le Gouverneur ayant fait démembrer leurs corps, ordonna qu'ils fussent exposés sur les murs du Château, pour inspirer la terreur aux Hollandois.

Ce petit avantage ayant relevé l'orgueil des Portugais, ils surprirent, au mois de Janvier 1600, une Barque Hollandoise, qui fut encore trahie par les Negres. Mais ils trouverent une si vigoureuse resistance, qu'ils se crurent heureux de revenir avec perte d'une partie de leurs gens. Ainsi leur haine ne perdoit pas une occasion de s'exercer.

Décadence des Portugais.

Cependant, comme ils recevoient peu de secours du Portugal, & que leur Commerce diminuoit de jour en jour, ils furent bien-tôt reduits à demeurer renfermés dans leurs Forteresses, tremblant à leur tour, que les Habitans, dont ils n'ignoroient pas qu'ils étoient

détestés, ne les livrassent à leurs ennemis (18). En effet, dans le cours de la même année, ils se virent attaqués par les Negres de Commendo, & de Fetu, qui étoient animés par les Hollandois, de qui ils recevoient des armes & des munitions. Cette guerre coûta aux Portugais plus de trois cens hommes.

Erection du Fort de Mawri.

Enfin les Hollandois, qui malgré la faveur des Negres avoient eu tant de difficulté jusqu'alors à s'établir sur la Côte d'Or, resolurent d'élever quelques Forts sur celle de Benin & d'Angola. Ensuite, par des intrigues secretes, ils obtinrent du Roi la permission d'en bâtir un à Mawri, trois lieues à l'Est du Cap Corse. L'ayant achevé en 1624, ils en donnerent le commandement au Capitaine Adrien Jacobs, dans un temps où le Portugal étoit en guerre avec la Hollande, sous la domination de Philippe IV, Roi d'Espagne.

Entreprise des Hollandois sur le Château de Mina.

Au mois de Décembre 1625, les Hollandois formerent une entreprise sur le Château de Mina. Leurs forces consistoient en douze cens hommes de leur propre Nation, & cent cinquante Negres de Sabo, sous la conduite de leur Vice-Amiral *Jean Dirks Lamb*, qui fit

(18) Artus, *ubi sup.* p. 110 & suiv.

ſa deſcente à *Terra Pequena* ou *Ampena*, dans le Pays de Commendo. Mais ils furent entierement défaits par les ſeuls Negres de Mina, qui ſe chargerent de défendre les Portugais. Ces Barbares ayant ſurpris l'Armée Hollandoiſe avant qu'elle ſe fût raſſemblée en corps, l'attaquerent au pied d'une montagne, un peu avant le coucher du Soleil, & lui tuerent trois cens ſoixante Soldats & ſoixante-ſix Matelots, ſans compter la plus grande partie des Officiers, & tous les Auxiliaires de Sabo. Lamb, leur Géneral, fut bleſſé dangereuſement, & ne dut ſa vie qu'au ſecours des Negres du petit Commendo.

Ils ſont repouſſés par les Negres.

Une diſgrace ſi éclatante refroidit pendant quelques années les Etats Géneraux des Provinces Unies. Cependant lorſqu'ils eurent accordé à leur Compagnie des Indes Occidentales la proprieté du Fort Naſſau à Mawri, Nicolas *Van-Ypren*, qui commandoit pour eux dans cette Place, renouvella ſes preſens & ſes intrigues, pour engager les Princes Negres de cette Côte à chaſſer entierement les Portugais (19). Il eut l'adreſſe de faire naître des diviſions juſques dans la Garniſon de Mina.

Intrigues de Van-Ypren, leur Général.

(19) Deſcription de la Guinée par Barbot, p. 164 & 165.

Après avoir preparé toutes ses batteries, & disposé les Kabaschirs du Canton à favoriser une seconde entreprise sur le Château, il se hâta d'en donner avis aux Directeurs de la Compagnie. Les circonstances étoient d'autant plus favorables, que s'étant établis l'année d'auparavant dans le Bresil par la prise de Saint-Salvador & de Bahia, ils tournoient toutes leurs vûes à s'assurer d'une Place d'Armes sur la Côte d'Afrique, pour se rendre maîtres de l'Ocean & du passage aux Indes Orientales, lorsqu'ils le seroient des deux pointes de ces deux Continens; après quoi tout le Commerce sembloit devoir tomber entre leurs mains. Ils avoient cherché souvent un lieu de cette nature au long de la Côte d'Afrique, depuis le Cap Verd jusqu'au Cap de Bonne-Esperance. Toutes leurs entreprises avoient échoué, sur-tout celle de 1625 contre le Château de Mina, dont la situation leur avoit parue favorable à leurs desseins.

Projet de se rendre maîtres du passage aux Indes Orientales.

En 1637, le Comte Jean Maurice de-Nassau fut envoyé au Bresil, avec une Flotte de trente deux Voiles, dont douze étoient des Vaisseaux de guerre, chargés de deux mille sept cens Soldats. La Compagnie Hollandoise des Indes

Jean Maurice de Nassau, Général de la Compagnie Hollandoise.

Occidentales l'ayant nommé son Gouverneur Géneral dans l'Amerique Méridionale, il y fit plusieurs conquêtes. Van-Ypren, informé de ses succès, lui fit donner avis par un Vaisseau, de l'occasion qui se presentoit de reduire le Château de Mina, & de chasser enfin les Portugais de la Côte d'Or. Le Comte de-Nassau détacha aussi-tôt, de son Escadre, neuf Vaisseaux de guerre, sous le commandement du Colonel *Hans Coine*, avec tous les secours necessaires pour cette expédition.

Il envoie du Bresil neuf Vaisseaux en Afrique.

Hans Coine ayant mouillé le 25 de Juin au Cap Laho, fit avertir le Géneral Van-Ypren de son arrivée, & s'avança vers Issini avec son Escadre. Là, il reçut ordre de se rendre dans la Rade de Commendo, où le Géneral l'attendoit avec deux cens Canots & quelques Bâtimens de transport. Il avoit engagé dans les interêts de la Compagnie toute la jeunesse de Commendo, par des promesses qui avoient ébloui les Negres. Toute la Flote se mit en mouvement vers le Cap Corse, où les Troupes furent débarquées le 24 Juillet, dans une petite Anse, un demimille à l'Ouest du Cap. On comptoit huit cens Soldats & cinq cens Matelots, sans y comprendre les Negres auxi-

liaires. Ils prirent des provisions pour trois jours, & commencerent leur marche en trois corps. Leur premiere halte se fit à la riviere de Dona ou de Doli. Coine qui conduisoit l'arriere-garde, apprenant que les Negres de Mina s'étoient placés au nombre de mille sous la colline de Saint-Jago; pour l'empêcher de saisir un poste qui commandoit absolument le Fort, fit marcher contre eux quatre Compagnies de Fusiliers. Mais ce détachement fut taillé en pieces par les Negres, qui couperent la tête à tous les morts, & retournerent au Château comme en triomphe. Cependant le Major *Bongarçon*, commandé avec d'autres Troupes, passa facilement à gué la riviere de Dona, & tombant sur les Negres, qu'il força d'abandonner leur poste, il prit possession de la colline. Les Portugais s'efforcerent deux fois de l'en chasser, & furent toujours repoussés avec perte. Bongarçon les poursuivit dans la vallée qui est entre cette colline & les montagnes, & rejoignit heureusement l'Armée Hollandoise qui s'étoit avancée vers le même lieu.

Seconde entreprise des Hollandois sur Mina.

Perte qu'ils essuient d'abord.

Les Portugais & leurs Negres, desesperant de pouvoir tenir plus long-temps la campagne, se retirerent dans une

Redoute ſur la colline de Saint Jago. Mais ils y furent bien-tôt attaqués par le Colonel Coine. La colline étoit couverte d'un côté par des bois. Coine y fit percer deux routes ; l'une qui conduiſoit à la riviere Dona, l'autre à la Redoute même. Il fit monter par la premiere deux pieces de canon & un mortier, & les plaça ſi avantageuſement, que cette petite baterie commandoit entierement le Château. Dix ou douze bombes, que les Hollandois jetterent d'abord comme au haſard, tomberent au pied du mur. Cependant ayant voulu commencer leur attaque par l'Oueſt du Château, ils y eſſuyerent un ſi grand feu, qu'ils furent contraints de ſe retirer. D'un autre côté, les Negres de Commendo qui entreprirent d'enlever quelques beſtiaux, près de la Place, auroient été taillés en pieces dans une ſortie des Aſſiegés, ſi la bonne conduite de leurs Officiers ne les eût mis à couvert.

Ils ſe rendent maîtres du Château Portugais.

Le lendemain dès la pointe du jour, Van-Ypren apprehendant que le délai ne fît manquer ſon entrepriſe, ſomma les Portugais de ſe rendre, & proteſta que s'ils entreprenoient de reſiſter, il paſſeroit toute la garniſon au fil de l'épée. Le Gouverneur du Château de-

manda trois jours pour déliberer. Ils lui furent refusés, & les Hollandois rassemblant toutes leurs forces, commencerent aussi-tôt à faire jouer leur artillerie. Elle ne produisit pas tout l'effet qu'ils en avoient attendu. Mais à la vue des Grenadiers, qui marchoient deja vers le Château (20), le Gouverneur Portugais fit battre la chamade & députa deux de ses Officiers pour regler les conditions. Elles furent telles qu'il plut au Géneral Hollandois de les imposer.

Articles de la Capitulation.

1°. Que le Gouverneur de la Garnison, & tous les autres Portugais sortiroient le même jour de la Ville avec leurs femmes & leurs enfans, mais sans enseignes, sans épée, & sans autres armes.

2°. Que les marchandises, l'or & les Esclaves demeureroient aux Hollandois, à l'exception de douze Esclaves qui étoient accordés aux Habitans.

3°. Que tous les ornemens & les vases de l'Eglise seroient emportés à la reserve de ceux qui étoient d'or ou d'argent.

4°. Que les Portugais & les Mulâtres seroient embarqués sur l'Escadre avec leurs femmes & leurs enfans, pour être transportés dans l'Isle Saint-Thomas.

(20) Barbot, page 166.

C'est ainsi que les Hollandois entrerent en possession du célebre Château de Mina, le 29 d'Août 1637. Ils trouverent trente belles pieces de canon de fonte, neuf milliers de poudre, & beaucoup d'autres munitions, mais peu d'or & de marchandises. Coine y laissa pour Gouverneur le Capitaine Walraven, avec une Garnison de cent quarante hommes, & quantité de Negres à qui l'on fit prêter le serment de fidelité.

Garnison que les Hollandois mettent à Mina.

Les Commandans Hollandois resolus de tirer d'autres avantages de la consternation qu'une si prompte conquête avoit repandue sur toute la Côte d'Or, envoyerent un Canot au Gouverneur de Saint-Antoine d'Axim, le plus important de tous les Forts Portugais, après Mina, avec une Lettre qui le sommoit de rendre sa place, sans attendre qu'il y fût contraint par la force des armes. Ce Gouverneur plus ferme que celui de Mina, fit reflexion que le danger n'étoit pas pressant dans la saison des pluies. Il repondit qu'il étoit prêt à recevoir l'Escadre Hollandoise, lorsqu'elle paroîtroit, & qu'il promettoit au Ciel de se défendre jusqu'à l'extrêmité. Une contenance si fiere obligea Coine de remettre cette entreprise à d'autres occasions, & le Fort

Tentative inutile sur Axim.

d'Axim ne fut reduit par les Hollandois qu'en 1642. En retournant au Bresil avec sa Flotte, Coine fut reçu à Olinde & à Arracife par le Comte Jean Maurice, avec tous les honneurs du triomphe. CÔTE D'OR.

Après la reduction de Mina, les Hollondois se flatterent que tout le Commerce de la Côte alloit tomber entre leurs mains. Van-Ypren reçut ordre de la Compagnie de faire sa residence dans cette importante Place, avec le titre de Gouverneur Géneral de Guinée & d'Angola. Il s'attacha soigneusement à reparer les fortifications. Il augmenta les édifices, & rendit sa demeure plus belle & plus capable de défense qu'elle ne l'avoit jamais été du temps des Portugais.

Conduite qu'ils tiennent sur la Côte d'Or.

Il traita d'abord les Habitans naturels avec beaucoup de caresses. Mais lorsque les Anglois voulurent entrer en partage des richesses du pays, & penserent à gagner les Negres, pour obtenir la liberté d'y former des établissemens, la douceur des Hollandois fit bien-tôt place à la severité. Ils mirent en usage tout ce qui pouvoit ôter aux Habitans la pensée de favoriser des rivaux si redoutables. Ils allerent jusqu'à s'emparer du Fort de Cormantin, où le

CÔTE D'OR. Directeur Géneral de cette Nation faisoit sa residence ; & cette usurpation fut un des motifs de la guerre de 1666 entre l'Angleterre (21) & la Hollande. Dans la vue d'assujettir plus que jamais les Negres, ils éleverent de petits Forts à *Boutro*, à *Sama*, à *Corse*, à *Anamabo*, à *Akra*, sous prétexte de soutenir leurs Alliés contre les Habitans des pays intérieurs, qui les troubloient par de frequentes incursions. En même temps ils établirent des droits sur la pêche des Negres d'Axim, de Dina & de Mawri, en leur défendant, sous de rigoureuses peines, toutes sortes de Commerce avec les autres Nations de l'Europe. En un mot, ils s'attribuerent, par degrés, tous les droits de l'autorité absolue, jusqu'à prendre connoissance de leurs affaires civiles & criminelles, & se rendre juges de la mort & de la vie ; quoiqu'ils ne cessassent point de payer aux Rois du pays une sorte de tribut annuel, pour le terrain de leurs établissemens. Avec tant de précautions, ils ne purent empêcher le Commerce des autres Européens, qu'ils traiterent en ennemis, lorsqu'il en tomba quelques-uns entre leurs mains.

Mécontentement des

Le mécontentement des Negres de

(21) Description de la Guinée par Barbot, p. 166.

Mina, de Commendo, de Sabo, & de Fetu, alloit ſi loin pendant le ſejour que Barbot fit parmi eux, qu'ayant actuellement rompu avec les Hollandois, ils tenoient leur Géneral renfermé dans les murs de Mina. Cette querelle, qui dura dix mois entiers, n'eut pas d'autre effet que deux aſſauts, dans leſquels ils perdirent environ quatre-vingt hommes. Il n'en coûta pas plus de quatre aux Hollandois. Mais ſi ces Barbares euſſent mieux entendu la guerre, peut-être la Compagnie de Hollande perdoit-elle Mina pour toujours.

Negres contre les Hollandois.

Dans le même temps, l'Auteur voyoit arriver chaque jour trente ou quarante Canots chargés de Negres, qui venoient lui faire des plaintes de la tyrannie avec laquelle ils étoient traités par les Hollandois. Pluſieurs avoient été liés fort longtemps ſur les terraſſes du Château, expoſés nuds aux ardeurs brûlantes du Soleil, & aux froides roſées de la nuit. Barbot en vit trois dans cette ſituation; & le Gouverneur prenant plaiſir à les montrer, lui dit qu'il croyoit devoir ce châtiment à des traîtres, qui avoient formé le deſſein de ſurprendre le Château & de le brûler. Leur complot avoit été découvert. La plûpart avoient mis le feu à leurs propres maiſons, &

Leurs plaintes adreſſées à l'Auteur.

CÔTE D'OR. s'étoient retirés dans d'autres endroits de la Côte. Mais comme ils avoient à se plaindre aussi du Gouverneur & des Hollandois, leurs murmures éclatoient sans cesse ; & souvent ils pressoient Barbot d'implorer pour eux la protection de la France contre des Tyrans dont le joug leur étoit insupportable.

Jalousie du Gouverneur Hollandois.

Un jour que l'Auteur étoit à dejeuner familierement avec le Gouverneur, il observa par une fenêtre de la galerie plusieurs Canots de Mina, qui alloient chercher sur son Vaisseau l'occasion de faire quelque Commerce. Le Gouverneur, qui les apperçut aussi, entra dans une furieuse colere, & menaça l'Auteur de faire saisir son Vaisseau. Barbot, pour l'appaiser, le pria d'envoyer demander à bord, s'il n'y avoit pas laissé une défense expresse de rien vendre aux Negres. Mais cette apologie même ne paroissant pas le satisfaire, il lui offrit de lui vendre le reste de sa cargaison, & le marché fut conclu sur le champ pour dix marcs d'or. Cette nouvelle causa beaucoup de chagrin à tous les Negres du pays (22).

A l'égard des Anglois qui ont formé des établissemens sur la Côte d'Or, on

(22) Barbot, *ubi sup.* p. 267. On n'a point de Relations Hollandoises de ces Côtes.

a deja donné l'hiſtoire de l'origine & du progrès de leur commerce. Il ne nous reſte pour conclure cet article, qu'à joindre ici la Liſte des établiſſemens Européens ſur la Côte de Guinée, de Benin & d'Angola.

CÔTE D'OR.

Liſte des Forts Européens ſur la Côte d'Or.

ANkobra.	Hollandois. . .	
Axim, Fort Saint-Antoine.	Hollandois. . .	1 lieue.
Fréderiſckbourg.	Danois. . . .	5 lieues.
Akquedah.	Hollandois. . .	
Dixcove	Anglois. . . .	8 lieues.
Brutto, Fort St-Sebaſtien ou Badenſteyn.	Hollandois. . .	3 lieues.
Takquerado.	Hollandois. . .	3 lieues.
Suckondi.	Hollandois. . .	5 lieues.
Suckondi.	Anglois. . . .	1 mille.
Suma	Hollandois. . .	4 lieues.
Commendo.	Anglois. . . .	5 lieues.
Commendo.	Hollandois. . .	1 mille.
Mina, ou St-Georges del Mina.	Hollandois. . .	4 lieues.
Couradſbourg, on St-Jago.	Hollandois. . .	1 mille.
Château du Cap Corſe. . .	Anglois. . . .	3 lieues.
Philipps's Tower.	Anglois. . . .	demi-mille.
Fort Royal.	Anglois. . . .	1 mille.
Pointe de la Reine Anne.	Anglois. . . .	1 lieue.
Fort Naſſau à Mawri. . . .	Hollandois. . .	2 lieues.
Anniſchan. . . . . . , . .	Anglois. . . .	2 lieues & demie.
Anamabo.	Anglois, . . .	2 lieues.
Adja ou Agga.	Comptoir Anglois.	1 mille.
Cormantin, ou Fort d'Amſterdam, ...	Hollandois. . .	2 lieues.
Tantumguery.	Anglois. . . .	7 lieues.
Apong.	Hollandois. . .	3 lieues.
Winneba.	Anglois . . .	5 lieues.
Barrako.	Hollandois. . .	6 lieues.
Shido.	Comptoir Anglois.	4 lieues.
Akra, Fort James. . . .	Anglois. . . .	6 lieues.
Akra, Fort Crevecœur. . .	Hollandois. . .	1 mille.

Côte d'Or. Akra, Christiansbourg. . .	Danois. . . .	2 milles.
Alampo, transporté à Rio-Volta.	Comptoir Anglois. . . .	5 lieues.
Quita.	Comptoir Anglois. . . .	15 lieues.
Whida, ou Fida, ou Juida.	Anglois. . . .	20 lieues.
Jaquin.	Comptoir Anglois, abandonné. . . .	3 lieues.
Kabenda.	Angl. détruit en 1723 par les Portugais. . . .	
Leango, Ville & Forts. . .	Portugais. . .	

CHAPITRE V.

Geographie de la Côte d'Or.

Geographie. Quinze Royaumes au long de la Côte.

AU long du Rivage, la Côte d'Or contient quinze Royaumes, qui sont *Adomir*, nommé aussi *Saku* & *Avina*; *Axim*; *Ankobar*; *Adom*, nommé aussi *Petit Inkassan* ou *Warshes*; *Jabi* ou *Jabs*; *Commendo* ou *Guaffo*; *Fetu*; *Sabo*; *Fantin*; *Ackron*; *Angonna* ou *Anguirra*; *Abra* ou *Aquambus*; *Labbade*; *Ningo* ou *Lampi*. On doit placer le commencement de cette Côte à *Rio de Suciro da Costa*, près *d'Issini*; parce que c'est le premier endroit où l'on achete de l'or; & sa fin à Lay, dans le pays de *Lampi*, à treize ou quatorze lieues d'Akra, parce qu'on n'y reçoit plus d'or que par hasard, d'un

Peuple nommé *Amaho*, qui habite plus loin dans les terres.

CÔTE D'OR.

GEOGRAPHIE.

Toutes ces Regions contiennent, une, deux ou plusieurs Villes & Villages sur le bord de la mer, entre ou sous les Forts & les Châteaux Européens; mais les principales Villes des Negres sont dans les terres & beaucoup plus peuplées. Neuf de ces Royaumes sont gouvernés par leurs propres Rois (23), c'est-à-dire, par des Princes, qui ne prenoient, à l'arrivée des Européens, que le nom de Capitaines. Les six autres sont des Republiques indépendantes, sous la direction de leurs Magistrats. Les Pays intérieurs ont aussi leurs Rois ou leurs Princes (24).

Par qui gouvernés.

Sur la riviere d'Ankobar, ou de Cobre qui est proprement le premier Pays de la Côte d'Or, on trouve un grand nombre de Villages, qui composent les trois differentes Contrées d'Ankobar, d'*Aborrel* ou *Abocro*, & d'Eguira. Ankobar est une Monarchie; & les deux autres sont des Republiques. Les Hollandois ont eu pendant plusieurs années un Fort à Eguira; & leur Commerce y étoit d'autant plus considerable qu'outre l'or qu'ils se procuroient des

(23) Bosman compte sept Royaumes & quatre Republiques.

(24) Barbot, p. 145.

Côte d'Or. Geographie.

pays voiſins, le Canton d'Eguira avoit ſes propres Mines. On y en découvrit de fort riches, tandis que Boſman commandoit au Fort d'Axim. Mais les Hollandois perdirent cet établiſſement par une avanture fort tragique. Leur Chef ayant pris querelle avec un des principaux Seigneurs Negres, le tenoit aſſiegé dans l'enclos de ſes propres édifices. Enfin le Negre hors d'état de reſiſter après avoir tiré de l'or au lieu de plomb, fit connoître par des ſignes qu'il conſentoit à traiter, & donna des eſperances conſiderables aux Hollandois. C'étoit un artifice de ſon deſeſpoir, pour envelopper ſes ennemis dans ſa ruine. Il chargea un de ſes Eſclaves de mettre le feu, dans un lieu qu'il lui marqua, lorſqu'il lui entendroit frapper la terre d'un coup de pied. Enſuite ayant reçu les Hollandois pour negocier, il n'attendit pas long-temps de donner le ſignal, ni l'Eſclave à ſuivre fidellement ſes ordres. Pluſieurs barils de poudre, qu'il avoit diſpoſés pour cette exécution, firent ſauter la maiſon & tous ceux qui avoient eu l'imprudence d'y entrer. Le ſeul qui eut le bonheur de ſe ſauver fut un Eſclave de la Compagnie Hallandoiſe, qui ſe défiant de quelque trahiſon à la vue d'une meche

Avanture tragique des Hollandois à Eguira.

allumée qu'il découvrit, se hâta de sortir sans avoir averti ses Maîtres, & porta la nouvelle de leur infortune au Château d'Axim (25).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Differentes prononciations d'Axim.

Huit lieues à l'Est du Cap Apollonia, on rencontre un Village que les Negres nomment *Ahxem*, & les Hollandois *Atsin* ou *Atchiem*, mais que les François ont changé en *Axim* pour éviter la dureté (26) d'une prononciation trop gutturale. Barbot lui donne le nom d'Achembene, sans en expliquer la raison (27).

Division du Pays d'Axim.

Suivant les idées de pouvoir établies parmi les Negres, le Pays d'Axim étoit autrefois une puissante Monarchie. L'arrivée des Brandebourgeois divisa les Habitans. Une partie se mit sous la protection de ces nouveaux Hôtes, dans l'esperance de vivre avec plus de liberté. Les autres, qui étoient les plus honnêtes gens de la Nation, conserverent leur attachement pour les Hollandois. Avant ce temps, Axim s'étendoit l'espace de sept lieues depuis *Rio Cobre*, ou la Riviere *Serpentine*, jusqu'au Village de *Bosna*, un mille à l'Ouest du Fort Hollandois, près du Village de Bourray ou *Boutro*. (28).

(25) Bosman, p 12.

(26) Des-Marchais, Vol. I, 223.

(27) Barbot, p. 149.

(28) Bosman, page 35; & Barbot, *ubi suprà*.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE. Ses productions.

Ce Canton produit beaucoup de riz, de melons d'eau, d'ananas, de cocos, de bananes, d'oranges, de limons des deux especes, & d'autres fruits & de légumes. Le maïz n'y est ni bon ni en abondance, parce que les terres sont trop humides. Elles sont sujettes à des pluies si continuelles, que suivant le proverbe du Pays il y pleut onze mois & vingt neuf jours de l'année ; c'est-à-dire, qu'à peine y jouit-on d'un beau jour. Mais le riz & les arbres y croissent merveilleusement. On y trouve aussi une abondance extraordinaire de moutons, de chevres, de vaches, de pigeons domestiques, & de toutes sortes de volailles, sans parler des singes, & du vin de palmier (29) qui y est excellent & à très bon marché. Cependant Smith assure que depuis ce Canton, la plus grande partie de la Côte d'or tire du bled des Pays voisins, en échange pour son huile de palmier (30).

Son gouvernement.

Axim est gouverné par un Sénat de Cabaschirs, qui sont les Chefs du Pays ; & par les Manceros, autre Cour subalterne. La connoissance des affaires civiles appartient aux premiers ; mais tout ce qui concerne la paix, la guerre & la

(29) Barbot, p. 130.
(30) Smith, Voyage en Guinée, p. 147.

GEOGRAPHIE.

levée des taxes, regarde les deux corps, qui ſe réuniſſent alors dans une ſeule aſſemblée. Les Cabaſchirs ſont accuſés de ſe laiſſer ſouvent corrompre dans le jugement des cauſes. Ils tiennent leur Cour ſans Avocats & ſans Procureurs, mais ils examinent les temoins. Le meurtre & l'adultere ſont punis ſevement lorſque le coupable eſt pauvre. S'il eſt riche, il en eſt quitte pour une amende. La ſeule punition pour le vol eſt de reſtituer les biens dérobés, ou de payer une amende proportionnée à la qualité du coupable. Dans les cas de dette, le Créancier peut prendre au débiteur le double de la valeur ; mais l'exercice de cette loi paſſe pour une oppreſſion cruelle, & l'on ſe contente ordinairement de la reſtitution ordonnée par les Juges.

Beauté du Pays.

Le Pays d'Axim eſt rempli de Villages, grands & peuplés, les uns ſur le bord de la mer, d'autres plus loin dans les terres. Les principaux de ceux qui bordent la Côte ſont, *Achombene*, près du Fort Hollandois de St-Antoine, & *Pockqueſo*, près du mont Manſro, au Cap *Tres Puntas*. Les terres y ſont fort bien cultivées, & la plûpart des Habitans aſſez riches, par le Commerce de l'or, qu'ils entretiennent depuis long-

temps avec les Européens. Mais les longues guerres qu'ils ont eues à ſoutenir contre les Negres d'*Ante* ou d'Adem, l'ont beaucoup diminué depuis 1681.

Situation de la Capitale.

La Ville, ou le Village (31) d'Achombene, eſt ſituée ſous le canon du Fort Hollandois. Elle a, par derriere, un bois qui s'étend ſur le penchant de la colline. Entre la ville & la mer, le rivage eſt ſpacieux & d'un beau ſable. Les maiſons d'Achombene ſont ſeparées par un grand nombre de cocotiers & d'autres arbres, qui ſont plantés à d'égales diſtances. Ces arbres, joint à l'étendue de la perſpective, rendent le Fort Hollandois un des plus agreables établiſſemens de toute la Guinée. Mais cet avantage eſt diminué par l'humidité de l'air, qui rend le Pays fort mal ſain, ſur-tout dans la ſaiſon des pluies.

La petite riviere d'Axim traverſe la Ville des Negres; mais elle a ſi peu d'eau qu'à peine la diſtingue-t-on à ſon embouchure, qui eſt fort près du Fort.

La Côte eſt dangereuſe.

Elle vient du Pays d'Eguira. Le rivage de la mer eſt défendu par quantité de grands & de petits rochers, plus ou moins éloignés de la Côte, ce qui en rend l'accès fort dangereux par le bat-

(31) Les autres Voyageurs la nomment *Axim*.

tement continuel des vagues. La plûpart des Habitans s'exercent à la pêche. Ils ont l'art de faire de grands Canots, qu'ils vendent aux Etrangers pour la commodité du débarquement au long des Côtes (32).

GEOGRAPHIE.

Industrie des Habitans.

Les Negres d'Axim sont fort industrieux. La pêche, l'agriculture & le commerce les occupent continuellement; sur tout la culture du riz; dont ils transportent une quantité incroyable sur toute la Côte d'Or. En échange, ils rapportent du millet, des ignames, des patates & de l'huile de palmier. A l'égard de l'or, leur principal Commerce est avec les Vaisseaux d'Interlope, Anglois & Zelandois, malgré les rigoureuses loix des Hollandois du Fort. Ils trouvent le moyen de tromper la vigilance du Gouverneur; de sorte que la Compagnie de Hollande ne tire pas la centieme partie de l'or du Pays (33).

Situation du Fort Hollandois de St-Antoine.

Le Fort de St-Antoine est situé sur un rocher, qui s'avance dans la mer en forme de peninsule. Il est environné de tant d'autres rocs, que l'accès en est impossible de tout autre côté que celui de la terre, qui est fortifié par des parapets & un pont-levis, avec une batterie de gros canon. Le rocher étant fort

(32) Barbot, p. 249. (33) Bosman, p. 6.

étroit, la Place ne peut avoir beaucoup d'étendue. A quelque distance en mer, on la prendroit pour une grande & seule maison blanche. Mais à deux milles du rivage, rien n'est plus agréable que la perspective du Fort, de la Ville d'Achombene, du bois qui est par derriere, & de tous ces rochers d'inégale grandeur qui bordent la Côte. Dans les temps de guerre, l'usage des Habitans est de mettre leurs femmes, leurs enfans & leurs richesses en dépôt sur quelqu'un de ces rochers, pour sauver du moins ce qu'ils ont de plus précieux lorsque la fortune les abandonne.

Les Portugais, qui ont bâti le Fort de Saint-Antoine, s'étoient d'abord établis, pendant le regne d'Emmanuel, sur une petite pointe qu'ils ne purent conserver long-temps contre les attaques des Negres. Ils se virent forcés de transporter leur établissement sur le rocher, d'où ils furent chassés le 2 de Janvier 1642 par les Hollandois. Ensuite la guerre ayant cessé entre le Portugal & la Hollande, ce Fort demeura, par le Traité, à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, qui en est encore en possession (34).

Quoique le Fort Saint-Antoine ait

(34) Barbot, page 149.

peu

Forces du Château St. Antoine.

peu d'étendue, il est fort bien bâti & capable d'une bonne défense. Sa forme est triangulaire. Il a (35) trois batteries ; une du côté de la mer & deux vers la terre, avec quelques ouvrages exterieurs, qui sont de pierre noire du Pays. On y compte vingt quatre pieces de canons de fer, sans y comprendre les *Pedereros*. La porte du Fort est basse, & défendue par un fossé creusé dans le roc, de huit pieds de profondeur, sur lequel est un pont-levis gardé par deux Pedereros ; avec un *Avancé* capable de contenir vingt hommes, & quantité de degrés, taillés aussi dans le roc, pour la communication de l'Avancé & du Fort. La maison du Gouverneur, qui est ordinairement le Chef du Comptoir, est bâtie de fort belles briques & d'une bonne hauteur. Elle forme un triangle ; & devant une des trois faces, qui est celle de l'Ouest, on a menagé une petite esplanade, sur laquelle on a planté quelques orangers. La garnison Hollandoise est ordinairement composée de vingt cinq Blancs & d'autant de Negres, sous un Sergent. Elle est entretenue par la Compagnie. Lorsqu'elle est bien munie d'armes & de provisions, elle suffit dans une situation

(35) Barbot dit trois, p. 17.

Côte d'Or. Geographie.

si avantageuse, pour resister à des armées des Negres. Cependant le Fort d'Axim est sujet au même inconvenient que tous les autres Etablissemens de la Côte; c'est-à-dire que la violence des pluies alterant beaucoup les murs, il demande des reparations continuelles.

Reservoir de ciment pour les Hollandois.

Les Hollandois ont, près de la Ville, un reservoir de ciment qui sert aussi pour Mina & leurs autres Forteresses. Ce ciment est composé d'écailles d'huitres, dont l'abondance est extrême sur la Côte.

Bosman, qui étoit Gouverneur de cette Place, regrette beaucoup la perte de son Dessinateur. Il l'avoit employé à lever le Plan de tous les Forts qui sont à l'Est de Mina; mais la mort le lui enleva tandis qu'il travailloit à celui d'Axim (36).

Remarques de Des-Marchais sur le Fort.

Des-Marchais ajoute quelque chose à la description de ce Fort. Après avoir remarqué que les François (37) possederent Axim long temps avant les Portugais, & que ceux-ci ayant formé leur premier établissement en 1515 sous le Regne de leur Roi Emmanuel, furent ensuite chassés par les Hollandois, il represente le Fort Saint-Antoine com-

(36) Barbot & Bosman, *ubi sup.*

(37) Il entend les Normands.

Côte d'Or. Geographie.

me une double redoute quarrée, qui paroît haute du côté de l'Ouest, mais qui ne peut être apperçue à l'Est & au Sud, parce qu'elle est cachée de ces deux côtés par un grand rocher. Sa situation est à l'Est de la Riviere du même nom, que les Portugais appellent *Rio manco*. Cette Riviere est à peine navigable pour les canots ; mais elle roule de l'or dans son sable. Les Habitans, continue le même Voyageur, font leur principale occupation de chercher ce précieux metal, & plongent quelquefois l'espace d'un quart d'heure. Mais la violence de cet exercice leur cause souvent de fâcheuses ruptures, qui deviennent mortelles ou incurables, parce qu'ils n'ont pas l'art des bandages. Leur methode est de plonger, la tête la premiere, en tenant à la main une calebasse qu'ils remplissent de sable ou de tout ce qui se trouve au fond de l'eau. Ils repetent ce travail jusqu'à ce qu'ils soient fatigués ou qu'ils croient avoir tiré assez de matiere. Alors s'asseyant sur la rive, ils mettent deux ou trois poignées de leur sable dans une gamelle de bois ; & la tenant dans la riviere, ils remuent le sable avec la main, pour faire emporter les parties les plus legeres par le courant de l'eau. Ce qui reste

Or que la Riviere d'Axim entraîne dans son sable.

Maniere dont les Negres le tirent.

Côte d'Or. Geographie.

au fond de la gamelle est une poudre jaune & pesante, qui est quelquefois mêlée de grains beaucoup plus gros. C'est ce qu'on appelle l'or lavé. Il est ordinairement fort pur; & celui d'Axim passe pour le meilleur de toute la Côte. On ne sçauroit douter que la Riviere d'Axim & tous les ruisseaux qui s'y joignent n'ayent passé par des mines d'or, d'où elles entraînent dans leurs flots des petites parties de ce metal. Dans la saison des pluies, où l'eau grossit beaucoup, les Negres en trouvent de plus grosses & plus abondamment que dans les autres saisons. Mais les Hollandois n'épargnent rien pour exclure les autres Nations de ce commerce, & la difficulté de les tromper est d'autant plus grande pour les Negres, que le village d'Achombene ou d'Axim est sous le canon du Fort Saint-Antoine. C'est ce qui rend le Gouvernement de Hollande fort odieux sur toute la Côte (38).

Opper Keopman, ou Chef du Comptoir Hollandois.

L'*Opper Keopman*, ou le Chef du Comptoir d'Axim, est le principal Officier de cette contrée, après le Gouverneur géneral de Mina. Il s'attribue tous les droits de l'autorité souveraine. Il juge les causes des Negres. Il reçoit les amendes & les distribue aux per-

(38) Des Marchais, p. 223.

sonnes interessées en prélevant ses propres droits, qui sont toujours considerables. Qu'un Negre soit condamné à cent livres d'amende, ses droits montent aux deux tiers, & le reste est pour l'Assemblée des Cabaschirs. Mais dans le cas de meurtre, de vol ou de dette, les trois quarts de la somme appartiennent à l'accusateur, & le dernier quart tournent au profit du Facteur ou des Cabaschirs, qui le divisent en trois parts, deux pour le premier, & la troisieme pour les autres. Les pêcheurs payent aussi le huitieme de leur pêche; ce qui produit encore une somme assez considerable au Facteur (39).

Ses profits.

Trois lieues à l'Est du Fort Saint-Antoine, on trouve le Mont Mansro, près duquel est un Village nommé *Pockeso*, grand & bien peuplé, dont le Chef ou le Capitaine étoit alors connu sous le nom de *John* ou *Jean*. Cette habitation est la même qu'Atkins nomme la Ville de *John Konny*. Il la place à trois milles du lieu de l'Aiguade. Elle est grande, dit-il, & bâtie aussi proprement que les maisons de Village au Nord & à l'Ouest de l'Angleterre. Chacun a ses cocotiers autour de ses édifices. L'usage du Peuple est de s'asseoir

Mont Mansro.

Ville de Jean Konny.

(39) Barbot, p. 450, & Bosman, p. 7.

Côte d'Or. Geographie.

dans les rues pour vendre des noix de cocos, des limons, du bled d'Inde, & du kankey, qui eſt une ſorte de patiſſerie. Elle eſt compoſée de bled d'Inde que les femmes pilent d'abord dans un mortier. Enſuite y mêlant un peu d'eau & de vin de palmier, ils recommencent à le broyer encore ſur une grande pierre, qu'on voit pour cet uſage à la porte de chaque maiſon. On diviſe cette pâte en gâteaux, qu'on fait cuire à l'eau ou ſous la cendre; & les Voyageurs aſſurent que c'eſt un aliment fort agréable & fort nourriſſant (40).

Mont Manſro, ou Mantfort.

Le Mont ou la Colline *Manſro* eſt un lieu fort commode pour un Fort, par ſa ſituation, qui eſt près de la premiere pointe du Cap *Tres Puntas* (41). C'eſt là que les Brandebourgeois ou les Pruſſiens ont leur principal établiſſement, nommé *Fredericbourg* qui eſt grand & bien bâti, avec 4 batteries montées de 46 canons; mais dont la groſſeur ne repond point à l'importance du lieu. La porte eſt une des plus belles de toute la côte. Cependant on lui reproche d'être trop grande; & l'on peut appliquer ici, dit l'Auteur, ce qu'on dit comme en proverbe aux Bourgeois de Minde: » N'oubliez pas de fermer vos portes,

(40) Atkins, p. 77. (41) Barbot, *ubi ſup.*

» de peur que votre Ville ne s'enfuye «. Du côté de l'Est, Fridericsbourg est revêtu d'un fort bel ouvrage extérieur, qui contre l'intention même de ses Auteurs, sert à rendre la Place plus foible, parce qu'il peut être pris fort aisément. Mais le plus grand défaut du Fort est que les parapets ne sont pas plus hauts que le genou; ce qui expose ses défenseurs à tous les coups du dehors. On ne peut approcher des batteries du côté de la Place sans se trouver tout à fait à decouvert, & presque toujours à la portée du mousquet. Le reste des ouvrages n'est pas meprisable, & les édifices intérieurs sont d'une beauté singuliere (42). Barbot ajoute que les murailles sont hautes, épaisses, fortes, & qu'elles contiennent quantité de beaux magasins & de logemens pour les Officiers & les Soldats.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Fort de Fridericsbourg, & ses fortifications.

(43) Le Gouverneur, qui se qualifioit de Directeur géneral pour l'Electeur de Brandebourg, présidoit sur tous les Comptoirs Prussiens à *Takrama* ou *Krema*, aux Forts de Dorothea & d'Akoka, & aux Loges de Papa & de Juida ou Whida. On lit dans le même Auteur quelques remarques sur l'origine de cet établissement, tirées de la Relation d'un

Origine de cet établissement Prussien.

(42) Bosman, *ubi sup.*

(43) Barbot, *ubi sup.* p 431.

Côte d'Or. Geographie.

Directeur d'Embden. En 1682 l'Electeur de Brandebourg envoya deux frégates sur la Côte d'Or ; l'une de trente deux pieces de canon & de soixante hommes ; l'autre de cinquante hommes & de dix huit pieces. La premiere étoit commandée par le Capitaine Mathieu De-Vos & la seconde par le Capitaine *Phillip Peter Blanco.* Ils arriverent au Cap Tres-Puntas dans le cours du mois de Mai ; & debarquant au Mont Mansro qui se nomme aussi *Mantfort*, ils y éleverent les enseignes de Brandebourg. Blanco, qui connoissoit les usages & le caractere des Habitans, employa son credit avec tant d'adresse, qu'il obtint des Cabaschirs la liberté d'élever un Fort sur la colline & d'établir un Commerce reglé dans le Pays. Après avoir debarqué son canon, & fait quelques retranchemens revêtus d'une palissade, il bâtit un petit nombre de maisons, où il laissa des munitions, des vivres, & des marchandises. Ensuite il remit à la voile pour Hambourg, avec les deux frégates. Quelques Cabaschirs s'étant determinés à l'accompagner dans ce voyage, il les conduisit à Berlin, où l'Electeur les reçut avec beaucoup de caresses, & leur fit voir tout ce qui pouvoit exciter leur admiration à

Cabâschirs Negres qui font le voyage de Berlin.

GEOGRAPHIE.

ſa cour & dans ſon armée. Mais il les renvoya bientôt au Cap Tres-Puntas, ſous la conduite du même Blanco, qui acheva le Fort & demeura revêtu du Gouvernement. Il y plaça trente deux pieces de canon, & le nomma *Grotte Fredericsbourgh* à l'honneur de ſon Souverain (44).

Boſman nous apprend les noms de ſept Gouverneurs de ce Fort, qu'il y vit ſucceſſivement. Le ſixieme qui ſe nommoit Jean Viſtor, étoit un homme de ſi peu de jugement, que par l'imprudence de ſon adminiſtration les affaires tomberent en décadence. Enfin les Negres s'étant ſoulevés contre lui ſe ſaiſirent de ſa perſonne, lui caſſerent les jambes, le noyerent dans la mer, & lui nommerent un Succeſſeur. Ainſi les Pruſſiens, dont le pouvoir ne faiſoit que s'affoiblir, prirent la reſolution d'abandonner toutes leurs eſperances. Le 28 Mars 1708, Sir *Dalby Thomas*, Gouverneur Anglois du Cap Corſe, fit avertir la Compagnie d'Afrique que le Roi de Portugal offroit au Roi de Pruſſe quarante mille livres ſterling pour ſon Fort (45). Cependant ce ne fut qu'en 1721 que les Pruſſiens l'abandonnerent. Auſſi-tôt qu'ils furent partis,

Les Pruſſiens abandonnent Fridericſbourg.

(44) Barbot, p. 431.

(45) Le même, p. 432.

Jean Konny, Cabaſchir de la même contrée, s'en mit en poſſeſſion, & ſoutint l'attaque des Hollandois dont on a deja lû le recit (46).

Des-Marchais raconte que les Pruſſiens quitterent Fredericſbourg en 1720, & qu'ils le mirent entre les mains de *Jean Kommain* (47), Roi du Cap Tres-Puntas. Il ajoute qu'en 1729, cette Place fut attaquée par les Hollandois de Mina qui avoient embarqué toutes leurs forces ſur trois grands vaiſſeaux qui leur ſervoient de garde-côtes. Ils allerent mouiller devant le Fort, & debarquerent d'abord quelques Officiers pour conférer avec le Roi ſur un droit de vente qu'ils s'attribuoient. Ils produiſirent même le contrat qu'ils avoient avec les Pruſſiens. Mais le Prince Negre leur repondit qu'il connoiſſoit peu ces ſortes de marché; que les Pruſſiens lui avoient fait preſent du Fort, & n'avoient d'ailleurs aucun droit ſur une Place bâtie dans ſes terres; enfin qu'il étoit reſolu de la conſerver pour les François & de n'avoir rien à démêler avec les Hollandois. La conférence étant ainſi rompue, les Hol-

Querelle de Jean Conny ou Kommain, avec les Hollandois.

(46) Ils prétendoient l'avoir acheté du Roi de Pruſſe, avec Arguima, pour la ſomme de trente mille livres ſterling.

(47) Les Anglois l'appellent Conny. L'un ou l'autre eſt une corruption.

Côte d'Or. Geographie.

landois s'approcherent du rivage, & commencerent leur attaque par une furieuse canonade. Ensuite leur Commandant, qui étoit le Gouverneur de Mina, fit une descente à la tête de ses troupes. Il fut reçu de bonne grace par le Roi Negre, qui lui tua cent cinquante cinq hommes, & qui força le reste de se rembarquer. Le Gouverneur même & le Commandant de la Flotte revinrent dangereusement blessés. Pendant l'attaque, un Vaisseau François nommé la Princesse de Rochefort, commandé par le Capitaine Morel, étoit à l'ancre dans la Rade. Il s'approcha du rivage, après le depart des Hollandois, & fut civilement reçu par le Roi, qui lui offrit le Fort & sa protection. Ils convinrent par un Traité formel, qu'il y resteroit huit François, avec l'enseigne de leur Nation, en attendant l'occasion d'y former un meilleur établissement. Mais Morel étoit d'un caractere timide, qui lui fit craindre d'abandonner six hommes à la discretion des Negres. Aussi-tôt qu'il fut retourné à bord, il prit le parti de remettre à la voile.

Jean Konny reçoit bien les François.

Des-Marchais pretend que la situation de Fredericsbourg est une des plus avantageuses de toute la Côte. L'ancra-

Avantages de la situation de Fredericsbourg.

ge y eſt bon & le débarquement facile. Il n'y a point de barre qui ferme l'entrée de la Riviere. Le climat eſt ſain, le pays riche & bien cultivé. Quoique les Habitans excellent à plonger, & qu'ils acquerent beaucoup d'or par cette methode, ils n'en ſont pas moins laborieux pour la culture des terres. Outre le commerce de l'or, qui eſt fort conſiderable, ils exercent celui de l'ivoire & des eſclaves. Une autre de leurs richeſſes eſt le ſel, que leurs femmes font dans leurs temps de loiſir. Le Gouvernement du pays eſt bien reglé, & les Negres ont des principes d'humanité & de juſtice. En un mot (48) leur commerce n'a pas moins d'agrément que d'utilité.

Vûes de la Compagnie de France.

Toutes ces raiſons font conclure à l'Auteur, qu'il ſeroit fort important pour les Colonies Françoiſes que leur Nation poſſedât le Fort de Fredericſbourg. Il ajoute que dans la même perſuaſion les Directeurs de la Compagnie Françoiſe ordonnerent au Capitaine d'un Vaiſſeau qui faiſoit voile pour cette Côte, d'y laiſſer une garniſon & des marchandiſes propres au

(48) Barbot dit au contraire que le commerce du Cap Tres-Puntas eſt d'un avantage mediocre, parce que les habitans ſont trompeurs & qu'ils alterent l'or

commerce. Mais cet Officier perdit ou negligea l'occasion d'exécuter cet ordre. A son retour, il apporta pour excuse qu'ayant manqué le Cap, les vents & les courans ne lui avoient pas permis de regagner cet avantage après l'avoir perdu. Les Hollandois ont été plus attentifs à leurs interêts. Loin d'être decouragés par leurs anciennes disgraces, ils ont fait de nouveaux embarquemens, ils ont recommencé le siege du Fort, & malgré la vigoureuse resistance des Negres, ils ont (49) emporté la Place & s'y sont établis avec une bonne garnison. Ils faisoient le siege, lorsque l'Auteur passa par Mina en 1725 (50).

Côte d'Or, Geographie.

Description du Cap Tres-Puntas.

Le Cap Tres-Puntas a reçu ce nom des Portugais à cause des trois pointes, ou des trois collines, dont il est composé. Elles sont à peu de distance l'une de l'autre; & dans les deux intervalles elles forment deux petites Bayes (51) où l'on peut jetter l'ancre. Le sommet de chaque pointe est orné d'un petit Bois qui s'apperçoit de fort loin. Sa situation (52) est à quatre degrés dix mi-

(49) On a deja rapporté cet évenement.

(50) Des Marchais Vol. I, p. 227.

(51) Barbot a donné le Plan de ces Bayes, page 151.

(52) Barbot dit quatre degrés quinze minutes, p. 150.

Côte d'Or. Geographie.

nutes de latitude du Nord. Le rivage des deux Bayes presente trois villages, *Akora*, *Ackron*, & *Insiamma*. Les Anglois donnent au dernier, ou plûtôt au Comptoir qu'ils y ont établi, le nom de *Dickscove*.

Akora, Ackron, Dickscove.

Akora, ou *Akolea*, est au fond de la premiere Baye en arrivant du côté de l'Ouest. *Ackron* est situé sur le penchant de la pointe ou de la colline du milieu. Dickscove est dans un petit Golfe, formé par la terre, entre la même pointe & Ackron.

Quelques Voyageurs prétendent que ces trois villages appartiennent au petit Roi de *Warshas* ou du petit Insiassan, Pays situé entre *Axim* & *Anta*. Toute cette contrée est montagneuse & couverte de Forêts. Entre les arbres, on estime beaucoup une sorte de bois jaune dont on fait des chaises & des tables. Le canton d'Akoda, derriere le Fort Prussien, est rempli de cette espece d'arbres (53).

Beau bois jaune.

Fort Prussien de Takrama.

Outre le grand Fredericsbourg, les Prussiens avoient un autre établissement dans le voisinage, près d'un village nommé *Takrama* ou *Krema*, au milieu du Cap Tres-Puntas. Ils l'avoient bâti en 1674, pour la sureté des Aiguades

(53) Barbot, p. 150.





T. IV. N.° XI.

voisines. L'artillerie de ce Fort ne montoit qu'à six canons ; & dans le temps que tout le pays étoit sous la protection d'un Gouverneur Prussien, elle servoit aussi à écarter les Vaisseaux étrangers que l'esperance du commerce amenoit dans la Baye. Cependant en 1701 le Gouverneur accordoit, pour dix livres sterling, la liberté d'y prendre de l'eau & du bois.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Fort de Dorothea.

Le petit Fort nommé *Dorothea* est près d'Akora, village à trois lieues du Cap, vers l'Est. Il reçut en 1690 des augmentations considerables par les soins des Hollandois, qui en avoient chassé les Prussiens en 1683. Huit ans après, c'est-à-dire 1698, la Compagnie de Hollande le rendit aux Prussiens, qui l'ont encore augmenté & fortifié de divers ouvrages. L'édifice consiste dans une seule maison, à toît plat, sur lequel on a placé deux batteries d'environ vingt canons. Les logemens y sont en assez grand nombre, mais la fabrique du bâtiment est fort legere (54).

Fort Anglois de Dickscove.

A Dickscove (55), qui se nomme proprement *Insiamma*, les Anglois ont bâti un petit Fort en 1691, après avoir

(54) Barbot, p. 432; & Bosman, p. 10.

(55) Les Anglois l'appellent aussi *Dickisko*.

disputé plusieurs fois le terrain aux Brandebourgeois, qui y avoient élevé quelque temps auparavant les enseignes Electorales. Ce Fort ne fut achevé que dans l'espace de six ans; ce qui n'empêchoit point qu'il ne fût si peu considerable, qu'à peine meritoit-il le nom de Forteresse. L'Auteur se rappelle d'avoir entendu souvent les plaintes des Anglois, qui n'y trouvoient pas beaucoup d'avantages pour le commerce, & qui accusoient les Habitans du pays d'autant de mauvaise foi que de férocité & de barbarie. Si l'on prétend les soumettre par la violence, ils sçavent l'employer aussi pour la repousser; & depuis quatre ou cinq ans, dit l'Auteur (56), ils ont failli plusieurs fois d'emporter le Fort par un siege. A la fin ils ont reduit les Anglois à les respecter, ou du moins à les laisser libres, & cette convention a produit entr'eux une si étroite alliance qu'ils s'unissent à present pour tromper les Marchands étrangers, en alterant l'or qu'ils leur vendent. Cette fraude s'exerce sur les Anglois mêmes, comme il est arrivé depuis peu à deux petits bâtimens de cette Nation, dont l'un chargea sa car-

Accord des Anglois avec les habitans, & leurs tromperies communes.

(56) Il écrit en 1702.

gaiſon, qui étoit d'environ dix ſept cens livres ſterling, pour une groſſe quantité de faux or, qui lui fit perdre tout le fruit de ſon voyage. L'autre ne fut guere mieux traité; & ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que les Anglois du pays eurent autant de part à cette friponnerie que les Negres. Elle eſt devenue ſi commune, qu'on en voit chaque jour des exemples. Mais l'Auteur ne dit pas que les Anglois y ſoient toujours mêlés. Cependant il croit que pour l'inſtruction des Marchands de l'Europe, on devroit appeller ce lieu *la fauſſe monnoye de l'Afrique*. On y pouſſe l'infidelité juſqu'à l'honorer du nom de commerce, qu'elle doit porter en effet, puiſque du temps de l'Auteur la valeur reçue de douze livres ſterling en faux or étoit un écu en or veritable (57).

Situation & forme du Fort de Dickſcove.

Barbot dit que le Fort Anglois de Dickſcove eſt ſitué deux lieues à l'Eſt de Dorothea, qu'il eſt ſur le bord de la mer, & que ſa forme eſt quarrée. Il eſt bâti de pierre & de ciment. Ses deux baſtions, qui ſont ſa principale force, ſont montés de douze pieces de canon. On y a pratiqué une citerne pour l'eau de pluie. La garniſon eſt ordinairement compoſée de ſeize Blancs, & de qua-

(57) Boſman, pag. 14.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

torze Gromettes, qui sont aux gages de la Compagnie (58).

Ses agrandissemens.

En 1726, Dickscove avoit changé de face, puisque Smith le trouva revêtu de fortifications belles & regulieres, avec quatre batteries montées de vingt canons. Ce Fort, comme tous ceux de la même Côte, est subordonné au Château du Cap Corse. Les Commandans de ces petits Comptoirs fortifiés ont droit de porter le pavillon de Saint Georges, qui est d'argent à croix de gueule, au lieu que celui des Gouvernemens Géneraux, à Jamesfort sur la Gambra, à Sierra-Leona, au Cap Corse, & à *Juida*, est le pavillon de (59) *l'Union*. Les deux Villages qui sont près de Dickscove ont pour chef un Cabaschir, qui arbore aussi le pavillon de Saint Georges sur sa maison lorsqu'il le voit sur le Fort, pour faire connoître l'affection qu'il porte aux Anglois.

Sa Baye.

La petite Baye, ou plûtôt l'anse de Dickscove, est également commode pour l'ancrage & pour le débarquement. Le Fort a plusieurs jardins, où l'agrément & l'utilité se trouvent réunis (60).

(58) Barbot, p. 433.

(59) C'est le pavillon de la Compagnie.

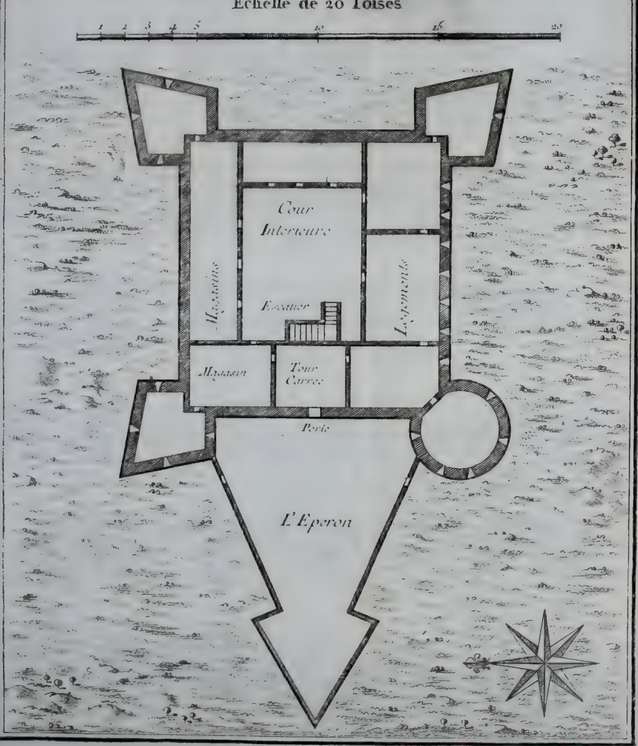
(60) Smith, p. 119.



PLAN DU FORT ANGLOIS DE DICKSCOVE

Situé a la Coste de Guinée.

Echelle de 20 Toises



§ II.

Pays d'Anta & de Jaba, avec leurs Villes & leurs Forts.

Etendue & situation d'Anta.

LE Royaume d'Anta, que les Negres appellent *Haute*, commence au village de *Bœfira* (61), huit milles à l'Est d'*Akora*. Sa situation est entre Insiamma & le Cap de Botro. Il s'étend à l'Est jusqu'à *Sama*, où il borde le pays de *Jabs*. Du côté du Nord il a le pays d'Adem, celui de Mampo au Nord-Est, celui d'Eguira au Nord-Ouest, celui d'Inkassan & d'Axim à l'Ouest, & l'Ocean au Sud & au Sud-Est. Sa longueur de l'Est à l'Ouest est d'environ dix lieues. Il est montagneux & couvert de grands arbres, entre lesquels il y a de fort gros villages (62).

Autrefois il étoit divisé en haut & bas Anta, dont Axim faisoit la premiere partie. Ses Habitans étoient une Nation nombreuse & guerriere, que le goût du pillage armoit souvent contre les Hollandois. Mais ses guerres continuelles avec les Negres d'Adem & des autres pays voisins l'ont tellement affoiblie, qu'elle ne conserve

(61) Bosman l'appelle *Bosua*.

(62) Barbot, p. 151.

Côte d'Or. Geographie.

plus aucune trace de ſon ancienne gloire (63).

Richeſſes du Pays.

Le terroir du pays d'Anta eſt fort bien arroſé. Il produit d'excellent riz, du maïz de la meilleure eſpece, des cannes de ſucre, des ignames, & des patates beaucoup plus groſſes que dans aucun autre endroit de la côte, ſurtout vers la Riviere de Botro, où les plantations produiroient autant de richeſſes qu'en Amerique, ſi la terre étoit mieux cultivée. Il donne auſſi les meilleures ſortes d'huiles & de vins de palmier; des noix de cocos, des ananas, des oranges & de petits limons. On y trouve toutes ſortes d'animaux ſauvages & privés, avec un grand nombre d'élephans. Les ſerpens y ſont en fort grand nombre (64), & quelques-uns de la longueur de vingt quatre pieds.

Il eſt ruiné par la guerre.

Mais les mêmes guerres, qui ont détruit les Habitans, ont reduit le pays à la plus miſerable condition. Les terres demeurent incultes, tandis qu'une poignée de Negres qui s'en attribuent encore la poſſeſſion, viennent ſe refugier ſous le canon du Fort Hollandois de *Botro*. Avant les ravages de la guerre, l'Auteur allant d'Axim à *Botro* ne pouvoit raſſaſier ſes

(63) Boſman, p. 14. (64) Barbot, *ubi ſup.*

yeux de la vûe d'une multitude de Villages bien peuplés ; de l'abondance des grains qui couvroient les campagnes, & de celle des bestiaux qui s'engraissoient tranquillement dans les plus fertiles pâturages. L'air de Botro (65) est le plus sain du pays. Mais la plus belle partie du pays d'Anta est entre Akora & Botro. Elle est arrosée par une Riviere qui vient de l'intérieur des terres, & qui va se jetter dans la mer près du Fort Hollandois. Ses rives sont bordées de fort grands arbres qui la couvrent entierement de leur ombre. Les Mangles qui croissent sous ces arbres sont chargés d'huitres. La Riviere est navigable l'espace de quatre lieues ; mais Bosman s'assura par sa propre experience, qu'elle est bouchée plus loin par quantité de rocs & de chutes d'eau. On y voit, des deux côtés, une multitude innombrable de singes. L'Auteur en apporta quelques-uns à Paris, où ils furent regardés comme les plus beaux qu'on y eût jamais vûs (66).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Riviere qui l'arrose.

Les principaux Villages du pays d'Anta au long de la Côte, sont *Botro*, ou *Boutri*, *Poyera* ou *Petri-Grande*, *Pando*, *Tokorary*, qui surpasse tous les

Ses principaux villages.

(65) Bosman, p. 17.
(66) Bosman & Barbot, *ubi sup.*

autres en grandeur, *Sukkonda*, *Anta* & *Sama*; tous lieux celebres pour le commerce.

Botro est situé sur une petite Riviere, au pied d'une haute colline, sur laquelle les Hollandois ont un petit Fort irregulier, de forme oblongue, & divisé en deux parties, dont chacune est défendue par une batterie de quatre petits canons. Il fut bâti par un Officier nommé Carolos, qui étoit alors au service (67) des Hollandois, & qui obtint du Roi d'Anta la permission de leur former cet établissement en lui payant un petit tribut. Il le nomma *Badensteyn*. Les deux batteries commandent le village de Botro, qui n'est que mediocrement peuplé, & qui n'a guere d'autre commerce qu'avec les Negres d'Adem (68), d'où il reçoit quelquefois de l'or. En 1682, tandis que Barbot étoit dans le pays, on n'y étoit pas encore revenu des horreurs de la guerre, qui n'avoit fini que l'année d'auparavant, & qui avoit jetté beaucoup de langueur dans le commerce, & dépeuplé le Pays. Dans plusieurs grands Villages il ne restoit pas plus de dix familles.

Fort Hollandois de Badensteyn, près de Botro.

(67) Ce Carolos que l'Auteur ne fait pas mieux connoître, passa, dit-il, dans la suite au service de France.

(68) Bosman, p. 15.

Côte d'Or. Geographie. Plantations Hollandoises à Botro.

Bosman dit que Botro est habité par un peuple doux & de bonne foi, fort different de celui (69) d'Insiamma. Le 29 de Juin 1708, les Hollandois commencerent à choisir des terres pour former des plantations de sucre, & leur Géneral envoya un Vaisseau à Juida, pour en apporter deux cens esclaves qu'il destinoit à ce travail. Il attendoit aussi des materiaux par les premieres Flottes de Hollande; & Sir Dalby Thomas fit craindre à la Compagnie, que si leur entreprise avoit quelque succès elle ne fût fort préjudiciable au commerce des Isles Angloises de l'Amerique (70).

Le Roi d'Anta fait sa residence à quatre lieues du Fort Hollandois. Il est rarement en paix avec les Negres d'Adem, dont le pays s'étend entre les Rivieres de Sama & de Cobre, qui sont à vingt lieues l'une de l'autre. Les Hollandois regardent l'air de Botro comme le plus sain de toute la Côte d'Or (71).

Poyera, ou Petri-grande.

Poyera ou *Petri-grande*, & *Pandos* ou *Pompemay*, deux Villages entre Botro & Tokorari, ont peu de reputation pour le commerce. Ils sont habi-

(69) *Insuma* dans l'Original.

(70) Bosman, p. 433.

(71) Le même, p. 151.

Côte d'Or. Geographie.

tés presqu'uiquement par des Pêcheurs & des Laboureurs. Le pays voisin produit beaucoup de maïz. On reconnoît ces deux Villages, en mer, par un grand rocher qui est près du rivage (72).

Tokorari; sa situation.

Tokorari, que les Anglois nomment *Tokkorado*, est la principale Ville de la côte. Sa situation est au sommet d'une colline, qui s'avance dans la mer au Sud-Est, environnée de plusieurs rocs, les uns sous l'eau, d'autres au-dessus, jusqu'à deux milles du rivage. Ils sont fort remarquables au battement des vagues. Lorsqu'on a passé ces rocs, la Ville se découvre aisément. Le pays qui est par derriere ne le cede point à celui de Botro pour l'agrément. Ce sont des plaines & des vallées délicieuses, ornées de grands arbres & de charmans Bosquets. On y remarque à chaque pas les traces de divers animaux. Les Hollandois avoient autrefois, près de Tokorari, un Fort nommé *Witsen*, que les Anglois prirent d'assaut en 1664, sous le commandemement du Capitaine Holmes. L'année suivante, il fut repris par les Hollandois, sous Ruyter, qui le fit sauter, comme une Place de peu d'u-

Fort Hollandois.

(72) Barbot, p. 152.

tilité

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

tilité ; mais ce fut après avoir passé tous les Habitans au fil de l'épée & brûlé la Ville. On voit encore les ruines du Fort, qui avoit été possedé (73) successivement par les Anglois, les Hollandois, les Danois, les Suedois & les Brandebourgeois. Quelques Auteurs François ont pretendu (74) que dans l'origine il avoit été bâti par des Marchands de leur Nation. Mais après quantité de recherches, Barbot déclare que cette opinion ne lui paroît fondée sur aucune preuve.

Canots celebres.

Les Habitans du Pays ont la reputation de faire les meilleurs & les plus grands Canots de toute la Guinée. On en voit de trente pieds de long, & de sept ou huit pieds de largeur, quoiqu'ils soient composés d'un seul tronc d'arbre. Ils portent dix ou douze tonneaux de marchandises, & dix huit ou vingt rameurs. Les Vaisseaux Européens qui vont faire le Commerce sur les Côtes de Juida & d'Ardra, achetent ordinairement quelques-uns de ces Canots pour la commodité du débarquement. Le prix des plus grands est de quarante ou cinquante livres sterling

(73) Bosman, page 28.

(74) Villault, p. 124, & Des-Marchais, p. 154, assurent que les Normands y firent un Comptoir.

CÔTE D'OR GEOGRAPHIE.

en marchandises. On a si mauvaise opinion de la bonne foi des Habitans de Tokorari, qu'à la reserve des Canots, on fait peu de Commerce avec eux; quoique l'ancrage soit fort bon dans leur Baye. La riviere de Saint-Georges vient s'y décharger, une lieue à l'Est de la Ville. On trouve sur toute cette Côte quantité de grandes huitres, dont les écailles servent à faire une sorte de chaux. Elle est fort utile aux Anglois pour les édifices qu'ils ont dans toutes ces contrées. Mais, en 1707, les Hollandois, dans la seule vue de leur ôter ce secours, bâtirent ici un Fort de sept ou huit canons, avec une garnison pour la garde des huitres (75).

Chaux d'écailles d'huitres: jalousie des Hollandois.

Bosman raconte que dans les guerres d'Anta & d'Adem, Tokorari fut détruit, & que de son temps, il n'y restoit qu'un fort petit nombre d'Habitans (76).

Sukkonda.

Le Village de *Sukkonda*, est situé dans l'autre coin de la même Baye. Il est riche en or, & renommé par la douceur & la pureté de l'air. On le place seize milles au dessus de Botro. Avant les guerres d'Adem & d'Anta, Sukkonda étoit un des plus puissans

(75) Barbot, page 433.
(76) Bosman, *ubi sup.*

Villages de toute la Côte. Mais ayant eu le ſort de la plûpart des autres, ſes Habitans diſperſés ont eu beaucoup de peine à ſe raſſembler, & c'étoit depuis peu qu'on avoit commencé à le rebâtir. Le Pays, dans l'eſpace de huit ou dix milles aux environs, n'eſt pas moins agréable que les précedens. Les vallées y ſont ſi belles que l'imagination ne peut rien ſe repreſenter qui en ſurpaſſe l'agrément. Boſman fait la peinture d'une plaine qu'il regarde comme le chef-d'œuvre de la nature. Mais de ſi beaux lieux étant mal habités depuis la guerre, on n'y rencontre que des traces de cerfs, d'élephans, de tigres, de chats ſauvages, & d'autres animaux feroces.

Beauté du Pays.

On trouve près de Sukkonda (77) une chaîne de rocs, qui partant de la pointe Oueſt s'avance l'eſpace d'une lieue dans la mer (78), & rend l'eau fort paiſible & fort unie dans toute cette étendue.

Les François y avoient autrefois un établiſſement. Aujourd'hui les Anglois & les Hollandois y ont bâti deux Forts, c'eſt-à-dire, un pour chaque Nation. Celui de Hollande, qui ſe nomme

Forts Anglois & Hollandois.

(77) Boſman écrit *Zaconde* : d'autres *Sukkonde*, *Sukkondi*.

(78) Boſman, p. 19.

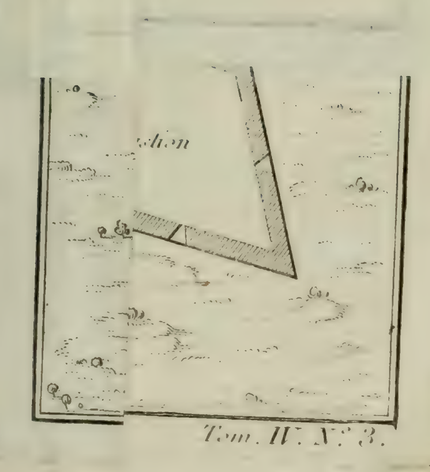
CÔTE D'OR. GEOGRAPHIL.

Orange, fut élevé avant l'année 1682; l'autre, quelques années après. Ils sont de la même forme, à la portée du mousquet l'un de l'autre. Au mois de Septembre 1694, le Fort d'Orange fut surpris & pillé par les Negres, qui massacrerent immédiatement l'équipage d'un petit Bâtiment Hollandois que son malheur avoit amené dans cette Rade. En 1698, le Fort Anglois essuya (79) le même sort. Il avoit été construit (80) par le Capitaine Henri Nurse, Agent de la Compagnie d'Afrique; & le nom de cet Officier en faisoit foi dans une inscription qu'il avoit placée sur le mur. Philipps, qui rend temoignage de cette circonstance (81) décrit le Fort, tel qu'il étoit en 1699. Ce n'étoit, dit-il, qu'une petite maison blanche, au milieu d'une grande cour, & sans autre défense que huit ou dix canons de fer dont les affuts tomboient en pourriture. Il ne lui parut pas surprenant que les Negres eussent pû s'en saisir dans cette condition. Mais il joint à cette peinture, l'Histoire même de la disgrace des Anglois.

Le Fort Anglois de Sukonda pris &

Il y avoit cinq ou six ans que le Commerce étant fort affoibli, les Officiers

(79) Atkins, p. 140.
(80) Barbot, p. 152.433.
(81) Philipps, p. 203



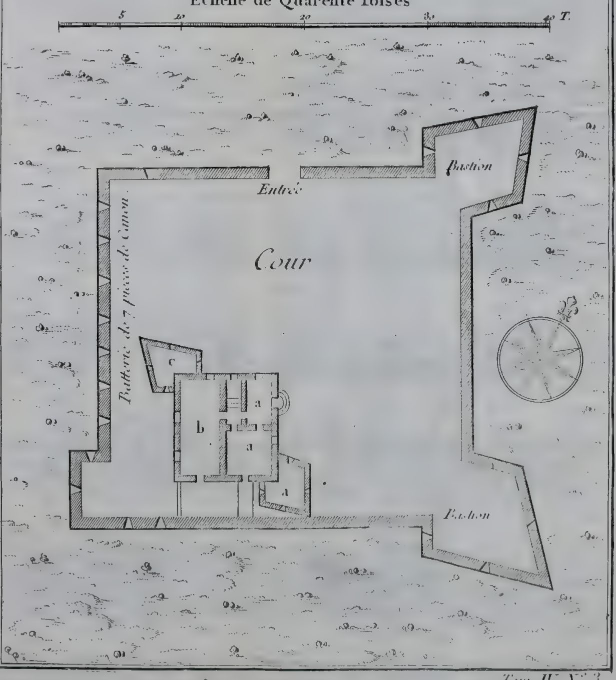
Tom. II. N° 3.

Plan du Fort Anglois de Sukonda

Situé a la Coste de Guinée par 4 Deg. 32 Min. de Latitude.

a. Apartemens. b. Salle. c. Magasin a Poudre.

Echelle de Quarente Toises



Tom. IV. N.° 3.

des Forts Anglois & Hollandois de Sukkonda vivoient dans un état miserable, quoiqu'aux dépens des Compagnies de Hollande & d'Angleterre. Ce fut dans ces circonstances que les Negres d'Anta prirent l'occasion d'attaquer les Anglois. Ils en tuerent plusieurs avec leur Commandant. Ils pillerent le Fort, & chasserent le reste de la garnison.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

pillé par les Negres.

Ces Barbares étoient venus secretement de Mina, les uns dans leurs Canots, d'autres par terre. Ils s'approcherent du Fort Anglois, sous prétexte de demander le payement d'une vieille dette. Les Anglois informés d'où ils étoient partis, firent porter leurs plaintes au Géneral Hollandois. Il ne desavoua pas qu'ils n'eussent marché avec sa participation ; mais feignant d'ignorer leur dessein, il ne leur en attribua pas d'autres que celui de se faire payer. En vain les députés Anglois lui representerent que leur Fort étoit menacé des dernieres violences, & que ces hostilités blessoient ouvertement le dernier Traité. Dans leur route même, se trouvant fort pressés du mauvais temps, ils implorerent le secours d'un Vaisseau Hollandois qui étoit à l'ancre dans la Rade de Sukkonda.

Côte d'Or. Geographie.

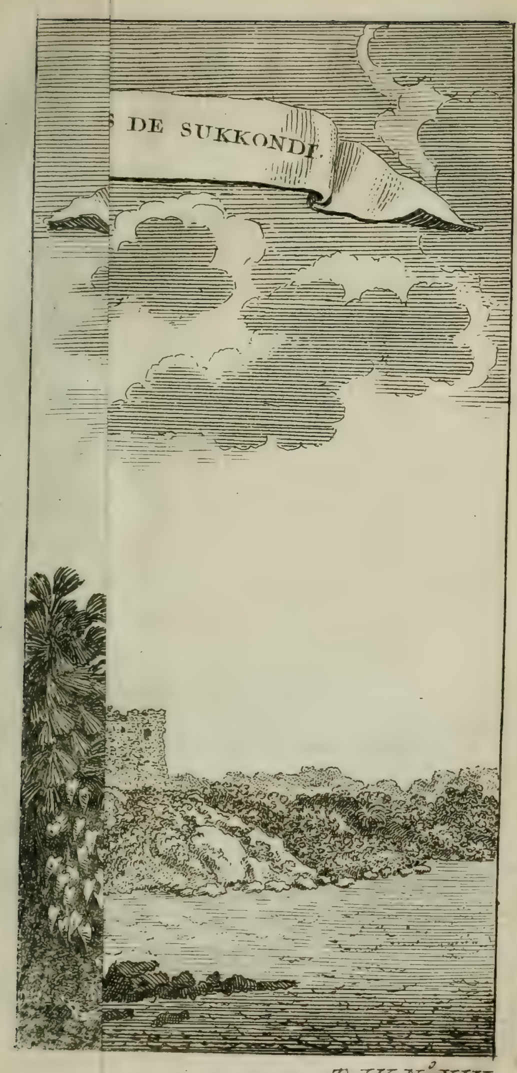
Part que les Hollandois eurent à cette violence.

Mais le Capitaine leur repondit : Croyez-vous que nous prenions beaucoup d'interêt à votre ſituation ? Ne voyez-vous pas que nous ſommes envoyés pour nous rendre maîtres de votre Fort ? Comment pouvez-vous nous demander du ſecours ? Les Anglois repliquerent qu'il falloit donc perir. Periſſez, leur dit froidement le Hollandois ; & que le ciel ait pitié de vos ames. Mais ce qui ne laiſſe aucun doute que les Hollandois n'euſſent part à la priſe & au pillage du Fort Anglois, c'eſt que les Facteurs du Fort d'Orange reçurent le butin que les Negres apporterent publiquement dans leurs murs, & qu'ils refuſerent un aſyle aux Anglois fugitifs (82) en les raillant même de leur infortune.

Ce Fort eſt rétabli par les Anglois.

En 1700, il ne reſtoit que les murs du Fort Anglois ; mais quoique les Hollandois fuſſent devenus ſeuls maîtres du canton, ils en tirerent peu d'avantage, parce que les efforts continuels (83) des Anglois pour s'y rétablir, leur laiſſerent peu de repos. Barbot ne ne put être informé dans quel temps le Fort ſe releva de ſes ruines. Il rapporte ſeulement qu'il eſt quadrangulaire, &

(82) Barbot, p. 18.
(83) Barbot, p. 434 & ſuiv.



T. IV. N.° XIII.


VUE SUD OUEST DES FORTS ANGLOIS ET HOLLANDOIS DE SUKKONDI.
tirée de Smith.
T. IV. N° XIII.

situé sur une colline à cinquante pas de la mer, entre deux Forts Hollandois, celui de Tokorari à l'Ouest, & celui de Sama à l'Est. Il est bâti de briques & monté de quelques pieces de canon. La garnison (84) est composée de quinze Blancs & de vingt Negres. Smith qui étoit sur cette côte en 1726, le represente plus spacieux & plus fort que celui de Dickscove, quoiqu'il n'ait, dit-il, que le même nombre de canons, c'est-à-dire, vingt pieces. Le lieu du débarquement & les jardins ne le cedent pas non plus à ceux de Dickscove. Mais un avantage qui lui est particulier, c'est qu'ayant le Fort Hollandois à si peu de distance, les Facteurs des deux Nations, qui vivent en bonne intelligence, peuvent se visiter avec autant d'agrément que d'utilité (85).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Anta & *Boari* sont deux Villages, où les occasions de commerce n'arrivent que par hasard. Leur situation est entre Sukkonda & Sama. Le Pays, par derriere, est montagneux & couvert de bois. *Anta* ne laisse pas d'être renommé entre les Negres, par l'abondance de ses vins de Palmier, qui attirent des Marchans de vingt lieues à

Villages d'Anta & de Boari.

(84) Bosman, *ubi sup.* Barbot, p. 435.

(85) Smith, p. 120.

la ronde, & qui se transportent au long de toute la Côte d'Or. Le terroir est fertile en legumes, en racines, en fruits, & bien fourni de chevres & de volaille. Dans tout le canton la couleur des pierres est brune ou noirâtre. On remarque avec surprise que les Habitans sont dévorés par un faim canine; & ceux qui en ont recherché la cause croyent devoir l'attribuer au *Kriska*, sorte de vin du Pays, dont ils boivent excessivement. L'or vient ici de Mampa & d'Eguira; mais il n'y arrive qu'avec la permission des Negres d'*Adem*, qui sont maîtres de fermer les passages; ce qui leur donne continuellement l'occasion de s'enrichir (86).

Village & Comptoir Hollandois de Boari.

Après Anta, on rencontre le Village de *Boari*, où les Hollandois ont eu pendant quelques années un Comptoir. Mais ils en tiroient si peu de profit, qu'ils l'ont transporté à Sama (87) ou *Schama*, Ville assez grande & fort bien peuplée, quoiqu'il y ait peu d'endroits sur toute la Côte dont les Habitans soient si pauvres.

Il est transporté à Sama.

Sama est située sur une colline, dont le pied est arrosé par la Riviere Saint-George, qui se jette dans la mer

(86) Barbot, p. 152.
(87) Bosman & Desmarchais écrivent *Chama*.

à peu de diſtance. Cette Ville contient environ deux cens maiſons, qui paroiſſent former trois differens Villages, dont l'un eſt ſous le Fort Hollandois de Saint-Sebaſtien. Des-Marchais la regarde comme une des principales habitations de la Côte d'Or, & la place quatre lieues à l'Eſt de Tokorari. Il lui donne la même ſituation & le même nombre d'Habitans que Barbot. Tous les Habitans s'exercent à la pêche; & cette raiſon, dit-il, explique la cauſe de leur pauvreté. Leur Gouvernement eſt une ſorte de Republique, qui a ſes Chefs, ſous la protection du Roi de *Gavi*. Ce Prince fait ſa reſidence ordinaire à quelques lieues de la mer vers le Nord-Eſt. Il eſt riche, & fort conſideré de ſes voiſins (88).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Fort Hollandois de St-Sebaſtien à Sama.

Le Fort Hollandois de Sama eſt de la même forme que celui de Botro, mais un peu plus long. Il a quatre petites batteries. Le nom de Saint-Sebaſtien lui vient des Portugais, à qui les Hollandois l'ont enlevé. Pendant les guerres de l'Angleterre & de la Hollande, les Anglois réunis avec les Negres de Jab l'attaquerent pluſieurs fois & le ruinerent ſans avoir pû s'en ſaiſir. Depuis ce temps-là, les Hollandois l'ont

(88) Barbot, p. 158.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

possédé sans interruption (89).

Barbot dit que ce petit Fort n'est presque point apperçu de la mer, & qu'on ne le découvre pleinement que du côté du Sud, vers lequel il se presente comme une maison blanche. Les logemens y sont fort commodes, & la situation favorable pour le Commerce d'*Adom* & de *Worchas*, d'où les Negres viennent prendre des marchandises de l'Europe en échange pour leur or. Ils les transportent fort loin dans les terres, où d'autres Marchands les achetent d'eux pour les porter encore plus loin, chez des Peuples, qu'on prend pour les Habitans du Niger, à la description que les Negres font de leurs usages & de leurs Forteresses.

Les Hollandois n'ont pas moins d'autorité sur les Negres de Sama que sur ceux d'Axim, quoiqu'ils payent un tribut annuel au Roi de Gavi pour le terrain de leurs Forts. Leurs Vaisseaux y trouvent en tous temps de l'eau, du bois & d'autres provisions. Le meilleur ancrage est sur neuf brasses d'un fond de vase, à une lieue du rivage, au Nord-Ouest-quart-de-Nord du Fort (90).

Riviere de Sama nom-

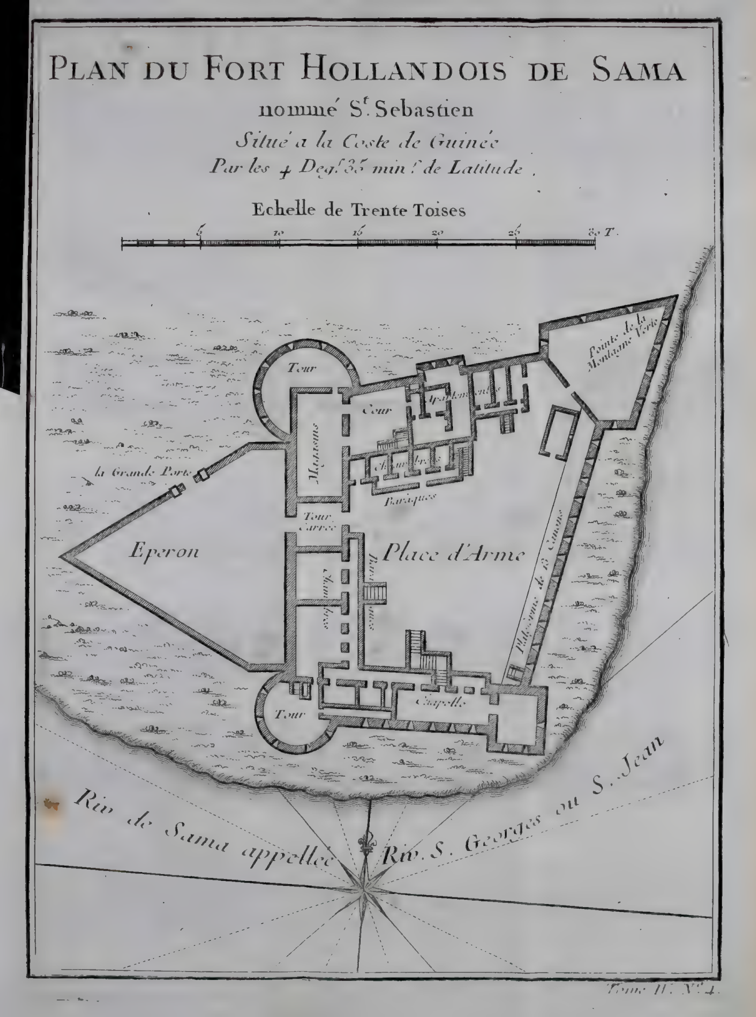
La Riviere de Sama a reçu des Por-

(89) Des-Marchais, Vol. I, p. 235.

(90) Barbot, p. 133.



Tome II. N.° 4.



PLAN DU FORT HOLLANDOIS DE SAMA
nommé St. Sebastien
Situé a la Coste de Guinée
Par les 4 Deg. 35 min. de Latitude.
Echelle de Trente Toises
5
10
15
20
25
30 T.
Tour
Cour
Magasins
Apartements
Pointe de la Montagne Verte
Chambres
Bariques
la Grande Porte
Tour Carrée
Eperon
Place d'Arme
Plateforme de 13 Canons
Chapelle
Tour
Riv. de Sama appellée Riv. S. Georges ou S. Jean

tugais le nom de Rio de Saint-Juan ; mais les Negres l'appellent (91) *Bosſum-pra*, qui ſignifie Dieu ou Divinité, & lui rendent effectivement des adorations. Elle arroſe le Fort Hollandois, après avoir paſſé par les Pays de *Jabs*, d'*Adom* & de *Jaffer*. Les Negres prétendent qu'elle vient de plus de quatre cens milles dans les terres ; & Barbot croit que par des milles ils entendent de veritables lieues. Elle eſt un peu moins grande que celle d'Ankobar, mais commode pour les Barques chargées, qui peuvent remonter & deſcendre en ſureté, ſans autre ſoin que celui d'éviter un rocher qui eſt près de l'embouchure & que les Matelots ont nommé le Pain de ſucre. Il eſt très dangereux dans la moindre agitation des vagues. Les Hollandois tirent beaucoup d'avantages de Rio Saint-Juan ; car outre l'eau fraiche, il fournit le chauffage à leur Château de Mina, & même du bois de conſtruction pour les petits Bâtimens de mer. Auſſi le principal objet du Fort eſt-il de défendre cette Riviere.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

méeRio de St-Juan.

Danger à ſon embouchure.

Sur le recit des Habitans, qui la font venir de pluſieurs Pays riches en or,

(91) Ce doit être la même que d'autres appellent *Saint George*.

Côte d'Or. Geographie.

les Hollandois entreprirent d'y pousser leurs découvertes, & firent partir dans cette vue une Chaloupe avec six hommes bien armés. Treize jours après leur départ, on fut surpris de les voir reparoître. Ils s'étoient avancés pendant douze jours à force de rames, malgré la violence d'un courant fort rapide; & trouvant enfin le canal bouché par un grand nombre de rocs, de basses & de grandes chutes d'eau, ils avoient été forcés de retourner sur leurs traces (92).

Entreprise des Hollandois pour y pousser leurs découvertes.

Outre le Pain de sucre, qui est fort voisin de l'embouchure, on trouve d'autres rochers dangereux à la distance d'une demi-lieue en mer, sur la Côte qui separe Boari de la Riviere de Sama.

Les Negres du petit Territoire de Tabeu, à l'Est, un peu dans les terres (93), apportent à Sama des racines, des fruits, & de la volaille.

Pays de Jabs, ou d'Yabbah.

Le Pays de *Jabs*, que les Anglois appellent *Yabbah*, commence un peu à l'Est du Fort Saint-Sebastien, & s'étend l'espace de quelques lieues, tant dans les terres qu'au long de la Côte vers

(92) Des Marchais dit qu'après avoir remonté l'espace de quarante lieues, on a trouvé des obstacles.

(93) Bosman, *ubi suprà*.

celui de *Commendo*. S'il a peu d'étendue, il n'a pas plus de puiſſance. Son Roi eſt ſi pauvre, que Boſman exhorte les Marchands de l'Europe à ne lui pas faire de crédit au-delà de dix livres ſterling, dans la crainte de le trouver inſolvable. Cependant il aſſure en même temps qu'avec la quantité de millet que le Pays produit à chaque ſaiſon, ce Prince & ſes ſujets s'enrichiroient bien-tôt, s'ils n'étoient expoſés aux pillages continuelles de pluſieurs puiſſans voiſins (94).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Village d'Abrobi.

Le Village d'Abrobi eſt le ſeul, ſur la Côte de ce Pays, qui ſoit remarquable par ſa ſituation dans la Baye. Il eſt diviſé en deux parties, avec de grandes plaines, par derriere, qui s'étendent juſqu'au pied de pluſieurs montagnes, & qui de la mer font paroître la Côte comme une double terre. Le Pays eſt abondant en grains & en volaille; mais il fournit peu d'or qui ne ſoit alteré (95). La Baye finit au Cap d'*Aldea das terras*.

(94) Boſman, *ubi ſuprà*.
(95) Barbot, *ubi ſuprà*.



Côte d'Or. Geographie.

§ III.

Royaume de Commendo.

Ses differens noms & son étendue.

CE Pays, qui porte aussi dans les Voyageurs les noms de *Kommani*, d'*Aguasso* & de *Guasso*, a pour borne à l'Ouest, les contrées de *Jabs* & de *Tabeu*, celui d'*Adom* au Nord-Ouest, celui d'*Abrambo* au Nord, celui d'Oddena ou de Mina à l'Est, & l'Ocean au Sud. Son étendue est d'environ cinq lieues au long de la Côte. Il n'a pas plus de largeur que de longueur. Au milieu, sur le rivage est situé le *petit Commendo*, que les Negres nomment *Ekki-Tekki*; à l'Ouest, le Cap Aldea das Terras; *Ampeni* à l'Est, avec quelques hameaux dans l'intervalle (96).

Il se nommoit autrefois Adossenis.

Le Royaume de Commendo ne faisoit autrefois qu'un même Pays avec *Sabu* & *Fetu*, sous le nom d'Adossenis. Sa principale Ville, ou la residence du Roi, se nomme Guasso. Elle est grande & bien peuplée. On n'y compte pas moins de quatre cens maisons. Sa situation est sur une colline, à quatre lieues du petit Commendo, dans les terres. Les Hollandois ont donné à Guasso le nom de Commendo gran-

(96) Barbot, p. 154.

de, pour le diſtinguer du petit Commendo (97).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Beauté & forces du Pays.

Derriere le petit Commendo, le Pays s'éleve par degré en petites collines, couvertes d'arbres, au pied deſquelles la nature ſemble avoir pris plaiſir à diſpoſer de petites plaines, qui ſont chargées d'arbres à fruit. Les Habitans ſont naturellement guerriers, & ſi nombreux, que dans un ſi petit eſpace le Roi peut lever une armée de vingt mille hommes. Sa garde ordinaire eſt compoſée de cinq cens. On eſt perſuadé que cette contrée renferme des mines d'or fort riches; mais que le Roi ne permet pas qu'elles ſoient ouvertes, dans la crainte qu'elles n'excitent auſſi-tôt l'avarice des Européens. Barbot raconte, d'après quelques Habitans, que fort près du Cap d'Aldea on a découvert une mine, & que pour ôter la penſée d'y fouiller (98) on a fait une divinité de ſa Colline.

Petit Commendo. Sa ſituation.

Le petit Commendo, dit Artus, que les François, les Anglois & les Hollandois appellent également de ce nom, pour le diſtinguer de *Guaffo*, qu'ils appellent tous auſſi *le grand Com-*

(97) Le même, *Ibid.* page 135. & Des Marchais, Vol. I.

(98) Smith, p. 142.

Côte d'Or. Geographie.

mendo, eſt nommé par les Portugais *Aldea das Terras* & par les Habitans naturels (99) *Ekki Tekki*. Villault donne à cette Ville environ cent maiſons. Il la repreſente ſur le rivage, arroſée par un petit ruiſſeau, qui ſe jettant dans la mer du Sud, forme un petit Canal ou un Port pour les Canots. La rive de l'Eſt eſt baſſe. Celle de l'Oueſt s'éleve en colline, qui s'applatiſſant au ſommet offre une ſituation fort commode pour un Fort. L'extrémité Nord-Eſt de la Ville, où les François avoient autrefois leur Comptoir, eſt bordée auſſi par de petites collines, au pied deſquelles on découvre de belles prairies, & des campagnes fort agréablement plantées de toutes ſortes de fruits (1).

Grandeur & ſituation du petit Commendo.

Le nombre des maiſons, au petit Commendo, eſt d'environ cent cinquante. Mais ce n'eſt que le reſte d'une plus grande Ville, dont la moitié fut brûlée par accident en 1675; ce qui porta quantité d'Habitans à ſe retirer dans Ampeni. Une partie de la Ville eſt ſituée ſur un Ruiſſeau qui coule juſqu'à la mer, & qui forme à ſon embou-

(99) Atkins, dans la Collection de Bry, Part. VI, p. 48, écrit *Agitaki*. Des-Marchais l'a corrompu en *Agata*.

(1) Villault, p. 125.

chure un petit Port pour les Canots. Du côté de l'Oueſt, il y a une petite colline, qui forme comme un petit Cap. A l'Eſt, la terre eſt baſſe, mais le débarquement difficile à cauſe de la barre. Le meilleur temps pour deſcendre au rivage (2) eſt celui du matin. Il ſe tient au petit Commendo un grand marché qui eſt le plus celebre de la Côte & peut-être le meilleur de toute l'Afrique (3).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Caractere des Habitans.

Les Negres ſont ici d'un naturel turbulent, artificieux, trompeur. Il faut les obſerver ſans ceſſe ſi l'on ne veut pas être volé continuèllement. Leur occupation eſt ou la pêche ou le commerce. Ils exercent l'office de Facteurs pour les Negres voiſins, ſur-tout pour ceux d'Akamea qui viennent chaque jour au marché. Tous les matins on voit ſortir de chaque Village de la Côte ſoixante ou quatre-vingt canots, les uns pour la pêche, d'autres pour le commerce avec les Vaiſſeaux qui ſont dans les Rades. Ils retournent au rivage avant midi, lorſque les vents du Sud-Oueſt commencent à ſouffler, pour s'aſſurer la facilité de débarquer, & de diſpoſer de leur poiſſon ou de leurs marchandiſes au grand & au petit

Leur commerce.

(2) Barbot, p. 154. (3) Des-Marchais, p. 235.

Côte d'Or. Geographie.

Commendo, où les Negres des terres viennent faire leurs provisions. Ces deux marchés sont si bien fournis de toutes sortes de grains, de légumes, de racines, de poisson, & à si vil prix, que les Européens & les Negres y abondent (4) également.

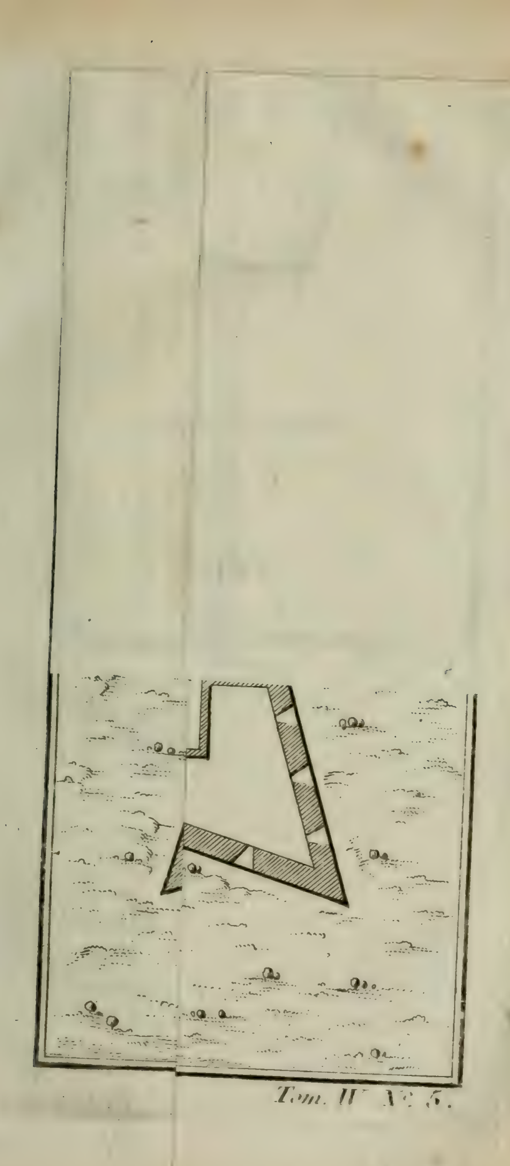
Fort Anglois.

Suivant Barbot, le Fort Anglois de Commendo est spacieux, & de forme quarrée, avec un bastion à chaque angle. Dans l'intérieur du Fort, on a bâti une fort grosse tour. Il est situé sur un terrain uni, à cinquante pas de la mer; entre les deux Forts Hollandois, de Sama à l'Ouest, & de *Wedenbourg* à l'Est. Son artillerie consiste en vingt quatre pieces. Il a une citerne, & soixante hommes de garnison (5).

Il est voisin de Wedenbourg.

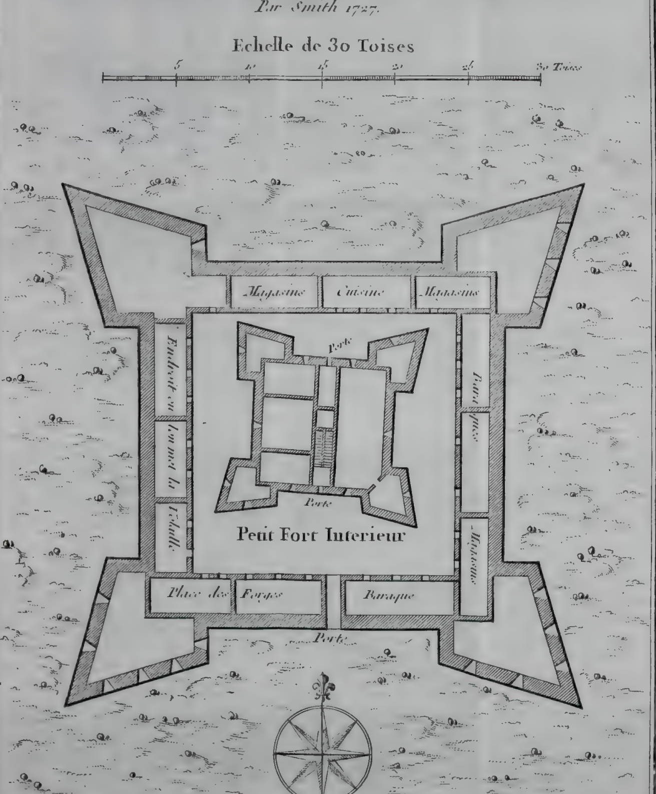
Smith prétend qu'à l'exception du Cap Corse, Commendo est le principal Fort que les Anglois ayent sur la Côte d'Or. De son temps l'artillerie n'étoit que de vingt un canons, quoiqu'il y eût des preparations pour le double. Le Fort Hollandois de Wedenbourg n'en est qu'à la portée du mousquet. Mais les chefs des deux Nations n'ont pas toujours vécu en

(4) Barbot, p. 154, & Artus, *ubi sup.* p. 48.
(5) Barbot, p. 457.


Tom. IV. № 5.

PLAN DU FORT ANGLOIS DE COMMENDO

Situé a la Coste de Guinée par 4. Deg. 42 Min. de Latitude.
Par Smith 1727.



bonne intelligence. Un Facteur Anglois, des amis de Smith, ayant eu quelque dispute avec le Facteur de Wedenbourg, se vit attaquer lâchement sous un arbre où il étoit à se reposer sans défiance, & ne put défendre sa vie qu'en l'ôtant à son adversaire. Le lieu du débarquement est ici d'une bonté médiocre; mais les jardins sont excellens, & les deux Forts sont accompagnés de deux gros Villages Negres (6).

Côte d'Or. Geographie.

Querelles entre les deux Nations.

Le Fort Hollandois fut bâti en 1688 par *Swerts*, qui le nomma *Wedenbourg*. C'est un bâtiment quarré, défendu par de bonnes batteries, qui pourroient être composées de trente deux pieces de canon si toutes les places étoient remplies. Il pourroit contenir aussi une garnison de soixante hommes, quoiqu'elle ne soit pas de la moitié, ni l'artillerie de plus de vingt pieces. En 1695 les Negres l'attaquerent pendant la nuit, dans un temps où vingt hommes qui le gardoient, sous le commandement de Bosman, étoient accablés de maladies. Cependant après un combat de cinq heures ils furent contraints de se retirer avec perte. Bosman ne perdit que

Fort Hollandois de Wedenbourg.

(6) Smith, p. 121.

deux hommes, quoique les Negres eussent fait pleuvoir une grêle de balles par les embrasures, qui étoient malheureusement ouvertes, sans pouvoir être fermées. Enfin, un Negre, qui avoit entrepris de fendre la porte à coup de hache, ayant été tué d'un coup de pique, par la fente même qu'il avoit deja faite, tous les autres ne penserent qu'à la fuite. Le General de Mina, que Bosman avoit informé du peril qui menaçoit le Fort de Wedenbourg, avoit envoyé deux Bâtimens dans la Rade, pour le fournir d'hommes & de munitions; & la veille du jour de l'attaque, un des deux Capitaines avoit envoyé au rivage sa Chaloupe remplie d'hommes. Mais à peine ce secours étoit-il débarqué que les Negres fondirent dessus, en tuerent une partie, & poursuivirent le reste jusqu'à la Chaloupe, sous le canon même du Fort. L'Auteur, surpris de cette hardiesse, le fut bien plus de trouver son artillerie enclouée. Comme il ne pouvoit en accuser que la négligence ou la perfidie du canonier, il l'envoya chargé de chaînes au Château de Mina; & le Géneral jura d'abord qu'il en feroit une punition exemplaire. Cependant il lui rendit ensuite

Il est attaqué par les Negres.

Embarras de Bosman qui y commandoit.

la liberté & le plaça même dans un meilleur poste. Bosman ajoute que si les Negres eussent commencé leur attaque dans le temps que s'étant apperçu du desordre de son artillerie il ne voyoit aucun remede pour un mal si pressant, le Fort n'auroit pas manqué d'être emporté. Mais ces barbares se retirerent pour manger, & lui donnerent le temps de pourvoir à sa défense (7).

Côte d'Or. Geographie.

Marchandises recherchées par les Negres de Commendo.

Les principales marchandises que les Negres recherchent sur cette Côte, sont, la rassade, c'est-à-dire, les grains de verre de diverses couleurs, qu'ils divisent en parties plus petites encore, pour les revendre dans l'intérieur du Pays, les petits bassins de cuivre, les draps bleus, & sur-tout les toiles larges. Cependant les ventes ne se font qu'en détail; de sorte qu'en joignant à cette incommodité les daschis ou les presens, qu'on est obligé de faire en grand nombre aux Facteurs Negres & aux rameurs, c'est l'endroit de toute la Côte le moins favorable au Commerce. Ajoutez, dit l'Auteur, qu'il s'y trouve toujours quantité de Bâtimens Hollandois (8).

(7) Bosman, p. 27 & *suivantes*.
(8) Smith, *ubi sup.*

Côte d'Or. Geographie.

Lorſque les Habitans ſont en guerre avec leurs voiſins, le Commerce des Eſclaves eſt aſſez avantageux. Les Negres ſe hâtent de vendre leurs priſonniers, pour s'épargner la dépenſe de les nourrir. Un Vaiſſeau, qui arrive dans ces conjonctures, fait heureuſement ſa cargaiſon (9).

Alteration de l'or dans le Commerce.

Barbot ſe plaint que l'or eſt ſouvent alteré, aux deux Commendos; ſur-tout l'or nommé *Krakra.* Cette fraude n'eſt pas nouvelle, car Artus obſerve (10) que de ſon temps l'or n'étoit pas ici plus pur. Après l'avoir fondu, les Negres le coupent en petites pieces, pour déguiſer mieux le mélange. Il s'en eſt trouvé qui ont pouſſé l'effronterie juſqu'à preſenter aux Hollandois du cuivre pur pour de l'or. Quoique ce Commerce ne ſoit pas ici fort conſiderable, les Normands y avoient un Comptoir, dont les Negres montrent encore les ruines ſur une colline au Nord. Un voyageur moderne rapporte que le Roi de Commendo, qui fait ſa reſidence à Guaffo, ayant appris l'arrivée d'un Vaiſſeau François dans ſa Rade, envoya des rafraîchiſſemens au Capitaine, & lui fit dire qu'il ne traiteroit avec aucune Nation de l'Europe

(9) Barbot, p. 154. (10) Artus, p. 48.

aussi long-temps qu'il auroit quelque esperance de voir un établissement François dans son pays (11).

Affection des Negres de Commendo pour les François.

Les Habitans marquerent beaucoup d'affection à Barbot pour la Nation Françoise. A son second voyage, en 1682, le Roi lui envoya son second fils pour ôtage, en le faisant prier de se rendre au grand Commendo pour y traiter d'un établissement, quoique dans le même temps il eût refusé aux Anglois & aux Hollandois la liberté de bâtir des Forts. Barbot, à son retour proposa cet établissement au Ministre de France, & nomma le Canton d'Ampeni, comme le meilleur endroit pour élever un Fort capable de brider Mina. Mais ces representations demeurerent sans effet (12). En 1688, Du-Casse arriva sur cette Côte, avec quatre Vaisseaux de guerre équipés à Rochefort, dans le dessein d'y former quelques établissemens pour le Compagnie Françoise d'Afrique, sur-tout à Commendo dont les Habitans ne pensoient qu'à se venger des Hollandois. En effet il y forma un Comptoir, & fit voile ensuite à Alampi & à Juida dans la même vûe. Mais, quelques mois après

Du-Casse y établit un Comptoir, qui dure peu.

(11) Barbot, p. 151.
(12) Des-Marchais, p. 121, & Vol. I, p. 236.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

ſon départ de Commendo, les intrigues des Hollandois ſuſciterent, entre les Negres, une guerre où le Roi fut tué & le nouveau Comptoir pillé. Les François ſe virent forcés de chercher une retraite au Cap Corſe, & leur entrepriſe n'a point été renouvellée depuis cette diſgrace (13).

Terra Piguena ou Lari.

Un peu plus loin à l'Eſt, on trouve un Village nommé *Terra Piguena*, ou *Lari*. Les Hollandois n'y avoient point de Commerce en 1600, parce qu'il eſt trop voiſin du Château de Mina. Lorſque les Portugais ont beſoin de marchandiſes, ils envoyent quelques Habitans de ce lieu à Ekki Tekki, ou à Commendo, avec de l'or, pour en acheter des Hollandois (14). Le Village de Lari n'eſt pas plus conſiderable que celui d'Ampeni. Mais toutes ces Places ont des relations fort étroites, puiſque ce fut un Negre d'Ampeni, nommé *Kukumi*, que le Roi du grand Commendo députa au Roi de France en 1671, pour l'inviter à bâtir un Fort ſur cette Côte. Il y avoit long-temps que les Negres du Pays portoient impatiemment le joug des Hollandois

(13) Lettre de John Bloome, du 7 Fevrier 1691, écrit du Cap Corſe à Barbot.

(14) Artus, *ubi ſup.* p. 49.

de




VUE SUD DES FORTS ÁNGLOIS HOLLANDOIS DE COMMENDO
tirée de Smith
1. Fort Anglois.
2. Fort de Uredenbourgh.
1
2

T. IV. N.° X.

de Mina, qui avoient pillé & brûlé plusieurs de leurs Villages sur le bord de la Côte, sans avoir la hardiesse de pénetrer (15) plus loin dans les terres. C'est ici que Bosman place le recit de la guerre de Commendo, dont il nomme les Habitans *Comméniens*, en faisant remarquer que les affaires des Hollandois souffrirent beaucoup de cette revolution.

Guerres des Hollandois contre les Negres de Commendo.

Commendo étoit dans une situation florissante, lorsque les entreprises des Hollandois commencerent à revolter les Comméniens, & leur firent prendre la resolution de défendre leur liberté par les armes. Cependant la guerre fut quelque temps suspendue par les bons offices d'un Negre, frere du Roi de Commendo, qui étoit alors au service du Gouverneur de Mina. Mais cet utile médiateur ayant été congedié dans la suite, & même offensé par les Hollandois, les Comméniens n'attendirent plus qu'une occasion pour rompre ouvertement. En 1694, le Gouverneur de Mina, ayant reçu quelques Mineurs de l'Europe, leur fit faire l'essai de leur habileté sur une petite colline du Pays de Commendo, à deux milles du Fort de Wedenbourg.

(15) Barbot, *ubi sup.*

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Origine de ces demêlés.

Les Habitans s'en trouverent d'autant plus offensés, que ce lieu étoit une de leurs divinités. Ils attaquerent les Mineurs, & leur enleverent tout ce qu'ils avoient avec eux, & firent prisonniers ceux qui n'eurent point assez d'agilité pour s'échapper par la fuite.

Ce que c'étoit que Jean Kabés.

Les Hollandois se plaignirent de cette insulte au Roi de Commendo, qui repondit par des protestations d'innocence. Mais étant pressé de punir les coupables, il fit tomber tout le blame sur un Negociant Negre, nomme (16) Jean *Kabes*, qui avoit sa demeure près du Fort de Wedenbourg, & qui faisoit un commerce considerable avec les

(16) Suivant cette Lettre du Chevalier d'Alby Thomas, dattée le premier Novembre 1701, Jean Kabes avoit été autrefois domestique des Anglois au Cap Corse. Il y avoit fait quelques dettes, qui l'avoient porté à se retirer chez les Hollandois de Mina, quoiqu'il eût anciennement coupé la tête à plusieurs de leurs Compagnons. Mais une bourse d'or, qu'il offrit à Nugnez, General Hollandois, lui fit obtenir sa protection, & la liberté de s'établir dans un Village près du Fort de Wedenbourg. Après l'injure dont il est ici question, il se remit sous la protection des Anglois, & leur devint fort utile à l'erection du Fort qu'ils bâtirent ensuite à Commendo. Cependant, sur quelque nouveau sujet de plainte, il se lia avec les Marchands Anglois d'Interlope, & se mit en état par leur secours d'élever en 1702 une sorte de Fort monté de dix huit pieces de canon : ce qui n'empêcha point qu'en 1707 il ne fut si bien reconcilié avec les Agens de la Compagnie Angloise, qu'ils lui fournirent du secours contre les Hollandois. Barbot, p. 439.

Hollandois : fausseté manifeste, remarque Bosman ; (17) car ce Kabes étoit un homme sans hardiesse & sans courage. Cependant le Gouverneur de Mina prit droit de cette déclaration pour faire avancer ses troupes dans le Pays de Commendo, sous prétexte d'obliger Kabes à des reparations. Au premier bruit de leur arrivée, Kabes sortit de son Village, pour se justifier & leur offrir quelques presens. Mais voyant qu'ils avoient deja commencé à ravager son territoire, & qu'ils paroissoient peu disposés à l'écouter, toute la lâcheté que Bosman lui attribue ne l'empêcha pas de pourvoir à sa défense. L'action fut vive, & couta la vie à plusieurs combattans des deux partis.

Cet évenement jetta toutes les affaires du Pays dans la confusion. Jean Kabes, pour tirer vengeance des Hollandois, invita les Anglois à s'établir dans le voisinage de Commendo. Il leur offrit d'abord une demeure dans son propre Village ; & bien-tôt il leur procura le moyen de reparer les ruines d'un vieux Fort qu'ils avoient autrefois possedé. Ils s'y sont fortifiés avec tant de soin, dit Bosman, qu'il seroit fort

Les Anglois profitent du trouble pour s'établir à Commendo.

(17) Bosman, p. 29 & suiv.

difficile aujourd'hui de les en chasser. Cette Place est défendue par quatre batteries, & par une tour sur laquelle ils peuvent placer aussi plusieurs pieces de canon, qui seroient capables d'incommoder beaucoup les Hollandois. Bosman ajoute que le Commerce de Hollande s'est deja ressenti de cet établissement, & condamne beaucoup l'emportement du Gouverneur de Mina contre Jean Kabes. Mais il se flattoit, continue-t-il, d'acquerir, dans cette occasion, autant d'honneur que *Swerts*, autre Gouverneur Hollandois, qui avoit pris en 1687 un ascendant absolu sur les Comméniens.

Negres que les Hollandois louent pour leur service.

Cependant, pour reparer ses fautes, il eut la prudence d'engager à son service, pour la somme de cinq mille livres sterling, une armée de Negres, des contrées de Juffer & de Kabestere. Ce secours qui le rendoit deux fois plus fort que les Comméniens, l'auroit mis en état de reduire & Jean Kabes & le Roi même, s'il n'eût publié mal à propos qu'après les avoir châtiés, il étoit resolu de rendre une visite aux Negres de Fantin & de Sabu. Les Habitans de ces deux Pays se crurent obligés de se joindre aux Comméniens pour éviter leur ruine. Ils formerent

un corps si puissant, qu'ayant défait plusieurs fois les Hollandois & leurs alliés, ils les mirent dans l'impuissance de former de nouvelles entreprises. Mais la division se mit bien-tôt entre les Vainqueurs. *Takki Ankan*, frere du Roi de Commendo, abandonnant les interêts de sa Patrie, passa dans l'armée Hollandoise avec les Negres d'Adom & d'autres auxiliaires. Un incident si peu prevû mit les Hollandois en état de tenter une nouvelle Bataille, où la victoire fut long-temps douteuse. Elle parut enfin si déclarée pour eux, que leur armée ne pensoit plus qu'au pillage; lorsque le Roi de Commendo, un des plus braves Princes (18) de son temps, crut pouvoir profiter de la confiance même de ses ennemis. Il rallia ses gens, avec ordre de porter le bout de leurs mousquets en arriere, pour faire croire qu'ils étoient du nombre de leurs alliés, & qu'ils ne s'avançoient vers eux que pour avoir part au butin. Cet artifice lui reussit avec tant de bonheur, qu'ayant recommencé à charger vigoureusement, il mit les vainqueurs en fuite, & remporta une victoire complete.

Valeur du Roi de Commendo. Il bat les Hollandois.

(18) Il se nommoit Abbe Toki. Son frere lui succeda sur le thrône.

Côte d'Or. Geographie.

Propositions des Hollandois.

Le Gouverneur Hollandois n'ayant plus rien à se promettre de la force, espera plus de succès de la négociation. Il fit proposer au Roi de Commendo une alliance perpetuelle, à la seule condition d'être dédommagé, par les Commeniens, de tous les frais de la guerre. Mais les Anglois, qui avoient deja commencé leur établissement, & qui ne pouvoient tirer aucun avantage de cette reconciliation, prirent soin de representer au Roi, qu'après avoir remporté plusieurs victoires & reduit ses ennemis à l'extrémité, c'étoit lui qui devoit exiger d'eux des satisfactions. Ils ajouterent qu'il étoit assez fort pour leur imposer des loix, & que la Nation Angloise s'offroit à le seconder de tout son pouvoir. Le Roi gagné par des propositions qui flattoient également ses ressentimens & son interêt, recommença les hostilités, & fit aux Hollandois tout le mal qu'il put s'imaginer. Ils continuerent quelque temps d'employer la douceur; mais recevant tous les jours de nouveaux outrages, il s'adresserent aux Negres de Fantin, qui s'engagerent, pour la somme de trois cens livres sterling, à pousser la guerre contre les Commeniens jusqu'à la ruine de l'une ou de l'autre Nation.

Les Anglois les font rejetter.

Les Hollandois sont dupés par plusieurs Nations du Pays.

Tandis que le Gouverneur de Mina se repaissoit de ces esperances, il eut le chagrin de les voir détruire par une contremine des Anglois du Cap Corse, qui offrirent la même somme aux Negres de Fantin pour demeurer neutres. Ainsi ces Barbares payés des deux côtés, trouverent de l'avantage à garder fidellement leurs dernieres conventions. Leur Chef fut le seul qui entreprit de les rappeller à leur premier engagement; mais l'ayant déposé dans une assemblée solemnelle, ils lui nommerent aussi-tôt un successeur. Les Hollandois, plus insultés que jamais par les Commeniens, eurent recours aux Negres d'Adom, & leur donnerent cinq cens livres sterling pour obtenir leur assistance. Ils traiterent d'un autre côté, pour la même somme, avec ceux d'*Akani* & de *Kabestere*. L'effet de ces nouvelles negociations leur paroissoit infaillible, lorsqu'ils apprirent qu'à l'occasion même de leurs argent il s'étoit élevé des querelles & des divisions parmi ces trois Peuples, & qu'ils étoient trop occupés de leurs affaires domestiques pour se mêler de celles d'autrui. Le Gouverneur de Mina, sans se rebuter de tant d'infidelités, tourna vers les Negres de

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Dinkira, & leur fit promettre, pour la ſomme de huit cent livres ſterling, d'embraſſer plus fidellement ſes interêts ; mais lorſqu'ils paroiſſoient diſpoſés à ſe mettre en marche, ils furent arrêtés par une incurſion de quelques Nations voiſines, qui les obligea de penſer à la défenſe de leur propre Pays. Cependant ils eurent aſſez de bonne foi pour reſtituer l'argent qu'ils avoient reçu, à l'exception de quelque partie, qui s'accrocha, dit l'Auteur, aux droits des Meſſagers. Les Negres d'Adom rendirent auſſi la plus grande partie de ce qu'ils avoient touché. Mais ceux de Fantin s'embarraſſerent peu de la reſtitution.

Incident qui tire les Hollandois d'embarras.

Dans une ſituation ſi deſeſperée, il ne reſtoit plus d'autre reſſource aux Hollandois que de demander humblement la paix, lorſqu'un heureux incident leur fit naître l'occaſion de ſortir d'embarras avec plus d'honneur. Le frere du Roi de Commendo, qui avoit pris parti pour eux dès le commencement de la guerre, s'étoit enſuite attiré leur mépris par quelque crime ou quelque baſſeſſe, qui l'avoit fait condamner à l'eſclavage avec ſa femme & ſes enfans. Le Gouverneur de Mina l'avoit fait conduire à Surinam. Mais

la Compagnie Hollandoise, informée de son châtiment, qu'elle trouva trop rigoureux (19) lui fit rendre la liberté. A son retour, les Hollandois de Mina employerent son entremise pour tourner l'esprit de son frere à la paix. Il l'y trouva si disposé, qu'elle fut bien-tôt conclue à des conditions fort honorables. Mais à peine cette nouvelle tranquillité commençoit-elle à se faire goûter, que les Anglois assassinerent le Roi dans une partie de plaisir qu'il avoit faite avec eux; triste recompense pour tant de services qu'ils avoient reçus de ce Prince.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Action barbare des Anglois.

Une action si barbare jetta ce Pays dans de nouveaux troubles. Les Commeniens prenant une haine mortelle pour les Anglois resolurent de vanger à toutes sortes de prix la mort de leur Roi. Au contraire Tekki Ankan, qui avoit eu part à la mort de son frere, abandonna secretement Mina pour se joindre aux Anglois & pour fondre avec eux sur les Commeniens. Ils proposerent néanmoins aux Hollandois d'unir leurs ressentimens contre cette nation; mais le Gouverneur de Mina ne voulut point se rengager dans une

Ils sont défaits par les Commeniens.

(19) On doit supposer que c'est ici l'histoire de plusieurs années.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

guerre qui avoit été si fatale à son commerce. Tekki Ankan & les Anglois chercherent d'autres alliés, dont le nombre, qui surpassoit beaucoup celui des Commeniens, n'empêcha point qu'ils ne fussent entierement défaits. Les Commeniens eurent l'obligation de cette victoire signalée à leur Géneral *Tikki Amo*, dont la valeur égaloit celle du feu Roi.

Quoique les Hollandois eussent pris le parti de la neutralité, le Géneral Negre fit faire un compliment civil à leur Gouverneur, & lui envoya plusieurs cranes de ses ennemis pour lui temoigner qu'il vouloit vivre & mourir au service de la Nation Hollandoise. Cette députation fut bien reçue du Gouverneur, & le messager revint chargé de presens. Les Hollandois ne pouvoient desirer de plus belle occasion pour se vanger des Anglois, en se liant contre eux avec les Commeniens. Mais leur Gouverneur étoit obsedé par un Negre, nommé *Azim*, ennemi de cette Nation, qui ne cessoit pas de lui proposer la conquête de Commendo, comme une reparation qu'il devoit aux anciennes pertes de la Hollande. Cette raison eut tant de force sur l'esprit du Gouverneur, que sans avoir consulté

Mauvaise [illegible]

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

ſon Conſeil il reſolut d'attaquer la Nation des *Fétus*, ſujette des Commeniens. Tous les droits furent violés, car il prit pour cette exécution un jour de marché, où les Fétus apportoient leurs marchandiſes à Mina ſous la garantie de la foi publique. Ils furent pillés avec la derniere perfidie. On en tua pluſieurs, & quatre-vingt furent faits priſonniers. Le prétexte d'une action ſi noire fut le meurtre de quelques femmes de Mina, qu'on les accuſoit d'avoir tuées aux environs du Château. Mais ils avoient proteſté ſolemnellement qu'ils n'avoient aucune part à cette violence; & pour temoignage de leur bonne foi, ils avoient continué de venir ſans armes au marché. Il y avoit beaucoup d'apparence que les ſeuls coupables étoient Azim & Tekki Ankan, qui avoient voulu faire ſervir ce crime à leurs vues. Cependant le Conſeil de Mina ne preſſa point les informations, dans la crainte de trouver trop de preves contre Azim, qui étoit en état de faire redouter ſa vangeance.

Elle ruine leur commerce.

Une conduite ſi odieuſe ruina tout d'un coup le commerce de Mina, & laiſſa aux Commeniens & aux Fétus une haine mortelle contre les Hollandois.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

D'un autre côté, les Anglois s'étant fortifiés par de nouvelles alliances crurent l'occasion favorable pour renouveller la guerre contre les Commeniens. Ils les attaquerent avec la superiorité du nombre ; ce qui n'auroit pas rendu leur victoire plus certaine, si Tekki Amo n'eût reçu une blessure mortelle qui le força de se retirer au milieu du combat. Mais les Commeniens manquant de Chef tomberent dans une confusion irreparable, & perdirent enfin l'avantage d'une journée qui decidoit de leur sort. Tekki Ankan victorieux se fit reconnoître Roi de Commendo. Les Anglois & les Hollandois ont retiré quelques avantages de ce changement ; mais ils pouvoient en esperer beaucoup plus d'une meilleure conduite (19).

Tekki Ankan monte sur le Thrône de Commendo.

§ IV.

Royaume de Fétu.

Etendue & bornes du Pays.

CE Pays, que Barbot nomme *Fétu*, est nommé *Afuto* par Vasconcelos, & *Fétou* par les Anglois. Il a pour bornes, à l'Ouest, la riviere *Benja* &

(19) Tout ce détail est tiré de Bosman, page 31 & suivantes.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

le Pays de Commendo ; au Nord, le Pays d'*Ati*, à l'Eſt celui de Sabu, & l'Ocean au Sud. Le Roi qui le gouverne aujourd'hui porte le nom d'*Ahen Penin Ashrive* Cette couronne eſt éléctive ; & la Capitale, qui ſe nomme Fétu, eſt ſituée dans les terres (20).

Sa beauté avant les guerres qui l'ont ruinée.

Boſman donne au Royaume de Fétu cent ſoixante milles de longueur & preſqu'autant (21) de largeur. Il le fait commencer à la colline de *Saint-Jago* à la riviere de *Sel*, & finit au-deſſous du Mont Manſro ou Manfort. Cette contrée étoit autrefois ſi puiſſante, qu'elle inſpiroit de la terreur à tous ſes voiſins, & qu'elle avoit rendu (22) les Commeniens ſes tributaires. Mais elle s'eſt tellement affoiblie par ſes diviſions civiles & ſes guerres étrangeres, que la fortune ayant changé de face, ſon Roi & ſa nobleſſe n'oſeroient aujourd'hui faire un pas ſans la permiſſion du Roi de Commendo. A peine lui reſte-t-il aſſez d'Habitans pour cultiver ſes terres ; quoique pour la fertilité & l'agrément elle puiſſe être com-

(20) Barbot, p. 168.

(21) Barbot dit qu'il n'a que cinq lieues de largeur ; c'eſt peut-être une mépriſe au lieu de cinquante.

(22) Le même Auteur repreſente le Pays actuellement floriſſant ; mais il faut entendre apparemment au tems de ſon voyage, c'eſt-à-dire, en 1682.

parée à celle d'Anta. Avant les guerres qui ont causé sa ruine, Bosman l'ayant traversée plusieurs fois rend temoignage qu'elle étoit remplie de grandes Villes, & que ses campagnes portoient de tous côtés des marques d'abondance. Les grains de toute espece, les bestiaux, l'huile & le vin de palmier, faisoient ses principales richesses. Mais ce qu'elle avoit de plus agréable étoit la beauté de ses arbres, qui formoient un ombrage continuel sur toutes les routes, particulierement depuis le Château de Mina jusqu'à Simbe, & qui mettoient les voyageurs à l'abri de la pluie & du soleil. Tous les Habitans s'occupoient sans distinction à la culture des terres; après quoi les uns s'exerçoient à la pêche ou à la fabrique du sel, & les autres au commerce, en qualité de Facteurs pour les Negres de l'intérieur des terres (23).

Occupation des Habitans.

Smith dit (24) que le Pays aux environs de Mina & du Cap Corse est de la même beauté, mais qu'il est beaucoup mieux peuplé; & que plus on approche de la Côte des Esclaves, plus le terroir paroît riche & délicieux.

Ville & Château de Mina.

Douze milles au-dessous de Wedenbourg, on trouve la Ville & le Châ-

(23) Bosman, p. 47. (24) Smith, p 142.

GEOGRAPHIE.

teau de *Mina*. Mais les environs n'offrent aucune mine, quoique ce nom ſemble l'annoncer ; & vraiſemblablement les Portugais n'ont donné le nom de Mina au Château que pour faire connoître l'abondance d'or, (25) qu'ils y recevoient de toutes parts. Les Habitans appellent la Ville, *Oddena*. Elle eſt aſſez longue, mais elle a peu de largeur. Ses édifices ſont de pierre de roc ; ce qui la diſtingue beaucoup des autres Villes des Negres, qui ne ſont ordinairement que d'argile ou de bois. Vers l'année 1684 elle étoit peuplée, & ſi puiſſante par le courage & le nombre de ſes Habitans, qu'elle s'étoit rendue terrible à tous les Negres de la Côte. Mais depuis environ quinze ans, dit Boſman, la petite verole, les guerres de Commendo, & le Gouvernement tyrannique des Hollandois, l'ont tellement appauvrie & dépeuplée, qu'on auroit peine à s'imaginer quelle eſt à preſent (26) ſa foibleſſe. Il n'y reſte pas cinquante hommes capables de porter les armes. On ne trouve point un Village ſur la Côte d'Or, qui n'ait ſervi de retraite à quelques habitans de Mina ; & la tyrannie des Gouverneurs Hollandois paſſe pour la principale

Comment la Ville s'eſt dépeuplée.

(25) Boſman, p. 41. (26) En 1701.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

cause de cette dispersion. Lorsque Bosman arriva pour la premiere fois sur cette Côte, il comptoit souvent jusqu'à cinq & six cens canots, qui sortoient le matin pour la pêche; au lieu que les années suivantes il voyoit à peine la dixieme partie de ce nombre; & ce reste de Peuple lui paroissoit miserable (27). La Ville de Mina, ou d'Oddena, est située (28) sur la riviere de Benja, dans une longue & basse peninsule, qui a l'Ocean au Sud, la riviere au Nord, Commendo à l'Ouest, & le fameux Château de Saint-George de Mina, à l'Est. Elle est fortifiée, vers Commendo, par un gros mur de pierre de roc, avec un large fossé, & quelques pieces de canon sur la porte. Ce mur commence au rivage de la mer, & s'étend jusqu'à la riviere de Benja, qui separe la Ville & le Château du mont Saint-Jago. C'est sur ce mont que les Hollandois ont bâti le Fort de Conradsbourg, dans une situation qui commande également le Château & la Ville (29).

Sa situation.

Port de Conradsbourg.

Les Negres de Mina sont bien faits & robustes. Ils ont l'humeur guerriere; & l'ancienne familiarité dans laquelle

(27) Bosman, p. 43.
(28) Barbot, p. 442.
(29) Le même, p. 156.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

ils vivent avec les Blancs les a rendus les plus polis de tous les Negres de la Côte d'Or. Leurs occupations odinaires sont la pêche, le commerce & l'agriculture. Barbot remarque, comme Bosman, qu'avant les infortunes qui ont ruiné leur Ville, on voyoit sortir en mer au lever du soleil, sept ou huit cens canots, dont chacun n'avoit pas moins de trois ou quatre rameurs. Ils reviennent à midi avec leur pêche, dont ils payent le cinquieme aux Officiers de Hollande. Leur commerce s'étend par mer au long de la Côte, jusqu'à Juida. Ils ne manquent pas d'adresse pour alterer l'or, & l'on pretend que cet art leur vient des Portugais. On trouve parmi eux des fondeurs & des orfevres, qui font avec beaucoup de propreté de petits bijoux d'or, des boutons massifs ou en filigrane, des bagues, des chaînes, des poignées d'épée & d'autres ornemens curieux. Ils sçavent aussi fondre le verre & lui donner toutes sortes de formes (30).

Ancienne splendeur de Mina.

Ses Artisans.

La Ville est longue. Elle est composée d'environ deux cens maisons, toutes bâties de pierre de roc. Mais les rues sont étroites, irregulieres, & fort sa-

(30) Le même, *ubi sup.* & p. suiv.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

les dans la saison des pluies. La plûpart des maisons n'ont qu'un étage, cependant il s'en trouve de deux & de trois, toutes si bien peuplées, que dans le temps dont parle l'Auteur on y comptoit six milles Habitans, sans y comprendre les enfans & les femmes, qui devoient être en fort grand nombre, puisque suivant l'usage de Guinée, la polygamie est dominante dans le Pays (31).

Son Gouvernement.

Trois parties, qui divisent la Ville, la feroient prendre pour autant de Villages differens. Chaque partie est gouvernée par un Chef particulier, que les Negres appellent Braffo. Il a pour assistant un Cabaschir (32) & quelques Officiers inférieurs qui on l'administration ordinaire de la Justice. Les trois Braffos, avec leur cour, forment la regence de cette petite Republique, depuis que les Portugais l'ont rendue indépendante des Rois de Fétu & de Commendo, qui partageoient autrefois la souveraineté du Canton. C'est dans cet état que les Habitans avoient trouvé le moyen de se rendre redou-

(31) En 1600, suivant Artus, il y avoit dans la Ville sept cens Negres, devoués aux Portugais, & mortels ennemis des Hollandois. *Ubi suprà*, Part. VIII, p. 117.

(32) Dans l'original, c'est *Cabocero*.

tables à leurs voisins. Cependant lorsque les Hollandois eurent commencé à limiter leurs privileges, & même à se mêler de leur Gouvernement, la bonne intelligence qui avoit rendu leur Ville si puissante diminua par degrés & fit bien-tôt place à de fâcheuses divisions (33). CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Sa Riviere, nommée Benja.

La riviere de Benja n'a pas plus de deux milles de cours; & suivant les experiences de Focquenburg, son eau est dix fois plus salée que les viandes de mer qui le sont le plus; ce qui doit être entendu neanmoins du temps de la secheresse, qui rend les terres fort nitreuses & la riviere fort basse. Il n'est pas surprenant que l'eau de mer y entrant alors ait plus de facilité à se congeler en sel que dans la mer même. Les Habitans, qui ont fait cette observation, en tirent un profit considerable. Mais aux mois de Mai & de Juin, qui sont le fort de la saison des pluies, l'eau est aussi fraîche que celle de source (34).

Description du Château.

Le Château de Mina est très fort, & situé fort avantageusement pour servir de protection au commerce. Il est au centre de la Côte d'Or. Les lieux voisins abondent en fruits & en bestiaux.

(33) Barbot, *ubi sup.* (34) Bosman, p. 46.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Sa ſituation eſt ſur un rocher, dont une partie eſt baignée par la mer, & défendu du même côté par un boulevard. Il en a deux autres du côté de la terre ; mais beaucoup moins capables de défenſe, parce qu'ils riſquent moins d'être attaqués. Le Château & les ouvrages exterieurs ſont de pierre, & bâtis fort proprement. Vers la mer, le mur a moins de hauteur, & n'en demande pas davantage, parce que le rocher même qui lui ſert de fondement en eſt un preſqu'inacceſſible. Les murs qui regardent la terre ſont fort hauts, avec un profond foſſé, qui eſt ſec vers la terre, mais qui contient aſſez d'eau, près de la mer, pour recevoir des Barques.

Il y a deux portes au Château ; l'une à l'Eſt, & l'autre à l'Oueſt. La ſeconde eſt la plus grande & la plus belle. Elle a ſon pont-levis, devant lequel eſt un bâtiment de pierre, ou une tour, qui forme le logement du Gouverneur. La porte de l'Eſt, qui eſt proche de la Douane, ſert de paſſage pour le tranſport des marchandiſes. Au centre du Château eſt une grande place quarrée, où l'on a bâti nouvellement une fort belle Egliſe. L'ancienne étoit ſur une éminence, hors des murs ; mais en

1596, le Château étant menacé d'un siege, on prit le parti de la demolir.

L'artillerie est nombreuse au Château de Mina. Mais comme les Portugais (36) employent secrettement les Negres pour acheter la poudre des Hollandois, & qu'ils ne ménagent pas l'or, on doit s'imaginer (37) que le Château est mieux fourni d'artillerie que de münitions.

On l'a representé jusqu'ici tel qu'il étoit en 1600. Bosman, qui écrivoit cent ans après, le met, pour la force & la beauté, fort au-dessus de tous les Forts de cette Côte.

Avantages naturels de Mina.

Les Portugais ajouterent le nom de Saint-Georges à celui de Mina, parce qu'ils y avoient abordé le jour de cette Fête. Il est situé, dit Barbot, à l'extrémité d'une longue & étroite Peninsule, si près de la Ville qu'on y peut jetter une grenade avec la main, & sur la rive Sud de la riviere de Benja. Des deux côtés, c'est-à dire, au Nord & au Sud, il est environné de rochers & de la mer; de sorte qu'il n'est accessible que du côté de l'Ouest, par lequel il est couvert de la Ville. Ainsi la nature & l'art ont contribué à le forti-

(36) Attus, *ubi sup.* p. 116 & suiv.
(37) Barbot, p. 156.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

fier, car la partie qui commande la Ville est défendue par divers ouvrages; & du côté de la mer, on ne peut s'approcher qu'au long de la riviere, près du pont qu'on y a bâti pour communiquer au Fort de Conradsbourg. L'entrée de la riviere est très difficile, à cause de la barre.

. Les François s'attribuent la fondation de cette Place en 1382. Les Portugais prétendent au même honneur en 1452. Mais, ce qui n'est contesté de personne, les Hollandois l'enleverent aux Portugais en 1637.

Description de son état present.

Dans l'état où Bosman & Barbot (38) la representent, il paroît que la Compagnie de Hollande n'a rien épargné pour l'augmenter & l'embellir. L'édifice est quarré, & les murs si fermes qu'on les croit à l'épreuve du canon. Il est environné de quatre grands bastions, au de quatre batteries extérieures. Deux de ces bastions regardent la mer, & sont d'une prodigieuse hauteur; car la pointe de la Peninsule, où ils sont situés, est celle d'un rocher fort élevé. Les deux autres bastions sont du côté de la riviere, où le terrain descend par degrés. Ces quatre ouvrages sont montés de quarante huit gros ca-

(38) Barbot, p. 42; & Bosman, p. 158.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

nons de fonte & de quantité de *Padereros.* Plus bas est un autre ouvrage exterieur, qui contient un grand nombre de canons de fer pour les saluts.

La garnison est composée de cent Blancs, avec un nombre proportionné d'Officiers, & de cent Negres libres, aux gages de la Compagnie.

Le pont-levis est défendu par une redoute montée de huit canons de fer, & par un fossé taillé dans le roc, large de dix huit pieds sur vingt de profondeur; avec une herse de fer, & quatre Padereros de fonte dans l'interieur de la porte. Le corps de garde, qui est immédiatement derriere, est un bâtiment massif & de bonne défense; sans parler de plusieurs ouvertures par où la mousqueterie commande le pont, & rendroit le passage impossible.

Du côté de la terre, le Château a deux fossés, qui sont toujours remplis d'eau de source ou de pluie, & qui suffisent pour la provision du Château. Ils ont été taillés dans le roc par les Portugais, avec une dépense & des peines infinies pour le creuser, sur-tout du côté de la Ville. Il y a d'ailleurs dans le corps de la Place trois belles citernes, qui tiennent plusieurs tonnes d'eau.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Logement du Gouverneur.

Le grand édifice quarré, qui fait le centre de la Place, est environné de fort beaux Magasins & d'autres bâtimens, qui laissent dans l'intervalle une grande Place d'armes. L'appartement du Gouverneur, ou du Directeur general, occupe toute la partie haute du grand édifice. On y monte par un escalier fort large, de pierres blanches & noires, au sommet duquel on a placé deux canons de fonte & quatre Padereros, qui commandent la Place d'armes, avec un petit corps de garde. On entre dans une très grande salle, qui sert comme d'Arsenal au Château, après laquelle on trouve une gallerie, qui fait proprement l'entrée de l'appartement. Il est composé de plusieurs chambres commodes. La Chapelle est spacieuse. Outre l'Office du Dimanche, on y fait tous les jours des prieres publiques, ausquelles tous les Officiers de la garnison sont obligés d'assister, sous peine d'une amende de vingt-cinq sols pour chaque absence. L'Infirmerie ou l'Hôpital, est au long du rempart, du côté de la riviere. On y a bâti une grande tour, qui commande la redoute, mais qui est sans artillerie.

Magasins & Comptoirs.

Les Magasins, soit pour les marchandises ou pour les provisions, sont beaux,

beaux, ſpacieux, & toujours bien remplis. Les Comptoirs n'ont pas été plus negligés. Outre les lieux deſtinés à la garde des Livres de compte, on y a menagé le logement d'environ ſoixante perſonnes, qui ſont le nombre ordinaire des Agens & des domeſtiques de la Compagnie. Sur la porte d'un ancien Magaſin, on lit en gros caractere *Anno 1484*. C'eſt la datte de la fondation, ſous le regne de Jean II de Portugal. Les lettres, qui ſont gravées ſur une pierre de roc, ſont auſſi fraîches qu'elles ſeroient dans un ouvrage de vingt ans.

Les marchandiſes & les proviſions entrent dans le Château par une porte qui donne ſur la mer, d'où elles ſe tirent à l'aide des grues & des poulies.

Il eſt comparé à un Palais.

Enfin le Château de Mina a l'air aujourd'hui d'un Palais plûtôt que d'une maiſon de Commerce. Il étoit fort éloigné de cette beauté, lorſqu'il ſortit des mains des Portugais. C'eſt la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales qui l'a porté à ſa perfection, ſans avoir eu ſujet juſqu'à preſent de regretter la dépenſe. Smith confeſſe (39) qu'il eſt plus grand & plus fort que celui du

(39) Smith, p. 121.

Côte d'Or. Geographie.

Cap Corse, quoiqu'il le trouve moins agréable. On debarque ici sur un beau Quai, que les Hollandois ont construit à l'entrée de la Riviere & fort près du Château. La plus grande partie de l'artillerie est de fonte, & la garnison fort bien entretenue.

Fort de Conradsbourg.

De l'aure côté, c'est-à-dire au Nord de la petite Rivere de Benja, la Compagnie de Hollande a fait élever le Fort de Conradsb ourg, sur une haute colline, qui a pris le nom de Saint-Jago d'une petite Chapelle que les Portugais y avoient dédiée à Saint Jaques. Les Directeurs Hollandois ont jugé apparemment cet ouvrage nécessaire pour la sureté du Château, quoique d'autres soient persuadés qu'il lui deviendroit fort incommode s'il étoit pris par l'ennemi. Du sommet, la vûe s'étend dans le plus beau pays du monde, & peut découvrir les vaisseaux à trente milles en mer (40).

Sa description.

Conradsbourg est situé dans le pays du Fétu. Sa forme est quadrangulaire, avec une grosse batterie à chaque angle. La hauteur de ses murs n'est que d'environ douze pieds; mais au-dessous il a quatre autres batteries montées de douze canons. L'édifice intérieur con-

(40) Bosman, p. 46, & Barbot, p. 159.

siste dans une tour, qui commande tous les environs, & qui suffit pour loger commodement vingt cinq hommes avec leur Commandant. Cette garnison est relevée de Mina une fois en vingt quatre heures, & peut être plus nombreuse dans les occasions pressantes. Comme c'est de ce poste, que les Hollandois se souviennent d'avoir forcé le Château de se rendre, ils se croyent obligés de l'entretenir fort soigneusement. L'accès est aisé du côté de Mina, depuis qu'on a taillé dans le roc une route du Château jusqu'au pont. Mais de l'autre côté des Forts, vers Fétu & Commendo, le Mont Saint-Jago est fort escarpé. Le pont de communication qui est sur la Riviere est à la mode de Hollande, c'est-à-dire qu'il est coupé par un pont-levis, autant pour la sûreté de la garde que pour le passage des Barques. Au pied du Mont, on a bâti une sorte de grand magasin pour y tenir les canots à sec, & plusieurs appentis pour la commodité des Charpentiers. Près du même lieu on voit quantité de tombes, ou de petits monumens, ornés de figures ridicules, que les Negres (41) donnent pour celles de

Pont de communication.

(41) Bosman, p. 46, & Barbot, p. 159.

GEOGRAPHIE.

leurs anciens Rois & de leurs grands hommes.

Beau jardin du Gouverneur.

Sous le Mont Saint-Jago, du côté du Nord, les Gouverneurs de Mina ont un grand Jardin, entouré de hautes murailles, & divisé en belles allées d'orangers, de limoniers, de cocotiers, de palmiers, de *Palma Christi*, & d'autres arbres. On y voit toutes sortes de plantes & de legumes, autant d'Europe que d'Afrique. Le centre est occupé par un magnifique sallon, qui est ouvert de tous côtés, avec un dôme qui s'éleve au milieu, & plusieurs degrés à l'entour pour y entrer du jardin. Les oranges douces qu'on cultive dans ce lieu ne le cedent point à celles de la Chine.

Qualités du Canton de Mina.

On a deja remarqué que le canton de Mina est un petite République, située entre le pays de Commendo & celui de Fétu. Il n'est separé du dernier que par la Riviere de Benja; mais la Ville & le Château sont à quatre lieues des terres de Commendo, & à deux milles de Terra-Piquena. Ce petit territoire a ses collines & ses vallées, mais d'une fertilité mediocre. Les Habitans tirent leur vin de palmier, leur maïz & leurs bestiaux, de plusieurs contrées voisines, telles que *Fétu*, *Abrambo*,

Ackanis, & *Commendo*; partie en échange pour du poiſſon, partie pour de l'or (42).

Mines d'or.

Des-Marchais dit que le canton de Mina n'eſt pas fertile, & que c'eſt le cas de tous les pays riches en or. Il ajoute que les proviſions viennent de Fétu, de Commendo & du Cap Corſe. Outre l'or que les habitans tirent de leur Riviere & des ruiſſeaux, il aſſure qu'à la diſtance de quelques lieux au Nord & au Nord-Eſt du Château, il y a pluſieurs mines de ce métal, mais que les Negres du pays n'ont pas plus d'habileté à les faire valoir que ceux de Bambuck & de Tomba ont dans le Royaume de Galam. Cependant, continue-t-il, elles devoient être fort riches pour avoir fourni depuis ſi long-temps autant d'or que les Portugais & les Hollandois en ont tiré. Pendant que les Portugais étoient en poſſeſſion de Mina, ils ne prenoient pas la peine d'ouvrir leurs magaſins, ſi les Marchands Negres n'apportoient cinquante marcs d'or à la fois. Les Hollandois qui ſont établis dans le même lieu depuis plus d'un ſiecle, en ont apporté d'immenſes threſors. On prétend qu'ils ont fait de grandes découvertes dans l'intérieur des terres,

(42) Les mêmes.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

mais (43) qu'ils jugent à propos de les cacher au public.

Nous avons rapporté d'après Barbot (44), ou plûtôt d'après les Écrivains de Hollande, l'Histoire de la conquête de Mina par les Hollandois. L'interêt de la justice & la verité nous obligent aussi de rapporter le même évenement d'après les Portugais (45).

Histoire de la conquête de Mina.

Un Vaisseau Hollandois, que la curiosité ou le besoin avoient amené sur la Côte, employa le dernier de ces deux prétextes pour obtenir la liberté de mouiller dans la Rade de Mina. Il y fut bien traité par le Gouverneur Portugais. Les presens furent accompagnés de fêtes mutuelles; & le Gouverneur acheta des Hollandois quantité de marchandises de l'Europe, dont il leur compta le prix en or. L'avantage qu'il crut tirer de ce commerce lui fit proposer au Capitaine de revenir avec une cargaison plus considerable. Il lui promit qu'il seroit satisfait de son voyage, & qu'il trouveroit de l'or & de l'ivoire prêts pour son arrivée. Le Capitaine Hollandois ne retourna dans sa Patrie que pour faire comprendre

(43) Des-Marchais, Vol. I, p. 105.

(44) Barbot a tiré son recit de l'Afrique de Dapper.

(45) C'est Des-Marchais qui leur attribue ce recit & qui le fait d'après eux, sans faire connoître neanmoins de quelle source il est tiré.

aux Etats Géneraux de quelle impor tance il étoit pour eux de s'emparer du Château de Mina. Sous le voile du commerce & de l'amitié, il avoit observé les moyens de faire reussir ce dessein. Ses vûes furent approuvées. On fit fondre une sorte de canons fort courts, qui furent emballés comme des marchandises. Les munitions & les petites armes furent déguisées avec le même soin. On ne manqua point d'embarquer aussi tout ce qui convenoit au Commerce de la Côte d'Or, avec des presens considerables pour le Gouverneur Portugais. Mais au lieu de trente ou quarante Matelots, qui font l'Equipage ordinaire d'un Vaisseau de quarante pieces de canon, les Etats donnerent au Capitaine trois cens hommes résolus, & disposés aux plus dangereuses entreprises. Dans l'espace de six mois le Vaisseau reparut devant Mina. La maladie de plusieurs gens de l'Equipage & le besoin de provisions furent des prétextes raisonnables pour obtenir des Portugais la liberté de dresser quelques tentes sur le rivage. On se plaignit ensuite du mauvais air, & l'on n'eut pas plus de peine à se faire accorder la permission de camper sur une éminence voisine du Château, qui étoit ap-

CÔTE D'OR, GEOGRAPHIE.

Artifice des Hollandois.

Leur adresse à se conduire.

Côte d'Or. Geographie.

paremment le Mont Saint-Jago. Comment le Gouverneur auroit-il refuſe une faveur ſi ſimple, à des amis qui lui avoient fait des preſens conſiderables, & qui n'en avoient pas uſé moins généreuſement à l'égard de ſes Officiers & de ſes ſoldats ? Les tentes furent tranſportées ſur le Mont. Mais la chaleur devenant inſuportable pour des malades, on propoſa d'élever des barraques ; & les Portugais pouſſerent l'honnêteté juſqu'à prêter leurs mains pour ce travail. A la verité, ils étoient payés libéralement. Les Ingenieurs Hollandois, qui ſe faiſoient paſſer pour des Chirurgiens, diſpoſerent tellement leurs barraques, qu'elles puſſent être facilement changées en autant de batteries qui commandoient le Fort. Il ne leur fallut que deux jours pour y tranſporter leur artillerie & leurs munitions, ſous l'apparence de marchandiſes. Pendant ce temps-là le Gouverneur & les Officiers du Château étoient traités à bord avec autant de magnificence que de politeſſe & d'affection.

Les Portugais ſe laiſſent amuſer.

Pour aſſurer encore plus le ſuccès de leur deſſein, les Hollandois propoſerent une partie de chaſſe à la plûpart des Officiers Portugais, & leur emprunterent des armes, ſous prétexte

GEOGRAPHIE.

qu'ils avoient laiſſé leurs fuſils à bord. A leur retour, ils les engagerent à ſouper dans leurs barraques, où l'abondance du vin & des liqueurs les mirent hors d'état de retourner au Fort ſans être ſoutenus. Enfin la nuit ſuivante fut employée à découvrir les batteries, & les barraques furent abattues. Les Matelots malades ſe metamorphoſerent en ſoldats armés & pleins de vigueur. Les Chirurgiens devinrent des Officiers; & dès la pointe du jour le Gouverneur du Château fut ſommé de ſe rendre, avec menace, pour la garniſon, d'être paſſée au fil de l'épée ſi les portes n'étoient livrées dans une heure. Soit que le Gouverneur fût d'intelligence avec les Hollandois, ſoit que la vûe de ſes fautes & celle du danger lui fiſſent perdre la raiſon & le courage, il capitula ſur le champ, & rendit la Place ſans tirer un coup de fuſil. Les Officiers, à peine ſortis de l'yvreſſe, furent obligés de ſigner la capitulation, & ſe virent embarquer le même jour ſur un de leurs Vaiſſeaux qui étoit dans la rade, & qui les conduiſit dans l'Iſle de St-Thomas, ſous la Ligne (46).

Concluſion du ſtratagême.

(46) Des-Marchais, Vol. I, p. 250. Il y a ſi peu de reſſemblance entre ce recit, & celui qu'on a déja fait du même évenement ſur le témoignage de Bar-

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Etablissement des Hollandois.

Le Château de St-Georges de Mina étant devenu le principal établissement des Hollandois sur cette Côte, leur Directeur géneral, leur premier Facteur & leur Fiscal y font leur sejour. Tous les Vaisseaux de la Compagnie y viennent jetter l'ancre & debarquent leurs marchandises dans les beaux magasins dont le premier Facteur a la direction & d'où elles sont distribuées dans les autres Forts. La methode du Commerce n'est pas de les étaler hors des Forts. On oblige les Negres d'apporter leur or dans l'interieur des murs. Il y est mis à l'essai, pesé, purifié, après quoi les marchandises sont livrées. Mais elles ne sortent jamais sans avoir été payées; ou si le Facteur accorde des credits, c'est toujours à ses propres risques. On ne lui tient pas compte non plus des presens qu'il est obligé de faire aux Marchands Negres. Cependant on lui accorde beaucoup au-delà de ce qu'ils peuvent valoir, pour encourager sa diligence & son zele.

Methode de leur Commerce.

A qui ils ont affaire.

Les Negres qui viennent de l'intérieur du Pays pour le commerce, sont ordinairement des esclaves, entre les-

hot & de Dapper, que si ce n'est pas une fable inventée par les Portugais, pour couvrir la honte de leur perte, on est embarrassé sur le jugement qu'on en doit porter.

Côte d'Or. Geographie.

quels il y en a toujours un que les Maîtres ont choisi pour servir de Chef à la caravanne. Il est traité avec beaucoup de caresses par les Hollandois, qui sont interessés à se l'attacher, parce qu'il dépend de lui de s'adresser aux Comptoirs des Anglois, ou Danois, ou Prussiens. Ils lui marquent plus d'attention & de respect (47) qu'ils n'en auroient pour ses Maîtres dans toute autre occasion.

Sujetion humiliante des Portugais.

Tous les Vaisseaux Portugais, qui viennent du Bresil, pour faire le commerce en Guinée, sont sujets à la visite des autres Nations, & courent risque d'être confisqués s'ils apportent d'autres marchandises que de l'or. Les Hollandois prétendent les obliger de faire leur déclaration à Mina ou dans quelqu'autre Comptoir, & de payer certains droits; après lesquels ils leur accordent la liberté de commercer au long des Côtes. Sans cette formalité, leurs Gardes-Côtes ne manquent de s'en saisir. Un privilege, si humiliant pour les Portugais, vient à la Hollande de la cession qu'elle leur a faite de tout ce qu'elle possedoit au Bresil, en échange pour ce qui leur appartenoit sur la Côte d'Or. Ce Traité, réel ou non, les a long-temps exposés à tou-

(47) Bosman, p. 91 & suivantes.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

tes sortes d'outrages, sans qu'ils en ayent fait des plaintes ou qu'ils ayent employé les représailles, jusqu'en 1720, que le Ministre de Portugal à la Haye s'efforça d'obtenir là-dessus un nouveau reglement (48).

Ancien ordre de Mina sous les Portugais.

Après la découverte de cette Côte par les Portugais, & les dépenses qu'ils y avoient faites pendant plusieurs années pour y élever des forteresses, le Roi d'Espagne, dont ils devinrent les Sujets, se regardant comme le maître absolu de tous leurs établissemens, accorda, sous un tribut annuel de cent pieces d'or, le Château de Mina & ses dépendances à une Compagnie de Marchands Portugais. Il défendit en même-temps, sous peine de mort, à tous ses autres Sujets, de porter leur Commerce dans les mêmes lieux sans la permission de cette Compagnie. Ce fut alors que le Château fut mieux fortifié qu'il ne l'avoit été depuis sa fondation. Les Gouverneurs, dont le Roi s'étoit reservé la nomination, étoient changés tous les trois ans. Il choisissoit, pour cet emploi, d'anciens Officiers qui étoient demeurés sans recompense après de longs services, & qui trouvoient dans un poste si avantageux le

(48) Des-Marchais, Vol. I, p. 240.

moyen de faire promptement leur fortune (49).

Dignités qu'ils y avoient établies.

Les dignités qui suivoient le principal commandement, étoient celles de Chapelain; de Viador, ou de premier Facteur; de Procureur du Roi, ou de Juge; de Commandant de la garnison; de premier Commis de la Compagnie; & d'autres Officiers subalternes, qui faisoient tous leur residence dans le Château. Les Soldats & les Artisans avoient leurs logemens dans la Ville voisine, & se rendoient au Château pour l'exercice de leurs fonctions, à des heures marquées. Mais lorsqu'il ne se trouvoit pas de Vaisseaux dans la rade, la garde se faisoit avec beaucoup de negligence.

De quoi leur garnison étoit composée.

La garnison étoit composée de criminels, qui avoient été bannis pour toute leur vie. En 1600, leur nombre étoit si diminué, qu'il n'en restoit pas plus de trente; la plûpart accablés de maladies, & renfermés dans une Infirmerie, hors des murs. Cependant Artus, qui les vit dans cet état, rend témoignage (50) qu'il y avoit entr'eux plusieurs personnes de qualité & d'honneur. Ils étoient payés par le Roi, qui

(49) Atkins, *ubi sup.* p. 113.

(50) Le même, p. 117.

s'étoit chargé de toute la depense militaire. Mais lorsque le Commerce eut commencé à languir, la Cour d'Espagne se relâcha beaucoup pour l'entretien de cette milice. La foiblesse & la misere de la garnison alloient quelquefois si loin, qu'un soldat n'auroit pas osé sortir du Château, dans la crainte d'être pris ou tué par les Hollandois, ou par les Negres qui avoient embrassé leurs interêts. Enfin la situation des Portugais étoit si triste en 1600, qu'ils ne recevoient pas annuellement plus d'une ou deux Barques de l'Europe, & que tout le Commerce de la Côte étoit deja passé entre les mains des Hollandois (51).

Durée des voyages de Commerce à Mina.

Les Flottes de Lisbonne venoient à Mina deux fois l'année; dans le cours d'Avril & de Mai, & dans celui de Septembre & d'Octobre, qui sont les saisons pour cette Côte. Ces Flottes consistoient ordinairement en quatre ou cinq Vaisseaux, qui, après avoir debarqué leurs cargaisons, passoient un mois ou cinq semaines à se rafraîchir & à prendre des provisions. Les Negocians n'avoient pas d'autres peines que d'envoyer leurs marchandises aux Facteurs, qui leur faisoient remettre l'or

(51) *Ibid.*

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

à mesure qu'ils le recevoient en échange. Le voyage ne demandoit que huit ou neuf mois pour aller & revenir ; au lieu que les Hollandois y en mettoient souvent dix ou douze, & quelquefois dix huit, parce que n'ayant point alors de Châteaux ni de Comptoirs où ils pussent déposer leurs marchandises, ils employoient autant de temps sur la Côte à finir leur cargaison, que les Portugais à faire le voyage entier. Cependant ils envoyoient tant de Vaisseaux, que dès ce temps-là le commerce des Portugais étoit languissant, & suffisoit à peine pour l'entretien de leurs Forts, sans compter que les Hollandois donnoient les marchandises à meilleur marché que les Portugais ne l'achetoient à Lisbonne.

Ancienne severité des Portugais.

Tandis que le Commerce étoit entre les mains des seuls Portugais, les Negres recevoient la loi d'eux pour le prix des marchandises, & se voyoient forcés, comme on l'a deja remarqué, d'apporter de l'or jusqu'à la valeur de quatre mille florins, pour obtenir que les magasins fussent ouverts. Encore n'avoient-ils pas la liberté de choisir. Il falloit prendre tout ce qu'il plaisoit aux Portugais de leur présenter. Ainsi le Commerce d'Afrique devoit apporter

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

alors des profits immenſes au Portugal. Les habitans du canton de Mina vivoient dans une ſi rigoureuſe contrainte, que ſur le ſoupçon du moindre commerce avec les Hollandois, ils étoient empriſonnés & toutes leurs marchandiſes ſaiſies. Dans ce temps, où le pouvoir des Portugais étoit comme arbitraire, ils voyageoient librement dans les pays voiſins de leurs établiſſemens; mais, enſuite, à peine oſoient-ils ſortir de leurs garniſons, & les Negres ſecouerent le joug par degrés.

Obligation que leur a le Canton de Mina.

Cependant il faut avouer que le pays eſt redevable aux Portugais de pluſieurs avantages, dont il a continué de jouir après leur départ, quoique dans l'origine ils n'y euſſent cherché que leur propre interêt Tel eſt celui de la multiplication de pluſieurs ſortes de beſtiaux, qui étoient tout à fait inconnus aux Negres de Mina; celui de la tranſplantation du maïz & des cannes de ſucre, & celui d'avoir aujourd'hui, en abondance, des bananes, & quantité d'autres fruits qui n'étoient pas plus connus ſur leur Côte.

Pourquoi ils ont pris des femmes du Pays.

Les Portugais ſupportoient beaucoup mieux que les Hollandois toutes les incommodités du climat. On attribue cette difference à leur ſobrieté. Mais

leurs femmes ne resistoient pas long-temps à l'air d'Afrique, & les plus robustes y étoient sujettes à des maladies qui les emportoient en peu de mois. Aussi les Portugais qui s'établissoient sur la Côte s'accoutumoient-ils (52) au commerce des femmes du pays. Bien-tôt il sortit de ces liaisons une race de Mulâtres, qui mit de la distinction parmi les femmes. Celles de la nouvelle espece prirent plus de soin de leur parure, & se rendirent plus aimables par la douceur de leurs manieres.

Lorsque les Hollandois eurent commencé à s'établir sur la Côte d'Or, le premier rang, parmi eux, étoit celui des Officiers militaires, & même des soldats, que le Directeur géneral ne faisoit pas difficulté d'employer aux affaires du commerce, quand ils étoient capables de maniere la plume. Mais leur mauvaise conduite a fait abandonner cette methode; & par un reglement particulier de la Compagnie, les Militaires sont exclus de la direction & des détails même du Commerce.

On s'éleve aux emplois par degrés.

(52) Arthus, dans la Collection de Bry, Part. VI, p. 114, & suiv.

Côte d'Or. Geographie. Grades & Emplois de l'Etablissement Hollandois. Sous Facteurs.

Celui par lequel on commence, est Office de *Sous-Facteur*, ou de *Commis*, avec vingt quatre florins d'appointemens par mois. Ces Sous-Facteurs reçoivent la plus grande partie de l'or; & rendent leur comptes aux Facteurs ordinaires, ou immediatement au principal Facteur, qui n'est comptable qu'à la Compagnie. Comme les magasins géneraux sont à Mina, l'emploi des Sous-Facteurs est d'autant plus important, qu'ils ont en grande partie l'administration des vivres & des provisions. Aussi les Facteurs, qui sont responsables pour leurs Commis, ont-ils les yeux sans cesse ouverts sur leur conduite.

C'est entre ces Commis ou ces Sous-Facteurs qu'on choisit les Facteurs ou les Commissaires qui doivent resider dans les Forts. Outre la direction du Commerce, ils y sont revêtus du commandement. Leurs appointemens sont de trente six florins par mois, sans y comprendre dix florins pour l'entretien de deux domestiques, & vingt florins pour aider aux frais de leur table. Le Fort de Mawri, ou de Cormantin, étant le plus considérable, après Mina, c'est à la longueur des services, qui suppose ordinairement l'âge

& l'experience, que ce poste est accordé par la Compagnie; car elle s'est reservé le droit d'y nommer, comme à celui de premier Facteur de Mina, qui, n'ayant au-dessus de lui que le Directeur géneral, jouit par mois de cent florins d'appointemens, sans compter d'autres avantages particuliers pour l'entretien de sa maison.

Premier Facteur de Mina.

Un premier Facteur de Mina, qui a servi fidellement pendant trois ans dans cet office, a de justes prétentions au Gouvernement géneral, c'est-à-dire au premier emploi de toute la Côte. La Compagnie, qui confie toute son autorité à son Gouverneur, apporte beaucoup d'attention à ce choix. Elle lui donne par mois trois cens florins d'appointemens, avec quantité de droits sur le commerce, qui assurent la fortune d'un homme sage & intelligent (53).

Ses avantages.

Jusqu'à l'année 1699, le Facteur de Mawri tiroit des avantages particuliers du commerce des Esclaves, sur les côtes d'Ardra & de Juida. Ces profits l'emportoient même sur ceux du commerce de l'or, qui étoit tombé depuis quelque temps dans une grande langueur. Mais sur quelques informa-

Facteur de Mawri. Suppression de ses droits.

(53) Tout ce qui précede est tiré d'Artus, *ubi supra*.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

tions, que Bosman juge assez mal fondées, la Compagnie s'est déterminée à confier le commerce des Esclaves aux Capitaines de Vaisseaux qu'elle envoye. La plûpart, dit Bosman, connoissant peu le genie des Negres, il y a peu d'apparence que ce reglement ait autant de succès qu'on se l'imagine (54).

Autres Officiers.

Outre les emplois du commerce, la Compagnie a d'autres Officiers au Château de Mina. Le premier est *le Fiscal*, dont les appointemens sont de cinquante florins par mois, & dix pour l'entretien de ses domestiques; avec le droit de manger à la table du Géneral. Si ce salaire paroît mediocre, les profits casuels sont très considerables. Le Fiscal a le tiers de l'or & des marchandises, qui sont confisquées sur toute la Côte. Il a de même le tiers de toutes les amendes; ce qui monte à de fort grosses sommes.

Fiscal.

Contrôleur general.

Après lui, c'est le Controleur géneral, dont l'emploi consiste à tenir tous les livres de compte. Ses appointemens sont de soixante-dix florins par mois, dix pour l'entretien de ses domestiques, & vingt cinq pour aider aux frais de sa table. Il a sous lui un Lieutenant, aux

(54) Bosman, p. 93 & suiv.

appointemens de trente florins, & deux Secretaires.

Contrôleur de la garnison.

L'Officier qui le suit est le Controleur de la garnison, avec trente six florins d'appointemens comme les Sous-Facteurs. Mais pour suppléer à la mediocrité de ce salaire, il a cinq pour cent sur tous les effets de ceux qui meurent sur la Côte, & le droit de les faire vendre publiquement lorsqu'il trouve de la difficulté à s'accorder avec les heritiers.

Secretaire du Château.

Le poste suivant est celui de Secretaire du Château, qui n'a d'appointemens fixes que quinze florins par mois, mais à qui l'occasion ne manque pas de gagner beaucoup davantage. On en peut juger par le nombre de ses Commis, qui est toujours de trois ou quatre.

Auditeur.

Enfin le dernier office & le moins lucratif est celui de *sous-Fiscal*, ou d'Auditeur. Son emploi n'est pas fort honorable, parce qu'il ne consiste qu'à prendre des informations au desavantage d'autrui. Ses appointemens ne sont que de vingt florins par mois, mais il a le dixieme de toutes les confiscations. Comme les fonctions de son office le rendent meprisable, la Compagnie a voulu, pour lui attirer un peu de con-

Côte d'Or. Geographie.

ſideration, qu'il eût la préſeance ſur les ſous-Facteurs. C'eſt ainſi que le Fiſcal, dont l'emploi n'eſt guere plus propre à le faire aimer, prend le rang ſur tous les Facteurs, & paſſe même pour le ſecond perſonnage de toute la Côte (55).

Toute la Côte n'a qu'un Miniſtre pour la Religion.

Les interêts de la Religion paroiſſent aſſez negligés chez les Hollandois de la Côte d'Or, puiſque dans une eſpace de cette étendue il n'y a qu'un ſeul Miniſtre, avec un ſimple clerc. Le Miniſtre eſt neanmoins aſſez bien payé. Ses appointemens ſont de cent florins par mois, ſans compter l'amende ſpirituelle, qui tourne à ſon profit. Elle eſt de vingt cinq ſols, pour chaque Officier qui s'abſente du ſervice divin. Le Clerc n'a, par mois, que vingt florins.

Enfin, voici l'ordre établi parmi les Officiers de Mina. 1. Le Directeur géneral. 2. Le Miniſtre. 3. Le Fiſcal. 4. Le premier Facteur. 5. Deux ou trois autres principaux Facteurs. 6. Sept ou huit Facteurs ordinaires. 7. Neuf ou dix Sous-Facteurs. 8. Dix neuf ou (56) vingt Commis aſſiſtans. 9. Le gar-

(55) Boſman, p. 96 & ſuiv.

(56) Ce nombre varie, ſuivant les occaſions & la quantité des affaires.

de-Magasin. 10. Le Controleur géneral. 11. Son Lieutenant. 12. Le Controleur de la garnison. 13. Le Clerc du Ministre. 14. Le sous-Fiscal ou l'Auditeur.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Gouvernement.

La principale partie du Gouvernement est entre les mains du Directeur géneral, & les Officiers des Forts ne peuvent rien entreprendre sans sa participation. Cependant les affaires difficiles ou de grande importance doivent être exposées devant le Conseil, qui est composé du Directeur géneral, du Fiscal, des principaux Facteurs, du Porte-Etendard & du Controleur géneral. On y joint les Commandans des Forts, lorsqu'ils se trouvent à Mina, ou que la nécessité des conjonctures les y fait appeller.

Le pouvoir du Gouvernement a trop d'étendue.

Dans cette assemblée, chaque membre a droit d'expliquer librement son opinion, ou de donner son suffrage à celle qu'il approuve. Mais comme l'autorité du Directeur géneral est fort étendue, & qu'il a le pouvoir de déplacer les Officiers sur toute la Côte, sans rendre compte de ses motifs, chacun observe son visage & se conforme ordinairement à ses intentions. L'Auteur en conclut que les affaires de la Compagnie ne peuvent jamais prosperer

ſous de mauvais Gouverneurs. Il exhorte la Compagnie à moderer leur pouvoir, & repréſente avec force les avantages qui reviendroient d'une administration plus reguliere, où tous les interêts ſeroient menagés avec plus de juſtice & de diſcretion (57).

§ V.

Deſcription du Cap Corſe, principal Etabliſſement des Anglois en Guinée.

Ogoua, Ville des Negres.

LE petit Royaume de *Fétu*, dont le nom eſt revenu tant de fois, offre, au long de la Côte, pluſieurs Villes, dont la principale eſt *Ogoua*, près du Cap Corſe. Ce Cap, qui eſt ſitué à quatre degrés quarante neuf minutes de latitude du Nord, eſt fameux par l'Etabliſſement des Anglois (58).

Sa ſituation & ſa grandeur.

Ogoua, ſuivant la deſcription d'Artus, eſt placée ſur la pente d'un terrain qui s'éleve par degrés, & défendue par un rocher, contre lequel les flots ſe briſent avec tant de violence, que le bruit ſe fait entendre de fort loin (59). Barbot dit que cette Ville

(57) Boſman, p. 98 & ſuiv.

(58) Barbot, p. 168.

(59) Artus, *ubi ſup.* p. 49.

contient

contient environ cinq cens maiſons, ſeparées par des rues étroites & tortues, & que de la Côte on la prendroit pour un amphithéâtre. Elle eſt gouvernée par un Braffo, un Griffin & un Cabaſchir (60). Le canon du Château la commande entierement. Des-Marchais n'y compte que deux cens maiſons. C'eſt le même nombre qu'Artus y trouva vers l'année 1600. Il ajoute que les rues y étoient alors bien percées, & qu'il y avoit au centre de la Ville une grande Place quarrée, où, pour de l'or (61), on pouvoit trouver toutes ſortes de commodités. Les maiſons ſont de terre, mais propres, & la plûpart meublées de chaiſes, de bancs, de nattes, de pots de terre & de chaudrons (62). Cette Ville, ſuivant Barbot, eſt renommée par l'abondance des proviſions qu'on y apporte des Cantons voiſins & qui s'y vendent tous les jours au marché. On y trouve auſſi une aſſez groſſe quantité d'or (63), qui vient de Fétu, d'Abrambo, d'Aſiento, & même de Mandingo (64). Artus & Villault vantent ce marché comme le plus riche de la

Ses Edifices.

(60) Ce ſont des titres de dignité.

(61) Barbot, *ibid.*

(62) Des-Marchais, Vol. I, p. 266.

(63) Barbot, *ibid.*

(64) Le Pays de Mandingo, ou Mandinga, eſt

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Côte d'Or & le plus abondant pour les provisions. Atkins dit qu'il est tenu par les femmes de la Ville, qui étallent leur *Kanki*, leurs papas, leur savon, & sur-tout beaucoup de poisson, que leurs maris pêchent tous les jours dans la Rade. Elles ont des balances, qui leur servent à peser jusqu'au moindre grain de poudre d'or. Une douzaine de bâtons de cire, deux livres de sucre, deux ou trois pieces de bœuf salé se vendent un *Akki*, c'est-à-dire, le tiers d'un écu d'Angleterre (65).

Comment la Ville d'Ogoua s'est dépeuplée.

La Ville d'Ogoua étoit autrefois fort peuplée; mais elle s'est ressentie, comme les autres, de la guerre des Commeniens. D'ailleurs, la multitude des Vaisseaux Anglois d'Interlope lui a fait perdre un grand nombre d'Habitans. Lorsqu'ils relâchent ici, dans leur route pour Juida, ils en prennent toujours quelques-uns, sous prétexte d'en tirer

à deux cens lieues de Mina, dans les terres, en tirant au Nord-Ouest, du moins si l'on s'en rapporte aux Negres d'*Ogoua*. Ils en representent les Habitans comme une Nation sauvage & sanguinaire. Barbot dit que la Capitale de ce P ys se nomme *Songo*; qu'elle est à dix degrés de latitude du Nord, & vers le sixieme degré de latitude Ouest de Londres; que le Pays est riche en or, & que les Habitans en transportent beaucoup à Tombuto, au Nord du Sénegal. Barbot, *ubi suprà*.

(65) Atkins, p. 99.

Geographie.

quelque ſervice pour le commerce des Eſclaves; rarement leur arrive-t-il de les renvoyer. C'eſt Boſman qui les accuſe de cette perfidie (66), & qui repreſente Ogoua comme une Ville ruinée. Cependant il faut qu'elle ait trouvé le moyen de ſe rétablir, car Smith aſſure (67) qu'il l'a trouvée grande, peuplée, & les Habitans fort ſociables. Atkins (68) les donne pour les meilleurs Negres de tout le Continent. Ces deux Auteurs attribuent cette bonté de caractere à la frequentation des Européens. En effet, le commerce des Anglois & des Hollandois doit avoir changé leurs mœurs, puiſque du temps d'Artus, ils étoient trompeurs & méchans; qualités, dit cet Auteur, qu'ils avoient contractées dans le commerce des Portugais (69). Malgré le changement qu'il leur attribue, Barbot remarque qu'ils ſont ruſés, & qu'ils entendent merveilleuſement l'art d'alterer l'or; qu'ils ſont fort pareſſeux, ſur-tout pour la culture de leurs terres, qui leur rendroient le fruit de leur travail avec uſure; qu'ils ont le deſagréable uſage de laiſſer pourrir leur poiſſon pendant

Elle s'eſt rétablie.

Caractere de ſes Habitans.

(66) Boſman, p. 51.
(67) Smith, p. 123.
(68) Atkins, p. 100.
(69) Artus, *ubi ſuprà*. Villault, p. 127.

CÔTE D'OR, GEOGRAPHIE.

plusieurs jours avant que de le manger; & que par le même goût de puanteur & de malpropreté ils se soulagent de leurs besoins naturels au-tour de leurs maisons & dans toutes les parties de la Ville; ce qui rend l'air infect & mal-sain, sur-tout dans les temps humides.

Atkins observe que ceux qui s'emploient au travail du fer ou du cuivre, deviennent bien-tôt d'excellens ouvriers (70).

Noms qu'ils donnent à leurs enfans.

Leur usage, pour les noms, est de donner à leurs enfans celui du jour auquel ils sont nés. *Quaschy*, *Yeday*, *Kujo*, qui sont des noms communs parmi eux, signifient Dimanche, Lundi, Mardi. Cependant, à l'âge viril, ils les changent souvent dans quelqu'autre dénomination, qui exprime leurs qualités naturelles, telle que *Perroquet*, *Lion*, *Loup*, &c. Ils nomment de même les Blancs avec lesquels ils ont quelque commerce, & les allusions qu'ils font à leurs qualités sont toujours fort justes (71).

Smith vante beaucoup (72) leurs inclinations guerrieres, quoique pendant la paix ils fassent leur principal

(70) Atkins, p. 99.
(71) Artus, *ubi sup.*
(72) Smith, *ubi sup.*

exercice de la pêche. Ils y ſont fort adroits, ſur-tout à jetter le filet, avec lequel ils prennent toutes ſortes de poiſſon ſur la ſurface de l'eau. La pêche à la ligne ne leur eſt pas moins familiere. C'eſt un ſpectacle agreable, de voir ſortir chaque jour au matin une Flotte de quatre-vingt ou cent canots du Cap-Corſe, & de les voir revenir chargés de poiſſon vers le ſoir. Le Mercredi eſt le ſeul jour qui ſoit excepté du travail, parce qu'il eſt consacre à l'honneur du Fétiche. La pluie n'eſt point un obſtacle pour la pêche, ni même la crainte des orages. Il arrive ſouvent que (73) les canots ſont repouſſés par une tempête une heure ou deux après leur départ. Cette intrepidité des Habitans d'Ogoua eſt confirmée par le temoignage de Phillips. Il les a vûs boire & s'enyvrer ſur des barils de poudre qu'ils achetent des Anglois, au riſque d'y laiſſer tomber quelques étincelles de leurs pipes, qu'ils ont continuellement à la bouche. Auſſi leur arrive-t-il aſſez ſouvent de ſauter; & de-là vient l'uſage établi parmi les Anglois, de faire écarter leurs canots lorſqu'on leur a vendu de la poudre, & de les tenir à cent

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Leur intrepidité à la pêche, & dans les autres occaſions.

(73) Smith, p. 123.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

toises au moins du Vaisseau, jusqu'à ce que leurs affaires soient expediées (74).

Origine du nom Cap-Corse & du Château.

Le nom de *Cap-Côte*, que les Anglois emploient souvent, est une corruption de *Cabo-Corso*, ancien nom Portugais. Ce Cap est formé par une pointe angulaire, dont les côtés Sud & Est sont baignés par la mer. C'est sur ce Cap, neuf milles à l'Est de Mina, qu'est situé le Fort Anglois du même nom, principal établissement de la Compagnie d'Angleterre sur la Côte d'Or.

Les Portugais s'étoient établis dans ce lieu vers l'année 1610. Ils y avoient fondé le Château de Cabo-Corso, sur un grand rocher qui s'avance dans la mer. Mais, peu d'années après, ils furent dépossedés par les (75) Hollandois, ausquels cette Place doit la plus grande partie de sa force. Cependant quelques Ecrivains pretendent que les Hollandois l'acheterent d'un certain *Carolef*, qui l'avoit bâti pour la Compagnie Danoise. En 1664, il fut détruit par les Anglois, sous le commandement de l'Amiral *Holmes*. L'année suivante, *Ruyter*, Amiral Hollandois, fut chargé de venger sa Nation avec

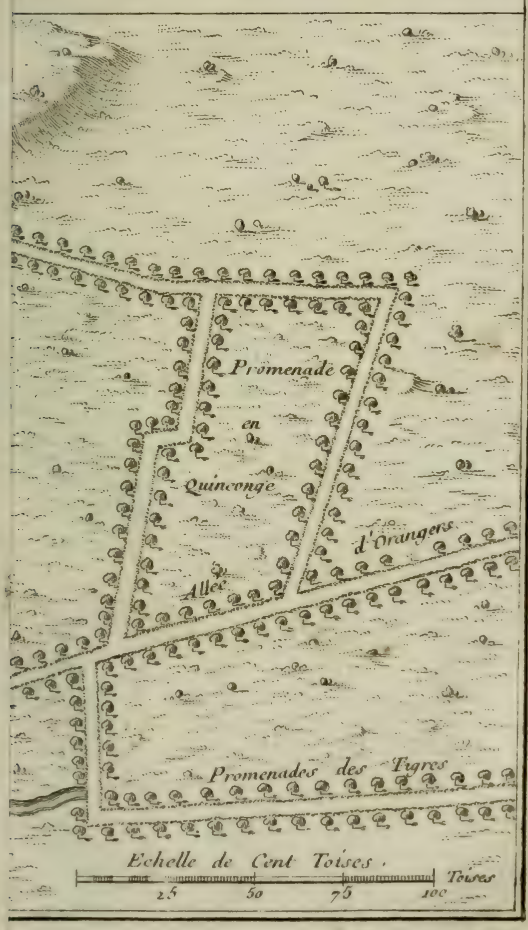
Les Anglois s'en levent aux Hollandois.

(74) Phillips, p. 207.
(75) Smith, p. 122.

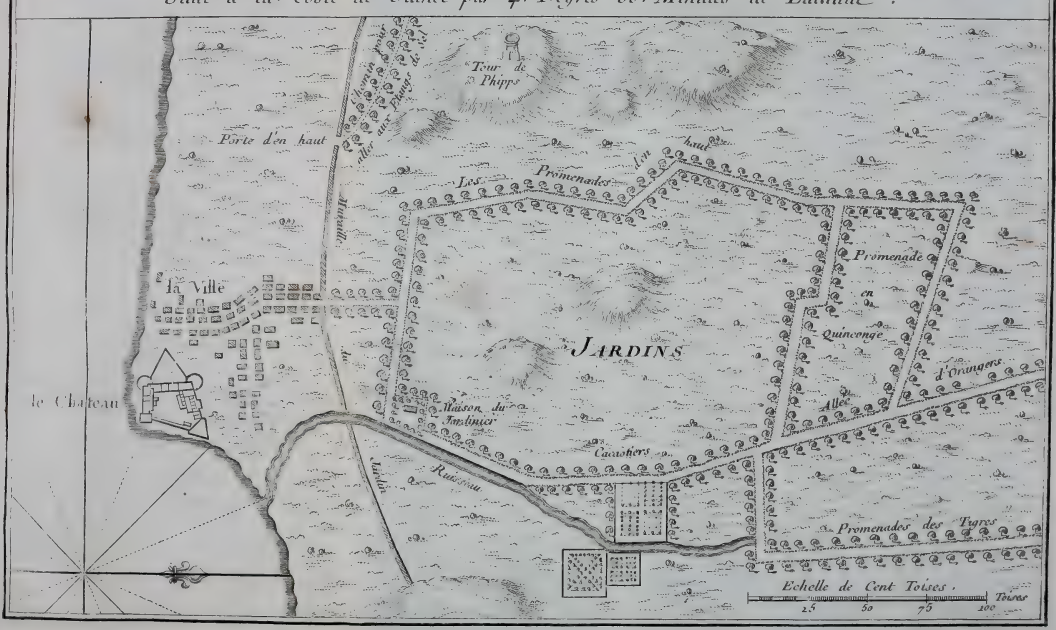
E LA VILLE

E .

tes de Latitude ?.



Tome IV. N.º 6.


PLAN DU FORT ANGLOIS ET DE LA VILLE DU CAP DE CORSE.
Situé à la Coste de Guinée par 4. Degrés 50. Minutes de Latitude ?.
Tour de S. Phipps
Chemin pour aller aux Etangs de sel
Porte d'en haut
Les Promenades d'en haut
Muraille du Jardin
La Ville
le Chateau
JARDINS
Promenade en Quinconge
Allée d'Orangers
Maison du Jardinier
Cacaotiers
Ruisseau
Promenades des Tigres
Echelle de Cent Toises.
Toises
25
50
75
100

Tome IV. N°. 6.

une Escadre de treize Vaisseaux de guerre. Il attaqua les Anglois sur toute la Côte, ruina leurs Comptoirs, & leur détruisit quantité de Vaisseaux. La perte de la Compagnie d'Angleterre fut estimée deux cens mille livres sterling. Mais les Hollandois, avec toutes leurs forces, ne purent se saisir du Château, quoiqu'il eût alors très peu d'étendue. Le Traité de Breda en assura la possession aux Anglois; & Charles II, ayant formé en 1672 une nouvelle association de Commerce, sous le nom de Compagnie Royale d'Afrique, les Directeurs s'attacherent à lui donner cette force & cette beauté, qui lui font tenir le premier rang sur la Côte après le Château de Mina (76).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Il leur demeure par le Traité de Breda.

Les murs sont fort hauts & fort épais, sur-tout du côté de la terre. Une partie est composée de pierres de roc, & l'autre de grandes briques, que les Anglois fabriquent (77) à quelque distance de la Place. C'est l'excellence & la hauteur des murs qui fait sa principale force, du moins contre les attaques des Negres (78).

Description de la Place.

La parade intérieure, élevée de vingt pieds au-dessus de la surface du ro-

(71) Barbot, p. 169, & Villault, p. 127.

(77) Barbot, *ubi sup.*

(78) Atkins, p. 98.

Côte d'Or. Geographie.

cher, forme une place quarrée, qui, étant ouverte à l'Est vers la mer, est rafraîchie par des vents fort doux, & fait découvrir la pointe de la Reine-Anne (79) & les Vaisseaux qui se trouvent dans la radè d'Anamabo. Cette plate-forme est munie de treize grosses pieces de canon. Les trois autres côtés du quarré sont fort bien bâtis, & contiennent des logemens spacieux, avec leurs offices & d'autres commodités; sur-tout le côté du Sud, qui est occupé par une grande & belle Chapelle, appuyée contre le mur de la Place, qui, étant couvert lui-même en dehors par une grande partie du rocher nommé *Tabora*, n'a pas besoin de ce côté-là d'autre défense (80) contre toutes sortes d'attaques.

Les treize pieces de canon qui sont sur la plate-forme, commandent la rade & son entrée. Le lieu du débarquement n'est pas moins commandé par la mousqueterie, de derriere les rochers. Le Château a quatre bastions, montés de vingt neuf pieces de canon, depuis le mignon jusqu'à neuf livres de balle. Il y en a dix sur les creneaux, cinq ou six sur le rocher de Tabora, dans

(79) En Anglois, Queen Ann's Point.
(80) Smith, p. 123.

une tour ronde, qui sert à tenir en respect les Negres de la Ville, & qui n'a pas d'autre utilité, parce que le Château même la commande entierement (81).

Côte d'Or. Geographie.

La perspective du Château de Mina est belle & reguliere du côté de la mer. Ses fortifications sont bien imaginées, & l'art a tiré tout le parti possible de la disposition naturelle du rocher. On y entre par une porte grande & bien munie, qui fait face à la Ville, & d'où l'on tombe aussi-tôt sur la parade quarrée, dans laquelle on peut ranger facilement quatre ou cinq cens hommes & les exercer. Ses quatre bastions communiquent de l'un à l'autre par un chemin couvert ; & la chaîne est une belle batterie de quinze pieces, qui sont pointées assez bas pour commander la rade (82). Smith observe que toute l'artillerie du Château (83) consiste en quarante grosses pieces, sans y comprendre les demi-coulevrines. Phillips en compte à peu près le même nombre, dont la plûpart, dit-il, sont de fonte. Il ajoute que la garnison est ordinairement composée de cent hommes (84). Suivant Barbot, elle est de

Perspective du Château.

Nombre total de l'artillerie.

(81) Barbot, p. 169.
(82) Phillips, p. 204.
(83) Smith, p. 128.
(84) Phillips, *ubi sup.*

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

cent Blancs, & du même nombre de Negres, avec leurs Officiers respectifs, tous vétus de rouge & payés par la Compagnie (85). Phillips ne nomme qu'un Officier militaire, qui commande la garnison sous les Agens, & qui porte le titre de Capitaine, quoiqu'il ne soit que Lieutenant du Château. Chaque nuit la porte se ferme à huit heures. Elle est gardée (86) regulierement, & la garde prend le mot du guet du principal Facteur.

Etat de la garnison.

Malgré tant de temoignages, qui representent avantageusement la garnison, Bosman s'efforce d'en faire prendre une idée fort differente. Après avoir décrit la force & la beauté de la Place, il ajoute que la milice y est toujours dans un état miserable; & moins capable d'inspirer la terreur que la pitié. Il en donne pour raison la facilité que les Anglois ont à recevoir les deserteurs Hollandois, par un faux principe de bonté, qui est, dit-il, une infraction ouverte des Articles. D'ailleurs ils trouvent de l'avantage, continue-t-il, à recevoir des yvrognes, qui emploient leur argent à boire du pounch, liqueur très mal-saine, sur laquelle plusieurs de leurs Agens font

Yvrognerie des Soldats & des Facteurs.

(85) Barbot, p. 170. (86) Phillips, *ubi sup.*

un profit d'autant plus confiderable, qu'ils la vendent aux foldats le double de fon prix. Ceux qui font peu de dépenfe (87) peuvent compter d'être bien battus ; car, fi l'on en croit Bofman, les Agens s'embarraffent peu fi leurs foldats ont affez de conduite pour employer leur paye à fe bien nourrir, pourvû qu'ils en achetent du pounch ; defordre neanmoins qui fait perir une partie de la garnifon, & qui donne au refte l'air d'une troupe de mendians. Mais l'Auteur en eft d'autant moins furpris, que la plûpart des Agens mêmes & des Facteurs meurent d'un excès de gourmandife ou (88) d'yvrognerie. Au refte, Smith ne fait pas plus de grace que Bofman à fes compatriotes, & les accufe d'abreger leur vie par l'ufage continuel des liqueurs fortes.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

En 1665, Ruyter ayant obfervé qu'il n'avoit qu'une longue pointe de fable pour débarquer fes gens au Cap-Corfe, & que fi le Château fe défendoit feulement trois jours, on pouvoit leur couper l'eau & les vivres ; apprenant d'ailleurs que les Negres de Fetu étoient déterminés à prendre parti pour les Anglois, il crut devoir aban-

Ruyter fe rebute de l'attaque du Cap-Corfe.

(87) Bofman, page 43. (88) Bofman, *ibid.*

Côte d'Or. Geographie.

donner ſon entrepriſe, en s'étonnant beaucoup (89) que les Hollandois euſſent laiſſé prendre ſi facilement poſſeſſion d'une Place de cette importance à des rivaux tels que les Anglois. Atkins obſerve qu'un des baſtions s'avance aſſez pour donner une vûe admirable au long des Côtes, & qu'avec un Teleſcope on voit de fort loin les Vaiſſeaux à la voile, & ceux même de la rade de Mina (90).

Endroit foible du Château.

Avec tous ces avantages, le Château du Cap-Corſe n'eſt pas à couvert de toutes ſortes d'ennemis. Trois grandes collines qui n'en ſont pas éloignées, au Nord-Oueſt & au Nord-Eſt de la Ville, pourroient l'incommoder beaucoup ſi l'on y élevoit trois batteries. C'eſt cette raiſon qui rend les Anglois fort attentifs à ſe menager l'affection des Negres du Pays. Ils n'épargnent ni careſſes ni preſens; ſans compter une ſomme qu'ils payent chaque mois au Roi de Fetu pour le privilege du terrain (91).

Logemens interieurs.

Les logemens du Château ſont ſpacieux & commodes. Ils ont trois faces, revétues de fort belle brique (92). Les barraques mêmes des ſoldats l'empor-

(89) Barbot, p. 169.
(90) Atkins, p. 99.
(91) Barbot, p. 170.
(92) Barbot, *ibid.*

tent beaucoup ſur celles de tous les autres Forts d'Afrique. Ils ſont logés deux à deux, & payés regulierement une fois la ſemaine en poudre d'or. On trouve d'ailleurs dans le corps de la Place un très grand magaſin, & pluſieurs petits; des loges commodes pour les Eſclaves; une bonne forge, & un attelier bien fourni pour les ouvrages de fer; une grande cuiſine, d'autant plus neceſſaire, que les Facteurs entretiennent une table excellente. L'Auteur remarque neanmoins qu'ils ne mangent que deux fois le jour; l'une à dix heures du matin, l'autre à quatre heures après midi. Ils ſont ordinairement ſeize à la même table; & l'on a vu des années où cette dépenſe montoit pour la Compagnie juſqu'à douze ou quinze cens livres ſterling. Cependant Phillips ne la fait pas monter ordinairement ſi haut, parce que les proviſions, dit-il, ne ſont pas cheres dans le Pays (93).

Depenſe de la table des Facteurs,

L'appartement du Directeur géneral communique à la Chapelle, qui (94) n'eſt qu'une grande ſalle, à double uſage, car on y mange & l'on y fait le Service Eccléſiaſtique. Le premier étage eſt orné d'un fort beau balcon, qui

(93) Phillips, p. 204. (94) Atkins, p. 98.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

regne dans toute l'étendue de la façade. On y trouve plusieurs escaliers, à des distances reglées, & quantité de petites boutiques au-tour du mur, sous le balcon. Les Comptoirs, c'est-à-dire, les chambres qui servent pour les comptes & pour la garde des livres, sont aussi fort spacieux & fort commodes (95).

Ecole des Negres.

On entretient, dans l'enceinte du Château, une Ecole pour l'instruction des jeunes Negres de la Ville; & sous prétexte de leur faire apprendre à lire & à écrire, on s'efforce de leur inspirer du goût pour la Religion chrétienne; mais jusqu'à present on a tiré peu de fruit de ce travail, parce que les parens s'y opposent avec beaucoup d'obstination.

Près de la porte est un donjon, où l'on renferme les meurtriers, les traîtres & les autres criminels, en attendant l'occasion de les faire transporter en Angleterre, pour y être jugés suivant les loix (96).

Voûte pour les Esclaves.

Enfin, sous la plate-forme, on a taillé dans le roc une grande voûte, pour y renfermer les Esclaves. Ce lieu est divisé en plusieurs loges, qui contiennent jusqu'à mille hommes. On ne

(95) Barbot, *ubi sup.* (96) Phillips, p. 207.

pouvoit rien imaginer de plus heureux pour se garantir du soulevement des Esclaves. Une grille de fer, qui est sur la surface de la voûte, lui donne de l'air & de la lumiere ; mais la multitude de Vaisseaux, qui abordent ici pour le Commerce, ne leur laisse gueres le temps de s'ennuyer dans ce sejour. Ils ont tous l'épaule droite marquée, avec un fer chaud, de ces deux lettres, D, Y, qui signifient, *Duc d'Yorck* (97).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Belle citerne.

La citerne, sur laquelle on a placé une batterie, ne contient pas moins (98) de quatre cens tonneaux. C'est un quarré-long taillé dans le roc, & terrassé par-dessus, avec des degrés commodes pour y descendre. Elle est remplie d'eau de pluie, qui suffit non seulement pour la provision du Château, mais souvent pour le besoin des Vaisseaux de la Compagnie. Lorsqu'il commence à pleuvoir, on bouche soigneusement tous les tuyaux qui aboutissent à la citerne, & les Esclaves Negres sont employés à laver la surface du Château. Après une heure de pluie, qui emporte ordinairement toutes les ordures, on ouvre les passages ; & les pluies sont toujours si longues & si abondantes, que la citerne ne tarde

(97) Barbot, *ubi sup.* (98) Atkins, *ubi sup.*

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

guere à se remplir. Le dessus est si bien voûte (99), qu'il forme une promenade fort agréable au long de la batterie. Atkins remarque que le pavé du Château panche de toutes parts vers la citerne (1).

Lieu du débarquement.

Le lieu du débarquement est sous la Forteresse, dans une petite Baye, à l'Est, où le rivage est sans rochers, & d'un sable plat, sur lequel les canots des Negres glissent sans danger. Le chemin conduit au long des murs jusqu'à la principale porte, qui regarde l'Ouest-Nord-Ouest, c'est à-dire, la terre. Elle n'a ni fossé, ni pont-levis, ni herse; & sa seule défense consiste dans les deux Bastions qui sont du même côté, & dans une petite batterie de six pieces (2).

Ses dangers.

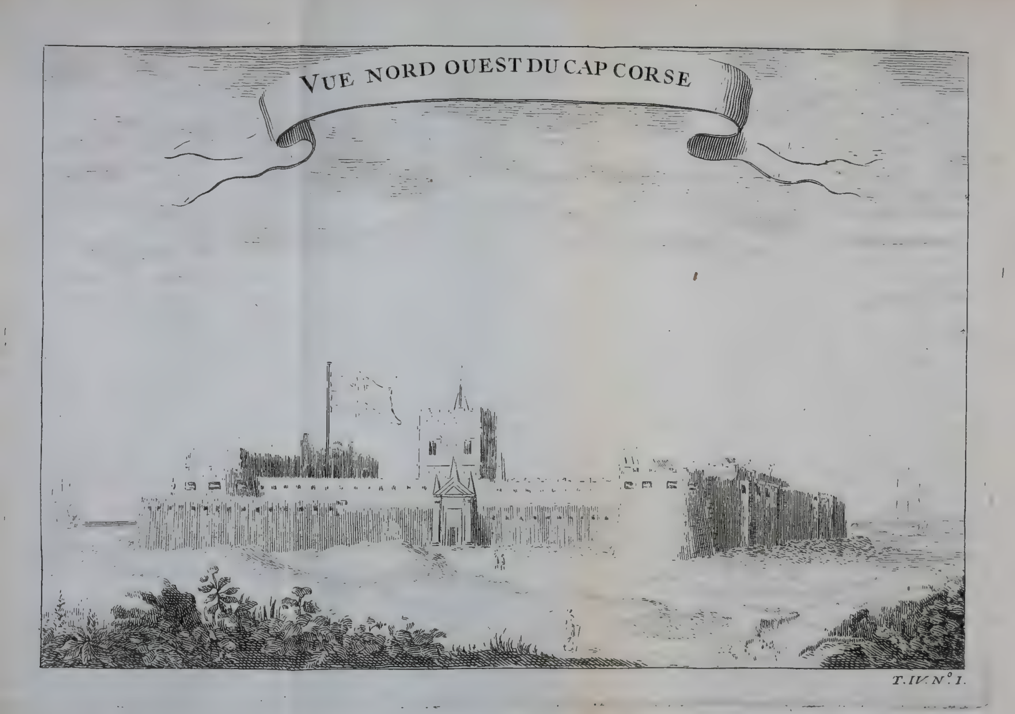
Smith assure que le lieu du débarquement est si dangereux, qu'il n'y a point de Barques qui osent s'approcher du rivage, & qu'elles sont obligées d'attendre que les canots viennent prendre les passagers & les marchandises. Il arrive même assez souvent (3) que les canots sont renversés dans le

(99) Barbot dit qu'elle ne contient que trois cens tonneaux. Atkins a dit cent.

(1) Barbot dit que l'eau vient des plombs & des noes, qui sont sur les bâtimens

(2) Phillips, p. 204.

(3) Smith, p. 128.



T. IV. N.° I.

paſſage. Le lieu du mouillage eſt à deux milles de la terre. *Greenhill* trouva par de frequentes obſervations, en *1660*, que la variation étoit de vingt degrés quatorze ſecondes, Oueſt. En pleine lune, la direction de la marée eſt ici au Sud-Sud Eſt, & le reflux au Nord-Nord-Oueſt. Dans les marées vives, l'eau s'éleve de ſix ou ſept pieds.

Côte d'Or. Geographie.

Le ſalut qu'on exige, au Cap-Corſe, de tous les Vaiſſeaux qui viennent mouiller dans la rade, ne conſiſte point dans une décharge de leur artillerie, mais à baiſſer la voile du perroquet; & le Château tire à boulet ſur tous les Bâtimens, Anglois ou étrangers, qui ſe diſpenſent de cette formalité. Barbot en fit l'experience dans ſon dernier voyage, à bord du *Joli*, Vaiſſeau de guerre qu'il commandoit.

Salut exigé au Cap Corſe.

Outre la citerne du Château, les Vaiſſeaux de la Compagnie tirent leur eau d'un étang qui eſt à quelque diſtance de la Place, entre le Cap-Corſe & Mina. Les Negres y conduiſent les Barques. & ſe chargent de rouler les tonneaux, entre les rocs, juſqu'au lieu (4) qui s'appelle *Domine*. Atkins, qui rapporte la même choſe, ajoute que

Etang voiſin du Château.

(4) Atkins dit que l'eau de cet étang eſt fort puante, & la ſeule neanmoins qu'il y ait dans ce Canton.

Côte d'Or. Geographie.

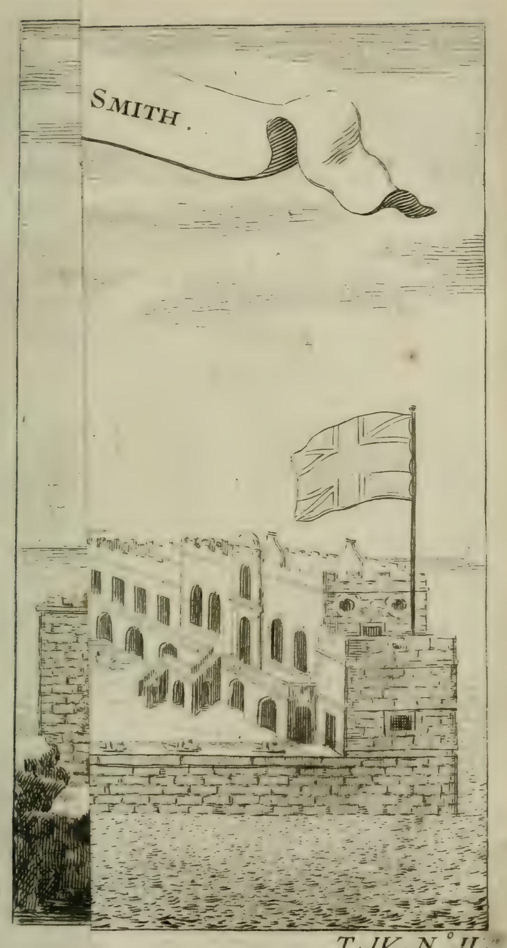
les Barques ne pouvant s'approcher tout-à-fait du rivage, les Negres pousſent les tonneaux dans la mer, & ſe mettent à la nage pour les conduire avec beaucoup de difficulté juſqu'aux Barques. Il ne repreſente pas moins vivement l'embarras des Marchands à charger ou débarquer leurs marchandiſes.

Des-Marchais obſerve que le Directeur géneral du Cap-Corſe ne ſe borne point au Commerce de ſa Place, & qu'employant quantité de grands & de petits Bâtimens au long de la Côte, il fait apporter dans ſes Magaſins (5) toutes les commodités du Pays, qu'on embarque de-là pour l'Europe.

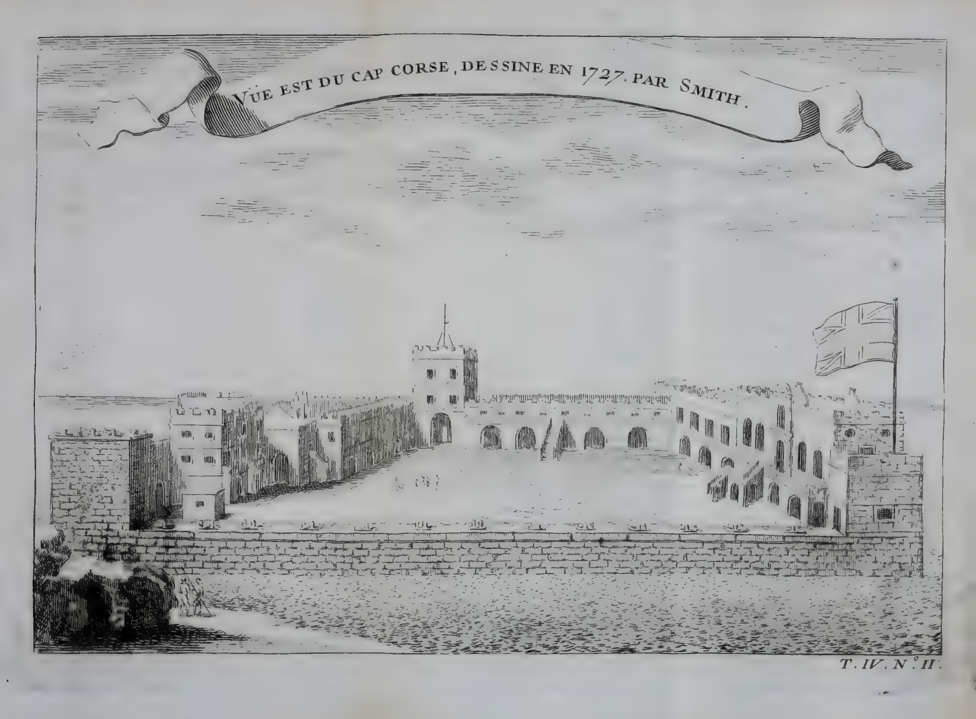
Jardins des Anglois au Cap-Corſe.

Les jardins du Directeur géneral paroiſſent meriter une deſcription plus particuliere. On a deja remarqué que la Ville d'Ogoua forme une ſorte de triangle. Deux de ſes angles environnent preſqu'entierement le Château ; & le troiſieme s'étend au long des murs des jardins qui ſont au Nord du Château & de la Ville ; de ſorte que pour aller de la porte du Château à celle des jardins, il faut traverſer cette partie de la Ville. Smith, qui leva le plan de ce Canton, en 1727, fait une peinture

(26) Des-Marchais, Vol. I, p. 266.



T. IV. N.° II.


VUE EST DU CAP CORSE, DESSINE EN 1727. PAR SMITH.
T. IV. N°. II.

fort agreable des jardins du Cap-Corſe. Ils n'ont pas moins de huit milles de tour ; mais excepté du côté du Sud, qui eſt celui de la Ville, ils ſont ſans mur & ſans enclos. On a donné, dit Smith, le nom de jardin à tout l'eſpace qui eſt planté d'arbres & cultivé. Ce terrain eſt fertile, & renferme tout ce que la nature produit dans la Zône torride, comme des oranges, des limons, des limes, des citrons, des guaves, des papas, des plantins, des bananes, des noix de cocos, de la canelle, des tamarins, des pommes de pin, des choux d'Indes & de l'Europe, toutes ſortes de ſalades & de fournitures, des concombres, des melons d'eau, &c. Les meilleures racines ſont les ignames & les patates. Il y vient même des navets, dont on apporte la ſemence d'Angleterre *(6)*.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Lorſque Phillips fit le voyage, les Anglois du Château avoient deux jardins ; l'un fort grand, qui eſt apparemment celui que Smith a décrit. Il étoit alors rempli d'orangers & de limoniers, mais fort mal pourvû de legumes & de ſalades ; ce qui ne pouvoit venir, de l'Auteur, que d'un excès de pareſſe ou d'ignorance, car l'abon-

Temoignage de Phillips.

(6) Smith, page 126.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

dance regnant dans le jardin (7) de Mina, les Anglois devoient être encouragés par l'exemple. Mais comme le plaisir étoit moins négligé, ils avoient un fort beau cabinet d'été, où ils s'assembloient souvent pour se rejouir.

Cimetiere des Blancs.

Leur second jardin étoit plus près du Château & se nommoit *Blac jack's garden* (8); mais il n'étoit planté que de cocotiers. Il servoit de cimetiere pour les Facteurs, & pour tous les Blancs qui mouroient dans le Pays; excepté les Directeurs generaux & quelques autres Officiers, qui souhaitoient d'être enterrés dans quelque coin du Château (9).

Qualités du terroir.

Barbot dit que le rivage, aux environs du Cap-Corse, s'étend presque de l'Est à l'Ouest & que son exposition est au midi. Le Pays est rempli de montagnes, qui sans être fort hautes, s'approchent de fort près, ce qui rend les vallées fort étroites. Elles sont couvertes d'une sorte de ronces, basses, mais épaisses. Les Negres ne cultivent pas la

(7) Phillips observe à cette occasion, qu'à la reserve de l'honnêteté, les Hollandois de la Côte l'emportent en tout sur les Anglois, & qu'ils n'épargnent rien pour l'utilité & l'agrément.

(8) Barbot dit seulement qu'il a l'apparence d'un jardin.

(9) Phillips, p. 205, & Barbot, p. 171.

GEOGRAPHIE.

dixieme partie du terrain, & six mois d'interruption lui rendent toutes les ronces dont on l'avoit déchargé. Quelques Voyageurs les attribuent aux mauvaises qualités de l'air ; d'autres à l'eau de pluie que les Negres rassemblent dans des trous, & qui se filtrant dans la terre y porte une teinture de vitriol ; d'autres enfin à l'excès même des pluies qui y tombent directement. Mais Phillips pretend que ce ne peut être l'humidité qui rend le Pays sterile & mal sain. La surface, dit-il, est generalement de sable ou de gravier, avec une sorte de marle blanche au-dessous ; ce qui passe dans toutes les parties du monde pour un terrain fort sain (10).

Bonté du Pays de Fetu

Mais quoique le Château & la Ville du Cap-Corse soient situés dans un canton sec & sterile, le reste du Pays de Fetu est d'une fertilité singuliere. Toutes les terres y sont bien cultivées. Les Habitans sont en grand nombre & distingués par leur industrie. Ceux qui ne s'emploient point à la recherche de l'or ou à la pêche, s'exercent à l'agriculture & fournissent aux autres les necessités de la vie. Ils portent aussi quantité de provisions à Mina, avec autant d'avantages pour eux-mêmes

(10) *Ibidem.*

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

que d'utilité pour les étrangers (11). On trouve ici, dit Phillips, une grande abondance d'excellent poiſſon, de volaille, & de gros canards de Moſcovie, à très bon marché. Le mouton & le chevreau y ſont maigres & inſipides. Le bœuf y eſt rare. Les pigeons y ſont en très grand nombre (12).

Sentiment de Barbot ſur l'air du Pays.

A l'égard de l'air, Barbot, ſans le trouver plus mauvais que dans les autres cantons de la Côte d'Or, ſe figure que ce qu'il y a de mal-ſain peut venir des ronces qui couvrent la terre, & d'où l'on s'apperçoit, dit-il, qu'il s'éleve, matin & ſoir, ſur-tout dans les vallées, une ſorte de brouillard, qui ne peut être l'effet d'une bonne cauſe. Mais il attribue particulierement la mortalité à l'intemperance & à la qualité des alimens. D'ailleurs, ajoute-t-il, la chaleur, qui eſt exceſſive, penetre beaucoup plus les corps qu'en France & en Angleterre. Elle ronge même beaucoup plus promptement le fer (13). Smith juge neanmoins que l'air du Cap-Corſe eſt le plus ſain & le plus ſupportable de toute la Guinée (14).

Deux Forts Anglois.

Dans le voiſinage du Château, les

(11) Des-Marchais, p. 265.
(12) Phillips, *ubi ſup.*
(13) Barbot, *ubi ſup.*
(14) Smith, p. 128.

Côte d'Or. Geographie.

Anglois ont bâti deux Forts, dont l'un ſe nomme *Phipp's-Tower*, & l'autre, Fort-royal. Ils ſont tous deux à trois quarts de mille de la Place. Le premier, qui eſt ſur le ſommet d'une colline, à côté des jardins, a la Ville au Sud-Eſt. Boſman dit que de ſon (15) tems il étoit gardé par ſix hommes, & muni du même nombre de canon. Son uſage eſt pour tenir la Ville des Negres en reſpect, & pour la garantir des incurſions de leurs voiſins (16).

Phipp's-Tower.

Phillips parle d'une redoute, élevée ſur une colline, à mille pas du Château, qui reſſemble, dit-il, à ces Tours qui ſont au long de la Côte. Elle étoit montée de deux ou trois petites pieces de canon, & gardée par deux ſoldats, avec ordre de donner l'allarme au moindre danger. Ils y (17) entroient par le moyen d'une corde, qu'ils ne manquoient pas de tirer après eux. Malgré la difference des deux Deſcriptions, cette Redoute ne pouvoit être que le Fort de *Phipp's-Tower*, dont le nom ſignifie *Tour de Phillipe*.

Cap-Corſe, toujours celebre par le commerce.

Dpuis que les Européens frequentent la Guinée, le Cap-Corſe a toujours été celebre par le Commerce. Artus rap-

(15) Boſman, page 51.
(16) Boſman, *ibid.*
(17) Phillips, p. 207.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

porte que celui des François y fut considerable, jusqu'en 1590 ou 91; mais qu'il fut interrompu par les Portugais de Mina, qui s'étant saisis d'un Vaisseau François, tuerent une partie de l'Equipage & jetterent le reste dans l'esclavage. En 1592, ils firent le même traitement à la Chaloupe d'un Vaisseau d'Amsterdam. Cependant, vers l'an 1600, tandis qu'ils étoient en guerre avec les Negres de Mawri, le Commerce des Hollandois reprit des forces au Cap Corse. On leur apportoit quantité d'or des contrées de *Fetu*, d'Abrambo, de Mandinga, & de plusieurs autres Pays, qui sont à plus de huit cens milles dans les terres. Ils le recevoient en échange pour diverses marchandises de l'Europe, sur-tout pour de la toile & de petits bassins de cuivre (18).

Necessité du sel.

On demande souvent du sel au Comptoir Anglois du Cap-Corse. Il le fait apporter d'*Acra*, où l'on en fabrique beaucoup. Les jours qui sont destinés à ce marché ressemblent à des jours de foire. On assura l'Auteur, que parmi les Negres, qui viennent de fort loin (19) pour acheter du sel, il s'en trouve souvent qui ont à peine l'yvoire ou

(18) Artus, *ubi sup.* p. 48.
(19) Atkins, p. 36.

l'or

l'or néceſſaire pour en acheter un demi-boiſſeau.

Second Fort Anglois, nommé *Queen-Anne's-Fort.*

On a parlé d'un ſecond Fort, qui eſt à la même diſtance du Château que le premier. Il ſe nomme *Queen-Anne's-Fort*, ou Fort de la Reine Anne. Sa ſituation eſt près de la Ville de *Manfro*, ou *Manfort*, ſur une colline nommée *Daniſtein*, ou le Mont Danois, parce que les Danois y avoient bâti un Fort nommé *Fredericksbourg*. Par un Traité, que les Anglois firent avec eux, après avoir repris le Cap Corſe ſur les Hollandois, il fut ſtipulé que la Compagnie Angloiſe auroit un Comptoir fortifié (20) près de Manfro, & que les Danois auroient la liberté d'en établir un dans la Ville d'Ogoua, avec une garniſon, & le droit d'y arborer le pavillon de Dannemark. Ils en avoient un, du temps de Villault, à l'extrémité de la Ville (21).

Fredericksbourg, Fort Danois. Sa ſituation.

Fredericksbourg étoit ſitué au ſommet de la colline, qui ſe termine en pointe. Tout le circuit de la Place n'avoit pas plus de trois cens pas. Elle commandoit le Pays voiſin, & même le Cap Corſe, qui n'en eſt éloigné que d'une portée de mouſquet. La forme de ſon terrain étoit ronde, mais celle

(20) *Ibid.* (21) Vilault, p. 127.

du Fort même étoit triangulaire. Sa défense consistoit en trois bastions, dont l'un commandoit la rade du côté du Sud; le second regardoit le Cap Corse à l'Ouest, & le troisieme faisoit face au Fort Hollandois de Nassau, à l'Est près de Mawri. Le pied de la colline est environné de cabanes des Negres (22).

Reste de Fredericsbourg.

Barbot observe que la hauteur du Mont Danois est d'environ trois cens pas, que le sommet est plat, & fort par sa disposition naturelle, qui le rend inaccessible. Il ajoute que le Château de Fredericsbourg n'étoit qu'un enclos, presque triangulaire, que le mur ayant peu d'épaisseur, & n'étant composé que d'un mélange de pierre & d'argile, tomboit tous les jours en ruine; qu'à la verité il avoit trois bastions, l'un vers la mer, les deux autres à l'Est & à l'Ouest, du côté de la terre; mais qu'ils n'ont guere plus de solidité que le mur, parce qu'ils sont de la même matiere: que leur défense consistoit en seize vieux canons de fer, & que dans l'intérieur de la Place on ne trouvoit qu'un amas confus d'édifices d'argile, couverts de chaume comme ceux des Negres, & tous dans le besoin d'une prompte réparation. Le logement mê-

(22) Des-Marchais, Vol. I, p. 266.

me du Géneral Danois (23) n'avoit rien de plus remarquable, qu'une vieille galerie, d'où la vûe étoit assez belle du côté de la terre & de la mer. Les vents du Sud-Ouest y faisoient regner pendant tout le jour une fraîcheur qui étoit quelquefois excessive. Mais cette raison même rendoit le sejour du Fort beaucoup plus sain que celui du Cap Corse. Les Danois y avoient ordinairement une garnison de vingt Blancs, & le même nombre de Gromettes. On a toujours observé que malgré l'avantage du bon air, ils perdoient beaucoup plus de monde que les autres Européens de la Côte. L'Auteur en trouve la raison dans les liqueurs fortes, pour lesquelles ils ont encore plus de passion que les Anglois au Cap Corse. L'argent leur manque souvent pour acheter des provisions, & l'eau-de-vie est alors toute leur ressource. Les femmes Danoises

L'air y est sain, mais mortel aux Danois.

(23) Des Marchais, ou plutôt Labat, son Editeur, dit que » Frederickſbourg » est la residence du premier Facteur de la Compagnie Danoise, qui fait » toujours paroître le pavillon de sa Nation lorsqu'il voit approcher quelque Vaisseau. L'Ecrivain, quel qu'il soit, continue de parler de ce Fort comme s'il étoit encore entre les mains des Danois, quoique voyageant en 1724, il ne dût pas ignorer qu'il avoit changé de nom & de Maîtres depuis cinquante ans. On doit juger que c'est le P. Labat qui a corrompu l'Original par ses propres erreurs. *Vol. I, p. 266.*

Côte d'Or. Geographie.

ne vivent pas plus long-temps à Frederickſbourg. Elles y ſont ſujettes à des pertes de ſang prodigieuſes.

Ancrage de Manfro.

Le meilleur ancrage, à Manfro, eſt au Sud du Fort, ſur treize ou quatorze braſſes d'un excellent fond. Mais les Anglois du Cap Corſe prétendent que cet endroit eſt renfermé dans leurs limites. Le lieu le plus commode pour le débarquement, eſt le côté Eſt de la colline. Cependant les Barques ſont obligées de demeurer à l'ancre, hors des rochers, pour attendre les canots, qui viennent prendre les Paſſagers & les marchandiſes; ſans quoi l'on ſeroit toujours menacé de quelque danger.

Le Gouverneur du Fort a de fort beaux jardins, au Nord-Eſt de la colline. Un peu au-delà, le Pays s'éleve en montagnes, couvertes de ronces & de buiſſons, par l'indolence des Negres, qui negligent de les cultiver (24).

Raiſons qui firent acheter Frederickſbourg aux Anglois.

Le voiſinage du Mont Danois eſt fort deſavantageux pour le Cap Corſe; qui en eſt tellement commandé, qu'avec quelques pieces de gros canon il ſeroit aiſé de le (25) reduire en poudre. L'Auteur a diſtingué pluſieurs fois, de Frederickſbourg, les Anglois qui étoient

(24) Barbot, p. 173.

(25) Voyez l'article précedent, où Villault fait la même remarque.

à se promener sur la Place d'ormes du Cap Corse. Cette fâcheuse dépendance leur faisoit employer toutes sortes de moyens pour vivre en paix (26) avec les Danois, & leur a fait trouver enfin celui d'acheter un Fort, dont ils avoient tôt ou tard quelque disgrace à redouter. Frederickſbourg leur fut livré en 1685, par *Harris Luck*, Directeur de la Compagnie Danoise. Ils lui ont donné le nom de Fort Royal (27).

Ils l'ont nommé Fort Royal.

Quoiqu'il fût en si mauvais ordre, la Compagnie d'Angleterre s'applaudit beaucoup d'en avoir acquis la possession. Les Anglois, dit Bosman, ne vantent pas moins leur Fort du Mont Danois, que les Hollandois celui de St-Jago près de Mina; mais on n'en voit pas la raison, continue-t-il, car il a moins l'air d'un Fort que d'une masure. Ses murs ont été reparés avec de l'argille, & ses édifices ne sont couverts que de roseaux, comme ceux des Negres. Il est surprenant, dit-il encore, qu'ils laissent dans cet état une Place si importante; car un ennemi, qui s'en rendroit le maître, pourroit raser le Cap Corse avec six pieces de canon. Cependant il n'a pas changé de condition pendant la derniere guerre, & douze hommes au-

Ils l'ont negligé long-temps.

(26) Barbot, p. 170. (27) Le même, p. 445.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Changement qu'ils y ont fait.

roient suffi pour le prendre.

Enfin la Compagnie d'Angleterre, ouvrant les yeux sur ses interêts, envoya des ordres, en 1699, pour le faire mettre en état de défense. Il fut abattu, & retabli sous une nouvelle forme. Les Agens firent voir à Bosman le modele sur lequel on en avoit deja commencé quelque partie. Il ne renferme point un grand espace ; mais Bosman jugea qu'il seroit quelque jour incomparablement plus fort qu'aucun autre Château de la Côte. Ses ouvrages, dit-il, joints à la situation naturelle de la colline, qu'on se proposoit de tailler de toutes parts & de rendre fort escarpée, en n'y laissant qu'un étroit passage, le rendront presqu'imprenable (28).

Smith nous apprend que dès l'année 1698, les Agens de la Compagnie d'Angleterre avoient commencé à le fortifier ; mais qu'ils ne suivoient pas le plan qu'on leur avoit envoyé, & qui auroit pû le rendre une des plus fortes Places de toute la Guinée. Il avoit alors vingt-une petites pieces d'artillerie, montées, dit-il, ou démontées, qui, servant aux saluts, étoient fort commodes pour les malades du Cap Corse, à qui elles épargnoient la peine d'en-

(28) Bosman, p. 52.

tendre de trop près le bruit du canon (29). Côte d'Or, Geographie.

Son état present. Mais Fort-Royal est aujourd'hui un Fort quarré, de brique, monté de seize pieces de canon, dont onze sont sur la plate-forme (30), & gardé constamment par une garnison de six Blancs & de douze Gromettes. Des-Marchais, qui en rend le même témoignage, ajoute qu'il n'est accessible que par un chemin tournant, qui forme une rue spirale & bordée de cabanes de Negres (31).

Situation & Marché de Manfro. La Ville de Manfro est presque ronde. Sa situation est sur le rivage, auprès du Mont Danois, dans un lieu dont plusieurs grands rochers rendent l'accès fort difficile. Elle est d'ailleurs peu considerable, parce que les habitans ne sont occupés qu'à la pêche, à l'agriculture & à faire du sel. Il s'en trouve néanmoins quelques-uns qui servent de Facteurs aux Negres de l'intérieur des terres (32).

Son assemblée de danse. Outre le Marché qui se tient tous les jours dans la Ville d'*Ogoua*, près du Cap Corse, il y en a un considerable à *Abrambo*, grande Ville, éloignée de

(29) Smith, p. 127.
(30) Barbot, p. 45.
(31) Des-Marchais Volume I, p. 269.
(32) Barbot, p. 172.

Côte d'Or. Geographie.

vingt ſept milles au Nord. Abrambo, n'eſt pas moins célebre par une grande aſſemblée (33) de danſe, où l'on ſe rend de toutes les parties du Pays, dans un temps que le Roi de Fétu indique chaque année, & qui dure pendant huit jours. On y voit un nombre incroyable de Negres, qui paſſent le jour entier & une partie de la nuit à ce fatiguant exercice. Ce temps eſt marqué auſſi pour la déciſion des procès & des querelles qui n'ont pu être terminés par les Juſtices inférieures de leurs diſtricts reſpectifs. La Cour ſuprême eſt compoſée du Roi de Fétu, de ſon premier Miniſtre, du *Jeraſſo*, du *Braſſo*, & de deux Facteurs Anglois du Cap Corſe, choiſis par le Directeur géneral. Ces deux Commiſſaires doivent paroître chaque fois au Tribunal avec un habit neuf; dépenſe qui monte tous les ans pour la Compagnie à trois cens livres ſterling.

Sa Cour de Juſtice.

Aquaſſo eſt une autre Ville des Negres, à l'Oueſt du Cap Corſe, qui paſſe pour grande & bien peuplée. Il s'y tient un Marché, où les Negres achetent les Eſclaves qui doivent être ſacrifiés aux funerailles de leurs Rois & renfermés dans la même foſſe (34).

Village d'Aquaño.

(33) C'eſt ce qu'on appelle *Folgar* ſur la Côte Occidentale.

(34) Barbot, p. 172.

§ VI.

Royaume de Sabu & de Fantin.

Etendue de ce Pays.

CE n'eſt pas par ſon étendue que le Pays de *Sabu*, ou de *Sabo* (35), s'eſt attiré l'attention des Voyageurs. Il n'a que deux lieues de largeur au long de la Côte, en le faiſant commencer au pied du Mont Danois, d'où il s'étend juſqu'à deux milles au-deſſous de Mawri, & joint dans cet endroit le Pays de Fantin. On lui donne environ quatre lieues dans les terres ; vers le Nord. Ses bornes ſont, de ce côté-là, le Pays d'Atti, & celui de Fétu à l'Oueſt.

Sa fertilité.

Sabu produit une quantité ſurprenante de bled d'Inde, de patates, d'ignames, de bananes, d'oranges, de limons & d'autres fruits; outre l'huile (36) de palmier, qu'il fournit en abondance aux Pays d'Acra & d'Axim. Les habitans paſſent pour la plus induſtrieuſe Nation de la Côte, ſoit pour l'agriculture, la pêche, ou le commerce avec les Européens, & la Nation d'Akkanez, qui leur apporte de l'or en échan-

(35) Boſman & Barbot écrivent *Saboé*. D'autres, *Sabou*.

(36) Boſman dit qu'ils en envoient la charge de cent Canots tous les jours.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Les Negres du Pays haïssent les Hollandois.

ge pour leur poiſſon & leur ſel (37).

Boſman repréſente les Negres de Sabu auſſi puiſſans que ceux de Commendo, & ne leur attribue pas plus de bonté & de droiture. Les Hollandois les accuſent d'avoir fait manquer leurs entrepriſes contre les Commeniens, & de les avoir trompés ſous de faux prétextes de mediation. Mais quoiqu'ils reconnuſſent clairement l'impoſture, ils ne s'en crurent pas moins obligés de gagner cette perfide Nation par des preſens, dans la crainte (38) qu'elle ne paſsât d'une amitié feinte à la déclaration d'une haine ouverte. Barbot, au contraire, n'attribue la haine des Negres pour les Hollandois, qu'à l'autorité tyrannique des Gouverneurs de Mina. Il ajoute, qu'avec l'affection des Naturels du Pays, ils ont perdu leur Commerce; & que le Roi de Sabu, en particulier, fourniroit volontiers un ſecours de deux mille Negres à toute autre Nation de l'Europe, qui entreprendroit de chaſſer les Hollandois (39).

Il paroît effectivement, par le témoignage d'Artus (40), que la haine des Negres pour les Hollandois, n'a pas été volontaire, & qu'ils étoient fort

(37) Barbot, p. 174.
(38) Boſman, p. 54.
(39) Barbot, p. 175.
(40) Artus, p. 48.

éloignés de vouloir troubler la paix du commerce. Ce Voyageur raconte qu'au mois d'Avril 1598, quelques Matelots de Hollande étant descendus au rivage pour couper du bois, commencerent par abattre quelques arbres qui étoient les Fétiches du Pays. Plusieurs habitans, qui frémirent de cette profanation, ne laisserent pas de les avertir avec douceur. Mais voyant leurs représentations mal reçûes, ils passerent des reproches aux coups, & forcerent, par une nuée de fleches & de dards, les Hollandois de regagner leurs Vaisseaux. Dans leur retraite, ils eurent un homme de tué, à qui les vainqueurs couperent la tête. Le jour suivant, une troupe de Negres se rendit à bord, & présenta le meurtrier au Capitaine, en le priant de le traiter comme les Hollandois l'avoient été. Cette soumission fut rejettée. Les Negres retournerent au rivage, & n'en couperent pas moins la tête au coupable. Ensuite ayant coupé le corps en quatre parties, ils l'exposerent aux bêtes farouches. Lorsque les Hollandois descendirent à terre, ils trouverent leur compatriote enterré décemment, & la tête du meurtrier sur la fosse au bout d'une lance. Artus conclut que le desir des habitans étoit de

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Ils étoient autrefois mieux disposés.

Preuve ancienne de leur droiture.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

vivre en bonne intelligence avec les Hollandois (41).

Guerres d'un Roi de Sabu.

Le Pere du Roi de Sabu (42) avoit fait long-temps la guerre aux Negres d'Atti & d'Akkanez, ses voisins du côté du Nord : mais le fils, Prince d'un caractere paisible, a fini heureusement tous les troubles. Les Negres d'Atti sont plus nombreux que ceux de Sabu. Cependant les armes à feu, dont ceux de Sabu entendent fort bien l'usage, leur ont fait obtenir des avantages signalés ; & souvent ils ont apporté les têtes de leurs ennemis au Comptoir Hollandois de Mawri (43).

La Ville de Sabu, où le Roi fait sa residence, est située à deux lieues dans les terres. Elle est grande & bien peuplée. Des-Marchais dit que c'est un grand Village, trois lieues au Nord-Nord-Est de Mawri (44).

Fort Anglois, nommé Queen-Anne's Point.

La premiere Place qui se présente sur la Côte, est *Queen-Anne's-Point*, Fort Anglois, bâti depuis peu de pierre & de chaux, sur une colline qui n'est pas à plus d'un mille de *Fort-Royal* ou du Mont Danois, du côté de l'Ouest,

(41) Ibid.

(42) C'est apparemment celui qui regnoit en 1682, pendant le voyage de Barbot.

(43) Barbot, *ubi sup.*

(44) Le même, p. 174, & Des-Marchais, Vol. I, p. 171.

& qui n'eſt qu'à deux milles du Fort Hollandois de Naſſau à l'Eſt. Son artillerie eſt de cinq pieces de canon (45), & ſa garniſon, de cinq Blancs, avec ſix Gromettes. On trouve enſuite le Village d'*Ikon* ou de Congo, une demi-lieue à l'Eſt du Mont Danois. On y voit, ſur deux petites éminences, les ruines d'un Comptoir Hollandois, dont tout l'avantage étoit de pouvoir écarter les Vaiſſeaux Européens qui venoient troubler le Commerce de Mawri (45).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Ikon, ou Kongo.

Mawri & ſa ſituation.

Mawri eſt ſitué à deux milles de Kongo (46), vers l'Eſt, à une petite (47) lieue de Fort-Royal, & à deux lieues (48) de Mina. Suivant la deſcription d'Artus, cette Ville eſt ſur une éminence, ſans en être moins ſale & moins irréguliere. Son marché eſt fort incommode, & n'en abonde pas moins en vin de palmier & en toutes ſortes de fruits. Elle appartient au Roi de Sabu, qui fait lever ſes droits par les mains d'un Officier. On y voit arriver quantité de Marchands de *Cano*, & d'autres lieux fort éloignés dans les terres, qui apportent leur or crud, c'eſt-à-dire, tel

(45) Barbot, p. 445.

(46) Boſman, p. 53; & Barbot, p. 174.

(47) Boſman, p. 55.

(48) Des-Marchais, Vol. I, p. 270.

qu'il ſort de la terre, & qui le donnent en échange pour diverſes marchandiſes. Cette Place étoit peu conſiderable avant que les Hollandois s'y fuſſent établis; mais s'étant aggrandie avec le temps, elle paſſe aujourd'hui pour celle de toute la Côte où le Commerce eſt plus floriſſant (49).

Villault dit que Mawri eſt composé d'environ deux cens maiſons, qui environnent de toutes parts le Fort Hollandois de Naſſau excepté du côté de la mer. De ſon temps la Ville relevoit du Roi des Akkanez, auſſi-bien que celle d'Ikon, on de Kongo, qui n'en eſt pas à plus de trois quarts de lieue ſur la Côte (50).

Deſcription de Mawri.

La Ville, ou le Village de Mawri, n'a pas tant d'étendue que celle de Mina. Mais elle eſt mieux peuplée. La plus grande partie des Habitans étant des pêcheurs, on voit ſortir chaque jour au matin quatre ou cinq cens canots, qui reviennent chargés de poiſſon, mais qui payent pour droit, au Facteur Hollandois, la cinquieme partie de leur pêche. Les Hollandois levent cette ſorte de taxe. Cependant Boſman, après avoir reconnu de bonne foi que cette ſorte de tribut ſe leve

(49) Le même. (50) Villault, p. 135.

dans trois endroits de la Côte, & que les Hollandois le regardent comme un droit de conquête, n'ose assurer la même chose de Mawri. Il ajoute seulement qu'ils sont les seuls Européens qui exercent cet empire absolu sur leurs Sujets Negres. Ceux qui ne jouissent pas, dit-il, du même avantage, ne doivent en accuser qu'eux-mêmes, & sont cause, par cette mollesse, que les Hollandois ont perdu quelque chose de leur pouvoir (51).

Barbot observe que Mawri est situé sur une grande pointe plate, qui s'avance un peu au Sud-Sud-Est, à cinq degrés de latitude (52) du Nord. On y voit un grand nombre d'*Akkanez*, qui s'y sont établis pour la facilité de leur Commerce avec les Hollandois & les Habitans. Les maisons sont à quelque distance l'une de l'autre; & dans l'intervalle (53) on trouve des rocs qui rendent les passages assez difficiles. On appelle Mawri le cimetiere des Hollandois, parce qu'il y en est mort un fort grand nombre, dont on voit les sepultures. La principale raison qui rend le Commerce florissant dans cette Ville & qui attire continuellement beaucoup

(51) Bosman, *ubi sup.*

(52) Des-Marchais le met à cinq degrés dix minutes.

(53) Barbot, *ubi sup.*

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

de Vaisseaux, c'est qu'avec le dessein même de commercer dans d'autres parties de la Côte, on est obligé de toucher ici pour prendre de l'eau & du bois (54)

Fort de Nassau & sa situation.

Le Fort de Nassau est situé sur un rocher, dont le pied (55) est arrosé par la mer. Il doit son origine aux Hollandois (56), qui le regardoient comme le plus considerable de leurs Etablissemens tandis que les Portugais étoient en possession de Mina; mais ils ne lui donnent aujourd'hui que le second rang. Sa forme est un quarré, dont le front est un peu plus long que les côtés. Il a quatre batteries de dix huit (57) pieces de canon. Si l'on excepte Mina, il n'y a point de Fort, sur toute la Côte, dont les murs ayent tant de hauteur. La courtine qui contient les deux batteris de la mer, est si spacieuse & si commode, qu'on y pourroit faire, comme au Cap Corse, une batterie qui commanderoit entierement le rivage. Mais sa plus grande force, & le plus bel ornement de la Place, consiste dans quatre Tours quarrées qui forment la pointe des (58) quatre angles. Elle

(54) Artus & Barbot, *ubi sup.*

(55) Artus, p. 75.

(56) Villault, p. 134.

(57) Barbot dit vingt quatre.

(58) Villault les nomme quatre bastions.

n'étoit jamais, autrefois, ſans une garſon de ſoixante ou quatre-vingt hommes. Quoique le nombre ſoit fort diminué, il ſuffit encore pour contenir les Negres (59).

Son origine.

Suivant Barbot, ce Fort fut élevé en 1664 par l'ordre & aux frais des Etats Géneraux, qui lui donnerent le nom de Naſſau à l'honneur des Princes d'Orange. On ſe propoſa, dans ſa forme, de lui faire commander la Ville de Mawri. En effet, à la reſerve du côté de l'Eſt, par lequel il regarde la mer, il eſt environné de cette Ville comme d'un cercle. Les Etats le donnerent enſuite à la Compagnie des Indes Occidentales; mais fort different de ce qu'il eſt aujourd'hui. Les ouvrages n'étant que de terre, étoient ſouvent ruinés par des pluies, & laiſſoient la garniſon expoſée aux inſultes des Portugais de Mina. Mais auſſi-tôt que les Hollandois ſe furent emparés de Mina, ils penſerent ſerieuſement à ſe fortifier ſur la Côte, en joignant une bonne demilune au Fort de Naſſau, & revêtant tous les ouvrages de pierre. La porte eſt défendue par un pont-levis, couvert d'une galerie, d'où la mouſqueterie peut jouer avec beaucoup d'avantage.

(59) Boſman, p. 541; & Barbot, p. 175.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Dans l'intérieur, les logemens sont propres & commodes, & la vûe fort agréable (60).

Elle est prise & reprise.

Cette Place fut prise en 1664 par Robert *Holms*, Amiral Anglois ; mais reprise dès l'anné suivante par *Ruyter*, avec le secours de neuf cens Negres de Mina, qui lui furent envoyés par *Valkenburgh*, Gouverneur de ce Château.

Son état present.

Le jardin du principal Facteur est à peu de distance du Fort, vers l'Ouest, & passe pour le meilleur de toute la Côte. Son seul défaut, qui lui est commun avec ceux de Mina & de Manfro, c'est (61) d'être couvert par de grandes montagnes. Des Marchais observe que le Fort de Nassau est à la pointe Est de Mawri, & qu'il est composé de quatre bastions, qui renferment quatre grandes Tours. La porte, dit-il, est défendue par un ouvrage qui ressemble à nos demi-lunes. Cette piece extérieure & les bastions sont revêtus de pierre, & situés avantageusement sur un terrain élevé. Il ajoute que c'est le premier établissement que les Hollandois ayent formé sur cette Côte (62).

(60) Voyez la Figure.

(61) Barbot, p. 174 & suiv.

(62) Des-Marchais, Vol. I, p. 270.

II. Le Pays de Fantin borde celui de Sabu à l'Oueſt, & ſe termine au Mont *Iron*, deux milles au-deſſous de Mawri. L'étendue de ce Mont eſt d'un mille. Ses promenades ſont charmantes au ſommet, & couvertes d'arbres ſi touffus, que le jour y eſt obſcur à midi. C'eſt au pied (63) de cette montagne que Fantin commence à s'étendre. Au Nord, il a pour bornes *Acti*, *Aqua* & *Tonqua*; à l'Eſt, *Akron*; au Sud, la mer, au long de laquelle il s'étend l'eſpace d'environ dix lieues.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE. Etendue du Pays de Fantin.

Caractere des Habitans.

Les Negres de Fantin ſont naturellement artificieux & trompeurs, adroits ſur-tout (64) à contrefaire l'or. Ils entretiennent un commerce conſiderable avec toutes ſortes de bâtimens d'interlope, à la vûe même des Anglois & des Hollandois, qui n'ont pas la hardieſſe (65) de s'y oppoſer. C'eſt une Nation entreprenante & réſolue, qui eſt capable de lever en peu de temps une armée de dix mille hommes, & qui, pouvant d'ailleurs fermer le paſſage aux Negres d'Akkanez & de pluſieurs autre Pays au Nord, couperoit tout d'un coup le cours du Commerce, ſoit pour les marchandiſes de l'Europe, ſoit

(63) Boſman, p. 55.
(64) Barbot, p. 175.
(65) Boſman, p. 57.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

pour le poisson & le sel de la Côte. Les Akkanez tirent quantité de sel, & payent en or certains droits au Pays de Fantin. C'est le soleil qui forme la plus grande partie de ce sel, dans un grand étang qui n'est pas loin de la Ville.

Leur Commerce.

Les Negres des parties intérieures de Fantin sont livrés à l'agriculture & au Commerce. Ils portent aux marchés, des fruits, du vin de palmier, & du maïz, que le Pays produit en abondance, & qui (66) passe même dans d'autres contrées. Ils ont une sorte de vin de palmier *Quaker*, terme qui, dans leur Langue comme en Anglois, signifie des mouvemens extraordinaires de gaieté, que cette liqueur communique. Il se vend le double du vin commun; & l'ardeur est si grande à s'en procurer, qu'on ne peut satisfaire tout le monde. Le Pays de Fantin est riche aussi en or & en esclaves. L'opulence des Habitans les rend si fiers, que les Européens ont beaucoup de menagemens à garder avec eux dans le Commerce. Ils n'ont pas de

Leur Gouvernement.

Roi. Leur Chef est un *Brasso*, c'est-à-dire une espece de Gouverneur, dont le pouvoir est resserré par l'autorité d'un Conseil de Vieillards, qui, ressemblant assez au Parlement d'Angle-

(66) Barbot, p. 176.

terre, agit souvent sans avoir consulté le Brasso. Chaque Canton a d'ailleurs son Chef, dont la soumission pour le Brasso ne consiste guere qu'à lui accorder le premier rang. Si les Negres de Fantin n'étoient pas sans cesse troublés par leurs divisions domestiques (67), ils feroient bien-tôt éprouver leur puissance aux Nations voisines. Ils ont un nombre extraordinaire de Villes. Les principales, au long de la Côte, sont *Anikan* ou *Inghenisian*, *Anamabo*, *Aga*, *Cormantin*, *Ameisa*, *le Petit Cormantin*, *Aqua*, *Laguyo* & *Manfro*; sans en compter plusieurs de moindre consideration, qui se trouvent entre Montfort & le Cap *Ruyge-Hoeck*. On a compté dans toutes ces habitations plus de quatre mille pêcheurs. La Capitale du Pays est Fantin, que Barbot place à cinq lieues dans les terres (68) & Des-Marchais à six. C'est de cette Ville que le Pays a pris son nom.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Le Pays est fort peuplé.

Ses principales Villes.

Anikan, ou *Inghenisian*, est située sur une petite colline, deux lieues à l'Est de Mawri. Les Hollandois y avoient autrefois un Comptoir, mais trouvant que le Commerce ne repondoit point à leur depense, parce que les Anglois & les Portugais le partageoient avec eux,

Anikan, ou Inghenisian

(67) Bosman, p. 56. (68) Barbot, p. 175.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

ils ont pris le parti de l'abandonner. La Rade est entre la Ville même d'Anikan & le Château d'Anamabo.

Comptoir Anglois raillé par Bosman.

Le premier Comptoir des Anglois, dans cette contrée, dit Bosman, est celui d'Inghenisian, où la garnison est composée d'un seul homme de leur Nation. La Compagnie d'Angleterre, ajoute-t-il, lui devra beaucoup de reconnoissance (69) s'il réussit à conserver l'honneur de son pavillon. Mais Barbot fait une peinture plus avantageuse de ce Comptoir. Il le représente muni de deux pieces de canon, & gardé par une garnison de deux ou trois Blancs & de quelques Negres, avec les Enseignes de la Compagnie d'Angleterre. Cependant il ne vante pas beaucoup leur Commerce.

Comptoir & Commerce Portugais.

Les Portugais, qui se sont établis dans le même lieu depuis l'année 1679, y ont bâti, pour leur sûreté, une redoute de terre, dont le Commandant, qui se nommoit alors *Lorenzo Perez Branco*, avoit dix ou douze Blancs sous ses ordres. Leur commerce consistoit en tabac & en pipes, en confitures, en savon, en rum, & d'autres marchandises de l'Amerique. Mais l'Auteur ne comprend point quel avantage ils peu-

(69) Des-Marchais, Vol. I, p. 271.

vent tirer de cet Etabliſſement, à moin qu'ils n'achetent d'autres biens des vaiſſeaux d'Interlope, ou qu'ils n'en reçoivent de Hollande par le moyen des Juifs, qui ſçavent, fort bien, dit--il, ſe procurer des paſſeports Portugais (70), & qui ſont traités alors comme s'ils étoient partis réellement de Portugal.

Anamabo, ou Jamiſſia.

Deux milles au-de-là d'Inghenifian, & par conſéquent à deux lieues & demie de Mawri, & quatre à l'Eſt du Cap Corſe, on rencontre *Anamabo* ou *Jamiſſia*. Phillips la repréſente comme une grande Ville. Mais les Habitans ſont les plus trompeurs & les plus mechans de tous les Negres de cette (71) Côte. Il n'y a point de Canton dans la Guinée où l'or ſoit plus mêlé de cuivre. Suivant Boſman, Anamabo eſt la plus forte Ville de la Côte. Son territoire peut fournir autant d'hommes armés, que le Royaume entier de Sabu, ou que celui de Commendo. Il ne contient que la cinquieme partie des habitans de Fantin (72).

Anamabo eſt diviſé en deux parties, l'une habitée par des pêcheurs de Mina, l'autre par ceux de Fantin, qui payent un droit au Braffo de la Ville

(70) Barbot, p. 176.
(71) Boſman, p. 56.
(72) Boſman & Barbot, *ubi ſup.*

Côte d'Or. Geographie.

pour obtenir la liberté de la pêche. Les habitans sont des fripons du premier ordre, qui doivent être observés soigneusement, comme leur or ne peut être examiné de trop près, parce qu'il est toujours ou mêlé ou contrefait. Leur Ville est sous le canon du Fort Anglois (73). Cet Etablissement de la Compagnie d'Angleterre est petit, mais en fort bon état. La rade est toujours remplie de Vaisseaux. La Compagnie y feroit un commerce considerable, si les Bâtimens d'Interlope, Anglois & Zélandois ne venoient enlever continuellement l'or & les esclaves. D'un autre côté, les Negres de Fantin traitent la garnison avec tant d'insolence, qu'elle est forcée le plus souvent de se tenir renfermée dans ses murs; &, dans les temps mêmes les plus tranquilles, s'ils prennent quelque dégoût pour le Gouverneur, ils le renvoient, avec mepris, au Cap Corse, dans un canot. Loin de pouvoir s'y opposer, on est encore obligé d'acheter la paix par des presens (74). Enfin les Negres de Fantin & d'Anamabo sont les plus hardis & les plus turbulens de toute la Côte. En 1701, ils déclarerent la guerre aux Anglois, & les Hollandois furent soupçonnés

Qualités du Comptoir Anglois d'Anamabo.

Caractere turbulent des Negres du Pays.

Guerre qu'ils declarent aux Anglois.

(73) Les mêmes, *ibid.*

(74) Barbot, p. 177.

de

de leur avoir fourni de la poudre. Le Dimanche, 4 de Septembre, ils approcherent tumultueusement du Château; ils tirerent plusieurs coups, mirent le feu aux édifices exterieurs, & n'auroient pas fini si-tôt leurs outrages, si plusieurs décharges d'artillerie ne les eussent forcés de se retirer. Mais les Anglois se vengerent dès la nuit suivante, en brûlant la plus grande partie de leur Ville. Après vingt jours de guerre ouverte, quelques-uns de ces Barbares vinrent proposer une treve, en offrant au Gouverneur la disposition des articles. Le Roi de Sabu se chargea de la qualité de médiateur. Ils ne firent aucune objection aux demandes des Anglois; & s'étant engagés à payer le dommage qu'ils avoient fait au Fort, non seulement ils prirent les Fétiches à temoins de leur fidelité, mais ils donnerent en ôtage plusieurs de leurs enfans. Cependant l'arrivée d'un Vaisseau Anglois d'Interlope, qui leur offrit un grain de dix pour cent pour la traite des Esclaves, eut le pouvoir de leur faire oublier leurs sermens. On apprend dans les Memoires de *Bloom*, que le Gouverneur & quelques uns des principaux Facteurs, furent saisis d'une crainte si vive, qu'ils se sauverent

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Etat present du Fort d'Anamabo.

en chemise au Cap-Corse (75).

Le Fort Anglois avoit été rebâti depuis peu (76), à la place d'une vieille maison, qui subsistoit entiere en 1679, mais dont il ne reste aujourd'hui que les ruines. C'est un grand édifice, flanqué de deux Tours d'un côté (77) & de deux bastions vers la mer. Tout est de briques ou de pierres, liées avec du ciment. Sa situation est sur un roc, à trente pas du rivage· On y a mit douze pieces de canon & deux padereros. La garnison est ordinairement composée de douze Blancs & de dix huit Negres, sous les ordres d'un principal Facteur. Les logemens interieurs & les magasins sont commodes. Mais la difficulté est pour le débarquement, sur un rivage parsemé de rochers, où la mer est dans une agitation continuelle. Les Chaloupes viennent jetter l'ancre contre les rochers; & les marchandises, avec les passagers, sont portées de là au rivage dans les Canots, sur une pointe de sable, entourée d'un mur de terre haut d'environ huit pieds, où la Compagnie a fait bâtir quelques logemens pour les domestiques Negres, sous le canon du Château. On se proposoit, dit l'Au-

(75) Le même, p 446. en 1681.

(76) L'Auteur voyageoit

(77) Voyez la Figure.

teur, d'abattre ce mur & d'en faire un de brique auſſi-tôt que le Fort ſeroit achevé. La terre eſt ici fort propre à faire des briques. Les écailles d'huitres ſervent à compoſer un très bon ciment; & le Pays fournit abondamment du bois de conſtruction.

Marques de terre pour Anamabo.

Il eſt montagneux au-tour d'Anamabo; mais les montagnes ſont aſſez éloignées de la Ville. On en diſtingue cinq, qui ſont plus hautes que toutes les autres, & qui peuvent ſervir de marques de terre pour reconnoître le canton du côté de l'Oueſt. La multitude & la varieté des arbres forment une perſpective agréable. Le vin de palmier eſt ici le meilleur de toute la Côte, ſur-tout celui qui ſe nomme Quaker. Le maïz y eſt dans une abondance extrême. On y trouve un nombre infini de perroquets de la groſſeur des moineaux. Ils ont le corps d'un fort beau verd, la tête & la queue d'un rouge admirable, & toute la figure ſi fine, que l'Auteur en apporta quelques-uns à Paris, comme un preſent digne du Roi. Ces oiſeaux ne ſe vendent qu'un écu la douzaine. Mais il eſt ſi difficile de les conſerver vivans, qu'à peine en ſauve-t-on un ſur vingt, dans le voyage de l'Europe. Les choux verds ſont excellens autour d'Anama-

Perroquets fort vantés.

COTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Richeſſes du terroir.

bo. Les papas y ſont auſſi fort eſtimés. C'eſt un fruit verd de la groſſeur d'un petit melon, qui a le goût du choux-fleur. La plus grande incommodité pour la culture des jardins eſt la rareté de l'eau fraîche, qu'on eſt obligé de faire apporter de deux lieues par les Eſclaves. Le maïz, ou le bled d'Inde, ſe vend ici par caiſſes, dont chacune contient environ trois boiſſeaux. Le prix commun eſt d'un aki d'or par caiſſe; mais dans les mauvaiſes années il monte juſqu'à deux ou trois akis. On a vû des temps d'abondance, où la caiſſe de maïz ne valoit pas plus de huit tabos d'or (78), qui ne font pas trois ſchellings d'Angleterre. Le Fort d'Anamabo fut abandonné en 1730. Mais on a ſenti qu'il eſt neceſſaire de le rétablir.

Village d'Aga ou d'Adja.

Une demi-lieue, ou deux milles, au-delà d'Anamabo, on trouve ſur le rivage une Ville nommée *Aga*, ou *Adja* (79). Les Hollandois y avoient autrefois un Fort, d'où ils furent chaſſés par la trahiſon des Anglois, qui ayant obtenu d'eux la permiſſion d'y demeurer, traiterent leurs hôtes avec la derniere barbarie. Aujourd'hui la Compagnie

(78) Barbot, p, 176 & & ſuiv.

(79) Phillips écrit *Aga*, Boſman, *Adja*, & Barbot *Agga* & *Adja*, chacun apparemment ſuivant le genie de ſa Langue.

de Hollande n'entretient qu'un Facteur, dans la maison d'un Negre, où le pavillon Hollandois ne laisse pas d'être arboré. On pourroit rendre ici à Bosman la raillerie qu'on a lue sur un Comptoir Anglois. Quel appui que celui d'un seul Facteur pour l'honneur du Pavillon Hollandois !

Phillips ne parle point d'Aga comme d'une ville ou d'un Village. C'est, dit-il, une petite maison couverte de chaume, un mille & demi à l'Est d'Anamabo, sur le rivage de la mer, sans autre défense que celle de quelques mousquets. Il ajoute qu'elle a néanmoins une fort grande cour & un bel étang pour les canards. Mais il est clair que Phillips ne represente ici qu'un Comptoir.

Barbot dit que le Village est divisé en trois parties, dont chacune est composée de vingt cinq ou trente maisons. C'est un lieu, dit-il, qui n'est pas favorable au Commerce, parce que le débarquement y est fort dangereux. Le Pays aux environs produit de fort bon cotton.

Comment les Hollandois perdirent leur Fort d'Aga.

Les Danois avoient aussi dans ce Canton, un Comptoir, sur les ruines duquel les Anglois ont bâti un petit Fort de terre, gardé par deux Blancs & quelques Gromettes, sous le comman-

dement d'un Facteur. Le Fort Hollandois n'étoit qu'une ſimple redoute, qui fut détruite en 1665 par les Anglois, le jour même que Ruyter, Amiral de Hollande, entreprit de deſcendre à Anamabo. Il y trouva des obſtacles invincibles; mais les Anglois d'Aga ne doutant point qu'il ne revînt victorieux & qu'il ne les viſitât à ſon retour, minerent ſecrettement le Fort de Hollande, & laiſſerent une meche allumée qui devoit le faire ſauter lorſque la Flotte y arriveroit. Mais l'effet de la poudre fut beaucoup plus prompt. Les Ecrivains Hollandois ſe plaignent beaucoup des cruautés que les Anglois ont exercées contre eux dans ce Canton & dans celui d'Anamabo (80).

Cormantin.

A trois lieues de Mawri (81) on arrive au Village de *Cormantin*, qu'on a nommé le *petit Cormantin*, pour le diſtinguer d'un autre qui porte le nom de *grand*. Boſman parle du premier comme d'un lieu miſerable, qui ne merite pas d'attention. Cependant Des-Marchais, qui le vit en 1724, aſſure qu'il eſt plus grand & mieux bâti que le com-

(80) Artus, *ubi ſup.* p. 50.

(81) Des-Marchais, & d'autres voyageurs s'accordent ſur cette diſtance. Mais dans les Tables des Comptoirs Anglois, on lit à ſept lieues de Mawri & ſept milles d'Anamabo.

mun des Villes du Pays. Artus observe que Cormantin, après avoir été un marché considerable, étoit reduit presqu'à rien en 1600. Le Village est situé sur une éminence, & se fait reconnoître aisément par un grand arbre, qui est au milieu du marché; sans parler de cinq petites collines qu'il a du côté de l'Ouest & de la montagne de *Mango* qui est à l'Est. Les Portugais & les François faisoient ici beaucoup de commerce. Les Hollandois y participoient aussi, jusqu'à ce que les Negres ayant entrepris d'alterer leur or, le dégoût de cette imposture éloigna les Européens de leur Côte. Aussi n'ont-ils pas aujourd'hui d'autre ressource que Mawri (82) pour se procurer des marchandises de l'Europe. C'est toujours Artus dont on cite ici le temoignage. Mais Bosman, qui parle d'un temps postérieur, nous apprend qu'en 1681 ou 82 les Hollandois y ont retabli le Fort & l'ont beaucoup augmenté. C'est un édifice quarré, bâti de pierre de roc & de chaux, & défendu par une grande (83) batterie & trois petites, qui sont composées de vingt pieces de canon. Au centre est une grosse tour, destinée, suivant le pre-

Ses marques de terre.

Fort Hollandois.

(82) Bosman, p. 58, & Barbot, *ubi sup.*
(83) Voyez la Figure.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

mier plan, à faire un dôme, pour arborer les Enseignes Hollandoises. Les appartemens des Officiers sont commodes, & les logemens de la garnison ne le sont pas moins. Elle est composé de vingt cinq Blancs, & de plusieurs Gromettes. Les parapets sont spacieux. La vûe s'étend du sommet de la tour, sur la campagne & sur la mer. On a pratiqué, dans le corps de la Place, plusieurs citernes qui fournissent de l'eau en abondance.

Sa situation. Ce Fort, dit Barbot, est défendu naturellement par sa situation. Il est placé sur un mont pierreux, dont tous les environs sont rudes & escarpés, & qui n'est accessible que par un sentier étroit (84).

On apprend de Des-Marchais que les Anglois avoient ici un Fort à quatre bastions, avant que les Hollandois s'en fussent rendus les maîtres en 1665. Ils trouverent le moyen d'y rentrer; mais ils en furent chassés pour la seconde fois par les mêmes ennemis, qui y ont établi un excellent Commerce. Le même Auteur ajoute qu'au milieu du Fort de Cormantin, il y a un gros bâtiment quarré, qui sert de logement au Gouverneur & de Magasin, dont le

(84) Barbot, page 178.

roit est une plate forme qui peut porter du canon ; que le Pays est riche en or & bien peuplé ; le terroir excellent ; que les Habitans sont industrieux, & fort amis du Commerce, qu'ils ont appris des Hollandois (85), avec l'agriculture & l'œconomie. Bosman dit que la Gouverneur du Fort est ici un Facteur, comme à Mawri, & que la Place pourroit être augmentée, avec peu de dépense ; mais que le Commerce du Pays n'en vaut pas la peine (86).

Côte d'Or. Geographie.

Le *grand Cormantin*, suivant le même Voyageur est situé sur une haute colline, au-dessus & à la portée du canon d'un autre Fort Hollandois nommé *Amsterdam*. Cette Ville est si grande & si bien peuplée, que son nom lui convient à juste titre. On fait monter le nombre des Habitans à mille ou douze cens hommes, tous negocians ou pêcheurs. Le Pays de Fantin continue de s'étendre, depuis cette Ville l'espace de vingt deux ou vingt trois milles au long du rivage, & presente quantité de petits Villages qui en rendent la vûe fort agréable en passant dans les Canots. Les fruits & les grains y sont en abondance, & l'air fort sain. On y

Grand Cormantin.

Sa situation & sa grandeur.

(85) Des-Marchais, Volume I, p. 271.

(86) Bosman, & Barbot, *ubi sup.*

Côte d'Or. Geographie.

Richesses du terroir.

fait une liqueur, nommé *Peta*; qui est une espece de bierre excellente, composée de maïz ou de bled d'Inde. Le pain ou le biscuit des Habitans est une pâte de banane. Le maïz est aussi leur aliment commun.

Differends entre les Anglois & les Hollandois.

Autrefois, Anamabo & Cormantin étoient les deux principaux lieux de Commerce sur la Côte, pour les Anglois & les Hollandois; parce que ces deux Places étoient extrêmement frequentées par les Akkanez, qui faisoient ce voyage en petites Caravannes. Mais les differends qui s'éleverent entre ces deux Nations, dans les années 1664 & 1665, leur (87) devinrent également funestes. Les Hollandois se retirerent à Mawri, & laisserent les Anglois libres à Cormantin, où ceux-ci traiterent si mal les Negres du Pays & les Akkanez, que ces Barbares accoutumés depuis long-temps au Gouvernement de Hollande, rappellerent les Hollandois, & les aiderent à bâtir un Fort, que les Anglois prirent en 1664 & firent sauter en 1665. D'un autre côté les Facteurs Anglois, pour rendre

(87) Barbot, p. 178 & suiv. Ces petites guerres ne se trouvent en détail dans aucun Voyegeur, & ne meriteroient pas d'être racontées, quand on nous en auroit laissé l'histoire.

le change à ceux de Hollande, s'efforcerent de gagner les Braffos de Fantin & d'Akkanez. Mais ces Chefs Negres prirent leur argent, ſans exécuter les conditions auſquelles ils s'étoient engagés. Cependant après s'être apperçus que les demêlés des Européens leur faiſoient obtenir les marchandiſes à meilleur marché, ils encourageront les Anglois à bâtir un Fort près d'Anamabo, pour faire tête aux Hollandois de Mawri & d'Aga.

Côte d'Or. Geographie.

Lorſque les Hollandois eurent repris le Fort de Cormantin ſur les Anglois, les Negres de Fantin marquerent beaucoup de joie de les voir rétablis dans leur contrée. Ils apportoient pour raiſon, que les Gouverneurs Anglois les avoient fort incommodés avec leurs garniſons, & que les marchandiſes Hollandoiſes leur paroiſſoient à meilleur marché. Mais la verité étoit qu'ils avoient exigé des Hollandois une ſomme conſiderable pour recompenſe de leurs ſervices, outre trois cens florins que les Facteurs de Hollande s'étoient engagés à payer pour chaque Vaiſſeau de la Compagnie qui viendroit faire le Commerce ſur la Côte, à l'exception de ceux qui feroient la traite des Eſclaves. Suivant Boſman, toute ſorte de

Variation des Negres.

Côte d'Or. Geographie.

Vaisseaux payent aujourd'hui la même somme; & les Negres de ce Pays (88) extorquent aussi tous les ans, beaucoup d'argent des Anglois.

Expedition de Ruyter contre Cormantin.

Barbot raconte l'expédition de Ruyter à Cormantin, & prétend qu'elle fut entreprise contre l'inclination de cet Amiral. Après la reduction du Fort Nassau à Mawri, il avoit eu le chagrin de se voir repoussé dans l'attaquent du Cap-Corse & d'Anamabo. Mais dans un Conseil, qui se tint à bord de l'Amiral, Valkenburgh se déclara fortement pour l'entreprise de Cormantin, en soutenant que cette Place causoit plus de mal à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, que Holmes ne lui en avoit fait avec sa Flotte dans la guerre de l'année précedente. Lorsqu'on se fut attaché à cette resolution, Valkenburgh envoya de Mina un renfort de quatre cens Canots, chargés de Negres armés, qui entrerent dans la Rade de Cormantin avec la Flotte Hollandoise. La Baye, quoique spacieuse, n'eit pas sans danger pour le débarquement; & la sortie d'ailleurs en est toujours difficile. Ruyter prit le parti de faire descendre à Anamabo un corps de neuf cens hommes, soutenus par les Negres

Ses troupes sont d'abord repoussées.

(88) Bosman, p. 59.

de Mina. Ces forces s'étant approchées du rivage le 7 de Fevrier 1665, furent reçues de si bonne grace par les Negres de Cormantin, qui s'étoient postés derriere les rocs & les buissons, que les Hollandois rebutés du feu de la mousqueterie & du canon du Fort, ne penserent qu'à retourner vers leur Flotte.

Cependant le courage de Ruyter ne lui permit pas d'abandonner son entreprise. D'ailleurs les Negres des cantons d'Anamabo & d'Aga, qu'il avoit soupçonnés de favoriser les Anglois, lui firent donner des assurances de fidelité, & s'engagerent à le joindre avec toutes leurs forces, pour lui faire emporter le Fort de Cormantin. Ils parurent dès le lendemain avec trois milles de leurs alliés, qu'ils avoient loués dans cette vue. Ruyter ne balança point à debarquer une partie de ses troupes, qui se joignirent aux Negres. Une armée aussi redoutable par le nombre marcha vers le Fort en bon ordre. Chaque Negre avoit un mouchoir blanc autour du cou, pour se faire distinguer d'avec les Negres de Cormantin. On arriva vers midi à la vûe du Fort. Valkenburgh somma le Gouverneur Anglois de se rendre aussi-tôt, & fit avancer en même temps un corps de ses troupes, sur

Il est secouru par les Negres.

Défense des assiégés.

Côte d'Or. Geographie.

un terrain élevé, qui étoit hors de la portée du canon. Loin de perdre courage, les assiegés firent un feu terrible & de frequentes sorties. Leur défense fut si vigoureuse que les passages se trouverent bouchés par les cadavres. Trois cens Negres, commandés par (89) Jean Kabes, firent des exécutions surprenantes. Mais ce secours manquant enfin aux Anglois, parce qu'une partie se fit tailler en pieces, & que le reste fut obligé de se précipiter vers le Fort en desordre, Valkenburgh fit mettre le feu à la Ville. La fumée ôta quelque temps la vûe du Fort aux Hollandois & jetta les Anglois dans une si grande consternation, que voyant l'ennemi s'approcher la grenade à la main & prêt à commencer l'assaut, ils leverent le drapeau blanc & livrerent aussi tôt leur porte. La dépense des Hollandois pour cette conquête se reduisit à soixante deux marcs d'or (90), qu'ils payerent aux Negres auxiliaires de Fantin, & aux Braffos d'Anamabo & d'Aga.

Le Fort est pris par les Hollandois.

Amersa, *Aqua*, *Laguyo*, *Tantumqueri*, *Manfro*, & quelques autres pe-

(89) C'est celui qui se trouve aussi nommé Joha-Cony dans les Relations precedentes, & qui tint long-temps le Fort de Frederickshourg.

(90) C'est mille neuf cens quatre-vingt quatre livres sterlings.

tits Villages à l'Eſt du rivage de Fantin jusqu'au canton d'Akron, n'ont qu'un foible Commerce. *Aqua* eſt ſitué ſur une petite riviere, deux lieues à l'Eſt de Cormantin. La terre aux environs, eſt baſſe & platte. Elle produit beaucoup de bled d'Inde, & fournit de l'eau & du bois aux Bâtimens qui en ont beſoin.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Laguyo.

Laguyo eſt deux lieues plus à l'Eſt qu'*Aqua*, ſur un terrain élevé, qui deſcend vers le rivage. Le Commerce des Eſclaves y eſt médiocre, & l'or n'y eſt pas excellent (91).

Tantumqueri.

Tantumqueri eſt ſept lieues à l'Eſt de Cormantin, & par conſequent à trois de Laguyo. Smith l'appelle un joli petit Fort, à quatre baſtions reguliers, montés de douze pieces de canon. Il eſt dans une ſituation agréable, ſur le bord de la mer; mais le débarquement y eſt ſi (92) difficile, que de quinze Canots l'Auteur en vit ſept renverſés avec tout leur poiſſon, en abordant au rivage. Le Fort fut bâti en 1726.

Montfort.

Montfort, ou Manfort, ſe trouve placé, dans la carte de Smith, comme un Fort ou Comptoir Anglois à l'Eſt de Tantumqueri; mais on ne voit ſon nom ni dans le voyage du même Au-

(91) Boſman, p. 179. (92) Smith, p. 133.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

teur ni dans la table (93) des Comptoirs. Barbot dit seulement que c'est un Village situé à l'Est de Laguyo, qui fournit du maiz & quelques Esclaves. Il ajoute que les autres Villages à l'Est de Montfort ne sont pas plus frequentés des Européens. Leurs Habitans sont de pauvres pêcheurs qui portent leur poisson sur les Vaisseaux, comme ceux de Laguyo & de Montfort, & qui ne vantent l'abondance de leur or & de leurs Esclaves que pour arrêter plus long temps les Européens dans leur Rade (94).

Obstacles au Commerce des Anglois.

C'est vraisemblablement d'un des deux derniers Villages qu'on a nommés, que parle Bosman, lorsqu'il rapporte qu'en 1698 les Anglois commencerent à bâtir un Fort vers l'extrémité du Pays de Fantin, mais qu'ayant trouvé beaucoup d'obstacles de la part des Negres, ils prirent le parti, en 1700, d'emporter leurs materiaux. En effet, ajoute le même Auteur, quoique les Anglois & les Hollandois ayent plusieurs Forts dans ce Pays, ils y ont si peu de pouvoir, qu'au moindre mécontentement des Negres tous les passages du Commerce se trouvent fermés,

(93) Barbot, *ubi suprà.*
(94) Bosman, p. 59, & Barbot, p. 178.

& les provisions quelquefois coupées jusqu'au renouvellement de la paix (95).

Le langage des Habitans, depuis Axim jusqu'à Fantin, est le même, avec quelques legeres differences.

§ VII.

Royaumes d'Akron & d'Agouna.

LE reste de la Côte d'Or contient trois Royaumes : *Akron*, *Agouna*, ou *Augwina*, & Aquambo. Celui d'Akron est situé sur la mer, entre Fantin & Agouna. Il s'étend à l'Est jusqu'au fameux Cap *Monte-del-Diabolo*, ou Mont du Diable. On le divise en deux parties, le *grand* & le *petit* Akron. Le premier, qui est dans les terres, est une espece de Republique. L'autre est un Royaume. Mais quoiqu'ils soient indépendans l'un de l'autre, ils entretiennent une parfaite union, sous la protection des Negres de Fantin ; & leur pays étant fertile, ils en tirent, (96) par une soigneuse culture, de quoi suppléer aux necessités de leurs voisins.

Grand & petit Akron.

Pendant le voyage de l'Auteur, le Roi du petit Akron étoit un Prince ci-

(95) Barbot, p. 179.
(96) Bosman, p. 61, & Barbot, p. 180.

Côte d'Or. Geographie.

Caractere du Roi d'Akron.

vil & d'un fort bon naturel. Son Âge étoit d'environ cinquante ans. Il passoit pour un des plus riches Monarques de la Côte d'Or, quoique dans ses habits il n'effectât pas plus de faste que le moindre de ses sujets. Le pays abonde en faisans, en perdrix, en lievres & en daims. Barbot qui n'a fait jusqu'ici que copier Bosman, ajoute qu'on y trouve aussi quantité de cette espece de bois jaune dont on a parlé dans l'article d'*Akoba*, près du Cap Très-Puntas, & qu'il est d'une beauté admirable pour les tables & les chaises.

Apam, ou Apang.

Sur la Côte, au milieu du petit Akron, on rencontre le Village d'*Apam* ou *Apang*. La table des Comptoirs Anglois le place à trois lieues de Tantumqueri. Il est fort petit & n'a que des pêcheurs pour habitans; mais sa situation est avantageuse pour le Commerce; & si les Negres du Canton étoient plus traitables, il deviendroit bientôt une Ville fort peuplée. Il est arrosé par une petite riviere d'eau salée, qui prend sa source à quatre ou cinq milles dans les terres, & qui vient passer sous le Fort. Le poisson & la volaille y sont dans une égale abondance.

Le Fort d'Apam fut bâtie en 1697 par les Hollandois. Ils lui donnerent le nom

de *Leydſaamheyde*, qui ſignifie *Patience*, parce qu'en le bâtiſſant ils avoient trouvé beaucoup d'oppoſitions de la part des Negres. Boſman fut trompé d'abord par l'accueil obligeant de ces Barbares. Mais ayant bien-tôt reconnu leur mauvaiſe diſpoſition & le peu d'avantage qu'il y avoit à tirer de leur Commerce, il ſe repentir des frais dans leſquels il s'étoit engagé. Le Fort eſt défendu par deux batteries, qui contiennent dix huit pieces de canon. Mais ſa principale force conſiſte dans une belle tour, qui lui ſert auſſi d'ornement (97).

Côte d'Or. Geographie.

Fort Hollandois de Leydſaamheyde.

Le Pays d'Agouna commence près du Cap *Monte-del-Diabolo*, que les Hollandois appellent *Ruyge-Hæck*, & qui n'eſt guere à plus d'une lieue de la riviere ſalée d'Akron. De-là il s'étend à l'Eſt, au long du rivage, juſqu'au Village d'Anonſe, dans le Pays d'Aquambo ou d'Akra. Au Nord, il borde le Pays de Sonquay & l'Ocean au Sud. Son étendue ſur la Côte eſt d'environ quinze lieues.

Pays d'Agouna.

Depuis Cormantin juſqu'au Cap Monte-del-Diabolo, la Côte s'allonge l'eſpace de douze lieues au Sud-Eſt-quart-d'Eſt. Enſuite elle tourne vers Barku, qui eſt à neuf lieues de-là; & de Barku,

(97) Boſman, p. 61 & ſuiv, Barbot, p. 180.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

vers la riviere d'Akra, où l'on compte encore neuf lieues.

Le Pays qui est à l'Est de *Koecks-Broothill* est bas & uni jusqu'à la mer, mais assez montagneux dans les terres.

Belle riviere.

Quelques lieues (98) plus loin à l'Est, il est couvert de bois, & la terre est fort seche. Cependant cette contrée en general, se ressent de la beauté d'une grande & fraîche riviere, qui est remplie d'huitres & de poisson, & dont les bords sont peuplés de singes & de babons, aussi grands qu'ils s'en trouve en Guinée. L'Auteur suppose (99) que la situation de cette riviere est un peu à l'Est de Barku.

Il y a peu de difference pour la beauté entre le Pays d'Agouna & celui d'Akron. Les Habitans, qui sont presque tous pêcheurs, passent pour une Nation audacieuse & guerriere. Elle a beaucoup d'adresse à contrefaire l'or &

Reine d'Agouna.

l'argent. En 1682, elle étoit gouvernée par une femme d'un courage & d'une prudence extraordinaires, qui prenoit le nom de Reine. A l'âge de trente huit ans, cette Princesse étoit encore (1) sans mari, pour conserver son autorité. Mais elle suppléoit à cette

(98) Barbot, p. 181.
(99) Bosman, p. 64.
(1) Barbot, 810.

privation par un jeune Esclave (2) qu'elle faisoit servir à ses plaisirs. Elle lui défendoit, sous peine de mort, toute sorte de commerce avec d'autres femmes ; & si le goût qu'elle avoit eu pour lui venoit à s'éteindre, elle ne faisoit pas difficulté de le changer pour un autre. Smith observe que c'est le seul Pays, de toute la Guinée, où le pouvoir suprême (3) puisse tomber entre les mains d'une femme. Ensuite copiant avec beaucoup de fidelité tout ce qu'on vient de lire d'après Bosman, il ajoute que l'héritage de la couronne descend en droite ligne à l'aînée des filles, & que les enfans mâles sont vendus pour l'esclavage, dans la crainte qu'ils n'apportent quelque trouble au droit établi. La jeune Princesse, qui est destinée à l'héritage du thrône, jouit aussi-tôt qu'elle le souhaite, du privilege de faire servir un jeune Esclave à ses plaisirs. Les Anglois ont eu, pendant quelque temps, un petit Fort près d'Agouna (4).

Jeune Negre qui sert à ses plaisirs.

La succession de la Couronne appartient à l'aîné des filles.

Ce Royaume a plusieurs Villes & quantité de Villages au long de la Côte. Ses principales Places sont *Dajou*, *Polder*, *Mango*, *Winiba*, *Wiamba*, ou

Villes & Villages de ce Pays.

(2) Bosman, *ubi sup.*

(3) Voyez quelque détail sur cette Reine, dans le Voyage de Phillips, qui est ci-dessus.

(4) Smith, p. 209.

Côte d'Or. Geographie.

Simpa, le vieux *Barku* ou *Barraku*; *Jakkou*, *Innya*, *Lampa*, *Sukkumna*, le nouveau ou le petit *Barku*, & *Kouks-Broot*, ſitué, à deux lieues d'Akra, ſur une haute colline, de la forme d'un pain de ſucre. Toute cette Côte eſt dangereuſe par ſes écueils, & par la violence des vagues.

Mango ou Mont-du-Diable.

Dajou & *Polder* n'ont rien qui les diſtingue. *Mango*, qui les ſuit, eſt repreſenté par Barbot comme un aſſez bon Port, que les François ont frequenté long-temps, & qu'ils ont abandonné après avoir reconnu l'habileté des Negres à faire paſſer de l'or contrefait. Mais cet Auteur, qui eſt ici le copiſte d'Artus, paroît l'avoir aſſez mal entendu. Artus dit que Mango eſt une montagne, & qu'il n'y a point de Commerce juſqu'à *Biamba*, par lequel il entend ſans doute *Wiamba*, *Wimba*, ou *Winniba*, que Barbot, par une autre erreur, appelle *Bremba*.

Il y a beaucoup d'apparence que Mango eſt la même montagne qu'on a nommée *Monte-del-Diabolo* ou Mont-du-Diable. Artus dit que les Negres y offrent des ſacrifices au Diable. Boſman obſerve que les Matelots (5) donnent ſouvent ce Mont au Diable, parce

(5) Boſman, p. 62.

Côte d'Or. Geographie.

qu'étant fort élevé on l'apperçoit long-temps avant que d'y arriver. Barbot, qui emprunte beaucoup de ces deux auteurs, & qui entreprend quelquefois de les accorder, dit que cette montagne s'éleve comme un grand Cap, & que les Portugais lui ont donné le nom de Mont-du-Diable dans la supposition mal fondée que les Negres y offroient des sacrifices à cet ennemi de Dieu. Il ajoute qu'elle est riche en or, & qu'après les grandes pluies il s'en trouve beaucoup dans le sable, d'où les Negres le tirent à force de le laver. Les Hollandois lui ont donné le nom de *Ruyge-Hæck*, parce qu'elle est si haute qu'en faisant voile de l'Est à l'Ouest on la découvre de fort loin; d'autant plus que le vent soufflant ici au Sud-Ouest pendant la plus grande partie de l'année, & le cours de la marée étant à l'Est, on emploie (6) beaucoup de temps à faire le tour de cette pointe. Bosman parle d'un Anglois, nommé Baggs, qui mourut au Cap-Corse en 1700, & qui jouissoit d'une recompense considerable, pour avoir appris à la Compagnie d'Afrique que cette montagne contenoit de l'or, & s'être engagé à creuser des mines. Il s'y étoit rendu avec tous

Or qui s'y trouve. Origine de son nom.

Entreprise d'un Anglois pour y trouver de l'or.

(6) Barbot, *ubi sup.*

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

les inſtrumens neceſſaires à ſon projet. Mais je ſuis ſûr, dit Boſman, que s'il eût entrepris ſerieuſement d'exécuter ſon projet, il n'eût pas été mieux traité que les Hollandois ne l'avoient été par les Commeniens. Je ſuis perſuadé, dit-il encore, que ſes ſucceſſeurs y feront reflexion plus d'une fois. Atkins apprit d'un Negre, qui faiſoit le Commerce de l'or, qu'on voyoit quelquefois ſortir de la montagne une fumée ſemblable à celle des volcans. D'ailleurs elle eſt infectée d'une multitude de bêtes farouches; & c'eſt apparemment par toutes ces raiſons qu'on l'a nommé le Mont du Diable (7).

Winiba, ou Simpa.

Winiba, ou *Simpa*, qui s'appelloit autrefois *Viamba* ou *Vimba*, eſt ſitué cinq lieues au-de-là d'*Apang* ou d'*Apam*. Artus aſſure que de ſon tems il n'y avoit aucun Commerce depuis Cormantin juſqu'à *Biamba*, ou *Winiba*, qui eſt, dit-il, quatre milles au-de-là du Mont Mango. Mais Winiba eſt environnée d'excellens pâturages, où les Habitans nourriſſent quantité de beſtiaux, qu'ils vendent au long de la Côte. Les femmes y entendent ſi bien toutes les fonctions du menage, que les Negres des Pays voiſins viennent s'y fournir de Ser-

(7) Boſman, p. 62.

vantes,

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

vantes, & d'Esclaves du même sexe. L'agriculture & le soin des bestiaux (8) n'y distinguent pas moins les hommes. Bosman loue la situation de Winiba, qu'il represente environnée d'arbres. La plûpart de ses Habitans sont des pêcheurs, & le Commerce n'y est pas plus florissant que dans le Canton d'Apam. Cependant, lorsque le Pays est exempt de guerre, ces deux Villes ne sont pas mal situées (9) pour la commodité des Marchands. Phillips ne donne que trente maisons à la Ville de Winiba. Elle est environnée de champs agréables, plantés de bonnes haies, & remplies de bled d'Inde ou d'excellente herbe. Comme les terres sont fort basses, on trouve, à la distance d'un mille, plusieurs grands étangs, dont les bords sont peuplés de pintades & d'une grande abondance d'autres oiseaux. Mais il n'y a point d'animaux en plus grand nombre que les daims, dont l'Auteur a vû des troupeaux de cinq ou six cens à la fois (10).

Beauté du Pays.

Barbot donne à peu près la même idée de Winiba. Mais il compte trente maisons dans la Ville, & se plaint d'une quantité prodigieuse de singes & de babons, qui infestent les campagnes.

(8) Atkins, p. 108.

(9) Artus, p. 51.

(10) Bosman, *ubi sup.* & Barbot, p. 180.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Fort Anglois, & ses revolutions.

A l'égard du Fort, le même Auteur le represente sur le penchant d'une colline, dans l'endroit où la Côte s'avance vers la mer, & fort agréablement situé entre un grand nombre d'arbres. L'édifice, qui étoit bâti d'une double pierre, fut saccagé par les Negres en 1679, & les Facteurs n'eurent pas peu de peine à sauver leur vie. Ils gagnerent le Cap-Corse à la faveur de la nuit. L'Auteur les y vit débarquer, dangereusement blessés & couverts de sang. On distingue aisément Winiba de la mer, à deux maisons Angloises, qui subsistent encore sur le rivage, à deux cens pas de la Ville (11), mais dont il ne reste que les murs. Mais le Fort, qu'on ne découvre pas de si loin, quoiqu'il ne soit qu'à cent vingt pas du rivage, prit dans la suite une meilleure forme. C'est un quarré, à quatre bastions, qui sont montés de dix huit pieces d'artillerie. La garnison est ordinairement de douze Blancs & de vingt cinq Gromettes. Il est pourvû d'une citerne, & d'une loge qui peut contenir cent Esclaves. On compte, du Fort de Winiba, trois milles jusqu'à Schido, du côté de l'Ouest, & trente six milles à l'Est jusqu'au Village d'Akra (12).

(11) Phillips, p. 211. (12) Barbot, *ubi sup.*

Côte d'Or. Geographie.

Qualités du Fort de Winiba.

Le Fort de Winiba, ſuivant Smith, a été bâti ſur le même plan & ſur les mêmes dimenſions que celui de *Tantumqueri*, & le débarquement n'y eſt pas moins difficile. Sa ſituation, dit-il, eſt ſur un terrain qui s'éleve, avec une belle avenue d'arbres qui conduit juſqu'à la porte. S'il n'eſt pas capable d'une grande défenſe contre des attaques regulieres, on y eſt du moins fort bien à couvert, pendant la nuit, de l'inſulte des bêtes farouches (13). Les jardins en ſont fort agreables. Il ne devoit pas être en fort bonne condition du temps de Boſman, puiſqu'après avoir rapporté qu'il fut bâti en 1694, il ajoute qu'on auroit pû franchir d'un ſaut ſes ouvrages & ſes batteries, & que ſes canons n'étoient que d'une demi-livre de balle. En un mot, dit Boſman, il reſſemble aux Forts Hollandois de Botro, de Sukkonda & de Schama, ou au Fort Anglois de Dichſcow, qui auroient beſoin d'un autre Fort pour les défendre (14).

Ville de Barku.

Barku, ou *Barraku* (15), eſt à ſix lieues de Winiba ſur la Côte, ſitué ſur le ſommet d'une colline, & frequenté autrefois par les François. Le langage, qui

(13) Smith, p. 133.

(14) Boſman, *ubi ſup.*

(15) Artus écrit *Bergu.* Barbot met indifferemment *Barku*, *Barrakou* & *Barrako.*

Côte d'Or. Geographie.

est jusqu'ici le même au long de la Côte d'Or, commence ici à changer. Les Habitans sont fort entendus, non seulement à fondre l'or, mais à le travailler en chaînes & en toutes sortes de bijoux. Ils font une liqueur qui ressemble à la petite bierre d'Angleterre & qu'ils nomment (16) *Pito.* La volaille est ici en plus grand nombre & à meilleur marché que dans aucun autre lieu de la Côte. Les perroquets (17) y sont en abondance. Du fer que les Vaisseaux Hollandois apportent dans le Pays, les Negres font toutes sortes d'armes pour leur propre usage. Mais leur principal Commerce se fait aujourd'hui à Akra, où ils vont acheter, dans leurs Canots, les marchandises qui leur conviennent. Les terres sont plates & unies dans l'intervalle, & remarquables par un arbre courbé, ou brisé, en forme de gibet, que les Negres honorent comme un Fétiche.

Fort que les Hollandois ont à Barku.

Barbot dit que Barku est la principale Ville de la Côte d'Agouna, & que le Canton étant fertile & agreable (17*), c'est un lieu propre à l'établissement d'un Comptoir. Les Anglois avoient autrefois beaucoup de conside-

(16) Barbot l'appelle *Peta*, & dit qu'elle est faite de maiz.

(17) Artus, *ubi sup.*

(17*) Barbot, p. 181.

ration dans ce Pays, & s'étoient liés avec la Reine par un contrat formel. Mais les Hollandois ont pris sur eux tant d'avantage, qu'ils ont bâti à Barku un petit Fort triangulaire de douze pieces de canon. Le Commandant qu'ils y avoient en 1706 enleva aux Marchands Negres diverses marchandises qu'ils avoient achetées des Anglois, & leur déclara qu'ils devoient s'attendre au même traitement lorsqu'ils en recevroient d'une autre main que de celle des Hollandois. Cependant le Chevalier Dalby Thomas se fit rendre tout ce qui avoit été confisqué (18). Les Negres du Pays ont conservé quantité de mots François, sur-tout du dialecte Normand, depuis le Commerce que cette Nation entretenoit autrefois avec eux, soit du temps des Portugais, soit avant leurs découvertes.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Petit Barku.

Le petit Barku est une lieue & demie à l'Est du grand, sur le bord d'une petite riviere. Toutes les Villes qu'on a nommées dans les Cantons d'Akron & d'Agouna, sont situées avantageusement pour le Commerce. Mais on y trouve peu d'or & peu d'Esclaves lorsqu'elles sont en guerre avec leurs voisins. Les Negres d'Akra s'empressent de

(18) Barbot, p. 447.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

venir au-devant des Vaisseaux qui arrivent sur la Côte, sur-tout s'ils apprennent que les cargaisons soient en toiles d'Osnabruck (19), en fer & en eau-de-vie. Un bon Esclave se vend ici, comme au long de la Côte occidentale, environ deux onces d'or, poids, ou quantité, que les Habitans appellent *Benda* (20).

Fort Anglois de Schido.

Le Fort de *Schido*, qui appartient aux Anglois, est environ quatre lieues à l'Est de Barku. Il merite moins le nom de Fort que de Comptoir (21).

§ VIII.

Royaume d'Akra.

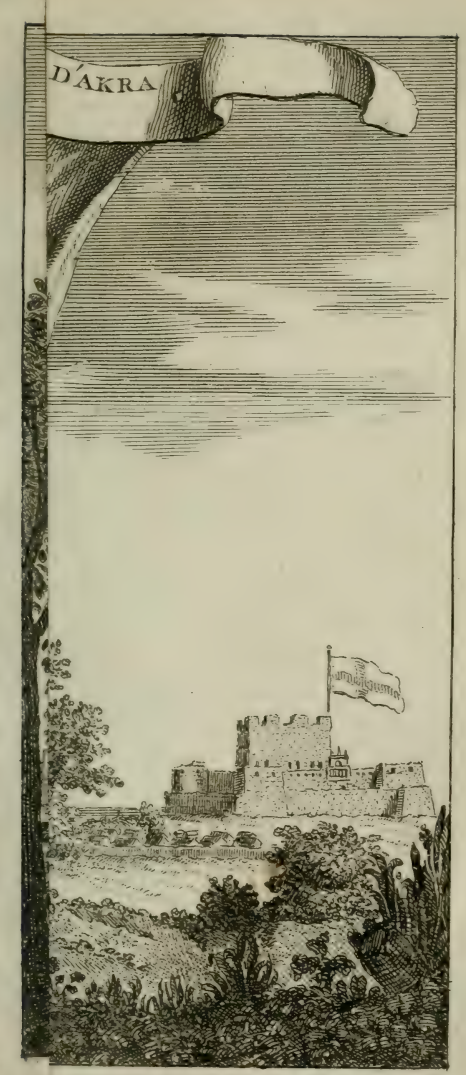
CE Royaume est tributaire de celui d'Aquambo. Quoique la plus grande partie de son étendue soit dans les terres, on le compte au nombre des Pays de la Côte, parce que le domaine du Roi s'étend plus de vingt lieues au long de la mer sur plusieurs autres Princes. Les bornes d'Akra, du côté de l'Est, sont le Pays d'Agouna, dont il est separé par une petite riviere. Au Nord, il borde *Aboura* & *Bonu*; à l'Est, *Labadde* & *Ningo*; au Sud, l'Ocean; & dans

Bornes du Pays d'Akra.

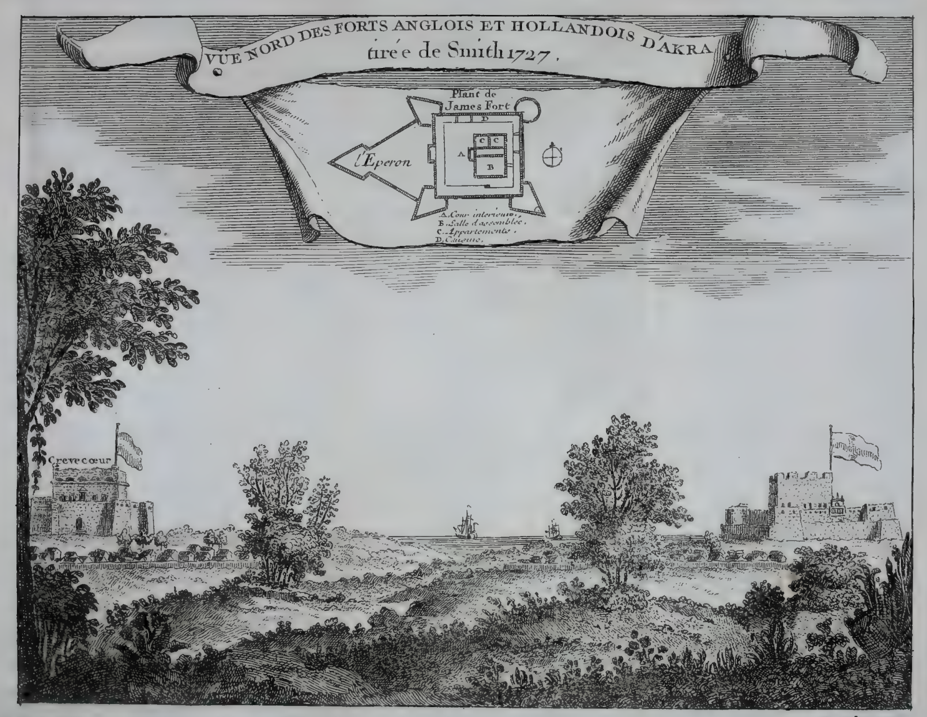
(19) L'Auteur met *Osnebrugs*.

(20) Barbot, p. 181.

(21) Voyez le Memoire deja cité, sur l'importance du Commerce d'Afrique.



T. IV. N.° XVIII.


VUE NORD DES FORTS ANGLOIS ET HOLLANDOIS D'AKRA
tirée de Smith 1727.
Plant de
James Fort
l'Eperon
A
B
C C
D
A. Cour interieure.
B. Salle d'assemblée.
C. Appartements.
D. Caserne.
Crevecœur

T. IV. N.° XVIII.

cet espace, on lui donne environ seize lieues de circonference. Sa forme est presque ronde ; & du côté de la mer, il ne presente qu'environ deux lieues (22).

Côte d'Or. Geographie.

Les Hollandois l'appellent *Kra*, tandis que toutes les autres Nations s'accordent sur le nom d'*Akra* ou d'*Akara*. On le regardoit autrefois comme le dernier pays de la Côte d'Or, parce qu'on ne trouve plus d'or au-de-là de la riviere de *Volta*, qui le termine à l'Est. Sa distance de Cormantin n'est que de quinze lieues à l'Est (23).

Revolutions qui ont changé la forme de ce Pays.

Akra étoit autrefois un Royaume indépendant. Mais ses Habitans ayant été vaincus, dans plusieurs batailles, par les Aquambos, leurs anciens ennemis, se virent forcés de chercher une retraite dans un Canton nommé le *Petit Papa* (24), qui forme à present le Royaume d'Akra. Barbot rapporte cet évenement aux années 1680 & 1681. L'ancien Pays, qui n'est plus (25) qu'une Province tributaire, produit peu d'arbres & de fruits. Le fond du terroir est une sorte d'argile pâle-rouge, où les Ignames, les pois & les feves croissent abondamment

(22) Barbot, *ubi sup.*
(23) Des-Marchais, Vol. I, p. 272.
(24) Bosman, p. 68
(25) Barbot, p. 185.

Côte d'Or. Geographie.

Près des Forts Européens, on trouve quantité de grosses fourmies, dont les nids ou les habitations peuvent être nommés proprement des tourelles, & ressemblent, dans l'éloignement, aux petites pyramides de sel qui se voient dans l'Isle de Rhé au commencement de la saison. Les terres d'Akra, dans l'espace de trois lieues, depuis la mer vers l'interieur du Pays, forment un Canton fort uni, qui sert comme de parc à des troupeaux de daims, de pintades, de chevres sauvages, de lievres, de lapins, d'écureuils, & de plusieurs autres sortes d'animaux. Les gros & les petits bestiaux, qui s'y trouvent aussi, viennent de Labadde, du côté de l'Est. Mais les lievres y sont sur-tout en si grand nombre que les Habitans les tuent à coups de bâtons dans les buissons & les ronces. Un épagneul, tel qu'il s'en trouve dans les Forts Européens, en prend autant qu'il plaît à son maître. Mais la chair de ces animaux est (26) insipide. Cette contrée nourrit plus de lions, de tigres, de léopards, de chats musqués & d'autres bêtes feroces, qu'aucune autre region de la Guinée. C'est dans le Pays d'Akra qu'on trouve de petits daims, qui n'ont pas plus de huit ou neuf pou-

Troupes d'animaux differens.

Bêtes feroces.

Petits daims d'une espece charmante.

(26) Le même, p. 184, & Phillips, p. 213.

ces de hauteur, & dont les jambes ne sont pas plus grosses (27) que le tuyau d'une plume. Les mâles ont deux cornes, longues de deux ou trois pouces, sans branches & sans division, mais tortues, & d'un noir aussi luisant que le jais. Rien n'est si doux, si joli, si privé & si caressant que ces petites créatures. Mais elles sont si délicates, qu'elles ne peuvent supporter la mer; & tous les soins qu'on a pris pour en transporter quelques-unes en Europe, ont été jusqu'à present sans succès (28).

Côte d'Or. Geographie.

Villes intérieures du Pays d'Akra.

Le Pays d'Akra, suivant Phillips, contient, dans l'interieur des terres, plusieurs grandes Villes, dont le *Grand-Akra* est la Capitale. Barbot la place à quatre lieues de la Côte, au pied d'un Canton montagneux, qui se découvre de fort loin en mer. Des-Marchais dit qu'elle se découvre à six lieues dans les terres, & qu'on lui donne le nom le Grand-Akra, pour la distinguer du Petit-Akra, qui est situé sur la Côte, entre Cormantin & Rio Volta.

Trois Villes maritimes, & trois Forts Européens.

De trois Villes, que le Pays d'Akra presente sur la Côte, le Petit-Akra est celle du milieu. Les deux autres sont

(27) Les Habitans emploient leurs pieds, ornés d'or ou d'argent, à charger leurs pipes.

(28) Des-Marchais, Vol. I, p. 276.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Soko à l'Ouest, & *Orsoko* à l'Est. Toutes trois sont sous le canon d'un Fort Européen ; Soko sous celui du Fort Anglois de James ; Petit-Akra, sous celui du Fort Hollandois de Crevecœur ; & Orsoko, sous celui du Fort Danois de Christianisbourg. Ces trois Forts sont comptés entre les meilleurs de la Côte (29). Ils sont tous trois dans l'étendue d'une lieue & demie (30) de terrrain ; chacun sur une pointe de rocher, qui s'avance un peu sur le rivage. Le débarquement y est dangereux, mais beaucoup plus au Petit-Akra qu'aux deux autres lieux, sur-tout pendant le premier & le dernier quartier de la Lune. Des-Marchais place près d'Akra une petite Crique, qui dans un cas pressant, peut passer pour un Port. La rade est sûre & commode.

Ville de Soko.

Soko étoit composée d'une centaine de maisons dispersées. Mais elle a reçu beaucoup d'augmentation en 1692, par l'arrivée d'un grand nombre de familles, qui la choisirent pour retraite après les guerres d'Aquambo ; & dès

(29(Barbot, p. 181. Bosman, p. 67.

(30) D s - Marchais dit qu'ils sont à la portée du canon l'un de l'autre. Mais Smith assure que le Fort Hollandois est à la portée du mousquet du Fort Anglois, & que le Fort Danois est à deux milles du Fort Hollandois.

l'année suivante elle devint une des plus belles & des plus grandes Villes de la Côte d'Or. Sa situation est sur un terrain uni, & ses rues sont regulieres. Elle entretient beaucoup de commerce avec les Anglois, au préjudice de la Compagnie de Hollande. Le Fort James, qui la commande, est un édifice quarré, défendu par quatre batteries. Ses murs sont fort hauts & fort épais, surtout du côté qui regarde le Fort Hollandois. Ils sont de pierre de roc, mais trop mal cimentés pour resister aux pluies excessives du Pays. Les logemens ont pour toit une plate-forme, surmontée d'une Tour quarrée (31) où l'on arbore le Pavillon Anglois. L'Auteur ne compta que dix huit petites pieces de canon de fer sur les batteries. Vingt Blancs & trente Negres composent la garnison.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Fort Anglois de James.

La situation de ce Fort est des plus avantageuses. Il a la Ville de Soko au Nord. Mais l'année n'a pas de saison où l'on puisse y débarquer sans danger. Barbot nous apprend qu'on a fait, en 1700, des reparations considerables aux murs, sur-tout du côté qui regarde le Fort Hollandois, & qu'on a augmenté l'artillerie. Les logemens & le donjon

(31) Voyez la figure.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

ont reçu aussi plus d'élevation, & l'on y a joint une citerne (32).

Bosman remarque que le Fort James, comme tous ceux, dit-il, qui appartiennent aux Anglois, est fort mal en garnison. Cette Nation, ajoute-t-il, s'imagine qu'il suffit de bâtir des Forts & d'y mettre du canon, sans prendre soin de les faire garder : exemple, dit-il encore, qui n'est que trop suivi par leurs voisins.

Ses divers changemens.

Phillips rend temoignage qu'en 1695 le Fort n'avoit que douze Blancs pour garnison. C'étoit alors un simple quarré, dont les quatre angles avoient chacun leur batterie, qui contenoient vingt canons. L'angle, ou le bastion du Sud, s'écroula dans le même temps, parce que la pluie avoit entraîné l'argile ou le plâtre qui servoit à lier les pierres au lieu de chaux. On entreprit de le rétablir, dit le même Auteur, mais avec aussi peu de précaution contre le même danger (33). Smith, qui étoit dans le Pays en 1727, assure que le Fort James est aujourd'hui fort grand, & d'une force égale à sa beauté, qu'il est bâti sur une colline pierreuse & escarpée, qui semble pendre sur la mer ; que sous le mur

(32) Barbot, p. 182 & 448.

(33) Phillips, *ubi sup.*

de la Place, on a fait une batterie capable de contenir vingt pieces de canon; que le Fort a d'ailleurs quatre grands bastions, qui contiennent vingt sept pieces, & que la campagne, aux environs, n'étant pas trop couverte de bois, peut passer pour une des plus agréables de toute la Guinée. Il ajoute qu'à peu de distance du Fort il y a des étangs de sel, qui suffisent pour nourrir toute la Côte (34), & les Vaisseaux mêmes qui y abordent. Atkins dit que les François (35), les Anglois & les Hollandois en prennent une grosse quantité, qu'ils repandent dans les Pays intérieurs, où cette marchandise est toujours précieuse (36).

Petit Akra.

Le Petit-Akra, qui n'est éloigné de Soko que d'un demi-mille, avoit un Marché commode & très frequenté, avant qu'il eût été brûlé par les Aquambos, qui n'y ont pas laissé six maisons entieres. *Fourri*, Roi d'Akra, préferoit ce lieu au Grand-Akra, pour se residence. L'Auteur vit plusieurs fois ce Prince en 1679. Il avoit la physionomie fort belle, & beaucoup d'affection pour les Européens; mais son caractere inquiet causa sa ruine. Smith observe que

(34) Smith, p. 135.

(35) C'est une erreur, au lieu des Danois.

(36) Atkins, p. 107.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

les Habitans de Soko & du Petit-Akra ne peuvent vivre d'accord, & qu'ils se distinguent par des noms Anglois & Hollandois.

Fort Hollandois de Crevecœur.

Sa situation & sa forme.

Le Fort Hollandois de Crevecœur, au Petit-Akra, est à la portée (37) du canon du Fort de James, sur une pointe de rocher. Il est quarré & défendu par quatre batteries (38), qui sont de pierre, comme la courtine, mais si mal construites, qu'elles ne soutiendroient pas une longue attaque. D'ailleurs, il est commandé par le Fort James, qui le reduiroit bien-tôt en poudre. Les logemens consistent en un grand bâtiment quarré, avec une plate-forme au sommet, & une tour d'où l'on déploie le Pavillon de Hollande, suivant l'usage de tous les Forts de Guinée, à la vûe des Vaisseaux qui s'approchent. La garnison est composée de quinze Blancs & de vingt cinq Negres. La porte du Fort, qui regarde le Petit-Akra, & la rade du Grand, est défendue par un corps-de-garde & par deux barrieres, mais sans fossé & sans palissade; défaut commun à tous les Forts de la Côte, sans exception. L'ignorance des Negres, dans l'art d'attaquer les Places, fait regar-

(37) Smith dit à une portée du mousquet.
(38) Barbot, p. 182.

der ces défenses extérieures comme un secours inutile. L'Auteur compta, sur les batteries, quatorze pieces de canon & quelques padereros. Mais l'avantage particulier du Fort de Crevecœur est de jouir d'un air beaucoup plus pur que les deux Forts voisins.

Malgré la remarque qu'on vient de faire sur ce qu'il auroit à redouter du Fort Anglois, Phillips, Anglois lui-même, assure que celui de Crevecœur est plus élevé, & que dans un cas de guerre, il pourroit l'incommoder beaucoup, parce qu'il est mieux en artillerie (39).

Ville d'Orsoko.

Orsoko, ou *Orsaki*, s'est ressenti, comme Akra, de la fureur des Aquambos. C'étoit autrefois une Ville assez considerable; mais ayant été ruinée par la guerre, les Habitans se sont retirés à Papa. Le Fort de Christianisbourg, qui commande ce lieu, fut bâti par les Danois, sans qu'on sçache dans quelle année; mais ils lui donnerent ce nom à l'honneur de leur Roi. C'est un bâtiment quarré, comme ceux des deux autres Forts, & défendu aussi par quatre batteries de vingt pieces de canon (40). Smith (41), qui le place à deux milles

Fort Danois de Christianisbourg.

(39) Phillips, *ubi sup.* p. 23.

(40) Bosman, p. 69.

(41) Smith, p. 135.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

du Fort Hollandois, dit qu'il est fort & spacieux. Bosman observe qu'il (42) vaut seul les deux autres. Cet avantage ne l'a pas garanti de plusieurs revolutions.

Revolution de ce Fort.

En 1670, il étoit gouverné par Jean *Ollarichs de Gluckstad*, homme de merite, que les Negres massacrerent perfidement, à l'instigation d'un Grec qui avoit vécu quelques années sous ses ordres. Ce traître vendit ensuite la Place à Julien de Campo Baretto, ancien Gouverneur de Saint-Thomas, pour la somme de sept marcs d'or, qui ne font pas plus de deux cens vingt quatre livres sterlings. Au commencement de l'année 1682, ce Baretto ayant été fait prisonnier dans le Fort, par sa propre garnison, qui s'étoit revoltée, l'Auteur (43), qui l'avoit connu trois ans auparavant dans l'Isle du Prince, se crut obligé de lui rendre une visite. Mais le Chef des mutins fit fermer l'entrée du Fort, & se contenta de repondre qu'il justifieroit quelque jour sa conduite. Il ajouta que si le prisonnier souhaitoit de retourner en Europe, il en avoit la liberté. Baretto s'obstina dans la resolution de ne pas quitter son poste sans un ordre exprès du Roi de Portugal, &

Les Portugais s'en saisissent.

(42) Bosman, *ubi sup.* (43) Barbot, p. 153.

chargea Barbot d'une lettre pour la Cour de Lisbonne. Il se flattoit, de jour en jour, de voir arriver quelque Vaisseau de guerre Portugais. Le Fort avoit reçu de lui le nom de Saint François Xavier. Mais la garnison étoit alors dans une miserable situation. Les provisions lui manquoient, jusqu'au pain, & les marchandises qui étoient dans les magasins ne montoient pas à la valeur de soixante livres sterlings; quoiqu'il en eût coûté aux Portugais plus de cent marcs d'or pour les reparations de la Place. Les Danois de Frederickſbourg, près du Cap-Corse, en solliciterent la restitution, & l'obtinrent en 1682 pour une grosse somme. Ils y rétablirent leur commerce, avec assez de succès jusqu'en 1693, qu'ils se laisserent surprendre par les Negres. Barbot fait le recit de cet évenement.

Il retourne aux Danois.

Les Danois avoient offensé le Roi d'Akra par quelqu'insulte. Ce Prince, qui cherchoit l'occasion de se venger, prit le temps d'une maladie, qui avoit fort affoibli la garnison. Il observa que les Danois prenoient beaucoup de confiance à l'attachement d'un Negre nommé *Assemi*, qui, jouissant d'une grande consideration dans le Pays, avoit rendu d'importans services à leur commerce.

Ils le perdent par la trahison d'un Negre.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Il ne manqua pas d'artifice pour le faire entrer dans son projet. Assemi, gagné par de flateuses promesses, fit croire au Gouverneur Danois qu'il devoit lui venir un grand nombre de Marchands Negres pour acheter des armes, & lui conseilla d'en hausser le prix. En effet, il parut au jour marqué, avec quatre-vingt Negres alterés de sang, que les Danois reçurent sans défiance. Lorsque le marché fut conclu, & que les armes eurent été payées en or, cette troupe perfide les ayant chargées de poudre & de balles, sous prétexte de les mettre à l'épreuve, fondit sur la garnison qui n'étoit que de vingt cinq ou trente hommes, & trouva peu de difficulté à s'emparer du Fort. Les trente Danois furent dispersés dans divers cantons du Pays. Leur dépouille & celle des magasins valut au Roi d'Akra environ sept mille livres sterlings. Le Fort fut donné au traître Assemi (44), qui, soutenu d'une garnison de Negres, y entretint un commerce fort avantageux avec les Vaisseaux de diverses Nations de l'Europe.

Scenes comiques d'un Commandant Negre.

Bosman, après avoir déploré le sort des Danois, prend plaisir à raconter divers changemens comiques qui arrive-

(44) On trouve le même recit dans les Memoires de Bloom, de l'année *1693*.

rent dans leur Fort. Assemi, revêtu du commandement, prit les habits du Gouverneur Danois, & se fit faire des complimens sous le même titre. Cette ceremonie produisit plusieurs scenes plaisantes. Il fit tonner son artillerie à l'arrivée des Bâtimens d'Interlope, comme s'il n'eût jamais dû voir la fin de sa poudre. Le Fort demeura quelque temps entre ses mains. Mais il fut obligé de le remettre à deux Vaisseaux Danois qui aborderent sur la Côte. Les Hollandois contribuerent à cette restitution par leur entremise. Service, dit l'Auteur, qui fut payé d'ingratitude : mais ils eurent la satisfaction d'être bien-tôt vengés. Les Danois ayant dégarni leur Flotte, pour laisser une puissante garnison dans le Fort, devinrent la proie des Pirates à la vûe même des Côtes de Guinée (45).

Comment les trois Forts Européens d'Akra ont été bâtis.

Quand on considere le courage & l'humeur martial des Negres de cette contrée, il paroît fort étrange qu'ils ayent pû consentir à se laisser brider par trois excellens Forts, à si peu de distance l'un de l'autre. Mais tel est le pouvoir des presens, dans le Pays même qui produit l'or. Le Roi d'Akra, gagné il y a quarante ans par ceux des Hollan-

(45) Bosman, p. 68.

dois & des Danois, commença par leur accorder la liberté de bâtir chacun leur magasin, & d'y mettre un Facteur, sous l'obligation (46) d'un tribut annuel le sept marcs d'or. Après avoir obtenu cette premiere faveur, ils ne cesserent pas d'insinuer aux Negres, que leur Pays étant exposé aux courses continuelles des Aquambos, leurs mortels ennemis, leur propre sureté devoit leur faire souhaiter de voir les Comptoirs changés en Forts, pour mettre leurs biens & leurs familles sous la protection d'une bonne artillerie. Ils réussirent enfin à former les établissemens qui subsistent aujourd'hui.

Les Hollandois furent les premiers qui choisirent un lieu convenable pour un Fort, & qui y bâtirent un magasin de pierre de roc, long de soixante deux pieds, sur vingt quatre de largeur. L'édifice fut environné de boulevarts & de murs, avec des embrasures pour le canon. Bien-tôt les Danois obtinrent la même permission, & les Anglois (47) se la procurerent à leur exemple. Cependant les Portugais avoient eu longtemps auparavant un Fort dans le Pays d'Akra, d'où leur cruauté les avoit fait

(46) Deux cens vingt quatre livres sterlings.
(47) Barbot, p. 184.

chasser par les Habitans, comme on l'a deja rapporté.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Utilité que les Negres en ont tirée.

Au fond, les trois Forts Européens ont été, dans quelques occasions, d'une extrême utilité pour les Habitans, surtout en 1680, lorsque le Roi d'Aquambo fit la conquête d'Akra. Sans le secours qu'ils trouverent dans ces trois asyles, il n'en seroit pas échapé un seul à la furie du vainqueur, & ceux qui auroient survécu à la perte de leur pays, ne seroient point en état de faire le riche commerce qu'on leur voit exercer aujourd'hui. Cependant il y eut un grand nombre de familles qui chercherent une retraite dans les contrées de *Lay*, de *Papa* & de *Juida*; comme leur Roi (48) s'étoit retiré dans celle de Fétu, pour se délivrer entierement du pouvoir arbitraire des Aquambos.

Les trois Forts d'Akra reçoivent leurs provisions du Cap-Corse de Manfro, d'Anamabo, & de Cormantin. Depuis que les ravages de la guerre ont dépeuplé le pays, les grains y sont devenus si chers, que la caisse de Maïz, de deux boisseaux, est montée jusqu'à dix pieces de huit (49).

(48) Nous l'avons nommé Fourri, d'après Barbot. Bosman, qui raconte son Histoire, le nomme Fereri.

(49) Barbot, p. 182 & 184.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Anciennes richesses du Pays d'Akra.

Le Roi d'Akra & ses Nobles, ou plutôt ses Favoris, étoient si riches en or & en Esclaves, que Bosman ne faisoit pas difficulté d'attribuer plus de richesses à cette seule contrée qu'à tout le reste (50) de la Côte d'Or. Des-Marchais dit qu'elle étoit tout à la fois si riche & si puissante, qu'elle pouvoit lever en peu de temps une armée de quinze ou seize mille hommes (51).

Occupations des Habitans.

Les principales occupations des Habitans sont le commerce, l'agriculture & la guerre. Quoique le terroir soit assez fertile, les provisions leur manquent ordinairement vers la fin de l'année ; ce qui les met dans la necessité d'avoir recours aux pays voisins, & d'enlever quelquefois à force ouverte ce qu'ils ne peuvent obtenir par des échanges. Ils s'embarrassent peu de la pêche ou de la fabrique du sel, quoique le sel & le poisson soient en abondance dans le pays. Ils abandonnent ce soin aux Negres de la Côte, ou à ceux qui viennent chercher leur vie parmi eux, & qui sont en assez grand nombre pour servir à peupler plusieurs Villes. Ces étrangers ne se bornant point aux profits du sel & de la pêche, font un com-

(50) Bosman, p. 70.
(51) Des-Marchais, Vol. I, p. 272.

merce conſiderable avec les Vaiſſeaux étrangers. Il n'y a point de canton, ſur toute la Côte d'Or, ſans en excepter celui d'Anamabo, qui fourniſſe plus d'Eſclaves que la pays d'Akra. Les guerres continuelles des Habitans leur procurent ſans ceſſe un grand nombre de priſonniers, dont la plûpart ſont vendus aux Marchands de l'Europe (52).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Leurs maiſons.

Smith repreſente les Habitans des trois Villes maritimes d'Akra (53), comme les plus civiliſés de la Côte d'Or. Des-Marchais raconte que leurs maiſons ſont quarrées & bâties fort proprement. Les murs, dit-il, ſont de terre, mais d'aſſez belle hauteur, & les toits couverts de paille. L'ameublement eſt des plus ſimples; car malgré leurs richeſſes, ils ſe contentent de quelques pagnes pour habillement, & leurs beſoins ſont renfermés dans des bornes fort étroites. Ils ſont laborieux. Ils entendent le commerce. On s'apperçoit qu'ils ont retenu parfaitement les leçons des Normands, leurs anciens maîtres. La crainte que leurs voiſins du côté du Nord, ne viennent partager avec eux les profits du commerce des Européens, leur fait boucher ſoigneuſement tous les paſſa-

Leur jalouſie pour le commerce.

(52) Boſman, *ubi ſup.*
(53) Smith, p. 135. Il en fait honneur à ſa Nation.

Côte d'Or. Geographie.

Marché qu'ils ont établi par précaution.

ges. Ainsi toutes les marchandises qui se repandent au Nord passent necessairement par leurs mains. Ils ont établi un grand Marché, qui se tient trois fois la semaine à *Abeno*, Ville à deux lieues du grand Akra & sept ou huit de la Côte, où les Negres voisins apportent en échange, pour les commodités de l'Europe, de l'or, de l'yvoire, de la cire & du musc; sans compter les Esclaves, qui viennent en fort grand nombre par cette voie. Akra fournissoit autrefois (54) un tiers de l'or que les Européens tiroient de la Côte. Bosman observe que dans l'abondance de l'or & des Esclaves, les trois Forts vivoient en bonne intelligence, parce que chacun n'avoit rien à regretter pour sa part, & que l'un ayant quelquefois des marchandises qui manquoient à l'autre, ils s'entr'aidoient mutuellement pour leur avantage commun.

Guerres qui retardent le progrès du commerce.

Le commerce d'Acra n'auroit fait qu'augmenter de jour en jour, si les Negres d'Aquambo & d'Akim étoient capables de vivre d'accord. Mais les querelles & les guerres se renouvellent sans cesse entre ces deux Nations. Celle d'Akim s'attribue sur l'autre un droit féodale, & veut se faire payer un tribut

(54) Des-Marchais, *ubi sup.* p. 272 & 274.

qu'on

qu'on lui refuse. Le Roi d'Aquambo, pour se procurer quelques intervalles de tranquillité, a l'adresse de semer (55), par ses insinuations & ses presens, des dissensions entre les principaux Seigneurs d'Akim. Mais de part ou d'autre on est toujours troublé par le bruit des armes. Des-Marchais assure (56) que l'or est si commun dans le Pays d'Akra, qu'une once de poudre à tirer se vend deux dragmes de poudre d'or. Suivant Barbot, il y est d'une pureté singuliere, & ne le cede pas à celui d'Axim, qui vient d'Iguira. La plus grande partie sort du Pays d'*Aboni*, & de celui de *Quako*, qui est plus éloigné & plus (57) riche encore qu'Aboni. Smith rend témoignage, que dans quelques circonstances qu'on arrive sur la Côte d'Akra, il est rare qu'on n'y trouve point un commerce avantageux, sur-tout en esclaves. Il suppose qu'on les y amene de fort loin, parce qu'il se trouve ordinairement un ou deux Malayens dans chaque troupe (58).

CÔTE D'OR, GEOGRAPHIE.

Les marchandises qui réussissoient le mieux anciennement, étoient les draps rouges de laine, la vaisselle de cuivre,

Marchandises recherchées par les Negres d'Akra.

(55) Bosman, p. 68.

(56) Des-Marchais, *ubi sup.* p. 276.

(57) Phillips dit qu'il est d'une pureté parfaite, p. 213.

(58) Barbot, p. 184.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

de toutes ſortes de forme (59) & les groſſes ſerges d'Eſpagne. Mais celles qu'on recherche aujourd'hui, ſont les toiles de Coëſvelt ou d'Oſnabrug, les étoffes de Sileſie, les lyats, les ſaies, les perpetuanes, les fuſils, la poudre, l'eau-de-vie, les colliers de verre, les couteaux, les petites voiles, les nicances, & d'autres commodités dont le goût s'eſt répandu parmi les Negres. Ils les portent au marché d'Aboni, où l'on voit arriver, trois fois la ſemaine, une prodigieuſe quantité d'autres Negres, *Akkanez*, *Aquambos*, *Aquimeras*, *Quakos*, qui achetent leurs néceſſités à fort grand prix; car, ne pouvant obtenir la liberté de venir juſqu'aux Forts Européens, ils n'ont pas d'autre regle pour la valeur des marchandiſes, que la volonté des Marchands Negres d'Akra. Cependant le Roi s'eſt établi, dans ces marchés, des Inſpecteurs, qui fixent à preſent les prix reſpectifs. Il en tire un profit conſiderable; & ces poſtes, qui ne manquent point d'enrichir ceux qui les poſſedent, ſont fort recherchés (60).

Inſpecteurs établis dans le Marché d'Aboni.

Remarques antiques.

La violence des vagues, qui rend le debarquement fort dangereux, eſt le plus grand obſtacle du Commerce, ſur

(59) Smith, p. 135. (60) Artus, *ubi ſup.* p. 51.

la Côte d'Akra. Tous les Voyageurs conviennent (61) que le meilleur endroit pour le mouillage est vis-à-vis le Fort Danois. Barbot avertit les Matelots de lever l'ancre, tous les deux ou trois jours, parce que le fond est si rempli de rocs, que les cables courent toujours risque d'être coupés huit ou neuf pieds au-dessus des ancres. Les vents Sud-Ouest, qui soufflent ici pendant tout le jour, depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre, excepté dans le temps des pluies, rendent la mer si grosse & donnent tant de force à la marée, dont le cours porte à l'Est, que les meilleurs Bâtimens ont peine à resister sur leurs cables. Dans la saison humide, la marée n'a point d'autre regle que la lune & le vent. Deux ou trois jours avant & après la nouvelle & la pleine lune, sa direction est à l'Ouest; comme elle est aussi, lorsque le vent, après avoir souflé impétueusement au Nord-Est & à l'Est-Nord-Est, tourne au Sud-Sud-Ouest ou au Sud-Ouest. Alors elle remonte, pendant vingt quatre heures, contre le vent. C'est ce que l'Auteur a verifié plus d'une fois, tandis qu'il étoit à l'ancre devant le Cap

(61) Barbot, p. 184.

Corse, Anamabo, Cormantin & Akra (62).

Grands Canots d'Akra.

Artus observe que de son temps, les Negres d'Akra n'avoient pas beaucoup de canots, mais qu'ils en avoient d'une grandeur extraordinaire. Il en vit plusieurs qui étoient longs de trente cinq pieds, & larges de cinq, sur autant de profondeur. Ils étoient capables de contenir jusqu'à trente hommes. Leur Commerce avec les Vaisseaux Hollandois étoit marqué pour certains jours de la semaine, & jamais ils ne se rendoient à bord sans être fournis d'une bonne quantité d'or. Le même Voyageur ajoute, que les Bâtimens Hollandois venoient rarement sur cette Côte, parce qu'ils redoutoient la violence de la mer; mais qu'ils envoyoient leurs marchandises de Mawri & du Cap Corse, sur des Barques ou des Chaloupes. Quoique la distance ne soit que de dix huit milles, la force des courans retenoit quelquefois ces Barques trois semaines ou un mois dans le voyage (63).

Difficultés de la Côte.

(62) Barbot, p. 185.

(63) Artus, *ubi sup.*

§ IX.

Royaumes de Labadde, de Ningo & de Soko. Riviere de Volta.

APRE'S le Royaume d'Akra, on trouve celui de *Labadde*, qui n'ayant pas plus de quatre lieues de circonférence, meriteroit à peine une description particuliere, s'il ne touchoit à la mer, par une lieue de Côte entre Akra & Ningo. Dans cet espace, il a deux Villes; *Orfo* & *Labadde*. La seconde est fort grande & fort peuplée (64). Elle est environnée d'un mur sec de pierre. Sa situation est dans une grande & belle prairie. Les habitans de ces deux Villes sont géneralement livrés à la culture de leurs terres & au soin d'un grand nombre de moutons & de porcs, qui composent leurs troupeaux. Ils les tirent du Pays de Lay, & les ayant engraissés des fruits de leurs terres ils les vendent avantageusement aux Negres d'Akra & de plusieurs autres Cantons. Ils font du sel pour leur propre usage; mais comme (65) ils ont peu d'or, leur Commerce n'est pas considerable. Ils sont gouvernés par leur

Etendue du Pays de Labadde.

Villes d'Orfo & de Labadde.

(64) Artus la place à quatre milles d'Akra.

(65), Artus, p. 52; & Barbot, p. 184.

Differens noms du Royaume de Ningo.

propre Roi. Le Royaume de Ningo, que les François appellent *Lempi*, ou *Lampi*, & les Anglois *Lampa* ou *Allampo*, borde à l'Ouest celui de Labadde & le Grand Akra; à l'Est Soko, & la mer au Sud. Il n'a pas moins de treize lieues au long de la Côte, depuis Labadde jusqu'à la Ville de Lay ou d'Alampi. Son Chef porte le titre de Roi de Ladingkour, quoiqu'il soit dépendant du Roi d'Aquambo, qui exerce une autorité arbitraire dans ses Etats, & qui impose des châtimens severes à ses Sujets pour les moindres fautes (66).

Ses productions.

Le Pays est d'une fertilité mediocre, & n'est pas mieux peuplé. Mais il nourrit beaucoup de bestiaux, tels que des vaches, des porcs & des moutons, avec une grande quantité de volaille. Les Negres de tous les cantons de la Côte d'Or viennent s'en fournir dans leurs canots, à fort bon marché. Le reste du Commerce consiste dans la traite des esclaves, que les mêmes Negres viennent acheter, lorsqu'il ne se présente point de Vaisseaux Anglois, François (67) ou Portugais. Cette traite est quelquefois fort avantageuse pour les Euro-

(66) Bosman, p. 327; & Barbot, p. 184.

(67) Barbot fut informé que les François font le principal Commerce de cette Côte.

péens, sur-tout aux environs de Lay ou d'Alampi. Mais comme elle dépend de la guerre ou de la paix des Pays intérieurs, l'incertitude arrête les Vaisseaux de l'Europe, & l'on ne voit guere que les Hollandois qui y touchent en passant. Outre le Commerce, les Habitans exercent l'agriculture, & la pêche. Mais s'ils tirent quelqu'avantage de l'agriculture, ils ont moins à se louer de leur pêche au long de la Côte, parce que l'agitation continuelle des flots les expose toujours à quelque danger. Leur goût pour le poisson trouve plus aisément à se satisfaire dans les rocs & les rivieres, dont tout leur territoire est rempli (68).

Côte d'Or. Geographie. Occupations des Habitans.

Les principales Villes du Pays sont le Petit *Ningo*, *Tema* ou *Temina*, *Sincho* (69) ou *Chinka*, *Brambo*, *Pompena* ou *Ponni*, le Grand *Ningo*, *Lay* ou *Allampi* & *Ocka*; tous lieux stériles, & dont l'accès est fort dangereux. Les plus celebres pour le Commerce sont *Sincho*, le *Grand Ningo* & *Lay*, quoiqu'en 1680 les Hollandois fussent établis à *Tema* ou *Temina*.

Sincho ou Chinka.

Sincho ou *Chinka*, est située à cinq

(68) Bosman, p. 327 & suiv.

(69) Dans l'Original c'est *Cincho*. Artus met *Chinka*.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

lieues d'Akra. Cette Ville étoit assez fréquentée au commencement du dernier siecle, lorsque les Hollandois commencerent à la connoître ; mais les habitans ne s'occupent aujourd'hui que de la pêche, pour fournir du poisson au marché de *Spise* (*), grande Ville intérieure, où ce commerce n'est chargé d'aucun impôt. Les Negres achetent ici, des Vaisseaux Européens, beaucoup de toile & plusieurs sortes d'étoffes, pour le repandre dans l'intérieur du Pays ; & le même usage est établi au long de la Côte jusqu'à la Riviere de *Volta*. Leur langage est different de celui d'Akra. Entre les productions du Pays, on distingue les oranges par leur grosseur & leur beauté. On prend ici des raies, qui ont quelquefois quinze pieds de longueur (70).

Grand Ningo.

La situation du Grand Ningo est cinq lieues à l'Est de *Sincho*. On n'apperçoit presque point cette Ville de la rade, & ses marques de terre se reduisent uniquement à la haute Montagne de *Redundo*, qui est dans les terres, exactement au Nord de Lay ; c'est-à-dire, que si l'on est parti de Sincho, on est

(*) Dans l'Original c'est *Spice*.

(70) Artus, *ubi sup.* p. 52. Barbot l'a copié ici ; & lui doit entierement sa page 185.

dans la rade de Ningo lorsqu'on arrive au Sud de cette montagne. Mais on est bien mieux averti par l'arrivée d'un grand nombre de canots, qui se détachent de la Côte aussi-tôt qu'ils apperçoivent quelque Vaisseau qui vient du côté de l'Ouest. Cette Ville offre quelquefois un commerce fort brillant. On y trouve, suivant le hasard des conjonctures, un grand nombre d'esclaves, & quantité d'or, qui vient de Quako, Pays intérieur, où ce précieux metal est en abondance. Les habitans du Grand Ningo & de son canton engraissent une multitude de bestiaux dans leurs pâturages, & les vendent aux Negres de la Côte d'Or, qui viennent les acheter, ou les transporter, avec beaucoup d'avantage, dans le Royaume d'Akra. Un jeune bœuf s'y vend jusqu'à trente écus.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Son Commerce.

Lay ou *Alampi*, est située deux lieues à l'Est du Grand Ningo, & se fait reconnoître aisément à la montagne de Redundo, qui se présente en forme de pain de sucre au Nord-Nord-Ouest, & qui est éloignée de six lieues dans les terres. L'ancrage est excellent à Lay, sur un fond de sable, mêlé de petits cailloux. La Côte, aux environs, est bordée de collines assez hautes & quel-

Lay ou Alampi. Sa situation.

quefois fort escarpées, dont plusieurs sont ornées de palmiers & d'autres arbres dispersés. Sous ces collines, le rivage est d'un beau sable blanc, mais assez étroit dans sa largeur. La situation de la Ville est sur le penchant d'une colline qui regarde le Nord ; de sorte qu'on ne découvre de la rade qu'un petit nombre de maisons. Les habitans sont doux & civilisés, mais si timides & si défians, qu'ils n'osent aller à bord sans (71) avoir reçu des ôtages.

Lay ou Alampi.

Lay, ou *Alampi*, qui est une Ville renommée pour le commerce des esclaves, s'est vûe pendant quarante ans soumise aux Anglois, qui y avoient un Comptoir, gardé par cinq Blancs & par dix Gromettes. La Compagnie d'Afrique fit quelques démarches pour y faire bâtir un Fort ; mais les habitans s'y étant opposés avec le secours des Anglois, il fut interrompu pendant quelques années. Cependant elle avoit recommencé, du temps de (72) l'Auteur, l'exécution de cette entreprise. Lorsque les Royaumes d'Axim & d'Aquambo sont en guerre, on trouve ordinairement ici un grand nombre d'esclaves. Les Negres d'Axim y amenent leurs prisonniers ; & ceux d'Aquambo condui-

(71) Barbot, p. 186. (72) Le même, p. 445.

sent les leurs dans le Canton d'Akra. *Santi*, celebre Negociant Negre, fit long temps ce commerce à Lay, sous les ordres du Roi, qui l'avoit chargé de mettre le prix aux esclaves & aux marchandises. Il commençoit par exiger des ôtages; après quoi, se livrant avec assez de confiance, il envoyoit par degrés ses esclaves à bord, & recevoit les marchandises à mesure qu'ils étoient delivrés. Un Vaisseau n'avoit souvent besoin que d'un mois ou de trois semaines pour se fournir de quatre ou cinq cens esclaves. Du temps de l'Auteur, un bon esclave mâle ne coûtoit que cinquante cinq ou soixante livres de Koris.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Santi, fameux Commerçant Negre.

Les François, les Anglois, & surtout les Portugais, fréquentent beaucoup cette Côte, pour se procurer des esclaves & des provisions. Cependant il arrive quelquefois, dans les intervalles de paix, que les esclaves y sont fort rares. En 1682, l'Auteur y fut trois jours à l'ancre sans en pouvoir obtenir un, quoique deux mois auparavant un Vaisseau de guerre de sa petite Escadre en eût acheté trois cens dans l'espace d'une semaine ; ce qui marque, dit il, combien le Commerce est incertain à Lay.

Côte d'Or. Geographie. Fertilité du Pays de Ningo.

Le Pays de Ningo eſt plat & bas, peuplé, fertile & rempli de beſtiaux, tels que des vaches, des moutons, des porcs, que les habitans vendent continuellement dans toute l'étendue de la Côte d'Or. Les difficultés d'un rivage fort haut & preſqu'inacceſſible rendent leur pêche peu conſiderable : mais l'abondance de leurs rivieres & de leurs lacs ſupplée au poiſſon de mer.

Fin de la Côte d'Or.

Les Anglois & les Hollandois terminent la Côte d'Or à Lay, parce que le Commerce de l'or ceſſe plus loin, & que celui des eſclaves y commence. Mais à l'exemple d'Artus & des anciens Navigateurs, nous l'étendons juſqu'à la Riviere de Volta : & nous croyons devoir conſiderer l'eſpace qui eſt entre cette Riviere & Lay, comme une frontiere, dont le Commerce eſt mêlé avec celui de ſes voiſins à l'Eſt.

Royaume de Soko, & ſes Villes maritimes.

Le Royaume de Soko s'étend à l'Oueſt d'*Okka*, Village à l'Eſt de Lay, & forme la Côte juſqu'à *Rio Volta*. On ignore ſon étendue dans les terres, parce que le haſard ſeul y amene les Européens. Cependant les Portugais touchent quelquefois à ſes Places maritimes, qui ſe nomment *Angulan*, *Bribarou* ou *Bribreka*, *Baya* & *Aqualla* (73), pour y

(73) Smith, dans ſa Carte, place un lieu nommé

acheter diverses sortes de grains, que le Pays produit en abondance; ou des étoffes d'Akkanez, que les Negres de cette contrée y apportent lorsqu'ils n'ont point à craindre d'être volés sur la route. Les Neg. de Kalo viennent aussi à Soko, ma par mer, lorsqu'ils apprennent l'arrivée de quelque Vaisseau de l'Europe, & ne manquent point d'amener quelques esclaves.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Les occupations des habitans de Soko, sont presqu'uniquement le soin de leurs bestiaux & la pêche, quoiqu'il y ait peu d'avantage à tirer de la derniere sur une Côte si dangereuse. Aussi s'en trouve-t-il fort peu de riches, excepté quelques Negres d'Alampi, d'Akra & d'Aquambo, qui se sont établis parmi eux. Ces trois Nations ayant le goût du Commerce, se sont répandues aussi à Lay, à Ningo, à Sincho, & à Pompena du côté de l'Ouest.

Autres Habitations du même Pays.

Outre les quatre Villages que j'ai nommés sur la Côte de Soko, on rencontre dans les intervalles plusieurs hameaux & quantité de cabanes dispersées. Quelques Voyageurs regardent cette contrée comme une partie du *Quitto* entre le Grand Ningo & la Riviere de Volta; mais il n'en fait aucune mention dans son Voyage. Ce nom differe peu de *Queda*, qui est un des noms que Phillips donne au Royaume de Fida, ou Whida, ou Juida.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Royaume de Lampi. Le Port de Soko est environné d'un Côte basse & unie, qui s'éleve par degrés & qui se couvre de bois vers les terres.

Rio da Volta, D'où lui vient ce nom.

Rio da Volta a reçu ce nom des Portugais, pour exprimer la rapidité de son cours & sur-tout celle de son reflux. Un Auteur fort moderne place sa source dans le Royaume d'Akan, qui borde au Sud celui de Gajo, vers le neuvieme degré de latitude du Nord. Cette Riviere traverse de-là le Pays de Tafou, dont on vante les mines d'or, & descend ensuite vers le Sud par *Quako*, *Aboura*, *Ingo*, & d'autres lieux. La Côte est plate & basse à son embouchure; mais on voit les terres s'élever en hautes collines, & même en montagnes fort escarpées. Le rivage de la mer est large & couvert d'un beau sable. Il forme plusieurs petites Bayes. A la distance d'une lieue en mer, on trouve par-tout environ neuf brasses de fond. Des deux côtés de la Riviere, le Pays est assez ouvert pendant quelques milles, & presente un grand nombre de palmiers, qui paroissent plantés à des distances égales. Plus loin, on ne découvre que des bois, ou des arbres, entremêlés de ronces & de buissons (*).

(5*) Barbot, p. 319.

Côte d'Or. Geographie. Sa description.

Bosman représente Rio da Volta, comme une belle & grande Riviere, qui se décharge dans la mer avec tant de violence, qu'à trois ou quatre milles du rivage on s'apperçoit de la difference de ses eaux. Il ignore la longueur de son cours dans les terres. L'impetuosité de ses flots entraîne continuellement un grand nombre d'arbres, qui, s'arrêtant à son embouchure, redoublent le mouvement & la confusion des vagues. Les canots mêmes n'y peuvent passer que deux fois l'année. C'est ordinairement entre le mois d'Avril & de Novembre; c'est-à-dire, dans le temps qui précede immediatement la saison des pluies, lorsque le calme regne sur la Côte; parce que le reflux de la Riviere est alors moins rapide. Mais après les pluies, il n'y a point de Negres qui osent en courir les risques. L'Auteur avoit passé quatre fois, sur son Vaisseau, devant l'embouchure de cette Riviere, sans autre éclaircissement que celui des matelots, qui prétendoient chaque fois l'avoir apperçue. Mais en 1699, étant revenu de Juida dans un canot, il se fit conduire, à force de rames, le plus près qu'il put du rivage; & sa surprise fut extrême, de ne pouvoir découvrir ni l'embouchure, ni la moindre appa-

Curiosité inutile de Barbot.

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

rence d'ouverture. Cette expérience lui parut une confirmation de ce qu'il avoit entendu raconter par un de ses gens, qui avoit fait le voyage par terre; sçavoir, que près de la mer, Rio da Volta est d'une prodigieuse largeur; mais qu'à l'Ouest il est resserré par une longue pointe de terre, qui ne lui laisse qu'un passage fort étroit. C'est apparemment cette disposition de son embouchure qui donne tant de rapidité & de violence à sa sortie (74).

Isle à l'embouchure de Rio Volta.

Des-Marchais dit (75) qu'on distingue ses eaux à deux lieues en mer; que l'embouchure est fort large, mais qu'elle est divisée au milieu par une petite Isle fort escarpée de toutes parts, déserte & couverte de bois; que cette Isle est défendue par une basse, ou un banc de sable, qui s'étend à deux lieues du rivage, & contre lequel la mer bat avec beaucoup de violence du côté de l'Est; que la Riviere de Volta vient de fort loin dans les terres, sans qu'on sçache la longueur de son cours ni les Pays qu'elle traverse; que ses inondations causent beaucoup de ravage, comme on en peut juger par la quantité d'arbres qu'elle entraîne jusqu'à la mer; enfin, qu'il est impossible alors d'y entrer ou

(74) Bosman, p. 328. (75) Des-Marchais, Vol. II, p. 1.

de la traverser, même dans les Canots; mais qu'elle est plus accessible dans les temps de secheresse. La meilleure marque, pour découvrir de la mer l'embouchure de la Volta, est un petit bois situé sur sa pointe Est; quoique, dans l'éloignement, toute la Côte n'offre que l'apparence d'un continent.

Erreur des Cartes Angloises & Hollandoises.

Toutes les Cartes Hollandoises & Angloises représentent le rivage, aux environs de la Volta, sur-tout quelques lieues à l'Ouest de son embouchure, comme bordé d'un banc de sable fort large & fort élevé. Sur ce témoignage, la plûpart des Vaisseaux de l'Europe qui font voile de Lay à Juida, prennent le large à dix ou douze lieues de la Côte. Mais ils abrégeroient leur navigation s'ils étoient mieux informés; car il n'y a point d'autre écueeil qu'un petit banc, qui est précisément à l'Est de l'embouchure de la Volta, & qui n'est pas marqué dans les mêmes Cartes.

Conseil pour la navigation de cette mer.

Ainsi toutes sortes de vaisseaux peuvent faire voile, de Lay, au long des Côtes de Soko & de Volta, sans s'éloigner de plus d'une lieue & demie du rivage. Il y a un autre banc qui traverse l'embouchure, & qui, formant comme une barre, rend l'eau moins profonde, & contribue sans doute, avec la violence du

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Artifice du Gouverneur Hollandois de Mina.

reflux & l'étroite disposition du passage, à l'horrible gonflement qu'on a représenté. *Verboutert*, Gouverneur Hollandois de Mina, s'étant imaginé à l'arrivée de Barbot, qu'il venoit tenter de nouvelles découvertes sur cette Côte, lui conseilla de ne pas entreprendre de pénetrer dans cette Riviere, & lui représenta vivement les dangers, dans la saison même où l'on étoit, c'est-à-dire, au mois d'Avril, qui passe pour la plus favorable. Mais dans le cours de la conversation, oubliant le dessein qu'il avoit eu de l'effrayer, il ajouta qu'il avoit pris l'usage d'envoyer, par intervalles, ses Chaloupes dans la Riviere de Volta, & qu'elles en apportoient des étoffes & quantité d'Esclaves. Il continua de raconter à l'Auteur que ces étoffes venoient des Nubiens & des Abyssins, avec lesquels les habitans de la Volta entretenoient un Commerce fort libre, par le moyen de leur Riviere, qui vient de fort loin au Nord-Nord-Est. Il lui montra même quelques pieces de ces étoffes, qui ressembloient aux bordures de nos tapisseries à l'aiguille. Mais Barbot jugea que ce Commerce n'étoit pas fort considerable, puisque les Hollandois n'avoient pas formé d'établissement sur la Riviere. Les Portugais y touchent

quelquefois, & se procurent quelques Esclaves, des dents d'élephans, du maïz, qui y est en abondance, mais rarement ou jamais de l'or, ce métal étant à peine connu des habitans (76).

CÔTE D'OR. GEOGRAPHIE.

Témoignage d'Atkins.

Atkins dit que la Riviere de Volta est remarquable par la rapidité extrême de son cours; qu'elle rend la mer fort grosse près de sa barre, & qu'elle roule quelque temps ses eaux sans s'y mêler. C'est-là, conclut-il, que commence la Côte de Papa (77).

CHAPITRE VI.

Pays intérieurs, derriere la Côte d'Or.

PAYS INTERIEURS.

LES Européens ayant acquis peu de connoissances des Pays qui sont derriere la Côte d'Or, on ne doit pas s'attendre à trouver des éclaircissemens fort exacts dans les Relations. Cependant, comme il s'en trouve quelques-uns de nommés dans la Description des Pays maritimes, il est à propos de recueillir ici ce qu'on nous a laissé de plus clair sur leur situation.

Noms des Pays intérieurs.

Les Pays intérieurs, suivant le témoignage des Negres les plus sensés, sont

(76) Barbot, p. 320 & suiv.

(77) Atkins, p. 109.

PAYS INTERIEURS. *Avina*, *Iguira*, le Grand *Inkaſſan*, *Inkaſſia-Iggina*, *Tabeu*, *Adom*, *Mompa*, *Vaſſabs*, *Vanqui*, *Abrambo*, *Quiforo*, *Inta* ou *Aſſienta*, *Achim* ou *Akim*, *Aqua*, *Quako*, *Kammana*, *Bonu*, *Equea*, *Latabi*, *Akkaradi*, *Inſoko*, *Dankerꝛis* ou *Dinkira*, *Kabeſterra*, & le grand Royaume des *Akkanez*, qui comprend une partie des autres, du Nord-Oueſt au Nord-Eſt ; ſans compter pluſieurs petits Pays entremêlés. Toutes ces contrées ſont fort riches en or. Les habitans tirent ce précieux metal du ſein de la terre, ou des rivieres, dont ils lavent le ſable. Leur ſituation eſt entre quatre degrés trente minutes & huit degrés de latitude au Nord ; & entre quinze & dix neuf degrés de longitude Eſt de l'Iſle de Fer ; petit eſpace pour un ſi grand nombre de Nations (78).

Avina. 1. Avina borde *Adom*, premier Royaume de la Côte d'Or. Ses habitans portent quantité d'or, très pur & trèsfin, dans le Pays d'Iſſini & dans d'autres parties de la Côte. Ils ſont d'une probité rare entre les Negres, & le Commerce eſt auſſi agréable qu'utile avec eux.

Ignira ou Eguira. 2. Le Royaume d'Iguira, ou d'Eguira, touche à celui (79) d'Axim. Il eſt au

(78) Barbot, p. 145.
(79) Dans l'Original, on lit *Atzym*.

Nord du Grand Inkaſſan & à l'Eſt de Mompa. On y trouve beaucoup d'or, & de l'eſpece la plus pure, ſoit qu'il ſorte de la terre ou des rivieres. La plus grande partie ſe tranſporte ſur la Côte d'Axim ou d'Iſſini, ſuivant les occaſions qui peuvent déterminer les Negres. Auſſi l'or de ces deux Places eſt-il fort eſtimé des Marchands de l'Europe; d'autant plus, que paſſant par très peu de mains, il eſt moins ſujet à l'impoſture. Deux Negres de Commendo firent, il y a quelques années, le voyage d'Eguira, avec des marchandiſes de l'Europe, & ſe vanterent d'en avoir tiré un immenſe profit. Mais l'éloignement étant conſiderable, les chemins infeſtés de voleurs, & les paſſages gardés par d'autres Nations qui font acheter à grand prix la liberté du Commerce, il eſt rare qu'on s'expoſe à tant de dangers.

PAYS INTERIEURS.

Grand Inkaſſan.

3. Le Pays du Grand Inkaſſan eſt bordé au Sud par celui d'Eguira, à l'Eſt par ceux de Vaſſabs & de Vanqui, à l'Oueſt par des regions inconnues. Ses habitans viennent peu ſur la Côte d'Or. Cependant il s'en trouve quelques uns qui traverſent le Pays d'Adom, pour faire le Commerce au Petit Commendo ou à Iſſini, ſur-tout au dernier de

PAYS INTERIEURS.

ces deux lieux, comme au plus proche.

Inkassia-Iggina.

4. Le Royaume d'*Inkassia - Iggina* touche, du côté du Sud à celui du Grand Inkassan, & vers l'Est à ceux de Vassabs & de Vanqui ; mais ses bornes sont incertaines au Nord & à l'Ouest. Ses Habitans n'ont aucune correspondance avec les Negres de la Côte, & sont même inconnus au-de-là des Nations qui touchent à leur Pays.

Taben.

5. Le petit territoire de Taben a le Royaume d'Anta au Sud, celui d'Adom à l'Ouest & au Nord, & vers l'Est celui de Commendo, dont il n'est separé que par une petite Riviere. Les Negres de Taben sont en Commerce avec les Hollandois de Schama. Ils leur portent du grain, de la volaille & des fruits, comme ils fournissoient autrefois les mêmes commodités aux Portugais d'Axim (80).

Adom.

6. Le Royaume d'Adom est bordé par Taben à l'Ouest, par Guaffo au Sud, par Vassabs au Nord, & par Abrambo à l'Est-Nord-Est. Ses Negres font le Commerce avec Axim & Boutro; mais lorsque les passages sont fermés, & les chemins infestés par des voleurs, ils cherchent leurs avantages du côté du Petit Commendo. Le Pays d'Adom s'étend en droite ligne au long de la Ri-

(80) Barbot, *ubi sup.*

viere de Schama, & contient plusieurs Isles ornées de belles villes & de villages. De-là il s'avance à l'Ouest l'espace d'environ dix huit lieues, jusqu'à la Riviere d'Ankobar. Il est sans Roi. Son Gouvernement consiste dans un Conseil de cinq ou six Seigneurs, dont l'un néanmoins est si puissant, que, suivant le proverbe du Pays, il pourroit porter le Roi de Jabi sur ses cornes. Cette République n'est qu'une societé de brigands, qui seroient capables d'inspirer de la terreur à tous leurs voisins, s'ils l'étoient de vivre entr'eux dans l'union. En 1690, ils commencerent une guerre sanglante contre les Negres d'Anta; & pendant trois ou quatre ans qu'ils la pousserent sans relâche, ils ruinerent leur Pays sans pouvoir les forcer à la soumission. Ils étoient en même temps aux mains avec les trois Nations qui habitent la Riviere d'Ankobar, & les obligerent d'acheter la paix par un gros tribut.

PAYS INTERIEURS.

Gouvernement du Pays.

Dans ces expéditions, ils avoient pour Géneral un Negre nommé *Anqua*, né avec des inclinations si guerrieres, qu'il ne pouvoit vivre en paix. Cependant ses qualités militaires repondoient si mal à son goût, que dans la plûpart des engagemens qu'il eut avec les Ne-

Guerres des Negres d'Adom.

gres d'Anta, il fut reduit à chercher sa sûreté dans la fuite. Il auroit bien-tôt vû la fin de sa carriere, si ses compagnons n'eussent pas été meilleurs soldats que lui. Mais comme il étoit le plus puissant de la Nation, en hommes & en argent, les autres regions n'osoient s'opposer à ses volontés. C'étoit d'ailleurs un monstre de cruauté. S'étant saisi, en 1691, de cinq ou six des principaux Antesiens, il prit plaisir, de sang froid, à leur faire de sa propre main une infinité de blessures. Ensuite il huma leur sang avec une brutale fureur. Un de ces malheureux, qu'il haissoit particulierement, fut lié par ses ordres, jetté à ses pieds, & percé de coups en mille endroits, tandis qu'avec une coupe à la main il recevoit le sang qui ruisseloit de toutes parts. Après en avoir bû une partie, il offrit le reste à son Dieu. C'est ainsi qu'il traitoit ses ennemis; mais, faute de victimes, il tournoit sa rage contre ses propres Sujets.

Cruautés de leur Général.

En 1692, pendant la seconde campagne qu'il faisoit contre les Negres d'Anta, l'Auteur lui rendit une visite dans son camp, près de Schama. Il en fut reçu fort civilement, & traité suivant les usages du Pays. Mais au milieu

même

même des amuſemens que ce Barbare procuroit à ſon hôte, il trouva l'occaſion d'exercer ſa cruauté. Un Negre remarquant qu'une de ſes femmes étoit ornée de quelque nouvelle parure, prit le bout d'un collier de corail, dont il admira l'ouvrage, ſans que cette femme parût s'offenſer de ſa curioſité. L'uſage du Pays accorde une liberté honnête, dont le Negre ni la femme n'avoient pas paſſé les bornes. Cependant le cruel Anqua ſe trouva ſi bleſſé de cette action, qu'après le départ de Boſman, il leur fit donner la mort; &, ſuivant ſon goût monſtrueux, il but à longs traits tout leur ſang. Quelque temps auparavant il avoit fait couper la main, pour un crime fort leger, à une autre de ſes femmes; & ſe faiſant un amuſement de ſa cruauté, il vouloit que dans cet état elle lui peignât la tête & lui treſſât ſes cheveux. Boſman rapporte ces traits de barbarie, comme des exemples fort extraordinaires parmi les Negres de la Guinée (81).

PAYS INTERIEURS.

Productions du Pays.

Ceux des Pays interieurs étant obligés de traverſer Adom pour aller commercer ſur la Côte, cette contrée a con-

(81) Boſman, qui fait tous ces recits, confeſſe qu'il ne parle que ſur le temoignage d'autrui, c'eſt-à-dire, de quelques Negres.

PAYS INTERIEURS. tinuellement l'occasion de s'enrichir du travail d'autrui. Il s'y trouve d'ailleurs des mines d'or & d'argent ; & Bosman fut informé que trois ans auparavant on en avoit découvert une fort riche. L'abondance qui regne dans cette Nation & la multitude des Habitans l'ont rendue si fiere, que le commerce y est fort difficile. Ses terres sont excellentes. Elle en tire assez de grains & de fruits, pour être sans cesse en état d'en vendre à ses voisins. Les animaux, farouches & privés, y sont en grand nombre, & les rivieres remplies de poisson. Enfin, le pays ne manque de rien pour la subsistance & la commodité de ses Habitans (82).

Monpa ou Manpa. 7. *Monpa* ou *Manpa*, est un pays dont on ne connoît que les bornes. A l'Ouest il touche Eguira ; au Nord, le Grand Inkassan, Vassabs & Adom ; à l'Est, le Royaume d'Anta.

Vassabs. 8. Le Pays de *Vassabs*, ou *Warschabs*, comme Barbot le nomme souvent & comme il l'écrit dans sa Carte, borde au Nord *Vanqui* ; à l'Est *Quiforo* & *Abrambo* ; à l'Ouest le Grand Inkassan, & au Nord Ouest, Inkassia Iggina. Il est fameux par la grande quantité d'or qu'on en apporte. Comme il a peu de rivieres, quelques Voyageurs ont cru que

(82) Le même, p. 27, & Barbot, p. 153.

ſon or vient de plus loin dans les terres. Le pays eſt ſtérile, ou ne produit rien de remarquable. L'unique occupation des Habitans eſt de ſe procurer de l'or, ſoit qu'ils le doivent à leur travail, ou qu'ils le reçoivent d'autrui. Ils l'échangent pour les marchandiſes de l'Europe, dont ils font d'autres échanges avec leurs voiſins.

PAYS INTÉRIEURS.

9. Le territoire de *Vanqui*, ou Wamki, eſt bordé à l'Oueſt par Inkaſſia-Iggina; au Sud, par Vaſſabs, & au Nord par Bonu. Les Habitans ont l'art de fabriquer des étoffes d'un tiſſu d'or, qu'ils vendent aux Arabes, vers le *Niger*, ou dans les contrées de Gago & d'Akkani, au Nord de leur propre pays.

Vanqui.

10. Le Royaume d'*Aquambo*, ou d'Akambu, touche à l'Oueſt Adom & Vaſſabs; au Sud, Guaffo; à l'Eſt, Acti; Akkani au Nord, & Fétu au Sud-Oueſt. C'eſt un pays fort peuplé, où le commerce eſt conſiderable. Ses Habitans frequentent beaucoup Mawri, pour y faire l'échange de leur or contre de la toile & du fer. Pluſieurs y ſont même établis, en qualité de Facteurs & d'Agens pour leur Nation.

Aquambo.

Les Negres d'Aquambo ſont naturellement braves & guerriers. Ils ont des differends continuels avec les Akka-

PAYS INTERIEURS.

nez, par l'effet d'une vieille haine qui ſubſiſte entre les deux Nations (83).

Boſman obſerve que le domaine des Aquambos s'étend ſur pluſieurs Royaumes au long de la Côte, dans l'eſpace de plus de ſoixante-dix milles; & que leur Roi n'eſt pas moins abſolu ſur ces Peuples étrangers que ſur ſes propres Sujets. Cette autorité deſpotique a fait naître un proverbe: Il n'y a, dit-on, que deux ſortes d'hommes dans Aquambo; le Roi, avec ſes amis, & leurs Eſclaves.

Arrogance des Negres d'Aquambo.

Ces Negres ſont d'une hauteur & d'une arrogance extrême. Ils ſont redoutés de tous leurs voiſins, à l'exception de ceux d'Akim. Les troupes qu'ils emploient pour tenir leurs vaſſaux dans la dépendance, commettent mille deſordres, ſans que perſonne oſe s'y oppoſer. La ſeverité du Roi eſt exceſſive contre ceux qui manquent de ſoumiſſion pour ſes ordres, & le moindre outrage qui regarde ſes ſoldats eſt puni avec la derniere rigueur.

Ils ont été gouvernés par deux Rois.

Le Royaume d'Aquambo a été gouverné quelque temps par deux Rois, l'*Ancien* & le *Jeune*. C'étoit par ce titre qu'ils étoient diſtingués, quoique ce ne fût au fond que le pere & le fils. Mais

(83) Boſman, page 188.

le jeune ayant été chassé par son oncle, le Thrône se trouva partagé entre les deux freres. Ils regnerent pendant quelques années dans une union qu'on ne devoit point esperer de ce partage. Mais les Sujets n'en furent pas plus heureux, & porterent le joug de deux Tyrans au lieu d'un; jusqu'en 1699, que le vieux Roi étant mort, son fils remonta sur le Thrône, & trouva moyen d'en exclure entierement son rival.

Le vieux Monarque des Aquambos étoit un Prince méchant par le fond du caractere, & méprisable par la bassesse de ses inclinations. Il portoit une haine inveterée aux Européens. Quoiqu'il reçût des Anglois, des Danois & des Hollandois, une once d'or, comme une marque de reconnoissance accordée à ses prédecesseurs, pour la liberté du commerce & pour le terrain des Forts, il ne laissoit point échapper une seule occasion de les chagriner. Sous les moindres prétextes, il leur fermoit les passages & troubloit leur commerce, sans autre vûe que de s'attirer des satisfactions & des hommages. Son fils, plus génereux & plus sensé, fit profession d'aimer les Marchands de l'Europe. Il traita particulierement les Hollandois avec une confiance distinguée. Dans

Confiance du Roi d'Aquambo pour les Hollandois.

PAYS INTERIEURS.

une maladie dangereuſe, dont ſes Medecins deſeſperoient de le guerir, il ſe fit tranſporter au Fort de Hollande ; & s'étant livré ſans précaution entre les mains des Facteurs, il y paſſa quelque temps avec eux. A la verité, leur Barbier, qui penoit la qualité de Chirurgien, le traita un peu rudement dans ſes operations. Mais il réuſſit néanmoins à lui rendre la ſanté, quoiqu'il ne pût le remettre en état de voir ſes femmes. La maladie de ce jeune Prince venoit d'un excès d'incontinence.

Sous le regne de ſon pere, les Hollandois avoient ſouhaité paſſionnément de bâtir un Fort, & l'avoient même commencé près du Village de Pompena, ou Pouni, à l'extrêmité de la Côte d'Or. Mais lorſque le Vaiſſeau qu'ils attendoient de l'Europe avec des materiaux, fut arrivé dans la rade d'Akra, ils apprirent qu'Ado, qui partageoit alors le Thrône, étoit parti à la tête d'une armée pour combattre quelque Nation voiſine. Ce contre-temps leur fit interrompre leur entrepriſe, dans la crainte que le vieux Monarque n'exigeât d'eux quelques nouveaux droits. Ils s'applaudirent beaucoup d'avoir pris cette reſolution, lorſque l'avenir leur eut appris que la dépenſe du Fort auroit

ſurpaſſé les profits du commerce, & qu'ils n'avoient beſoin dans ce canton que d'un Comptoir, avec un ou deux Facteurs. PAYS INTERIEURS.

11. *Quiforo*, qui ſe nomme auſſi *Juffer*, eſt borné à l'Oueſt par Vaſſabs, au Sud par Abrambo, au Nord par Bonu, & à l'Eſt par Akkani. C'eſt une contrée ſtérile, dont les Habitans menent une vie ſimple & connoiſſent peu le commerce. Quiforo.

12. Le Pays de *Bonu* ou *Bono*, touche du côté de l'Oueſt à *Vanqui;* du côté du Sud à *Quiforo*, & vers l'Eſt aux Pays d'*Akkani* & d'*Inta* ou d'*Aſſienta*. Ses Habitans ne frequentent pas plus la Côte que ceux de Mompa. Bonu, ou Bono.

13. Le territoire d'*Atti*, a du côté de l'Oueſt, Abrambo; Fétu, Sabu, Fantin du côté du Sud; & Dabo au Nord. Ses Habitans avoient autrefois un commerce conſiderable avec les Hollandois; mais étant épuiſés par leurs guerres avec les Negres de Sabu, ils ſe ſont reduits à la culture de leurs terres, qui ſont naturellement fertiles. Ils ont quelque dépendance du Royaume d'Akkani, dont les Habitans peuvent interrompre leur communication avec la mer. Ces Akkanez, pour augmenter leur commerce, ont établi un grand Marché dans leur Atti.

PAYS INTERIEURS.

Pays, où l'on vient acheter, de toutes les contrées voisines, les marchandises qu'il vont prendre sur la Côte.

Akkani.

14. Le Royaume d'Akkani, ou d'Akkanez, est divisé en deux parties; *Akkani-Grande* & *Akkani-Piquena*, c'est-à-dire, le Grand & le Petit Akkani. Celui-ci s'étend à l'Ouest jusqu'à *Quisoro* & Bonu. Au Sud, il borde *Dabo*, *Atti* & *Abrambo*; au Nord, Inta; à l'Est, *Akim* ou *Achim*. La grande Ville de *Dabo* est située sur la frontiere près d'Atti.

Les Akkanez sont renommés par le grand commerce qu'ils font sur la Côte & dans l'interieur des terres. Ils se joignent avec les Negres de Kabesterra, Pays qui les separe de celui de Sabu, pour apporter sur la Côte de l'or d'Assienta, d'Akim & de leur propre Pays. Leur reputation d'intelligence & de fidelité est si bien établie, que les Marchands de Commendo & de Vianiba donnent à leur or le nom d'*Akkanez-Chienka*, parce qu'il n'est jamais alteré par le moindre mélange (84).

Caractere des Negres d'Akkani.

Le caractere des Negres Akkanez est naturellement fier, audacieux & guerrier; ce qui les fait cherir ou redouter de leurs voisins, suivant les occasions

(84) Bosman, p. 77. Barbot, p. 188.

qu'ils leur donnent de s'en plaindre. Mais à l'un ou l'autre de ces deux titres, ils sont si bien reçus dans tous les lieux qu'ils ont à traverser, que leur dépense se reduit presqu'à rien pendant leurs voyages. Leurs armes ordinaires sont la zagaie, le cimeterre & le bouclier. Leur langage ressemble beaucoup à celui de Fétu, d'Atti, de Sabu, d'Abrambo & de Fantin; mais il est beaucoup plus doux à l'oreille. Les Marchands Akkanez transportent les marchandises qu'ils achetent sur la Côte, par terre & sur le dos de leurs Esclaves, dans tous les Marchés d'Atti, de Sabu & des autres Pays interieurs, en payant, à chaque passage, les droits établis par les Princes & par les Gouverneurs. Il leur reste encore quelques mots Portugais, ou de la *Lingua-Franca*, que leurs ancêtres ont retenus de leur ancien commerce avec les Portugais. Ce qu'on appelle *Lingua-Franca* est une corruption du Latin, de l'Italien, du François & du Portugais.

PAYS INTERIEURS.

Dinkira.

15. Le Pays de Dinkira est situé à dix journées, par terre, de la Côte d'Axim, & cinq de Mina, au Nord. Il a Kabesterra vers l'Est, Adom à l'Ouest, & Akkani au Nord. Les chemins qui y conduisent d'Axim & de Mina, sont fort

PAYS INTERIEURS.

mauvais & remplis de détours, ce qui rend le voyage plus long du double. Cet obstacle pourroit être levé avec un peu de travail ; mais on ignore si c'est l'intelligence ou la volonté qui manquent aux Negres (85).

Etat & commerce de ce Pays.

Cette contrée étoit autrefois resserrée dans des bornes fort étroites ; & mal pourvûe d'Habitans ; mais la valeur naturelle de ses Peuples a fort étendu leurs limites, & tellement augmenté leur puissance, qu'ils sont devenus redoutables à tous leurs voisins, excepté néanmoins ceux d'Assienta & d'*Akim*, qui leur sont encore fort superieurs en nombre. Les Dinkirois ont beaucoup d'or, & le tirent en partie de leurs propres mines, en partie de leurs pillages, mais sur-tout du commerce, qu'ils entendent mieux que la plûpart des autres Negres. Lorsque les chemins sont libres & ouverts, les Marchands de Dinkira viennent avec les Akkanez à Schama, à Commendo, à Mina, au Cap-Corse, &c. suivant la situation & la distance des lieux qu'ils habitent. Mais si les passages sont fermés, ils vont plus loin sur la Côte, & rendent le commerce fort brillant dans les Comptoirs superieurs, tandis qu'il demeure languissant dans

(85) Bosman, *ubi sup.* p. 78, & Barbot, p. 189 & suiv.

les Forts du milieu. L'or de Dinkira eſt très fin, mais ſouvent mêlé avec l'or de Fétiche, dont on expliquera la nature dans un des articles ſuivans.

PAYS INTÉRIEURS.

Inta, ou Aſſienta.

16. Le Pays d'Inta, ou d'Aſſienta, qu'un Auteur moderne donne pour le même, eſt bordé à l'Oueſt par le Royaume de Mandingo; au Nord, par des régions inconnues; à l'Eſt, par Akim, & au Sud par Akkani. Il eſt peu connu, parce qu'il n'a point de correſpondance immédiate avec les Negres des Côtes. On ſçait ſeulement qu'il eſt fort riche en or, & que les Akkanez en apportent quelquefois ſur la Côte d'Or. Sa ſituation d'ailleurs, qui eſt vers la ſource de *Rio Sueiro da Coſta*, feroit fort avantageuſe pour le commerce d'Iſſini & d'Akim, ſi les Habitans avoient plus de goût pour les voyages.

Akim, ou le Grand-Akkani.

17. *Akam*, *Akim*, *Akin* ou (86) *Akkini Grande*, le Grand-Akkani, borde à l'Oueſt *Akkani-Picqueno*; au Sud, Aqua & Souquo; Inta & Akra au Nord; Aquambo & Quaku à l'Eſt. Quelques Akkanez aſſurent qu'il s'étend juſqu'à la Côte de Barbarie; mais cette Côte étant à plus de ſix cens lieues, Barbot juge qu'ils prennent pour elle

(86) C'eſt le nom que lui donnent les Portugais.

Pays intérieurs.

les rives du Niger (*), parce que ce Fleuve est fort large. Le grand Akkani étoit autrefois une Monarchie. Son Gouvernement s'est changé en Republique, & les dissensions civiles qui le troublent continuellement, l'ont rendu moins redoutable à ses voisins. La plus grande partie de l'or qui vient de ce pays, arrive sur la Côte d'Akra, d'où il se repand dans les Forts à l'Ouest.

Caractere des Habitans. Leur commerce.

Les Negres d'Akim & du Grand-Akkani sont d'un caractere fort hautain, & s'attribuent une sorte de superiorité sur ceux du Petit-Akkani, parce qu'ils sont plus riches du double en or & en Esclaves. Ils tournent leur principal commerce vers les pays qui sont au long du Niger; d'autant plus, qu'ils ont au Nord le pays de Mekzara, & le grand Royaume de *Gago*, célebre par l'abondance de son or, qui passe à Tombuto, & de-là à Maroc par la voie des Caravanes. Les Akkanez ne laissent pas d'en tirer beaucoup des Pays d'Assienta & d'Akim, qu'ils ont, le premier au Nord-Ouest, & l'autre au Nord. Ils y portent, en échange, des étoffes, du sel & d'autres marchandises. Quel-

(*) On suit ici le langage de l'Auteur; mais voyez ci-dessus, au Tome VIII, ce qu'il faut entendre par le *Niger*.

quefois, au lieu de les venir acheter ſur la Côte, ils les vont prendre au Marché d'Aboni, près d'Akra, d'où ils les tranſportent dans l'interieur des terres. Akim a, du côté de l'Oueſt, Inta ou Aſſienta; à l'Eſt, Quaku & Tafu; au Nord, des régions inconnues. Les Européens de la (87) Côte n'ont aucune correſpondance avec ſes Habitans. PAYS INTERIEURS.

18. *Aqua*, ou *Aka*, touche vers l'Oueſt au pays d'*Atti* & de *Dabui*; vers le Sud, à celui de Fantin; vers le Nord, à celui d'Akim. C'eſt une contrée de peu d'étendue, qui a quelque dépendance du Roi de Fantin. Aqua.

19. *Sanquay*, ou *Sonquay*, borde Fantin au Sud, Akim au Nord, & Agouna à l'Eſt. Ses Negres viennent acheter du poiſſon, pour leurs Marchés, à *Monte-del-Diabolo*, & tirent quelque profit de ce commerce, quoique leur marchandiſe ſoit ordinairement pourrie lorſqu'elle arrive au terme. Leur pays (88) eſt tributaire d'Agouna. Sanquay.

20. Aboni eſt un petit territoire, qui eſt renfermé à l'Oueſt par Aquambo; au Aboni.

(87) Boſman, p 78, & Barbot, p. 189.

(88) Barbot place enſuite un ſecond Aquambo, qui eſt bordé, dit-il, à l'Eſt par Aboni & Aboira; à l'Oueſt par Akim; au Nord, par Quaku, & par Agouna au Sud. Il ajoute que ſes Habitans n'ont aucun commerce avec les Européens.

PAYS INTERIEURS. Sud, par Agouna; au Nord, par *Aboera*; à l'Eſt, par le Grand-Akra & par une partie d'Aboera. Il n'a de remarquable que le Marché extraordinaire qui ſe tient dans Aboni, ſa Capitale, & qui eſt très frequenté de toutes les Nations voiſines.

Quahu. 21. *Quahu*, ou *Quaho*, borde à l'Oueſt Akim; au Sud, Aquambo & Axim; au Nord, Tafu, Aboera & Kammana à l'Eſt. Les Habitans ſont peu connus, mais ils paſſent pour une Nation perfide.

Tafo. 22. *Tafo*, ou *Tafu*, joint Akim à l'Oueſt; Quahu au Sud; à l'Eſt, Kammana & Quahu. Ce pays eſt riche en or, & ſes Habitans le portent quelquefois au Marché d'Aboni, quelquefois à Mawri.

Aboera. 23. *Aboera*, ou *Abura*, eſt bordé à l'Oueſt par Aquambo; au Nord par Kammana & Quahu; au Sud, par Aboni & le Grand-Akra; à l'Eſt, par *Bonu*. Les Habitans ont beaucoup d'or, & le portent au Marché d'Aboni.

Quaku. 24. *Quaku* borde Kammana & le Petit-Akra au Sud, & Tafu à l'Oueſt. Son or, qui eſt en abondance, eſt porté au Marché d'Aboni, ou ſur les Côtes d'Akra du Grand-Ningo.

Kammana. 25. *Kammana* touche vers l'Oueſt à

Quahu, & vers le Nord à Quaku; vers le Sud il joint Aboera & Bonu; & vers l'Est, *Latabi*, *Equea* & le petit Akra. Les Habitans sont particulierement livrés à l'agriculture, & vendent leur maïz aux pays voisins. PAYS INTERIEURS.

26. *Bonu* a pour limites *Aboera*, du côté de l'Ouest; Kammana, du côté du Nord; Agrana & Akra au Sud; Equea & Ningo à l'Est. La principale occupation des Habitans est l'agriculture. Bonu.

27. *Equea* est bordé à l'Ouest par Bonu; au Nord, par Kammana; au Nord-Est, par le Petit-Akra; au Sud, par Ningo & Latabi. Les Habitans ne s'attachent qu'à cultiver leurs terres. Equea.

28. *Latabi* joint à l'Ouest Equea & Kammana; au Nord-Est, le Petit-Akra; au Sud, Ningo & Labadde. Ce pays est renommé par ses Marchés, où l'on porte beaucoup d'or, mais moins qu'au grand Marché d'Aboni. Latabi.

29. Akkaradi touche vers l'Ouest à Kammana; vers le Nord à Quaku; vers le Sud, à Latabi & Ningo. Ses Habitans portent beaucoup d'or au Marché d'Aboni. On le trouve aussi pur & aussi fin que celui des Akkanez. Akkaradi.

30. Insoko, suivant le recit des Akkanez, est à cinq grandes journées des Côtes. Ses bornes sont peu connues au Insoko.

PAYS INTERIEURS.

Sud, parce qu'il est peu frequenté & que les chemins sont infestés de voleurs. Les Negres du pays sont fort bons tisserands. Ils fabriquent des étoffes curieuses, & de petits pagnes, dont ils tirent beaucoup de profit dans le commerce qu'ils ont avec les Nations voisines. Les Akkanez assurent que les Habitans d'Insoko ne connoissent pas la difference du cuivre & de l'or, & que ces metaux n'ont jamais paru dans leur Pays.

Remarque génerale.

Toutes les contrées qu'on vient de nommer n'ont pas autant de bois que le pays de Cormantin & que les autres Cantons superieurs de la Côte d'Or. Les terres n'y sont pas non plus si fertiles ; mais elles ont de l'or en abondance, sur-tout le pays d'Inta ou d'Assenta, & ceux d'Agouna, d'Eguira, de Dinkira, d'Akim & d'Akkani. C'est de-là que vient tout l'or qu'on apporte sur la Côte, en y joignant neanmoins celui que les Habitans des mêmes contrées tirent de Mandingo, de Gago & de Tafu, soit par la voie tranquille du commerce & des échanges, soit, pendant la guerre, par le pillage & la violence (89).

(89) Barbot, page 190 & suiv.

CHAPITRE VII.

NEGRES DE LA COSTE D'OR.

Figure, Caractere, Habillemens, Mœurs & Usages.

Plagiat des Auteurs.

ARTUS, Villault, Bosman & Des-Marchais, se sont fort étendus sur le caractere des Negres de la Côte d'Or, en profitant des lumieres de leurs prédecesseurs, ausquelles ils ont joint leurs propres remarques. Barbot a recueilli tout ce qu'on avoit publié sur le même sujet avant lui; & s'attachant particulierement à suivre Artus, il nous a donné la Description la plus complette qui ait paru de cette riche Partie de l'Afrique.

Figure des hommes de la Côte d'Or.

Les Negres de la Côte d'Or sont generalement d'une taille moyenne, & bien proportionnés dans leur forme. Ils ont le visage ovale, les yeux étincellans, les oreilles petites & les sourcils épais. Leur bouche n'est pas trop large. Leurs dents sont blanches & bien rangées; leurs levres fraîches & vermeilles, sans être aussi épaisses que celles des Negres d'Angola; & le nez moins plat aussi que dans la plûpart des régions d'Afrique. Ils ont peu de barbe avant l'âge de trente ans. Mais au dessus de

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

cet âge ils la portent aſſez longue. Ils ont communément les épaules larges, les bras gros, la main épaiſſe, les doigts longs & de grandes ongles courbées, les jambes longues, le pied & les orteils fort grands, le ventre plat, les reins forts & peu de poil ſur le corps. Leur peau, ſans être parfaitement noire, eſt douce & unie. Ils ſont d'une complexion ſi chaude, qu'ils digerent en peu de temps les nourritures les plus groſſieres, & juſqu'aux inteſtins de la volaille, qu'ils mangent cruds avec beaucoup de voracité. Ils ſe lavent fort ſoigneuſement tout le corps, matin & ſoir, & l'oignent enſuite d'huile de palmier. Ils croyent ce bain fort ſalutaire, & propre du moins à les garantir de la vermine, à laquelle ils ſont fort ſujets. Les vents rendus par haut ou par bas paſſent entr'eux pour une indécence horrible, & la mort même ne la leur feroit pas commettre volontairement.

Leurs qualités d'eſprit.

La plûpart ont la penetration fort vive & la memoire excellente. Dans le plus grand trouble du peril ou des affaires, leurs idées ſont nettes & ſans confuſion. Mais ils ſont d'une indolence & d'une pareſſe, dont il n'y a que la neceſſité qui les faſſe ſortir. La bonne fortune & l'adverſité ne font pas ſur

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

eux beaucoup d'impreſſion. Quoiqu'ils paroiſſent fort avides dans l'occaſion d'acquerir, la perte de leur bien les afflige peu. Ils ſont géneralement trompeurs, artificieux, diſſimulés, portés au larcin, à l'avarice, à la flaterie, à la gourmandiſe, à l'yvrognerie & à l'incontinence. L'amour propre & l'envie les dominent ſans exception. Ils ſe querellent pour les moindres ſujets. Ils ſont vains & fiers dans les expreſſions, dans le port, & dans les manieres (90).

Figure des femmes, & leur naturel.

Les femmes de la Côte d'Or ſont de la même taille que les hommes, c'eſt-à-dire, de la moyenne; mais droites, bien proportionnées & d'un embonpoint raiſonnable. Elles ont la tête ronde & petite, les yeux grands & fort vifs, le nez haut pour la plûpart, & un peu courbé; les cheveux longs & naturellement friſés, la bouche petite, les dents belles, fort blanches & bien rangées; la gorge pleine & le ſein parfaitement beau. Elles ont de l'eſprit & de la vivacité. Elles parlent beaucoup; &, ſi l'on en croit le temoignage des Européens, elles ſont fort libertines. L'Auteur ajoute qu'elles ſont intereſſées & portées au vol. Il eſt certain, dit-il,

(90) Barbot, p. 235 & ſuiv.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

qu'elles entendent fort bien le menage dans leurs maisons, où elles prennent la peine de preparer leurs grains & les autres alimens. Elles forment de bonne heure leurs filles aux mêmes exercices. Elles sont passionnées pour leurs enfans; sobres dans l'usage des liqueurs & des viandes, & propres dans le soin de leurs personnes (91).

Des-Marchais observe qu'elles sont bien faites : qu'elles paroissent délicates, mais que leur santé n'en est pas moins bonne, ni leur complexion moins robuste; qu'elles sont naturellement frugales & industrieuses, rusées, vives, engageantes, passionnées pour le plaisir, mais si interessées, qu'elles vendent leurs faveurs fort cher aux Européens : qu'il n'y a point de femmes au monde qui sçachent prendre tant d'empire sur leurs amans, parce qu'elles sont fort propres & que tous leurs soins se rapportent à plaire (92).

Leurs dents & leurs ongles.

Artus remarque qu'elles prennent un soin extrême de leurs dents & qu'elles se les rendent aussi belles que l'yvoire, en les frottant d'un bois (93) qui leur

(91) Barbot, p. 238, & Villault, p. 148.

(92) Des-Marchais, Volume I, p. 285.

(93) Villault dit qu'il vient du Pays des Akkanez. C'est le *Quelole*, qui est en usage aussi sur les Côtes Occidentales. *Voyez le Tome X*.

donne une blancheur admirable. Elles laiſſent croître leurs ongles, juſqu'à les avoir quelquefois auſſi longues que la partie du doigt qui eſt entre les deux jointures ; c'eſt un ornement qui les fait reſpecter. Mais, dans cette grandeur, elles les entretiennent fort propres, & les rendent quelquefois fort utiles aux Marchands, en les faiſant ſervir, au défaut de cuilleres, pour prendre la poudre d'Or. La meſure d'une ongle eſt ordinairement une demi-once de ce métal. Elles ne ſe piquent pas la peau, comme on l'a rapporté de pluſieurs pays. La paume de leurs mains & la plante de leurs pieds tirent ſur le blanc. Vers l'âge de trente ans elles ſont dans la perfection de leur noirceur ; mais à ſoixante-dix ou quatre-vingt, cette couleur commence à ſe flétrir, leur peau devient pâle & jaune, ſe ſeche & ſe ride comme le vieux maroquin d'Eſpagne.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Les Negres ſont non ſeulement robuſtes ; mais lorſque la neceſſité leur fait ſurmonter leur indolence naturelle, ils ſont laborieux, induſtrieux, & fort adroits, ſur-tout pour l'agriculture & la pêche. C'eſt Artus même (94) qui

Autres qualités des Negres.

(94) Atkins, dans la Collection de Bry, Part. VI, p. 16 & ſuiv.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

parle ici. Ils ont, dit-il, l'esprit si facile & la conception si vive, qu'ils apprennent en peu de temps tout ce qu'on leur montre. Ils n'ont pas les yeux du corps moins perçans. On observe que sur mer ils découvrent les objets de beaucoup plus loin que les Hollandois. Ils ne manquent point de cette espece de prudence qu'on appelle jugement. Le progrès de leurs connoissances est si prompt dans les affaires de commerce, qu'ils l'emportent bien-tôt sur les Européens. D'un autre côté, ils sont malins, envieux, & si dissimulés qu'ils sont capables de déguiser leurs ressentimens pendant des années entieres. Ils mourroient plutôt que de lâcher un vent dans la compagnie qu'ils respectent. Il s'offensent beaucoup lorsqu'ils ne voient pas aux Européens les mêmes menagemens pour eux. Ils sont avides du bien d'autrui, importuns à demander; & ce qu'ils obtiennent par cette voie, ils le partagent liberalement avec leurs compagnons, quoiqu'ils soient fort resserrés lorsqu'il est question de leur propre bien.

Leur passion pour les femmes.

Ils se livrent avec tant d'emportement au commerce des femmes, que les maladies honteuses sont ici fort communes; mais ils les comptent pour

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

rien. Ils ſont ivrognes & gourmans. Dans quelque état que la débauche puiſſe les mettre, ils haïſſent le froid, & ſe garantiſſent ſoigneuſement de la pluie. Hors du bain, après lequel ils s'eſſuyent, ou ſe ſechent au ſoleil avec beaucoup de ſoin, ils ne peuvent ſupporter d'avoir le corps humide. Ils ſont grands menteurs, & ſi naturellement portés au vol, ſans excepter leurs principaux Seigneurs & leurs Rois mêmes, qu'ils paroiſſent avoit apporté cette diſpoſition en naiſſant. Il n'y a point de Nation, dit l'Auteur, qui leur puiſſe être comparée pour l'adreſſe à voler. Cependant on ne ſçauroit prétendre qu'ils acquierent cette habileté par l'exercice; car le châtiment du larcin eſt ſi rigoureux dans leurs Villes, qu'ils n'oſent entr'eux ſe dérober la moindre choſe. Un Negre qui vole un autre Negre eſt regardé parmi eux avec déteſtation. Mais ils ne ſe figurent pas de crime à voler les Européens. Ils font gloire au contraire de les avoir trompés, & c'eſt aux yeux de leur Nation une preuve d'eſprit & d'adreſſe. Lorſqu'ils voient arriver un Vaiſſeau, ils ſe rendent à bord en auſſi grand nombre qu'ils peuvent obtenir d'y être reçus, avec de grands paniers qu'ils appellent

Voleurs par nature.

De quelle maniere ils s'y prennent pour voler

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

abaffo. enfuite s'afféyant fans affectation près du Capitaine, ou de l'Ecrivain, ils examinent les marchandifes, comme s'ils avoient deffein d'en acheter une groffe quantité; & tandis que le Capitaine, dans l'efperance d'une bonne vente, s'empreffe de leur déployer fes balles ou de leur ouvrir fes coffres, ils faififfent, avec une legereté furprenante, l'occafion d'enlever ce qui excite leur convoitife. Les plus riches font auffi capables de cette baffeffe que les autres. Ceux qui apportent fept ou huit marcs d'or pour le commerce, n'ont pas honte de voler des cloux & les plus vils inftrumens du Vaiffeau. Cependant s'ils s'apperçoivent qu'on leur ait pris quelque chofe, ils font retentir leurs plaintes avec un bruit épouvantable. Lorfqu'on les furprend fur le fait, ils apportent pour excufe que les Européens ont quantité de biens fuperflus, au lieu que tout manque dans le pays des Negres. Ils ajoutent même que c'eft rendre fervice aux Marchands de l'Europe que de les voler, parce que c'eft les mettre plutôt en état de retourner dans leur Patrie. Cependant comme ces apologies ne les mettent pas toujours à couvert du châtiment, leur difgrace leur

leur attire beaucoup de railleries de leurs compagnons, qui lui reprochent de ne s'être pas conduits plus adroitement. Ceux qui se voyent surpris, & qui peuvent éviter d'être arrêtés, ne balancent point à se précipiter dans les flots. Ils se sauvent à la nage; mais on est sûr qu'ils ne paroîtront plus à bord (95).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Des-Marchais, pour peindre leur avidité, dit qu'ils croyent (*) faire un present considerable aux Européens en leur offrant quelques fruits, & qu'ils paroissent fâchés s'ils n'en reçoivent pas dix fois la valeur.

Leurs talens naturels.

Villault leur donne une mémoire surprenante. Quoiqu'ils ne sçachent ni lire ni écrire, ils conduisent leur Commerce avec la derniere exactitude. Un Negre menagera, sans aucune erreur, quatre ou cinq marcs d'or entre vingt personnes, dont chacune a besoin de cinq ou six sortes de marchandises. Leur adresse ne paroît pas moins dans toutes les fonctions du Commerce.

Leur fierté à l'égard de leurs inférieurs.

Mais, au milieu même des services qu'ils vous rendent, ils sont d'une hauteur & d'une fierté singulieres. Ils marchent les yeux baissés, sans daigner les lever au-tour d'eux pour regarder ce qui

(95) Le même, p. 18 & suiv.

(*) Des-Marchais, Vol. I, p. 188.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

se présente, & ne distinguent personne s'ils ne sont arrêtés par leurs Maîtres ou par quelque Officier supérieur. A ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs ou leurs égaux, ils ne disent point un seul mot; ou s'ils leur parlent, c'est pour leur ordonner de se taire, comme s'ils se (96) croyoient deshonorés de converser avec eux. Cependant ils ne manquent pas de complaisance pour les Etrangers; mais elle vient moins d'humilité, que de l'esperance de s'attirer les mêmes témoignages de consideration. Ils en sont si jaloux, que leurs Marchands, qui sont tous à la verité du corps de leur noblesse, ne marchent point sans être suivis d'un Esclave, qui porte une sellette derriere eux, afin qu'ils puissent s'asseoir lorsqu'ils rencontrent quelqu'un à qui ils veulent parler. Ces Chefs de la Nation traitent le commun des Negres avec beaucoup de mépris. Au contraire ils s'efforcent de marquer toutes sortes de respects aux Blancs de quelque distinction; & rien ne paroît égal à leur joie lorsqu'ils en reçoivent des civilités.

Bosman ne fait point une peinture

(96) Les Auteurs Anglois du Recueil demandent ici si les Européens ne ressemblent pas à cette peinture.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

avantageuſe des Negres de Guinée (97). Il les traite ſans exception de trompeurs & de vilains, auſquels il n'eſt jamais prudent de prendre la moindre confiance, & qui rapportent tous leurs ſoins à tromper les Européens. Un Negre honnête homme, dit-il, en badinant, ſur le nom, eſt en effet un merle blanc. Leur fidelité ne s'étend pas à d'autres qu'à leur Maître ; encore n'ont-ils pas d'autre frein que la crainte du châtiment. Ils ne ſont pas plus touchés de l'adverſité que de la bonne fortune. Focquembrog les a peints parfaitement, lorſqu'il a dit d'eux qu'ils ſe rejouiſſent au milieu des ſepulchres, & que s'ils voyoient leur Pays en flammes, ils le laiſſeroient brûler, ſans interrompre leurs chants & leurs danſes. On a deja fait obſerver qu'avec toute l'avidité qu'ils ont pour acquerir, ils ne paroiſſent point affligés de perdre ; & qu'on pourroit leur enlever tout leur bien ſans leur ôter un quart d'heure de repos.

Boſman les peint avecpeu d'avantage.

Leur inſenſibilité pour les évenemens.

Un des plus odieux traits de leur caractere, c'eſt qu'ils ne ſont capables d'aucun ſentiment d'humanité & d'affection. Villault rapporte qu'à peine ſoulageroient-ils d'un verre d'eau un

Les Negres s'abandonnent dans les maladies.

(97) Boſman, p. 117.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

homme qu'ils verroient mortellement bleſſé, & qu'ils ſe voyent mourir les uns les autres comme des chiens, ſans compaſſion & ſans ſecours. Leurs femmes (98) & leurs enfans ſont les premiers qui les abandonnent dans ces circonſtances. Rien ne marque mieux leur barbarie, dit Des-Marchais, que l'abandon où ils laiſſent leurs amis dans le temps de la maladie. C'eſt un uſage établi de ne leur donner aucune aſſiſtance. Les femmes abandonnent leurs maris dans ces occaſions, les enfans leur pere. Le malade demeure ſeul lorſqu'il n'a pas d'eſclaves prêts à le ſervir, ou d'argent pour s'en procurer. Cette déſertion de ſes parens & de ſes amis n'eſt pas même regardée comme une faute. Si ſa ſanté ſe retablit ils recommencent à vivre avec lui comme s'ils avoient rempli tous les droits de la nature & de l'amitié (99).

Varieté dans leurs habillemens.

L'habillement des riches eſt fort varié, ſur tout la parure de leur tête, qui eſt le principal objet de leur vani-é. Mais c'eſt à leurs femmes que ce ſoin appartient. Les uns portent leurs cheveux longs, friſés & treſſés tout à la fois, ou relevés ſur le ſommet de la

(98) Villault, p. 260.

(99) Des-Marchais, Vol. I, p. 132.

tête. D'autres les ont en petites boucles, baignés d'huile de palmier, & leur donnent la forme d'une rose ou d'une couronne, entremêlée de brins d'or, & d'une sorte de corail qui s'appelle sur la Côte *Contta de Terra*, & qu'ils estiment quelquefois beaucoup plus que l'or. Ils employent aussi pour ornement une espece de corail bleu auquel les Européens donnent le nom (1) d'*Aigris*, & les Negres celui d'Akkerri. Il leur vient de Benin; & lorsqu'il a quelque grosseur, il vaut autant que l'or, contre lequel on l'échange pour le même poids. Quelques-uns se font raser la tête & n'y laissent qu'une bande de cheveux d'un pouce de largeur, en forme de croix, ou de cercle (2), ou de croissant. D'autres portent à leur chevelure un ou plusieurs petits peignes, qui n'ont que deux, ou trois, ou quatre dents, & qui ressemblent à de petites fourches sans manche. L'usage de ces peignes est pour se gratter la tête lorsqu'ils y sentent de la vermine. Ils s'en servent avec beaucoup d'adresse, & sans déranger la forme de leur frisure (3).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

(1) On a deja parlé de cette pierre dans l'article du Sénegal & de la Gambra.

(2) Artus dit qu'ils ont cinquante manieres d'ajuster leur chevelure, p. 18.

(3) Bosman, p. 119, & Barbot, p. 286.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Les jeunes gens se font souvent raser les cheveux, & se frottent la tête, chaque jour au matin, avec de l'huile de palmier, pour y entretenir la propreté (4).

Leurs chapeaux & leurs bonnets.

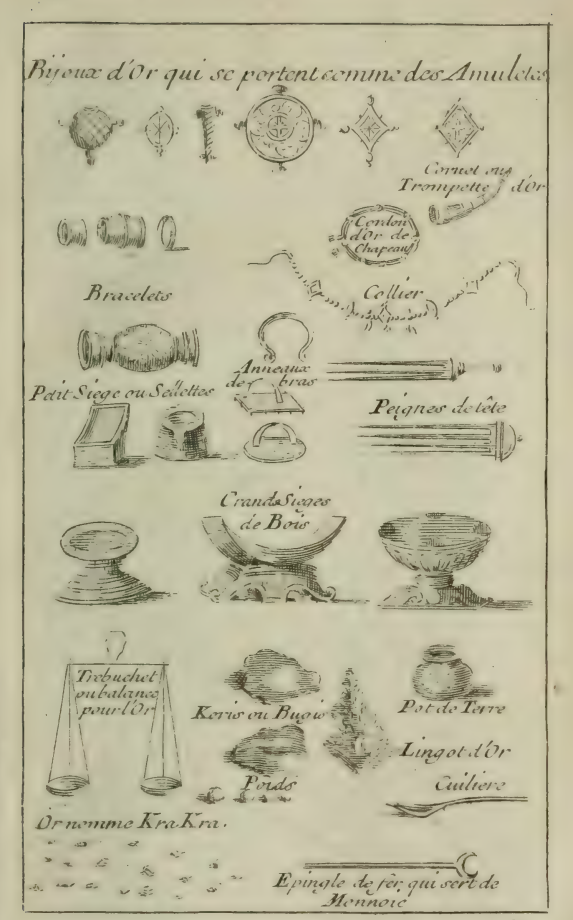
La plûpart des Negres un peu distingués portent des chapeaux, qu'ils achetent assez cher des Européens, quoique fort gros & quelquefois fort vieux. Les autres se font des bonnets ou des calottes de peau de chevre ou de chien, en la faisant tremper dans l'eau pour lui donner cette forme & la faisant ensuite sécher au soleil. Ces chapeaux ou ces bonnets, ils les ornent de petites cornes de chevreaux, de bijoux d'or, de quelque cordon d'écorce d'arbre, & d'ongles de singes. Il n'y a que les Esclaves qui ayent la tête nue. C'est la marque de leur condition (5).

Leurs autres ornemens.

Les Negres, dit Bosman, se parent le cou, les bras, les jambes de colliers de verre, entremêlés d'or & de Conta de Terra ou d'Aigris. Ils en ont un si grand nombre au tour du corps, que cette parure suffiroit pour couvrir leur nudité quand ils n'auroient aucune sorte d'habit. Ils ne sont jamais sans ceinture.

(4) Des-Marchais *ubi sup.* p. 286.

(5) Artus, *ubi sup.*


Bijoux d'Or qui se portent comme des Amulets
Cornet ou Trompette d'Or
Cordon d'Or de Chapeau
Bracelets
Collier
Anneaux de bras
Petit Siege ou Sellettes
Peignes de tête
Grands Sieges de Bois
Trebuchet ou balance pour l'Or
Koris ou Bugis
Pot de Terre
Lingot d'Or
Poids
Cuiliere
Or nomme Kra Kra.
Epingle de fer, qui sert de Monnoie

T. IV. N.° IX.

Leurs colliers ou leurs chaines valent quelquefois plus de cent livres ſterling. Ils prennent auſſi plaiſir à porter, aux bras, de grandes plaques d'yvoire, d'or ou d'argent. Leurs bracelets ſe nomment manillas. Ils en ont ſouvent trois ou quatre, à peu de diſtance l'un au-deſſus de l'autre.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Gens du commun.

Tous ces ornemens ne conviennent qu'aux perſonnes riches ou diſtinguées par le rang. L'habillement commun des hommes conſiſte en trois ou quatre aunes d'étoffe, qu'ils appellent *Paen* ou *Pagne.* Ils le paſſent en forme d'écharpe au-tour du corps, & le bout leur tombe juſqu'au milieu des jambes (6).

Marchands.

Leurs Marchands portent une piece de taffetas, ou de damas des Indes, de deux ou trois aunes de long, roulée au-tour des reins, & laiſſent pendre, devant & derriere, les deux bouts preſqu'à terre. Quelquefois ils s'envelopent tout le corps d'une autre piece de la même étoffe; ou ils la paſſent ſeulement ſur leurs épaules comme (7) une ſorte de mantille, & portent dans leurs mains deux ou trois zagayes.

Pêcheurs & Artiſans.

Les pêcheurs & les artiſans, c'eſt-à-dire les gens du plus bas ordre, met-

(6) Boſman, p. 119; & Barbot, p. 237.

(7) Artus, p. 18, & Villault, p. 144.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

tent aussi beaucoup de variété dans leur habillement ; mais il se ressent toujours de leur pauvreté. Les uns portent une aune ou deux d'étoffe grossiere de la fabrique du Pays, qui ne fait que leur couvrir les reins, en passant entre leurs cuisses pour se rejoindre d'un côté & de l'autre à la ceinture. Leur tête est couverte d'un bonnet de peau, ou de quelque vieux chapeau qu'ils achetent des Matelots de l'Europe, & qui ne laisse pas de leur être fort utile contre les brûlantes ardeurs du soleil, ou contre la fraîcheur excessive des temps humides. Les jeunes gens des deux sexes ont rarement le corps couvert (8) jusqu'à l'âge de neuf ou dix ans. Dans plusieurs cantons, les filles ne portent pas de pagne jusqu'au temps de leur mariage. Celles que leur laideur ou d'autres raisons empêchent de trouver un mari, ne sont pas moins nues à trente ans qu'à quinze (9).

Nudité des filles.

Le goût de la parure leur vient des Européens.

Avant l'arrivée des Portugais & des Hollandois, les femmes de la Côte d'Or, n'avoient aucune notion de parure & d'ornemens. Elles vivoient nues jusqu'à l'âge de maturité, & les hommes l'étoient aussi. Mais s'étant apper-

(8) Bosman, p. 120 ; & Barbot, p. 237 & 239.

(9) Des-Marchais, Vol. I, p. 290.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

çues que cet état ne plaisoit point aux Européens, elles prirent par degrés le goût de s'embellir par le secours de l'art, d'ajuster leur chevelure, de la charger de bijoux, de se couvrir dans les endroits dont la nudité paroissoit choquante, & de consulter de petits miroirs pour ne laisser rien manquer à leur parure. Elles commencerent bien-tôt à se nettoyer les cheveux avec de l'huile de palmier, à les friser avec de petits peignes à deux dents, qu'elles y laissent ensuite attachés, & qu'elles tirent de la main gauche pour saluer ceux qui les visitent. Elles les remettent aussi-tôt; & cette formalité passe dans le Pays pour une grande marque de politesse & de considération (12).

Leurs scarifications & leurs peintures.

Villault observe que chaque jour au matin, les jeunes femmes sont fort empressées à se laver & à se peigner; qu'elles se frottent la tête d'huile de palmier, au lieu d'essence: qu'elles se la parent de rubans, quand elles sont assez riches pour s'en procurer; ou faute de rubans elles employent des brins d'or, & une sorte de coquillages (13) qui sont communs dans le Pays. Artus

(12) Artus, p. 19 & suiv.

(13) Villault, p. 148.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

dit qu'elles se font deux ou trois incisions au front, aux yeux & aux oreilles, qu'elles les enluminent de diverses couleurs, & qu'elles se font sur le visage de petites taches blanches, qui paroissent comme autant de perles. Elles se coupent aussi la peau des bras & celle du sein en diverses figures. Le matin, en se levant, elles rafraîchissent toutes ces peintures ; de sorte qu'on les croiroit toujours enveloppées d'une piece de damas à fleurs (14). D'autres (15) racontent qu'elles se peignent le front, les sourcils & les joues d'un mêlange de rouge & de blanc ; qu'elles se font de petites incisions sur le visage, & qu'elles impriment sur toutes les parties de leurs corps des figures de fleurs, relevées par un vernis qui leur donne l'apparence d'un bas relief. Il se trouve aussi des hommes qui ornent de cette maniere leurs bras & leurs jambes. Cette opération se fait avec un fer chaud (17).

Pendans d'oreilles.

Ils portent aux oreilles, dit un autre Voyageur, de petits pendans de cuivre, de laiton ou d'étain, travaillés avec beaucoup d'art ; aux jambes &

(14) Artus, p. 20.
(15) Villault, p. 149. Barbot, p. 138, & Desmarchais, Vol. I, p. 285.
(17) Artus, *ubi sup.*

aux bras, des anneaux de cuivre & d'yvoire. Les filles à marier ont des bracelets de fer très minces & très propres. Quelquefois elles en portent trente ou quarante aux bras (18).

Villault leur donne des colliers & bracelets de verre, enrichis de petits ouvrages d'or, à l'honneur de leur Fétiche & consacrés par quelques prieres mystérieuses; de petits cercles de joyaux au-dessus de la cheville du pied; des cordons de corail, ou de l'écorce de quelque arbre consacré à leur Fétiche (19). Elles sont, dit-il, passionnés pour les rubans; sur-tout pour les rubans rouges. Suivant Des-Marchais, leurs joyaux & leurs chaînes d'or montent quelquefois à cinquante marcs (20). Pour habit, elles sont enveloppées d'une piece d'étoffe, qui leur couvre depuis le sein jusqu'aux genoux, & qui est soutenue par une ceinture rouge, bleue, ou jaune, d'où pendent leurs couteaux, leur bourses, & des paquets de clefs, qu'elles ne portent que pour la montre, car elles n'ont ni coffres ni armoires. Elles attachent aussi à leurs ceintures, plusieurs petits cordons de paille tressée, avec

Bourses & clefs de ceintures.

(18) Artus, p. 21.

(19) Villault, p. 145.

(20) Des-Marchais, p. 286.

de petits grains de verre entremêlés. Ces cordons ne sont suspendus que par un fil, & passent pour des Amulets ou des Fétiches, ausquels il y a toujours quelque vertu ou quelque charme attaché. D'autres n'ont que des nattes ou quelque tissu d'écorce d'arbre pour couvrir leur nudité. Tel est leur habillement domestique. Mais lorsqu'elles doivent sortir, pour leur plaisir ou pour leurs affaires, elles commencent par se laver fort soigneusement. Ensuite, elles mettent un pagne frais, avec la ceinture, & par-dessus, elles jettent une piece de toile, ou d'étoffe, qui les couvre depuis le sein jusqu'aux talons, comme une robbe ou un manteau. Souvent elles conservent un bras nud dont elles se servent pour porter quelque chose à la main. Reviennent-elles au logis; elles se deshabillent aussitôt. Elles sont beaucoup plus sobres & plus menageres que les hommes (21).

Parure pour le dehors.

Parure des femmes de Capitaines & de Marchands.

Les femmes des Capitaines & des Marchands ne sortent point sans une piece de taffetas ou de quelque autre étoffe de soie, qui leur entoure les reins & leur tombe jusqu'au milieu des jambes. Leur couleur favorite est le rouge, le bleu ou le violet. Elles ont généra-

(21) Villault, p. 150.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

lement un trousseau de clefs suspendu à leur ceinture, & des bracelets d'yvoire ou d'or, avec un si grand nombre de bagues que leurs doigts en sont cachés. Mais lorsqu'elles retournent au logis, elles se hâtent de quitter tous ces ornemens, pour reprendre un pagne (22) grossier qui les couvre depuis le nombril jusqu'aux genoux. Bosman dit que les Dames portent de fort beaux pagnes, deux ou trois fois aussi longs que ceux des hommes; qu'elles se les passent au-tour des reins, & que pour les soutenir elles ont une ceinture de drap rouge ou d'autre étoffe, large d'une demi-aune & longue de deux, dont les deux bouts pendent au-dessous d'un second pagne, qui est ordinairement enrichi de dentelles d'or ou d'argent. La partie supérieure du corps est couverte d'un voile ou de quelque toile d'Europe ou des Indes. La couleur qu'elles préferent pour cet habit extérieur est le bleu ou le verd. Elles ont aussi la tête & les bras ornés de rubans (23). Cependant comme la plûpart de ces modes sont arbitraires, d'autres portent leurs étoffes serrées au-tour du corps & passées au-dessous de leur

Modes arbitraires.

(22) Villault, p. 150; & Des-Marchais, V. I, p. 285.

(23) Bosman, p. 121, & Barbot, p. 238.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ſein, en les laiſſant pendre juſqu'au milieu des jambes ou beaucoup plus bas. Alors elles ont pour ceinture une piece d'étoffe pliſſée & fort agréablement entrelaſſée, d'où pend d'un côté une bourſe pleine d'or de *Krarak*, & de l'autre un paquet de clefs (24).

Dans les baſſes conditions, elles portent un voile ou une mante de ſerge de Leyde, longue de quatre ou cinq aunes, pour ſe mettre à couvert du froid & de la pluie. Elles ornent leurs bras de cercles d'étain, de cuivre & d'ivoire; quelques-unes de cercles de fer; & les bagues, qu'elles portent en fort grand nombre, ſont auſſi de ce dernier metal (25).

Parure des femmes de debauche.

Les femmes de debauche, qui ſont diſtinguées, ſuivant Artus, par le nom d'*Eligaſon*, ont, aux jambes & à la cheville du pied, des cercles de cuivre, où elles attachent des ſonnettes ou des grelots, pour ſe faire entendre de loin. Villault dit qu'elles n'ont pas d'autre diſtinction dans leurs habits, & qu'elles ſont reçues volontiers dans toutes ſortes de lieux; mais que tout l'Univers n'a pas de créatures plus avides & plus intereſſées (26).

(24) Les mêmes, *ibid.*
(25) Barbot, p. 230.
(26) Artus, p. 20; & Villault, p. 151.

Quoique les femmes de la Côte d'Or soient passionnées pour la parure, elles menagent beaucoup leurs habits, & ne se servent des meilleurs ou des plus riches, que dans les occasions extraordinaires. Le goût naturel qu'elles ont pour l'œconomie ne leur permet pas non plus d'acheter rien d'inutile ou d'un usage passager. Elles choisissent toujours les meilleures étoffes & les plus durables (27).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

L'œconomie accompagne le goût de la parure.

Tous les Negres des mêmes Pays, hommes & femmes, sont d'une propreté admirable, dans leur personne comme dans leurs habits. Ils se lavent plusieurs fois le jour. Dans les lieux commodes pour le bain, leur premier soin est de se baigner en sortant du lit. C'est cette raison, qui leur fait choisir ordinairement le voisinage de la mer, ou le bord des rivieres, pour l'établissement de leurs maisons & de leurs Villages. Leurs enfans ne sont pas plutôt nés qu'ils courent à l'eau comme autant de petits canards. Ils apprennent à nager dès l'enfance & deviennent (28) ainsi d'excellens plongeurs. Artus dit qu'ils sentent continuellement

Propreté commune à tous les Negres.

(27) Villault, p. 146; & Des-Marchais, Vol. I, p. 290.

(28) Des-Marchais, *ibid.* p. 282 & 285.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

l'huile de palmier, dont ils ne manquent pas de se frotter tous les jours; & que s'ils se lavent si souvent, c'est pour se délivrer de la vermine, à laquelle ils sont fort sujets (29).

Races de Mulâtres.

On trouve sur la Côte d'Or, comme dans les autres parties de la Guinée, une sorte d'hommes qui s'appellent Mulâtres; race qui vient du Commerce des Européens avec les femmes du Pays. Cette espece batarde forme un tas de brigands, qui n'ont aucune notion de fidélité & d'honneur, ni pour les Negres, ni même entr'eux. Ils prennent le nom de Chrétiens, quoiqu'ils soient les plus grands Idolâtres de la Côte. La plûpart de leurs femmes servent publiquement aux plaisirs des Européens, & se livrent secrettement aux Negres. En un mot cette race est composée de tout ce qu'il y a de mauvais dans les Européens & dans les Negres. Elle en est comme le cloaque. Les hommes sont fort laids; & (30) les femmes encore plus, sur-tout lorsqu'elles avancent en âge.

Ils se nomment Tapoyers.

Les Negres ont donné aux Mulâtres le nom de *Tapoyers*, sans qu'aucun Voyageur nous apprenne ce qu'il signi-

(29) Artus, p. 17.
(30) Smith, p. 213; mais il a copié Bosman.

fie dans leur Langue. Le teint des Mulâtres est jaune & basané, aussi different de la couleur des Negres que de celle des Blancs. A mesure qu'ils vieillissent, leur corps se couvre de taches blanches, brunes, & jaunes; qui leur donne quelque ressemblance avec les Léopards, dont ils ne sont pas d'ailleurs fort differens par la férocité de leur naturel (31).

Leur habillement.

La plûpart des hommes sont engagés au service des Hollandois, & portent l'habit de cette Nation. Mais les femmes ont une maniere de se vêtir qui leur est propre. Les plus distinguées ont de fort belles chemises, & mettent, par-dessus, un casaquin de soie, ou de coton, sans manches. Sur la tête elles portent plusieurs bonnets l'un sur l'autre, cette parure n'est pas sans agrément. Depuis les reins jusqu'en-bas elles sont vétues comme les Negres. Les plus pauvres sont nues au-dessus de la ceinture (32).

Villes & Villages. Leur forme.

Les Villes & les Villages de la Côte d'Or sont composés d'une multitude de cabanes, dispersées en grouppes, sans aucun ordre. Elles forment entr'elles des rues étroites & tortueuses,

(31) Barbot, p. 251. Il a copié aussi Bosman.

(32) Le même, p. 142.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

aboutiſſant à quelque grande Place, qui eſt ordinairement au centre de l'habitation, pour ſervir tout à la fois de marché & de lieu d'aſſemblée aux Habitans. Les Villes intérieures ſont mieux bâties que celles des Côtes, quoiqu'elles n'ayent (33) ni murs ni paliſſades. Leur principale défenſe conſiſte dans leur ſituation, qui eſt preſque toujours quelque lieu marécageux ou quelque rocher fort élevé. Elles ne ſont acceſſibles que par quelque ſentier étroit & difficile, ou par quelque bois épais. Les Villes de la Côte ſont géneralement ſituées dans un terrain ſec & ſterile, ſur quelque rocher plat, ou dans un canton de ſable & de gravier (34). Artus obſerve que les Villes intérieures ſont non ſeulement mieux bâties, mais plus grandes, plus nettes, & mieux peuplées; quoique n'ayant point de portes, ni de murs, elles ſoient ſans ceſſe ouvertes à l'invaſion. Il ajoute que leurs Marchands font un Commerce beaucoup plus conſiderable que ceux de la Côte, où la plûpart n'ont pas d'offices plus relevés que ceux d'Interpretes, de Facteurs, de

Les Villes intérieures plus belles que les maritimes.

(33) Differentes en cela de celles du Sénegal & de la Gambra.

(34) Barbot, p. 242 & ſuiv.

Porteurs, de Pêcheurs, enfin de Valets ou d'Esclaves des premiers (35).

Ce qui rend les Villes maritimes fort inférieures aux autres, c'est qu'outre la mauvaise disposition des rues, elles sont toutes d'une saleté & d'une puanteur insupportable. Les ordures des Negres, & le poisson à demi pourri dont ils font des amas dans leurs maisons, jettent une odeur qui se fait sentir jusqu'en mer, à la distance de deux ou trois milles, sur-tout pendant la nuit, lorsqu'elle est portée (36) à bord par les vents de terre. C'est ce qui fait choisir aux Rois du Pays, pour le lieu ordinaire de leur residence, quelque Place un peu éloignée de la Côte; quoique le soin qu'ils ont d'entretenir des Gouverneurs dans les Ports, & les relations qu'ils y ont continuellement avec les Marchands de l'Europe, marquent assez qu'ils (37) en trouveroient le séjour préférable sans cet inconvénient. Une autre incommodité des Villes maritimes, c'est que n'étant point pavées, à la reserve des marchés de Mina & du Cap Corse, les rues

(35) Artus, p. 46. Il en est de même à Porto-Bello & dans les autres Ports Espagnols de l'Amerique.

(36) Barbot, page 253.

(37) Artus, *ubi supra*.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

en ſont impratiquables dans les temps de pluie. Ajoutez que les Habitans, moins curieux que dans l'intérieur des terres, ne plantent point d'arbres autour de leurs maiſons, pour s'y procurer une fraîcheur que le climat rend ſouvent néceſſaire. Axim eſt le ſeul endroit où la Ville reçoive ainſi l'ombre d'une infinité d'arbres (38).

Les Negres n'ont aucun goût de ſituation & de perſpective.

Boſman obſerve qu'en bâtiſſant leurs Villes ils n'ont point d'égard à l'agrément de la ſituation. Ils n'ont aucune notion de beauté dans la perſpective & de commodité pour la promenade. Tandis qu'ils s'établiſſent dans un terrain rude & ſtérile, ils ont quelquefois, à fort peu de diſtance, de belles collines, des vallées charmantes & des rivieres fraîches, dont ils ne connoiſſent point le prix ni l'uſage. Ils ne paroiſſent pas moins indifferens pour les chemins, qui ſont ordinairement raboteux, coupés par des rochers ou des ravines, & ſi tortueux, que pour un mille on eſt ſouvent obligé d'en faire deux ou trois. Malgré les avis qu'ils reçoivent des Européens & la facilité qu'ils auroient à faire certaines réparations, ils demeurent inſenſibles à leurs propres avantages, avec une in-

(38) Barbot, p. 254.

dolence ſtupide dont rien ne peut les faire ſortir (39).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR. Forme de leurs maiſons

Les maiſons de la Côte ſont toutes bâties de la même forme. Elles ſont petites, baſſes, ſemblables dans l'éloignement aux Barraques des camps de l'Europe; excepté néanmoins près des Forts Européens, où elles ſont plus grandes & plus commodes. Dans le voiſinage de Mina, leur hauteur eſt de deux étages, avec (40) pluſieurs chambres, dont quelques-unes ſont fort bien voutées. Ils doivent ces changemens aux Européens (41).

La forme de chaque maiſon eſt quarrée. Ils commencent par enfoncer dans la terre aux quatres coins, quatre pieux ou quatre troncs d'arbres, de ſix ou ſept pieds de hauteur, à la diſtance néceſſaire pour donner la grandeur qu'ils ſe propoſent à leur édifice. Ils les joignent par des poutres; & dans l'intervalle, ils en placent d'autres en croix. Il ne leur reſte enſuite qu'à former le mur d'une ſorte de plâtre auquel ils donnent ſept ou huit pouces d'épaiſſeur. En peu de temps, la chaleur du ſoleil le rend auſſi dur & auſſi

(39) Boſman, p. 137. & Des-Marchais, Vol. I, p. 290.
(40) Barbot, p. 253.
(41) Villault, p. 162;

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

solide que la brique. Ils y laissent quelques petites ouvertures pour le passage de la lumiere, & un trou fort étroit qui sert de porte. Communement ils ajoutent au premier plâtre un second enduit, blanc, rouge, noir, ou jaune, suivant leur goût ou leur caprice.

Divisions intérieures.

Dans l'espace intérieur, ils font quelques divisions par d'autres solives croisées, pour servir de chambres. Au lieu de tuiles, ils couvrent l'édifice de feuilles de palmiers, tissues en nattes, ou de paille de riz & d'autres feuillages que le Pays leur offre. La plûpart des toits sont disposés de maniere qu'ils peuvent s'ouvrir au (42) sommet. Dans le beau temps, ils les ouvrent en effet, à l'aide de quelques bâtons qui les soutiennent, pour y faire entrer de la fraîcheur; on les prendroit alors pour deux ailes. Pendant la pluie, ils les tiennent soigneusement fermés; mais toujours soutenus, pour leur donner une sorte de pente; sans quoi leurs murailles sont si basses qu'ils ne pourroient être debout dans leurs maisons. Des-Marchais dit que leurs platfonds, comme leurs toits, sont extrémement légers, & ne sont composés que de petites branches en-

Leurs toits s'ouvrent & se ferment.

(42) Artus, dans la Collection de Bry, Part. VI, p. 45; & Barbot, *ubi sup.*

trelaffées, & couvertes de feuilles de palmier, de paille, ou de roseaux (43).

Forme de leurs portes.

La porte est géneralement si basse, qu'il faut se baisser de la moitié du corps pour y entrer. Les uns ont pour porte un faisceau de ronces applati, d'autres quelques mauvaises planches, liées avec des cordes, au lieu de gonds, qui s'ouvrent en dedans ou en dehors, suivant que le hasard en a disposé. Artus dit qu'elles sont faites pour glisser dans le mur, & qu'au lieu de serrure elles ne se ferment qu'avec une corde. Le rez de chauffée est fort égal & fort uni. C'est un fond d'argille, aussi dur que la pierre. Les Negres y laissent, au centre, un trou qui sert à placer leur pot de vin de palmier, lorsqu'ils veulent se rejouir (44).

Hutes qui accompagnent les maisons.

Les maisons du commun sont ordinairement accompagnées de deux ou trois autres petites hutes, pour servir d'offices. Celles des riches en ont sept ou huit, qui sont un peu écartées l'une de l'autre, & dont la plûpart sont divisées en deux ou trois petits appartemens, par des branches entrelassées, & fort bien liées entr'elles. Les uns ser-

(43) Artus, *ibid.* page 46.

(44) Des-Marchais, *ubi sup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

vent de logement aux femmes ; d'autres pour les usages de la cuisine. La cheminée est au milieu, mais sans aucune ouverture pour le passage de la fumée. Chaque femme a son logement à part avec ses enfans (45).

Les maisons des personnes distinguées ont, par derriere, un enclos quarré ou une bonne haie de branches ou de roseaux, de la même hauteur que les murs de l'édifice, & sans porte, c'est-à-dire sans autre passage que la maison même pour communiquer à la rue (46).

Palais des Rois & des Seigneurs.

Les Palais des Rois & des principaux Seigneurs sont ordinairement situés près du marché, & separés de tous les autres édifices. Ils sont plus hauts & plus spacieux que les maisons du Peuple, mais composés des mêmes matériaux. On y voit quantité de portes & de détours, qui forment un véritable labyrinthe. Au milieu de l'emplacement, il y a toujours un portique, ou un édifice ouvert de tous côtés, mais à couvert du soleil par un plat-fond. C'est dans ce lieu que le Roi passe la plus grande partie du jour, assis ou se promenant avec les Seigneurs de sa

(45) Villault, p. 163 ; & Barbot, *ubi sup.*

(46) Artus, Villault & Barbot, *ibid.*

Cour

cour. A l'entrée du Palais, on voit ſans ceſſe deux pots, ou deux jarres, qu'on remplit tous les jours d'eau fraiche, & que l'Auteur croit conſacrés au Fétiche du Roi (47).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Quelques-uns des principaux Negres entretiennent à la porte de leur chambre, deux Eſclaves armés de zagayes, qui ſont relevés de temps en temps comme nos ſentinelles (48).

Incommodités des rues.

Toutes ces maiſons ſont ſituées ſans ordre; & n'étant ſeparées que par leurs haies de roſeaux, elles forment des rues ſi étroites qu'il n'y peut gueres paſſer qu'une perſonne de face. Dans les temps ſecs, elles ſont auſſi dures que ſi elles étoient pavées de pierres. Mais les pluies rendent le chemin ſi gliſſant, qu'il eſt preſque impoſſible (49) d'y marcher. Une maiſon ſe bâtit ici en ſept ou huit jours, & ne coûte pas plus de quarante ſchellings en charpente & en maçonnerie. Les materiaux, tels que les bois, l'argille, & les feuilles de palmier ſe prennent librement dans le premier endroit où elles ſe trouvent. Chaque famille a ſon grenier ou ſon magaſin hors de la Ville, où le bled d'Inde, le millet

(47) Artus, p. 46, & Barbot, *ibid.*

(48) Villault, p. 162.

(49) Artus, *ubi ſup.* p. 45.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

& le riz se renferment pour la provision de l'année (50).

Meubles.

Les plus distingués & les plus riches ont peu de délicatesse pour l'ameublement. Tous leurs meubles consistent dans un petit nombre de bancs & de sellettes de bois, quelques pots de bois ou de terre, quelques tasses de la même matiere, & leurs armes, qui sont suspendues aux murailles. Cependant quelques-uns ont des tables. Mais pour lit, ils n'ont, au lieu de matelas, que des feuilles de palmier, ou de la paille de riz, qu'ils couvrent de deux nattes, entre lesquelles ils se couchent. Leur oreiller est une natte roulée; & pendant la nuit ils ont toujous près d'eux un grand bassin de cuivre, avec de l'eau pour se laver. Les pauvres sont couchés sur une simple natte, & n'ont que leurs bras, ou quelque bloc de bois, pour oreiller. Ils se lavent (51) hors de leurs maisons. Villault contraire ici à Barbot, dit qu'ils ont des peaux étendues sur des matelats de paille, & qu'ils en ont aussi pour leur servir de couverture; mais qu'il n'y a que les riches & les grands qui se servent d'oreillers. Il ajoute que dans la saison des pluies on trouve toujours un

Lits.

(50) Barbot, p. 253. (51) Le même, p. 254.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

fort bon feu dans leur chambre de lit (52), pour la garantir de l'humidité, & qu'ils se couchent, les pieds tournés vers le foyer. Suivant Barbot, tous les meubles des personnes riches sont rassemblés dans l'appartement des femmes; & les hommes (53) n'ont dans leur chambre que des nattes, des sellettes & leurs armes. Mais chez les personnes du commun, tout est mêlé confusément avec les instrumens de leur profession (54).

Comment les Marbuts expliquent la pauvreté des Negres.

Cette pauvreté universelle, & cette privation de meubles & de commodités, qui paroît dans toutes les habitations des Negres, joint au penchant qu'ils ont au larcin, est expliqué d'une maniere assez bisarre par les Marbuts Mahometans. Ils vous disent, d'un air grave & serieux, que les trois fils de Noé, tous trois de couleur differente, comme on l'a deja rapporté sur les mêmes temoignages, s'assemblerent après la mort de leur pere pour faire entr'eux le partage de ses biens. C'étoit de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, de l'ivoire, de la toile, des étoffes de soie & de cotton, des che-

(52) Villault, p. 164.

(53) Artus dit qu'ils enferment leurs pots de cuivre dans des armoires qu'ils achetent des Hollandois.

(54) Barbot, p. 254.

vaux, des chameaux, de bœufs & des vaches, des moutons, des chevres, & d'autres animaux; ſans parler des armes, des meubles, du bled, du tabac & des pipes. Les trois freres ſouperent enſemble avec beaucoup d'affection, & ne ſe retirerent qu'après avoir fumé leur pipe & bu chacun leur bouteille. Mais le blanc qui ne penſoit guere à dormir, ſe leva auſſi tôt qu'il vit les deux autres enſevelis dans le ſommeil; & ſe ſaiſiſſant de l'or, de l'argent, & des effets les plus précieux, il prit la fuite vers les pays qui ſont habités aujourd'hui par les Européens. Le More s'apperçut de ce larcin à ſon reveil. Il ſe détermina ſur le champ à ſuivre un ſi mauvais exemple; & prenant les tapiſſeries, avec les autres meubles, qu'il chargea ſur le dos des chevaux & des chameaux, il ſe hâta auſſi de s'éloigner. Le Negre, qui eut le malheur de s'éveiller le dernier, fut fort étonné de la trahiſon de ſes freres. Il ne lui reſtoit que des pagnes de cotton, des pipes, du tabac & du millet. Après s'être abandonné quelque temps à ſa douleur, il prit une pipe pour ſe conſoler, & ne penſa plus qu'à la vengeance. Le moyen qui lui parut le plus ſur fut d'employer les re-

presailles, en cherchant l'occasion de les voler à son tour. C'est ce qu'il ne cessa point de faire pendant toute sa vie ; & son exemple devenant une regle pour sa posterité, elle a continué jusqu'aujourd'hui la même pratique.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Diete des Negres de la Côte d'Or.

La diete des Negres de la Côte d'Or n'est pas fort recherchée, sur-tout celle des Negres du commun, & les plus riches mêmes ont si peu de goût pour la dépense, qu'ils vivent ordinairement de legumes & de poisson. Le bœuf, le mouton & la volaille sont reservés pour les jours de Fête. Deux sols par jour suffisent pour l'entretien d'un Negre. Cependant l'Auteur remarque que cette sobrieté ne vient pas de leur aversion pour la bonne chere. Ils sont d'une gourmandise extrême lorsqu'ils vivent aux dépens des Européens. Ainsi la simplicité de leur diete n'est qu'un effet de leur avarice (55).

Leur sobrieté vient de leur avarice.

Des-Marchais dit qu'ils mangent plus de poisson que de viande, & plus de legumes que de poisson. Artus observe qu'ils ont une espece de feves délicieuses ; sans compter les ignames, les patates, les bananes & d'autres fruits, qui font la plus grande partie de leurs alimens. Mais il pre-

(55) Bosman, p. 124.

tend que les nobles & les riches se nourrissent de volaille, de bœuf, de porc & de chevreau ; dont la chereté seule empêche les pauvres de se nourrir aussi. Le même Auteur assure que les Negres sont fort friands de poisson, jusqu'à le manger crû, ou seulement trempé dans l'eau chaude, avec plusieurs poignées de poivre ; après quoi, ils font leurs délices d'avaller un grand verre d'eau-de-vie d'un seul trait. Ils mangent aussi de la chair de chien, de chat, d'élephant & de buffle, souvent puante & remplie de vers. On rapporte que dans l'interieur des terres ils mangent des lezards sechés au soleil. Ceux qui habitent les Côtes, quoique plus civilisés & mieux fournis d'alimens, sont d'une avidité qui leur fait avaller les intestins de la volaille. Bosman raconte qu'une jeune Negre, qui étoit demeuré en ôtage sur un Vaisseau Hollandois, avoit tant de passion pour la chair crue (56), que n'étant jamais rassasié de celle qu'on lui donnoit avec assez d'abondance, il tuoit les poules aux travers des barreaux de leur cage, avec une aiguille de fer au bout

Nourriture des Negres riches.

Avidité d'un jeune Negre.

(56) *Ibid.* Il paroît que ce jeune homme étoit d'ailleurs fort affamé; car l'Auteur ajoute qu'il deroboit la nourriture des poules & la devoroit.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

d'un bâton, dans la seule vue d'en obtenir les boyaux. Le pays est rempli de certains petits oiseaux, de la grosseur de nos (57) rouge-queues, qui ont le plumage brun & la tête rouge (58), qui bâtissent leurs nids à l'extrémité des branches d'arbres, pour se garantir de la surprise des serpens. Lorsque les Negres en peuvent attraper quelqu'un, ils le mangent vif, plumes & intestins. Ils n'ont pas moins d'avidité pour le poisson puant & seché au soleil. Leurs autres mets (59) sont toujours à demi pourris. Ils font rotir ou bouillir la chair des bestiaux. Leur poisson est cuit à l'eau, ou sous la cendre, avec quantité de poivre ou de sel (60).

Divers ragoûts des Negres.

D'autres, après l'avoir fait bouillir à l'eau, avec du sel & du poivre de Guinée, font rotir des ignames & des patates, dont ils composent une sorte de marmelade qui leur sert de sauce. Ils paitrissent des figues vertes, qu'ils font cuire sous la cendre, & qui leur tiennent lieu de pain. Le bled d'Inde, roti sur le feu, leur sert au

(57) *Fringillas* ou *Peros*, en Portugais.

(58) C'est plutôt le bec qui est rouge, du moins si ce sont les mêmes oiseaux qu'on nomme *Kurbalos*, sur la Gambra.

(59) Artus, p. 22.

(60) Villault, p. 167.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

même uſage. Ils font bouillir du riz avec de la volaille ou du mouton. C'eſt un ragout Portugais qu'ils aiment beaucoup, & qu'ils aſſaiſonnent avec du ſel & de l'huile de palmier. Quelques-uns mangent la chair de buffle & d'élephant bouillie (61).

Leur mets ordinaires.

Mais la nourriture ordinaire des Negres eſt du millet bouilli en conſiſtence de pâte ; ou des ignames & des patates bouillies de même, ſur leſquelles ils verſent de l'huile de palmier, avec quelques herbes cuites à l'eau, en y joignant un peu de poiſſon pourri. Ce mets paſſe entr'eux pour excellent. Ils en ont un autre, mais moins commun, qu'ils nomment *Malaquette*, composé de poiſſon, avec une poignée de bled d'Inde, autant de pâte, & un peu d'huile de palmier, qu'ils font bouillir dans l'eau tout à la fois. L'Auteur rend temoignage (62) que l'habitude le fait trouver aſſez agréable, & qu'il eſt fort ſain. La ſauce des Negres eſt l'huile de palmier pour toute ſorte d'alimens.

Qualités de l'huile de palmier.

Cette huile eſt de fort bon goût, lorſqu'elle eſt nouvelle. Auſſi-tôt qu'elle commence à s'épaiſſir, ils ne s'en ſervent plus que (63) pour s'oindre le

(61) Barbot, p. 255.
(62) Boſman & Barbot, *ubi ſup.*
(63) Artus dit que le

corps & se frotter les cheveux. Barbot dit qu'elle a de l'âcreté dans le goût, & (64) que l'odeur en est desagréable aux étrangers. Villault observe que les Marchands, lorsqu'ils sont assez riches pour se faire servir par des Esclaves, mangent à la maniere de l'Europe, & qu'ils ont leurs potages & leurs ragoûts, aussi bien preparés qu'à Paris. Cet art leur vient des cuisiniers François. Cependant le poivre est toujours leur principal assaisonnement (65).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Ils mangent avec beaucoup de malpropreté. Leurs ongles leur servent de couteau; & n'ayant ni (66) fourchettes ni cuilleres, ils se lancent avec les doigts, chaque morceau dans le gosier. On les voit porter tous ensemble la main au plat, & prendre leurs ragoûts à poignées. Il n'y a point d'exageration à dire qu'il les précipitent dans la bouche, car leur main ne touche point à leurs levres; & leur adresse est si surprenante qu'ils ne manquent jamais l'ouverture. Mais quoiqu'ils mangent avec

Leur malpropreté en mangeant.

palmier, d'où vient l'huile de Guinée, est le palmier femelle, & ne donne pas de vin. Il fait une autre description de son fruit que celle qu'on a deja lue au Tome dixieme. *Voyez ci-dessous l'Histoire Naturelle.*

(64) Artus, p. 25.

(65) Barbot, *ubi sup.*

(66) Villaut, p. 167.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

tant d'apetit, on ne les voit jamais rassasiés. Ils paroissent toûjours affamés, sans qu'on en puisse donner d'autre cause que la chaleur de leur estomach. Cependant l'Auteur s'en étonne, parce qu'un climat si ardent lui semble plus propre à rallentir la digestion qu'à la hâter. Il observe néanmoins que les Européens ont ici l'appetit plus vif qu'en Europe. Villault nomme celui des Negres une faim canine. Il a remarqué, dit-il, que ce qui suffit pour la nourriture de six Matelots ne rassasie point un Negre, & que ces estomachs barbares digerent facilement de la chair crue (67).

Les maris mangent seuls.

Le mari mange ordinairement seul dans sa propre cabane, & ses femmes prennent separément leurs repas, dans les leurs, avec leurs enfans; à moins qu'une raison extraordinaire n'en rassemble quelques unes, ou que le mari n'appelle sa principale femme ou (68) sa favorite. Il se trouve quelques Negres qui prennent l'habitude de manger à table. Mais la plûpart mangent à terre assis les jambes croisées, & s'appuyant sur l'un ou l'autre coude; ou les

(67) Artus, p. 24; & Villault, p. 167.

(68) Villault, p. 165, & Barbot, p. 254.

jambes (69) pliées ſous eux, & le derriere ſur leurs talons.

Boiſſons des Negres.

La boiſſon commune des Negres eſt de l'eau ſimple, ou du *Poytou* (70), liqueur qui ne reſſemble pas mal à la bierre, & qui ſe braſſe avec du maïz. Ils achetent auſſi du vin de palmier, en ſe joignant cinq ou ſix pour en avoir une meſure du pays, qui contient environ dix pots de Hollande. Ils ſe placent au-tour de leur calebaſſe, & boivent à la ronde. Mais avant que de commencer la Fête, chacun prend ſoin d'envoyer quelques verres de cette liqueur à la plus chere de ſes femmes. Alors celui qui doit boire le premier remplit un petit vaſe, qui ſert de taſſe, tandis que les autres ſe tenant debout au-tour de lui, les mains ſur la tête, prononcent en criant, *Tantoſi.* Il ne doit point avaller tout ce qui eſt dans la taſſe; mais, laiſſant quelques gouttes de la liqueur, il la repand ſur (71) terre, comme une offrande au Fétiche, en repetant pluſieurs fois le (72) mot *jou.* Ceux qui ont leur Fétiche avec eux, ſoit qu'ils le portent aux jambes ou au bras, l'arro-

Formalités en buvant du vin de palmier.

(69) Barbot, p. 255.

(70) On a deja remarqué que Barbot l'appelle *Peta.*

(71) Purchas dit que cet uſage leur eſt commun avec les Chinois.

(72) Des-Marchais aſſure que cela ſe fait auſſi en memoire des amis morts.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

sent d'un peu de vin, & sont persuadés (73) que s'ils negligeoient cette ceremonie, ils ne boiroient jamais tranquillement.

Villault dit que l'eau & le poytou se boivent le matin, & que les Negres ne touchent point au vin de palmier avant la nuit. La source de cet usage est l'heure de la vente qui est toujours l'après-midi pour le vin de palmier. Le même Voyageur ajoute que ce vin ne pouvant se garder jusqu'au soir suivant, parce qu'il s'aigrit dans l'intervalle, les Negres s'assemblent ordinairement le soir pour acheter ce qui en reste aux Marchands. Bosman rapporte qu'à quelque prix que ce soit, il faut qu'ils ayent de l'eau-de-vie le matin, & du vin de palmier l'après-midi. Les Hollandois sont obligés d'entretenir une garde à leurs celliers, pour empêcher les Negres de voler leur eau-de-vie & leur tabac; deux passions ausquelles ils ne peuvent resister. Leurs femmes n'y sont pas moins livrées. Dès l'âge de trois ou quatre ans, on apprend à boire aux enfans comme si c'étoit une vertu (74).

L'eau-de-vie se boit le matin & le soir.

Heure & nombre des repas.

L'usage du Pays est de faire deux

(73) Artus, p. 23. & Des-Marchais, Vol. I, p. 293.
(74) Villault, page 68,

repas par jour; l'un au lever, l'autre au coucher du ſoleil. Suivant Des-Marchais, le premier commence une heure avant le jour. Mais Barbot dit ſeulement qu'il ſe fait au matin. Il ajoute que les Negres boivent de l'eau-de vie au repas du matin, & du vin de palmier à celui du ſoir (75).

Sage œconomie des femmes.

Le ſoin des proviſions domeſtiques appartient aux femmes, ſous la direction de celle que tient le premier rang. Auſſi la bourſe eſt-elle confiée à leur garde. Mais elles en uſent ſi bien, qu'elles achetent (76) rarement plus que la proviſion du jour, & qu'elles ne font jamais de dépenſes inutiles. Le partage des hommes eſt le ſoin des affaires extérieures, telles que la pêche, le commerce, la ſabrique du vin de palmier, ſuivant la profeſſion qu'ils exercent. Ils remettent leur profit entre les mains de leurs femmes, qui le menagent avec (77) beaucoup d'œconomie. Artus leur donne la qualité d'excellentes menageres; & quoiqu'elles manquent de toutes les commodités qui ſont ordinaires en Europe, il pretend qu'elles n'entendent pas mal la cuiſine.

(75) Boſman, p. 125.

(76) Artus, p. 22, & Barbot, p. 254.

(77) Villault, p. 165 & ſuiv. Artus, pages 20 & 25.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Il s'en trouve quelques-unes qui ayant servi dans les Comptoirs Européens y ont appris nos usages & nos sauces; & l'ardeur des autres est extrême à s'instruire par leurs leçons. La plûpart sortent rarement de leurs maisons, & s'occupent de l'éducation de leurs filles, pour les rendre capables de conduire, à leur tour, un menage (78).

Maniere dont elles font le pain & d'autres pâtes.

Le premier de leurs travaux domestiques est de faire le pain, ou ce qui tient lieu de pain dans leur Nation. Dès le soir du jour précedent, elles préparent la quantité de grain qui est necessaire le lendemain pour la famille. Ce sont les Esclaves qui l'apportent des magasins. A la pointe du jour les femmes commencent à le broyer dans un tronc d'arbre, creusé en forme de mortier, ou dans des pierres creuses, avec un pilon de bois. Ensuite elles le vannent; & pour achever de le reduire en poudre, elles l'écrasent sur une pierre plate, comme les peintres font leur couleur. Enfin, elles le mêlent avec de la fleur de millet, pour en composer une pâte, qu'elles divisent en petites parties rondes, de la grosseur du poing, & qu'elles font bouillir en pleine eau dans de grands pots de terre.

(78) Les mêmes, *ibid*.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Cette pâte ou cette espece de pain est d'un goût supportable, mais extrêmement pesante sur l'estomach. Elle est beaucoup meilleure, lorsqu'on prend la peine de la faire cuire sur des pierres chaudes. Celle de Mina passe pour la plus legere de toute la Côte. On fait aussi de cette pâte une sorte de biscuit, qui se conserve l'espace de trois ou quatre mois, & qui sert de provision aux grands Canots qu'on emploie pour le commerce d'Angola. On en fait encore une espece de gâteau, nommé *Quanquais*, (79) ou *Kanki* qui se vend dans les marchés & dont le goût est assez agréable.

Gâteau nommé Quanquais.

Quoique la préparation du grain & la maniere même de faire le pain soient fort pénibles, les femmes s'exercent joyeusement à ce travail, & la plûpart chargées de leurs enfans, qu'elles portent sur le dos (80).

§ III.

Mariages & Education des Negres.

LES usages & les formalités qui s'observent aux mariages de la Côte d'Or ont quelques circonstances

(79) Artus écrit *Kanghes*.

(80) Artus, p. 22. Villault, p. 196, & Barbot, p. 256.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

differentes dans les divers Cantons, quoiqu'ils soient au fond les mêmes.

Fiançailles.

Les fiançailles se font avec peu de céremonie. Un pere, qui voit son fils en état de pourvoir à sa subsistance, ne tarde gueres à lui chercher une femme, lorsque le jeune homme n'a pas deja pris ce soin lui-même. Les parties se conviennent-elles; le pere s'adresse aux parens de la fille, & regle avec eux le prix qu'ils en veulent tirer. On appelle un Prêtre des Fétiches, pour recevoir le serment des jeunes époux. La fille promet d'aimer son mari & de lui être fidelle. Le jeune homme promet d'aimer sa femme (81), sans toucher à l'article de la fidélité. Après cette céremonie, les parens, de part & d'autre, se font des presens mutuels. Ils (82) passent le jour à se rejouir. Dès la nuit suivante, le mari ouvre à sa femme l'entrée de sa maison (83) & le mariage est consommé. Artus dit que le jeune homme ne reçoit aucune provision de son pere, & qu'il n'a, pour commencer son établissement, que ce qu'il a pû gagner par sa pro-

Facilité des mariages.

(81) Villault qui fut temoin d'un de ses mariages à Frederiksbourg, fait le même recit.

(82) Artus confirme la même chose.

(83) Villault, page 142. Bosman, p. 197; & Des-Marchais, Vol. I, p. 286.

pre induſtrie ; mais que les parens de ſa femme donnent à leur fille, en forme de dot, une ſomme d'or, qui monte à quatorze-florins. Si la famille eſt riche, elle y ajoute une demi-once d'or, pour acheter le vin de palmier qui ſert à la fête. Cet uſage, ajoute Artus, eſt ſi géneralement établi, que les filles mêmes des Rois ne ſont pas mieux partagées ; excepté neanmoins qu'on leur donne un Eſclave ou deux pour les ſervir (84).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

A quoi ſe borne la dépenſe.

Boſman obſerve que les frais du mariage conſiſtent dans un peu d'or, du vin de palmier, de l'eau-de-vie, un mouton pour les parens, & des habits neufs pour la femme. Le mari tient un compte exact de ce qu'il a dépenſé pour elle & pour ſes amis, parce que dans la ſuppoſition qu'elle vienne à le quitter, il eſt en droit de ſe faire (85) reſtituer tout ce qu'il a donné. Mais ſi c'eſt lui qui la congedie, il ne peut rien exiger d'elle ni de ſes parens, à moins qu'il ne puiſſe juſtifier ſon divorce (86) par de bonnes raiſons. Sui-

(84) Artus, p. 11.

(85) Smith dit (p. 145), que ces dépenſes entre les Negres du commun, ne montent qu'à une once d'or pour toute la famille, à deux habits neufs pour la mariée, un mouton & un chevreau gras, avec de l'eau-de-vie & du vin de palmier pour la fête.

(86) Atkins dit (p. 88),

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

vant le même Auteur, les rejouiſſances de la nôce ſont médiocres ; mais la Mariée apporte beaucoup de recherches à ſa parure, & ſe preſente chargée de bijoux d'or, ſoit qu'elle les tienne de ſon mari, ou qu'elle les emprunte, comme il arrive ſouvent ; car, pour toute fortune, elle n'apporte guere que ſa perſonne. Elle eſt conduite à la maiſon de ſon mari par quelques jeunes femmes de ſes meilleures amies(87), qui demeurent une ſemaine entiere à lui tenir compagnie.

Parure de la Mariée.

Formalités pour les mariages qui ſe font avant l'âge nubile.

Lorſqu'une femme ſe marie trop jeune pour la conſommation, l'uſage demande quelques autres céremonies. Barbot fut temoin, ſur la Côte d'Acra, du mariage d'un Negre de quarante ans & d'une fille de huit. Le jour de la célebration, tous les parens des deux familles s'eſſemblerent dans la maiſon du pere de la fille, & ſe livrerent à la joie juſqu'au ſoir. Enſuite la jeune Mariée fut conduite au lit de ſon mari, mais ſous les yeux de deux matrones, qui devoient la conſerver chaſte. Cette formalité ſe renouvella trois nuits conſecutives ; après leſquelles la jeune

que le mari emploie quatre onces d'or entre les parens, qu'il engage par-là à lui ſervir de temoins en cas d'adultere.

(87) Boſman, *ubi ſup.* p. 198, & Smith, p. 145.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

femme fut ramenée chez son pere, pour y demeurer jusqu'à l'âge de la consommation. L'Auteur apprit que, suivant l'usage, le mari (88) donne alors un akki d'or (89) à chacune des deux matrones qui ont servi de Gouvernantes à sa femme.

Nombre des femmes que les Negres peuvent prendre.

Quoique chaque Negre puisse prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir, il est rare que le nombre aille au-de-là de vingt. Ceux mêmes qui en prennent le plus, se proposent moins le plaisir que l'honneur & la consideration, parce que la mesure du respect entre les Negres est le nombre de leurs femmes & de leurs enfans. Ordinairement il monte depuis trois jusqu'à dix, sans compter les concubines, qui sont souvent préferées aux femmes, quoique leurs enfans ne passent pas pour légitimes. Quelques riches Marchands ont vingt & trente femmes. Mais les Rois & les grands Gouverneurs en prennent (90) jusqu'à cent. Du temps de l'Auteur, le gendre du Roi de Fétu en avoit quarante, qui lui avoient donné quatorze garçons & douze filles. Il entretenoit cent Es-

(88) Bosman, *ubi sup.* & Barbot, p. 239.

(89) C'est la seizieme partie d'une once.

(90) Bosman, p. 199, & Barbot, p. 240.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

claves pour les servir (91).

La Muliere-grande, & la Bossum.

Toutes ces femmes s'exercent à la culture de la terre, excepté deux qui sont dispensées de toutes sortes de travaux manuels, lorsque les richesses du mari le permettent. La principale, qui se nomme la *Muliere-grande*, est chargée du gouvernement de la maison. Celle qui la suit en dignité porte le titre de *Bossum*, parce qu'elle est consacrée au Fétiche de la famille. Les maris sont fort jaloux de ces deux femmes, sur-tout de la *Bossum*, qui est ordinairement quelque belle Esclave, achetée à fort grand prix. L'avantage qu'elle a d'appartenir à la Religion, lui donne certains jours reglés pour coucher avec son mari, tels que l'anniversaire de sa naissance, les fêtes du Fétiche, & le jour du Sabbat, qui est le Mercredi. Ainsi la condition de cette femme est fort superieure à celle de toutes les autres, qui sont condamnées à des travaux pénibles pour entretenir leur mari, tandis qu'il passe son temps dans l'oisiveté, à s'entretenir ou à boire du vin de palmier avec ses amis.

Heureux sort de la Bossum.

Droit de la Muliere grande.

La principale femme, ou la *Muliere-grande*, prend soin de l'argent & des autres richesses de la maison. Loin

(91) Villault, p. 155.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

de marquer de la jalousie lorsqu'elle voit prendre d'autres femmes à son mari, elle l'en sollicite souvent, parce que dans ces occasions elle reçoit de la nouvelle femme un present de cinq akkis d'or; ou, suivant Villault, parce que sur la Côte d'Or l'honneur & la richesse des familles consistent (92) dans la multitude des femmes & des enfans. D'ailleurs, il paroît, suivant Artus, que le mari est obligé d'acheter son consentement par une (93) certaine somme d'or. Toutes les femmes qu'il prend de cette maniere sont distinguées par le titre d'*Etigafou*, qui revient à celui de concubine. Elles ont la liberté de se faire un amant, sans que le mari puisse le poursuivre en Justice (94).

Villault confirme ce droit d'opposition pour la *Muliere-grande*, par un exemple qui arriva de son temps à Mina. Un riche Marchand Negre, nommé *Antoni*, que le Commerce amenoit souvent à bord, & qui n'apportoit jamais moins de dix ou douze marcs d'or, étoit reduite à une seule femme, & ne pouvoit s'en donner d'autres, parce

(92) Bosman, *ubi sup.* & Barbot, p. 241.

(93) Bosman, p. 154.

(94) Artus dans la Collection de Bry, Part. VI, p. 11.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

qu'il lui manquoit le consentement de cette imperieuse Maîtresse. En faisant à Villault l'aveu de son chagrin, il l'assura (95) que la patience dans ces occasions est une loi inviolable.

Distribution des faveurs conjugales.

Artus raconte que les maris ont le droit d'appeller celle de leurs femmes avec laquelle ils veulent passer la nuit. Elle se retire ensuite dans son appartement, avec beaucoup de précaution (96), pour cacher son bonheur, dans la crainte d'exciter quelque jalousie. Bosman dit que l'émulation est fort vive entre les femmes pour les faveurs conjugales, & que le choix dépendant du mari, elles emploient tous leurs artifices & tous leurs charmes pour s'attirer la préference. Mais, pour éviter les querelles domestiques, un mari sage rend la distribution égale, & les reçoit toutes à leur tour. Cependant Villault assure que la Muliere-grande a le privilege de passer trois nuits chaque semaine avec son mari, tandis que les autres partagent le reste entr'elles, suivant l'ordre de l'ancienneté. Il ajoute qu'elles (97) n'en vivent pas avec moins d'harmonie. Artus dit que la Muliere-

(95) Villault, *ubi sup.* page 11. p. 153.

(96) Artus, *ubi sup.*

(97) Villault, p. 154.

grande venant à vieillir, le mari en choisit une autre pour occuper sa place, & qu'elle ne demeure pas moins dans la maison, mais qu'elle est reduite à l'office des Servantes (98).

Fecondité des femmes.

Comme les Negres font consister leur richesse dans une famille nombreuse, & que c'est le premier avantage qu'ils font valoir aux étrangers, ils rapportent tous leurs soins à multiplier le nombre de leurs enfans. En géneral, lenrs femmes ne sont ni stériles ni d'une fecondité extraordinaire. Il se passe ordinairement deux ou trois années de mariage (99) avant qu'elles deviennent meres. Villault n'attribue ce délai qu'à leur temperament, & prétend avoir remarqué que les plus (1) fecondes ont rarement plus de quatre ou cinq enfans. Des-Marchais rapporte, comme un autre obstacle, qu'elles sont obligées de les nourrir de leur lait pendant quatre années entieres (2).

Respect pour les femmes grosses.

Une femme enceinte est extrêmement respectée dans la famille & traitée par son mari avec des attentions extraordinaires. Si c'est son premier fruit, on fait de riches offrandes au Fé-

(98) Artus, *ubi sup.* p. 21.

(99) Le même, p. 21.

(1) Des-Marchais, Vol. I, p. 287.

(2) Villault, p. 148.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

tiche pour ſa délivrance. Auſſi-tôt qu'elle s'apperçoit de ſa groſſeſſe, on la conduit au rivage de la mer, ſuivie d'une foule d'enfans, qui lui jettent toutes ſortes d'ordures en chemin. On la lave enſuite avec beaucoup de ſoin. Sans cette céremonie les Negres ſont perſuadés que la mere, ou l'enfant, ou quelque parent de la famille, mourroient avant le terme ordinaire de l'accouchement (3).

Accouchemens.

Tous les Voyageurs racontent que vers le terme il ſe raſſemble dans la chambre de la mere une foule de Negres de l'un & de l'autre ſexe, jeunes & vieux, & que ſans aucune honte elle accouche aux yeux du Public. Le travail ne dure pas ordinairement plus d'un quart-d'heure (4) & n'eſt accompagné d'aucun cri ni d'aucune autre marque de douleur. Auſſi-tôt que la femme eſt délivrée, on lui preſente un breuvage composé de farine de maïz, d'eau, de vin de palmier,, & d'eau-de-vie (5) avec du poivre de Guinée. On prend ſoin de la couvrir, & dans cet état, on la laiſſe dormir trois ou quatre heures. Elle ſe leve enſuite; elle lave

Courage des femmes.

(3) Boſman, p. 208.

(4) Le même, *ibid.*

(5) Artus dit que cette liqueur n'eſt que de l'huile de palmier & du poivre de Guinée.

ſon

son enfant de ses propres mains; & perdant l'idée de sa situation, elle retourne à ses exercices ordinaires avec ses compagnes. Villault en vit un exemple à Fredericksbourg. Bosman parle d'une femme, qui mit deux enfans au monde en moins d'un quart-d'heure (6). Barbot en vit une sur son Vaisseau, qui, s'étant délivrée aussi de deux enfans, entre deux affuts de canon, les prit aussi-tôt, les porta dans une cuve d'eau, & les y lava soigneusement; après quoi, s'étant reposée l'espace d'une demi-heure, elle retourna au travail avec autant de vigueur que jamais, chargée de ces (7) deux petites créatures, qu'elle portoit enveloppées sur son dos. Des-Marchais s'imagine que le silence des femmes d'Afrique, dans ces occasions, vient moins (8) d'insensibilité que de courage, ou de la crainte des railleries publiques; car il seroit scandaleux de les entendre crier, & l'on ne reconnoît qu'elles sont accouchées qu'aux cris de l'enfant (9).

Céremonies à la naissance des enfans.

Il n'est pas plutôt né, qu'on fait appeller le *Konfor*; c'est-à-dire, le Prê-

(6) Le même, p. 12, & Barbot, p. 242.

(7) Villault, p. 155.

(8) Des-Marchais, Vol. I, p. 281.

(9) Le même, *ibid.*

tre, qui commence par lui attacher ſur la tête, ſur le corps, & ſur les bras & les jambes, des petits paquets d'écorce de l'arbre Fétiche, des brins de corail & d'autres bagatelles. Il l'exorciſe enſuite, avec d'autres céremonies, qui paſſent pour un preſervatif contre toutes ſortes de maladies & de fâcheux accidens. On penſe alors à le nommer. Si le pere eſt riche, l'enfant reçoit ordinairement trois noms; celui du jour où il eſt né; celui du grand pere ou de la grand-mere, ſuivant le ſexe dont il eſt déclaré; & celui du pere ou de la mere, ou de quelqu'autre parent. Sur la Côte d'Akra, ce ſont les parens aſſemblés qui nomment l'enfant. Le nom qu'ils lui donnent eſt ordinairement celui qui eſt le plus commun dans la compagnie.

Noms qu'on leur donne.

La plûpart des enfans mâles ſe nomment *Adam*, *Quaquan*, *Qua*, *Karbei*, *Keſſi*, &c. Les filles, *Kano*, *Jama*, *Aquauba*, *Hiva*, *Akaſuſſa*. On y joint ſouvent un nom Européen, tel que *Jean*, *Antoine*, *Pierre*, *Jacob*, *Abraham*. Mais ce dernier uſage eſt borné aux Negres de la Côte. A meſure que les enfans croiſſent, on leur donne encore des ſurnoms, ou plutôt des titres, qui ſont tirés de quelqu'a-

ction remarquable, comme d'avoir (10) tué un tigre ou quelqu'ennemi. Il s'en trouve qui portent vingt de ces noms d'honneur. Le plus glorieux est celui qu'ils reçoivent du Public, dans les Assemblées qu'ils font au Marché pour boire du vin de palmier. Mais le nom qu'on emploie pour les appeller & pour les reconnoître, est toujours celui qu'ils ont reçu au temps de leur naissance. On les nomme quelquefois aussi du rang numerique de leur naissance, c'est-à-dire, *huit*, *neuf*, *dix*, &c. mais c'est lorsqu'une femme est deja mere de sept ou huit enfans (11).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

L'usage de la cinconcision est borné.

Artus rapporte qu'à un certain âge ils circoncisent leurs (12) enfans des deux sexes avec de grandes rejouissances. Mais Bosman, & Barbot après lui, déclarent que cette operation n'est connue sur la Côte d'Or que dans le canton d'Akra, & qu'elle se fait dans le même temps que l'enfant est nommé.

Si ces usages viennent des Juifs.

Quelques Européens ont jugé que ces deux usages viennent des Juifs, avec quelques autres, que les Negres paroissent avoir pris d'eux ; comme d'honorer la Lune dans certains temps, d'é-

(10) L'Auteur remarque que plusieurs noms viennent de la même origine en Europe.

(11) Bosman, p. 209, & Barbot, p. 244.

(12) Artus, p. 13.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

pouser la femme de son frere, &c. Plusieurs de leurs noms semblent venir aussi de l'Ancien Testament. Mais Bosman & Barbot croient qu'ils leur viennent plutôt des Mahometans de (13) Barbarie, avec lesquels on sçait que les Negres d'Ardra & de Juida ont des relations de commerce. N'est-il pas encore plus probable qu'ils (14) les ont reçu des Portugais & des François ? Villault & Des-Marchais nous apprennent que c'est un usage assez commun parmi eux de donner à leurs enfans les noms des Européens ausquels ils ont quelqu'obligation (15).

Education des enfans Negres.

Les enfans des Negres sont d'une si bonne constitution, que les premieres années de leur vie demandent peu de soin. Au moment de leur naissance, & lorsqu'ils ont été lavés dans la mer, ou dans quelque riviere voisine, on les enveloppe d'une piece d'étoffe; & les plaçant à terre sur une natte, on les abandonne à eux-mêmes pendant plus d'un (16) mois. Villault dit qu'ensuite les meres prennent leurs enfans sur le dos, dans une petite caisse

Distinction entre les femmes.

(13) Bosman, p. 210, & Barbot, p. 244.

(14) On a déja vu plus d'une fois la même remarque.

(15) Villault, p. 155. Des-Marchais, Vol. I, p. 281.

(16) Artus, p. 13, & Barbot, p. 2..

de bois, les jambes liées sous leurs aisselles & les bras passés autour de leur col. Elle ne quittent ce fardeau que pendant la nuit (17).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Barbot les compare à ces femmes vagabondes que les Européens nomment Egyptiennes. La fatigue du poids & celle du travail ne les empêchent pas de nourrir leurs enfans de leur lait, en les levant un peu sur leurs épaules, & tournant vers eux le bout de leurs mammelles. Mais cette description ne regarde que les femmes du commun; car celles qui ont quelque fortune en partage (18) ne paroissent jamais avec leurs enfans. Dans toutes sortes de rang & de condition, elles les lavent soigneusement. matin & soir, elles les frottent d'huile de palmier pour leur rendre les jointures flexibles & leur tenir les pores ouverts; enfin elles n'épargnent rien pour seconder l'ouvrage de la nature (19).

Enfance des Negres.

Artus admire beaucoup que la maniere dont les petits sont portés par leurs meres ne paroisse leur causer aucune incommodité & ne change rien aux proportions de leur taille. A l'âge

(17) Villault, p. 157.

(18) Artus les compare aux femmes des soldats Hollandois.

(19) Barbot, p. 242, & Villault, *ubi sup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

de huit mois, on les laisse ramper sur les genoux & les mains, on commence à leur donner des nourritures seches; & cette methode les rend si vigoureux, qu'ils commencent à marcher, & même à parler (20), avant la fin de l'année. A la verité, remarque Des-Marchais, il leur arrive souvent de tomber; mais sans aucun accident fâcheux. Quoiqu'on les accoûtume de si bonne-heure aux alimens solides, ils ne laissent pas de succer fort long-temps le lait de leurs meres. On a deja remarqué que dans plusieurs Cantons cet usage ne dure pas moins de quatre ans. Dans d'autres, il ne dure que deux; & Barbot assure même qu'il se reduit quelquefois à six mois. Mais dès qu'un enfant commence à quitter le dos de sa mere, & qu'il est capable de marcher seul, on lui donne un morceau de pain sec, avec lequel on lui laisse la liberté de s'éloigner. S'il ne perd pas tout d'un coup la maison de vûe, il s'accoûtume par degrés à gagner la Place publique, les champs, & sur-tout le bord de la mer, où il apprend à nager par l'exemple, ou par la force de la Nature (21).

De quoi ils sont vêtus.

A l'égard de l'habillement, les petits

(20) Villault, *ubi sup.* & Des-Marchais, p. 282.
(21) Artus, *ubi sup.*

Negres ne sont pas plutôt au monde, qu'on les charge de petites cottes d'écorce, de quelqu'arbre consacré au Fétiche, d'amuletes, de chaînes, de brasselets, pour leur procurer un sommeil tranquille, pour le garantir des chûtes, du seignement de nez, & de tous les maux (22) qu'on apprehende de la malignité du Diable. A quatre ans, on leur entoure les bras & les jambes de branches entrelassées, comme d'un préservatif contre les dangers & les maladies qui menacent cet âge. Bosman dit que les cordes & les chaînes, dont ils sont chargés jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, leur tiennent lieu d'habit, & qu'ensuite ils se glorifient de prendre un petit pagne d'une demi-aune d'étoffe (23).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

C'est ainsi qu'ils passent le temps de l'enfance, livrés à eux-mêmes dans une oisiveté continuelle, négligés par leur famille, courant en troupes dans les champs & les Marchés, comme autant de petits pourceaux qui se vautrent dans la fange, & tirant pour tout fruit de leurs premieres années une agilité extrême, & l'art de nager, dans lequel ils excellent. S'ils se trouvent

Fruit qu'ils tirent de leur oisiveté.

(22) Le même, p. 13, & Villault, p. 158.
(23) Bosman, p. 122.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

dans un Canot que le vent renverse, ils gagnent en un instant le rivage. Un grand défaut dans la liberté dont on les laisse jouir, c'est qu'ils mangent sans distinction tout ce qu'ils trouvent de plus infect & de plus dégoûtant. Artus en observe un autre : mêlés comme ils sont, garçons & filles, nuds & sans aucun frein, ils perdent tout (24) sentiment naturel de pudeur ; d'autant plus que leurs parens ne les reprennent & ne les corrigent presque jamais. Cependant le même Auteur a vû quelquefois des peres emportés contre leurs enfans, jusqu'à les maltraiter avec cruauté. Mais comme ces châtimens sont rares, ou n'arrivent que dans des occasions extraordinaires (25), l'autorité paternelle est fort peu respectée. Barbot dit que les Negres ne punissent leurs enfans que pour avoir battu leurs pareils ou s'être laissés battre eux-mêmes, & qu'ils les traitent alors sans pitié. Pendant l'enfance, ils sont sous le gouvernement de leur mere, jusqu'à ce qu'ils ayent embrassé quelque profession, ou que leur pere juge à propos de les vendre pour l'esclavage (26).

Inconvéniens de leurs premieres années.

Ils sont sans correction.

(24) Artus, *ubi sup.*, & Villault, p. 159. Barbot, p. 243.

(25) Atkins, *ubi sup.*

(26) Barbot, *ubi sup.*

NÉGRES DE LA CÔTE D'OR.

A quoi ils s'employent dans leur jeunesse.

A l'âge de dix ou douze ans ils passent sous la conduite du pere, qui entreprend de les rendre propres à gagner leur vie. Il les éleve ordinairement dans la profession qu'il exerce lui-même. S'il est pêcheur, il les accoutume à l'aider dans l'usage de ses filets. S'il est Marchand, il les forme par degrés dans l'art de vendre & d'acheter. Il tire, pendant quelques années, tout le profit de leur travail. Mais lorsqu'ils arrivent à dix huit ou vingt ans, il leur donne des Esclaves, avec le pouvoir de conduire eux-mêmes leurs entreprises, & de travailler pour leur propre compte. Ils abandonnent alors la maison paternelle, pour bâtir des cabanes qui leur appartiennent; & s'ils ont pris le métier de pêcheur, ils achetent ou louent un Canot pour la pêche. Les premiers profits qu'ils en tirent sont employés à l'acquisition d'un pagne. Si leur pere est satisfait de leur conduite & s'apperçoit qu'ils ayent gagné quelque chose, il apporte tous ses soins à leur procurer une honnête femme (27).

Education des filles.

Les filles sont élevées à faire des paniers, des nattes, des bonnets, des bourses, & d'autres commodités à l'usage de la famille. Elles apprennent à

(27) Artus, p. 14 & suiv. Villault, p. 160.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

teindre en differentes couleurs, à broyer les grains, à faire diverses sortes de pain ou de pâte, & à vendre leur ouvrage au Marché. Elles mettent leurs petits profits entre les mains de leur mere, pour servir quelque jour à grossir leur dot. Tous ces exercices, repetés de jour en jour avec de nouveaux progrès, en font naturellement d'excellentes (28) menageres. Des-Marchais ajoute qu'on leur apprend aussi à prendre soin de leurs habits, lorsqu'elles sont nées d'une famille assez riche pour leur en fournir; & sur-tout, à prendre soin que la table de leur pere soit toujours servie à l'heure marquée (29).

Usage remarquable.

Les femmes, pendant leurs incommodités lunaires, passent pour souillées, & sont forcées de se retirer dans une petite hute à quelque distance de leur mari ou de leur pere. Il est fort remarquable, dans le pays d'Anta, qu'une femme après avoir eu dix enfans, est condamnée à la même retraite, où rien ne lui manque pour la commodité de la vie, mais où elle passe deux années entieres sans aucune sorte de societé. Après l'expiration de ce ter-

(28) Artus, p. 15, & Barbot, p. 161.
(29) Des-Marchais, Vol. I, p. 284.

me, & lorsqu'elle a satisfait à certains devoirs qui lui sont imposés, elle retourne avec son mari & vit avec lui comme auparavant. C'est un usage propre à cette contrée, dont l'Auteur ne connoît pas d'exemple dans toutes les autres régions d'Afrique (30).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Les femmes n'héritent point de leurs maris.

Le mariage n'emporte aucune communauté de bien. Le mari & la femme partagent les frais de la subsistance ; mais ceux de l'habillement regardent l'homme seul. De-là vient qu'aux funerailles de l'un ou de l'autre, les parens de chaque côté se saisissent de tout ce qui appartenoit au Mort, & laissent souvent toute la dépense funebre à la charge du survivant. S'il arrive même qu'un Negre ait eu quelqu'enfant d'une Esclave, soit qu'elle ait porté le titre de femme ou de concubine, ses héritiers le retiennent dans l'esclavage. Aussi les peres de famille, qui ont aimé leurs enfans, ne manquent-ils pas d'affranchir pendant leur vie les enfans qu'ils ont eus d'elles ; après quoi personne ne peut leur disputer les droits de la liberté (31).

Ordre de la succession.

A l'égard de la succession, Artus nous apprend qu'une femme n'a jamais de

(30) Bosman, p. 209 & suiv.
(31) Le même, p. 202.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

part à l'héritage de son mari, quoiqu'elle en ait eu des enfans. Biens & meubles, tout passe au frere du Mort, ou à son plus proche parent dans la même ligne. S'il n'a pas de frere, tout ce qu'il a possedé remonte à son pere. La même loi oblige le mari de restituer tout ce qu'il a reçu de ses femmes, à leur frere ou à leurs neveux. Les femmes ont l'usage de tous les biens de leur mari tandis qu'il est au monde; mais aussi-tôt qu'il est mort, elles sont obligées de pourvoir à leur propre subsistance & à celle de leurs enfans. C'est la rigueur de cette Loi qui porte les enfans & les meres à mettre à part tout ce qu'ils peuvent retrancher de la masse commune, pour se mettre en état de subsister après la mort de leur pere ou de leur mari, dont ils ne peuvent espérer l'héritage (32).

Recherches de Bosman sur le même sujet.

Bosman, qui paroît s'être informé avec soin de tout ce qui regarde la succession des biens parmi les Negres, observe qu'Akra est le seul Canton de toute la Côte d'or où les enfans légitimes, c'est-à-dire, ceux qui viennent des femmes déclarées, héritent du bien & des meubles de leur pere. Dans tous les autres lieux, l'aîné, s'il est fils du

(32) Artus, *ubi sup.* & suiv.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Roi ou de quelque Chef de Ville, ſuccede à l'emploi que ſon pere occupoit; mais il n'a pas d'autre héritage à prétendre que ſon ſabre & ſon bouclier. Auſſi les Negres ne regardent-ils pas comme un grand bonheur d'être nés d'un pere & d'une mere riches, à moins que le pere ſe trouve diſpoſé à faire de ſon vivant quelqu'avantage à ſon fils: ce qui n'arrive pas ſouvent, & qui doit être caché avec beaucoup de précaution; car après la mort du pere, ſes parens ſe font reſtituer juſqu'au dernier ſol.

Autant que le même Auteur l'a pû découvrir, les enfans des freres & des ſœurs participent à l'héritage dans l'ordre ſuivant. Ils n'héritent pas conjointement; mais l'aîné des fils eſt l'héritier du frere de ſa mere, & l'aînée des filles hérite de ſa tante maternelle. Cette Loi eſt inviolable, ſans que les Negres puiſſent en expliquer l'origine. Mais Boſman juge qu'elle a ſa ſource dans la mauvaiſe conduite des femmes, comme dans pluſieurs pays de l'Inde Orientale, où les Rois adoptent les fils de leur ſœur & les nomment pour leur ſuccéder, parce qu'ils ſont plus ſûrs de la tranſmiſſion du ſang par cette voie. Une femme, qui

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

n'a aucune relation de parenté avec eux, peut les tromper, disent-ils, & leur donner un héritier qui ne soit pas de leur sang. Au défaut des aînés, ce sont les autres enfans de la même mere qui succedent à leur tour. S'il n'en reste aucun, c'est le plus proche parent de la mere du Mort qui est appellé à la succession.

L'origine de ces Loix est inconnue aux Negres.

Quoique les Negres ne tombent jamais dans l'erreur sur l'ordre des successions, l'explication qu'ils en donnent est si obscure & si confuse, que si l'on en croit Bosman, il n'y a point d'Européen qui puisse jamais s'en former des idées bien nettes. Il s'éleve quelquefois, dit-il, des difficultés sur la possession, parce que la force & la violence peuvent interrompre le cours de l'usage; mais il ne (33) s'en éleve jamais sur le Droit. Cependant Smith, qui a fait le voyage des mêmes pays depuis Bosman, assure que toutes ces Loix Afriquaines ont reçu beaucoup d'alteration parmi les Negres, qui vivent sous le Gouvernement des Européens (34).

(33) Bosman, p. 203 & suiv.
(34) Smith, p. 143.



§ IV.

Amour des femmes. Licence des femmes publiques. Salutations & Visites.

Amendes pour l'adultere.

LORSQU'UNE femme donne atteinte à la fidelité du mariage, soit volontairement, soit par l'effet de quelque violence, son mari est en droit de la répudier, sans autre explication que la preuve du fait. L'amende pour celui qui a causé sa disgrace, est de vingt quatre *Pesos*, qui reviennent à neuf onces d'or. Si le coupable est Européen, il n'est pas soumis à cette punition; mais la femme est condamnée elle-même, à payer quatre pesos. Une femme soupçonnée, peut se justifier en jurant par les Fétiches. Le plus grand malheur d'un Negre est de voir fouiller son lit par la Muliere-grande, c'est-à-dire, par sa principale femme. Le coupable n'évite la mort qu'en payant son amende au Roi. Mais le mari outragé ne vit point en repos, s'il n'oblige l'ennemi de son honneur à (35) quitter le pays.

Suivant Bosman, l'amende des Negres du commun, pour avoir couché avec la femme d'autrui, est de quatre,

(35) Artus, *ubi sup.* p. 11.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

cinq, ou six livres sterling; mais elle est beaucoup plus considerable pour l'adultere des personnes riches. Ce n'est pas moins de cent ou deux cens livres sterling. Ces causes se plaident avec beaucoup de chaleur & d'adresse devant les Tribunaux de Justice. L'Auteur en fut témoin cent fois, dans une Cour solemnelle, où il étoit revétu lui-même de la qualité de premier Juge. Le desaveu, dit-il, est le premier moyen de défense qu'inspire la nature; & les Negres, qui n'ont pas d'autres lumieres, reduisent toujours leurs accusateurs à la voie des preuves. Un homme qui se croit trahi par sa femme, paroît en pleine Assemblée, explique le fait dans les termes les plus expressifs, la peint de toutes ses couleurs, représente le temps, le lieu, les circonstances. Ces plaidoyers deviennent quelquefois fort embarrassans, sur-tout lorsque l'accusé convient, comme il arrive souvent, qu'à la verité il a poussé l'entreprise aussi loin qu'on le dit, mais que faisant reflexion tout d'un coup aux conséquences, il s'est retiré assez-tôt pour n'avoir rien à se reprocher. Alors on oblige la femme d'entrer dans les détails les plus obscurs. Enfin si les Juges demeurent

Maniere dont les causes se plaident.

dans l'incertitude, ils exigent le serment de l'accusé. Lorsqu'il le prononce de bonne grace, il est déchargé de l'accusation. S'il le refuse, on prononce contre lui la Sentence.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Infâme commerce des Negres dans le mariage.

Quantité de Negres n'épousent plusieurs femmes que pour se rendre la vie plus aisée par le fruit de leur mauvaise conduite, & n'ont pas honte, suivant l'expression de Smith, de porter des cornes dorées. Ils engagent eux-mêmes leurs femmes à dresser leurs pieges pour attirer d'autres hommes. L'adresse de ces perfides créatures ne peut être représentée, sur-tout à l'égard des étrangers. Elles feignent d'être libres & indépendantes. Mais lorsqu'elles sont arrivées à leur but, elles avertissent leur mari, qui sort aussi-tôt de son indifference affectée, & qui fait repentir le Galant d'avoir été trop credule. D'autres ne pouvant déguiser qu'elles sont mariées, promettent le secret avec de redoutables sermens. Mais comme elles ne les prononcent que pour les violer, elles se hâtent d'avertir leur mari. Elles seroient exposées à des suites fâcheuses s'il faisoit lui-même cette découverte ; au lieu qu'en l'avertissant de bonne foi, elles satisfont sans danger leurs inclinations dereglées, &

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

se rendent utiles à l'interêt de la famille (36).

Séverité contre l'adultere dans les Pays interieurs.

Les Negres de l'intérieur du pays ne sont pas de si bonne composition sur l'adultere. Celui qui débauche la femme d'autrui, court risque, non seulement de se ruiner sans ressource, mais d'entraîner tous ses parens dans sa ruine. Un mari riche, ou d'un rang distingué, ne se borne pas à la perte des biens; il poursuit la vie du coupable. Si l'adultere est un Esclave, il n'évite guere une mort cruelle, sans compter une amende considerable qui retombe sur son Maître. Les hommes, à quelque distance de la Côte, ne sont pas capables du honteux marché que les Negres maritimes font avec leurs femmes. Celle qu'ils surprennent dans le crime est fort menacée de perdre la vie, à moins que ses parens ne trouvent le moyen d'appaiser le mari furieux avec une grosse somme d'argent. Si c'est par un Esclave qu'elle s'est laissée séduire, sa mort & celle du Galant sont infaillibles. Ses parens sont encore obligés de payer une grosse somme au mari. Dans le cas d'une vengeance si juste, chaque Negre est ordinairement son propre Juge. Est il trop foi-

(36) Bosman, *ubi sup.* p. 205 & suiv.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ble pour se venger sans le secours d'autrui ? Il emprunte l'assistance de ses amis, qui la lui prêtent volontiers, parce qu'ils sont sûrs d'avoir quelque part aux compensations. Les Negres intérieurs étant beaucoup plus riches que ceux de la Côte, sont punis avec beaucoup plus de séverité pour les moindres crimes. L'Auteur parle d'une amende pour l'adultere, qui montoit à plus de cinq mille livres sterling: au lieu que sur la Côte, dans tous les lieux qu'il avoit parcourus, il ne connoissoit pas un Negre, dont les biens approchassent de cette somme; à l'exception, dit-il, du Roi d'Aquambo & de celui d'Akron, qui possedoient plus d'or que tous les autres ensemble.

Amendes considerables.

Quoique les hommes exigent de leurs femmes cette rigoureuse fidelité, ils peuvent se livrer impunément au plaisir & même à la débauche, sans avoir d'autres reproches à craindre que ceux de leur principale femme. Elle est en droit de faire des plaintes. Elle peut y joindre la menace de se séparer. Mais l'ascendant des hommes est si absolu, qu'elle est obligée de choisir pour ses reproches quelque moment où son mari soit de bonne humeur (37).

(37) Bosman, *ibid.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Libertinage des femmes.

Malgré des Loix si séveres les femmes prennent beaucoup de liberté. Si l'on considere, observe l'Auteur, quelle est la chaleur naturelle de leur complexion, & qu'elles se trouvent quelquefois vingt ou trente au pouvoir d'un seul homme, il ne paroîtra pas surprenant qu'elles entretiennent des intrigues continuelles, qu'elles cherchent au hasard de leur vie quelque soulagement au feu qui les dévore. Comme la crainte du châtiment est capable d'arrêter les hommes, elles ont besoin de toutes sortes d'artifices pour les engager dans leurs chaînes. Leur impatience est si vive, que si elles se trouvent seules avec un homme, elles ne font pas difficulté de se précipiter dans ses bras (58), & de lui déchirer son pagne, en jurant que s'il refuse de satisfaire leurs desirs, elles vont l'accuser d'avoir employé la violence pour les vaincre. D'autres observent soigneusement le lieu où l'Esclave qui a le malheur de leur plaire est accoutu-

Methodes qu'elles employent pour se satisfaire.

(58) Smith raconte que les femmes des Rois employent toutes sortes de moyens pour satisfaire leurs appetits déreglés. Elles se liguent quelquefois pour enlever quelque jeune homme vigoureux. Elles le retiennent jusqu'à l'épuisement de ses forces, & le congedient avec de belles promesses. Mais elles ont l'adresse de le faire vendre ensuite pour l'esclavage P. 223.

mé de se retirer pour dormir ; & dès qu'elles en trouvent l'occasion, elles vont se placer près de lui, l'éveillent, employent tout l'art de leur sexe pour obtenir ses caresses ; & si elles se voient rebutées, elles le menacent de faire assez de bruit pour le faire surprendre avec elles, & par consequent pour l'exposer à la mort. D'un autre côté, elles l'assurent que leur visite est ignorée de tout le monde, & qu'elles peuvent se retirer sans aucune inquietude de la part de leur mari. Un jeune homme, pressé par tant de motifs, se rend à la crainte plutôt qu'à l'inclination. Mais, pour son malheur, il a presque toujours la foiblesse de continuer cette intrigue jusqu'à ce qu'elle soit découverte. Les hommes, dit Bosman, qui sont pris dans ce piege, méritent veritablement de la pitié. Les femmes (39), ajoute-t-il, peuvent en mériter aussi ; car étant de chair & de sang, la contrainte qu'on exerce sur elles est une tyrannie bien cruelle. Elles ont un autre Avocat dans Smith. Il n'a pû s'empêcher de les plaindre ; sur-tout les femmes des Rois, qui ne passent souvent que deux ou trois nuits avec leur mari, & qui se voient interdire ensuite tout commer-

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Bosman & Smith font leur apologie.

(39) Bosman, p. 205.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ce avec les hommes : défenſe ſi rigoureuſe, qu'il doute ſi les femmes chrétiennes ſeroient capables de s'y aſſujettir contre leur inclination (40).

Deſordre des jeunes filles.

On voit des Negres de l'un & de l'autre ſexe, vivre aſſez long-temps ſans penſer au mariage. Les femmes ſurtout paroiſſent ſe laſſer moins du célibat que les hommes, & l'Auteur en apporte deux raiſons. 1°. Elles ont la liberté, avant le mariage, de voir autant d'hommes qu'elles en peuvent attirer. 2°. Le nombre des femmes l'emportant beaucoup ſur celui des hommes, elles ne trouvent pas tout d'un coup l'occaſion de ſe marier. Le délai d'ailleurs n'a rien d'incommode, puiſqu'elles peuvent à tous momens ſe livrer au plaiſir. L'uſage qu'elles ont fait de cette liberté né les deshonore point, & ne devient pas même un obſtacle à leur mariage. Dans les Cantons d'*Eguira*, d'*Abokro*, d'*Ankober*, d'*Axim*, d'*Anta* & d'*Adom*, on voit des femmes qui ne ſe marient jamais, C'eſt après avoir pris cette réſolution qu'elles commencent à paſſer pour des femmes publiques ; & leur initiation dans cet infâme métier ſe fait avec les céremonies ſuivantes.

(40) Smith, p. 221.

Lorſque les Manſeros, c'eſt-à-dire, les jeunes Seigneurs du pays manquent de femmes pour leur amuſement, ils s'adreſſent aux Kabaſchirs, qui ſont obligés de leur acheter quelque belle Eſclave. On la conduit à la Place publique, accompagnée d'une autre femme de la même profeſſion, qui eſt chargée de l'inſtruire. Un jeune garçon, quoiqu'au-deſſous de l'âge nubile, feint de la careſſer aux yeux de toute l'Aſſemblée, pour faire connoître qu'à l'avenir elle eſt obligée de recevoir indifféremment tous ceux qui ſe préſenteront, ſans excepter les enfans. Enſuite on lui bâtit une petite cabane dans un lieu détourné, où ſon devoir eſt de ſe livrer à tous les hommes qui la viſitent. Après cette épreuve, elle entre en poſſeſſion du titre d'*Abeleré* ou d'*Abelecre*, qui ſignifie femme publique. On lui aſſigne un logement dans quelque rue de l'habitation; & de ce jour elle eſt ſoumiſe à toutes les volontés des hommes, ſans pouvoir exiger d'autre prix que ce qui lui eſt offert. On peut lui donner beaucoup, par un ſentiment d'amour ou de génerosité; mais elle doit paroître contente de tout ce qu'on lui offre (41).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Filles publiques. Ordre obſervé à leur reception.

Elles ſe nomment Abelerés.

(41) Smith, *ibid*.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Triste sort de ces créatures.

Chacune des Villes qu'on a nommées n'est jamais sans deux ou trois de ces femmes publiques. Elles ont un Maître particulier, à qui elles remettent l'or ou l'argent qu'elles ont gagné par leur trafic, & qui leur fournit l'habillement & leurs autres nécessités. Ces femmes tombent dans une condition fort misérable, lorsqu'une prostitution si déclarée leur attire quelque maladie contagieuse. Elles sont abandonnées de leur Maître même, qui s'intéresse peu à leur santé s'il n'a plus de profit à tirer de leurs charmes; & leur sort est de périr par quelque mort funeste. Mais aussi long-temps qu'elles joignent de la santé aux agrémens naturels qui les ont fait choisir pour la profession qu'elles exercent, elles sont honorées du public; & la plus grande affliction qu'une Ville puisse recevoir, est la perte ou l'enlevement de son Abeleré. Par exemple, dit l'Auteur, si les Hollandois d'Axim ont quelque démêlé avec les Negres, la meilleure voie pour les ramener à la raison est d'enlever une de ces femmes, & de la tenir renfermée dans le Fort. Cette nouvelle n'est pas plutôt portée aux Manferos, qu'ils courent chez les Kabaschirs (42), pour

Combien elles sont estimées des Negres.

(42) Barbot, p. 212 ;& suiv.

les

les preſſer de ſatisfaire le Facteur & d'obtenir la liberté de leur Abeleré. Ils les menacent de ſe venger ſur leurs femmes, & cette crainte n'eſt jamais ſans effet. L'Auteur ajoute qu'il en fit plus d'une fois l'expérience. Dans une occaſion, il fit arrêter cinq ou ſix Kabaſchirs, ſans s'appercevoir que leurs parens paruſſent fort empreſſés en leur faveur. Mais une autrefois, ayant fait enlever deux Abelerés, toute la Ville vint lui demander à genoux leur liberté, & les maris mêmes joignirent leurs inſtances à celles des jeunes gens.

Reſſource des Negres qui n'ont pas d'Abelerés.

Le Pays de Commendo, de Mina, de Fétu, de Sabu & de Fantin n'ont pas d'Abelerés; mais les jeunes gens n'y ſont pas plus contraints dans leurs plaiſirs, & ne manquent point de filles qui vont au devant de leurs inclinations. Elles exercent preſque toutes l'office d'Abeleré ſans en porter le titre; & le prix qu'elles mettent à leurs faveurs eſt arbitraire, parce que le choix de leurs amans dépend de leur goût. Elles ſont ſi peu difficiles, que les différends ſont rares ſur les conditions du marché. Quand cette reſſource ne ſuffiroit pas (43), il y a toujours

(43) Artus dans la Collection de Bry, Part. VI, p. 19.

un certain nombre de vieilles matrones, qui élevent quantité de jeunes filles pour cet usage, & les plus jolies qu'elles peuvent trouver. Ce penchant géneral pour les femmes, fait aussi que les manieres d'un sexe à l'égard de l'autre sont plus douces & plus civiles qu'entre les personnes du même sexe.

Politesses des Negres entr'eux.

Cependant les Negres ne manquent pas d'une certaine politesse dans le commerce qu'ils ont entr'eux. Artus rapporte qu'en se rencontrant le matin, ils se saluent par des embrassemens mutuels. Ils commencent par se prendre les deux premiers doigts de la main droite, qu'ils se font craquer, comme on l'a deja raconté de plusieurs autres regions ; & baissant la tête ils répetent le mot *Auni*, qui est leur formule de salutation (44).

Leur maniere de s'entresaluer.

Suivant Bosman, ils s'entresaluent en se découvrant la tête, mais, dans l'intérieur des terres, cette salutation n'emporte aucune marque de respect. Ils se demandent ensuite comment ils ont dormi ; & la reponse ordinaire est, *Fort bien* (45). Barbot dit qu'à la rencontre d'un Européen ils ôtent leur

(44) C'est sans doute le même mot qu'Artus écrit *Adzi*, quoique Barbot repete *Auni* dans plusieurs endroits.

(45) Barbot, p. 257 ; & Bosman, p. 126.

bonnet ou leur chapeau, en faisant de la jambe une sorte de révérence, & qu'ils s'écrient, *Agio* (46) *Signor.* A Mina, le compliment des Negres de distinction, après la formalité commune de se prendre les doigts & de les faire craquer, consiste à répeter deux fois *Bere, Bere*; c'est-à-dire, *paix, paix.* Dans les visites, la personne chez qui l'on entre, prend son hôte par la main, & lui faisant craquer les doigts, l'assure qu'il est le bien venu. S'il est question d'une seconde ou d'une troisieme visite, l'un dit : Vous nous aviez quittés, & vous êtes revenu. L'autre répond : Vous me revoyez. Tel est le principal fond de la politesse des Negres.

Usages de leurs visites.

Lorsqu'ils reçoivent la visite d'un Européen ou de quelqu'autre Etranger, les femmes, ou les esclaves du même sexe, se hâtent, après les premiers complimens, d'apporter de l'eau, de l'huile de palmier, & une sorte de parfum gras, pour en frotter leur hôte.

Visites des Rois & des Princes

Les visites des Rois & des autres personnes d'un rang distingué, sont accompagnées de plusieurs bisarres cérémonies. Lorsqu'un Roi, ou le Seigneur d'une Ville, est arrivé près du lieu

(46) Bosman, *ubi sup.*

qu'il veut honorer de sa visite, il dépêche un homme de sa suite pour avertir le Prince & les Habitans. On envoie aussi tôt un messager, pour l'assurer qu'on sera charmé de le voir. Dans l'intervalle, le Prince ou le Roi de la Ville range tous ses soldats en bataille, sur la Place publique ou devant le Palais. Cette milice, qui est ordinairement de trois ou quatre cens hommes, s'assied à terre pour attendre l'illustre Etranger; tandis que de son côté il est suivi d'un cortege nombreux de gens armés, qui sautent & qui dansent avec un horrible bruit d'instrumens militaires.

Cérémonies de la reception.

Lorsqu'il approche de la Place où il est attendu, il ne continue pas de s'avancer directement vers le Prince de la Ville, mais il détache tout ce qu'il a de gens de distinction sans armes dans son cortege, pour saluer le Prince, en lui présentant les mains, & pour faire la même civilité à tous les Grands qui sont au-tour de lui. Enfin, les deux Princes faisant quelques pas l'un au devant de l'autre, se rencontrent; & si celui qui rend la visite est d'un rang supérieur, l'autre l'embrasse & lui dit trois fois successivement, qu'il est le bien venu : s'il est inférieur, ce-

lui-ci se contente, sans l'embrasser, de lui dire qu'il est le bien-venu, & de lui présenter trois fois la main, en lui faisant craquer autant de fois le doigt du milieu. Ensuite l'Etranger s'assied, pour attendre que l'autre soit retourné à sa place, & lui envoie plusieurs de ses Grands, qui viennent le féliciter de son heureuse arrivée, lui & toutes les personnes distinguées de son cortege. Il en vient d'autres pour s'informer de l'état de sa santé & des motifs particuliers qui l'amenent. Il répond à toutes ces politesses par des messagers qu'il députe à son tour. Toutes ces cérémonies prennent ordinairement plus d'une heure, jusqu'à ce que le Prince de la Ville se leve, & propose à son hôte d'entrer dans sa maison, où lui & tous les Grands lui préparent un mouton, de la volaille, des ignames, & ce que le Pays produit de meilleur (47).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

On voit paroître peu d'Esclaves sur la Côte, dans les fêtes ou les visites, parce que les Rois & les Nobles étant les seuls qui ayent droit d'en vendre, il n'y a dans les familles que ce qui est nécessaire pour les service domestique & pour la culture des terres. Les Rois

Esclaves domestiques du Pays.

(47) Barbot, p. 257; & Bosman, 126.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

mêmes, & ceux à qui ce Commerce appartient, n'en ſont bien fournis que par intervalles, & dans les occaſions que la guerre leur donne d'en prendre ou d'en acheter. Mais alors ils ne tardent guere à les vendre aux Marchands de l'Europe. Ceux qui ſervent ſur la Côte ſont ordinairement les pauvres du Pays, qui vendent leur liberté pour aſſurer leur ſubſiſtance. Leurs Maîtres les marquent de quelque ſigne qui les fait reconnoître. S'ils entreprennent de s'échapper, & qu'ils ſoient pris dans leur fuite, ils perdent une oreille pour la premiere fois: la ſeconde fois, ils perdent l'autre; la troiſieme fois, leur Maître eſt libre de les vendre aux Européens ou de leur couper la tête. Les enfans qui naiſſent de ces Eſclaves ſont bornés au ſort de leur pere. Mais le travail qu'on leur impoſe eſt fort doux. C'eſt la pêche, la culture des terres, la préparation des grains, & d'autres exercices qui ſe rapportent à l'entretien de la vie. Les Rois ont pluſieurs ſortes d'Eſclaves, entre leſquels on diſtingue ceux qui ſont tombés dans l'eſclavage pour n'avoir pas payé quelqu'amende que la Loi ou la Sentence des Juges leur avoit impoſée pour leurs crimes. Ils ne portent point de cha-

Châtiment de ceux qui prennent la fuite.

peau ni de bonnet, & leur diſtinction eſt d'avoir ſans ceſſe la tête nue.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Les Habitans ne veulent pas être nommés Negres.

L'Auteur obſerve ici que les Habitans de la Côte d'Or ne ſouffrent pas volontiers qu'on les appelle Negres (48), & prétendent que ce nom ne convient qu'à leurs Eſclaves. Ils veulent être nommés *Prettos* ou Noirs (49).

§ V.

Metiers, Occupations & Marchés des Negres.

IL y a peu d'arts manuels parmi les Negres. L'induſtrie de la plûpart des hommes ſe reduit à faire des ſelles de bois, des taſſes de bois ou de terre, des nattes de roſeaux ou de feuilles de palmier, des boetes pour renfermer leurs onguens & leurs bijoux d'or, d'argent ou d'yvoire, leurs Fétiches & d'autres bagatelles.

Forgerons, principal métier des Negres de la Côte d'Or.

Le ſeul métier que les Negres exercent avec ſuccès eſt la feronnerie. Avec très peu d'outils les Forgerons, qui ſont en grand nombre à Boutro, à Commendo, à Mina & dans d'autres lieux, font toutes ſortes d'inſtrumens militaires, à l'exception des armes à

(48) Villault dit Mores, & Boſman, Ethiopiens. Villault, page 206, & ſuivantes.

(49) Artus, page 99.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

feu. Ils forgent aussi les instrumens nécessaires à l'agriculture & au service domestique. Quoiqu'ils n'ayent pas d'acier, ils font des cimeterres & d'autres armes tranchantes. Au lieu d'enclume, ils se servent d'une pierre fort dure. Des tenailles, un petit soufflet à trois ou quatre vents, qui est de leur propre invention, composent le fonds de leur boutique. Ils ont des limes de différentes grandeurs, aussi dures & d'aussi bonne trempe qu'en Europe. Les marteaux leur viennent de Hollande & d'Angleterre.

Habileté de leurs Orfévres.

Cependant leurs Orfévres surpassent beaucoup leurs Forgerons, parce qu'ils ont pris anciennement de bonnes leçons des François, des Portugais & des Hollandois. Ils font aujourd'hui fort proprement des bracelets, des pendans d'oreille, des plaques, des colliers, des chaînes, des bagues, des boutons & d'autres joyaux d'or. Ils jettent au moule, avec assez d'habileté, toutes sortes d'animaux privés & sauvages, des têtes & des squelettes de lions, de tigres, de vaches, de daims, de singes & de chevres, qui leur servent de Fétiches, soit massifs ou de filigrane. Mais leurs ouvrages les plus curieux sont des cordons d'or, d'un tissu si dé-

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

licat, que les artistes de l'Europe seroient embarrassés à les imiter (50).

Quoique la plûpart des Negres soient naturellement Charpentiers, Couvreurs, Potiers, Bonnetiers & Tisserands, c'est-à-dire qu'ils exercent tous ces metiers dans l'occasion, il y en a plusieurs qui s'y attachent comme à leur profession particuliere. D'autres se consacrent au Commerce ou à la pêche. Mais tous prennent part au travail de l'agriculture.

Charpentiers.

La principale occupation des Charpentiers est de donner la forme nécessaire au bois de construction, pour les Edifices & pour les Canots. On a déja rendu compte de leur méthode & de leur goût dans les bâtimens. On expliquera aussi la fabrique de leurs Canots. Ils ont une façon singuliere de ranger les feuilles de palmier, la paille de maïz & de riz, & les roseaux, en les joignant par faisceaux entre des pieux de différentes grosseurs. Ces matelats de feuilles ou de paille se vendent tout faits, au Marché, pour servir de couverture aux maisons. Ainsi ceux qui entreprennent de bâtir, vont acheter des toits qui conviennent à leur édifice.

(50) Bosman, Description de la Guinée, p. 128 & suivantes. Barbot, p. 25, 261 & suiv.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR. Potiers.

Les Negres de la Côte d'Or ont appris des Portugais l'art de tourner de la terre en poterie. Leur vaisselle de terre, quoique fort mince, est d'une dureté à toute épreuve, & propre à toutes sortes d'usages, dans l'eau & sur le feu. L'argile dont elle est composée est d'un brun foncé, dont la couleur se soutient sans le secours d'aucun vernis.

Metiers des Negres intérieurs.

Les Negres intérieurs ont aussi leurs métiers, mais sur-tout beaucoup de Laboureurs. On voit parmi eux quantité de Bonnetiers, qui font différentes sortes de bonnets & de chapeaux, de paille, de joncs & de peaux de bêtes. On y voit des Tisserands, qui, après avoir filé l'écorce de certains arbres, & l'avoir teinte de plusieurs couleurs, en font assez habilement de petites pieces d'étoffes. Les Habitans d'Issiny & des Pays voisins sont les meilleurs Tisserands de la Côte d'Or (51).

Pêche des Negres de la Côte d'Or.

La pêche tient le principal rang, sur la Côte d'Or, après le Commerce. Il n'y a pas de profession plus exercée. On y éleve les enfans dès l'âge de neuf ou dix ans. Mais le plus grand nombre de pêcheurs est à Commendo, à Cormantin & à Mina. Tous les jours, à la réserve du Mercredi, qui est consacré

(51) Barbot, p. 168.

aux Fétiches, il part de chacune de ces Villes, cinq, six, & quelquefois huit cens Canots, dont le moindre a douze ou treize pieds de long sur trois ou quatre de largeur, avec deux Negres, l'un pour la rame & l'autre pour la pêche, bien pourvûs de filets & d'hameçons. Ils s'éloignent environ deux lieues en mer. Chaque pêcheur porte, dans son Canot, un cimeterre, du pain, de l'eau, & du feu sur une grande pierre, pour cuire du poisson si la faim le presse. Leur travail dure jusqu'à midi, & jamais plus long-temps, parce que le vent de mer devient alors plus impétueux. Ils reviennent ordinairement bien chargés. Ceux qui arrivent les derniers disposent de leur poisson sur les Vaisseaux de l'Europe, pour de l'eau-de-vie, de l'ail, des hameçons, du fil, des aiguilles, des pipes, des épingles, du tabac, des couteaux, de vieux chapeaux & de vieux habits. Les pêcheurs Negres sont adroits & véritablement infatigables (52).

Temps qu'ils y emploient.

Artus, dont il semble que les autres Ecrivains ont ici copié leurs Observations, remarque que les Negres joignent l'expérience à l'adresse dans l'exercice de la pêche, parce qu'ils y

(52) Le même, *ibid.* p. 26.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ont été formés dès l'enfance; qu'ils y vont tous les jours, à l'exception du Mercredi, qu'ils regardent, dit-il, comme leur Dimanche; & que, suivant les saisons & les circonstances, ils y employent différentes sortes d'instrumens. Outre la pêche du jour, ils en ont une de nuit, à la lumiere d'un flambeau, ou d'une torche, qu'ils portent d'une main tandis que de l'autre ils tiennent un dard ou un trident, dont ils percent le poisson avec beaucoup d'habileté. Ces torches sont composées d'un bois sec & léger, trempé dans l'huile de palmier. D'autres allument du feu dans leurs Canots, qui, étant percés de trois ou quatre trous sur les côtés, jettent des flammes dont la lumiere attire le poisson. D'autres, sans employer leurs Canots pour la pêche de nuit, marchent tout au long du rivage & se mettent dans l'eau jusqu'à la ceinture. Ils ont leur flambeau dans une main, & dans l'autre un panier de branches entrelassées. Le poisson s'approchant à la lumiere, ils le prennent facilement dans leur panier, & lui passant un cordon dans la gueule, ils en chargent leurs épaules, jusqu'à ce qu'ils soient contens du fardeau. Le poisson qu'ils prennent ainsi, ressem-

Pêche de la nuit.

ble à la carpe ou à la brême, & tire sur le goût du saumon. Si la saison n'est pas favorable pour la pêche nocturne, ils vont en mer de fort grand matin.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Aux mois de Janvier, Février & Mars, ils prennent une espece de petit poisson à grands yeux, qui saute & s'agite avec beaucoup de bruit, jusqu'à ce qu'il soit tué. Il ressemble à la perche par la forme & la couleur. Il en a même le goût; & l'Auteur juge, à la grandeur de ses yeux, que c'est l'*Oculus* ou le *Piscis Oculatus* de Pline. On le prend à la ligne, avec deux ou trois hameçons, & de la chair puante pour amorce. Les lignes des Negres sont d'un tissu d'écorce d'arbre, & longues de trois ou quatre brasses.

Especes de poissons, suivant les saisons.

Aux mois d'Avril & de Mai, ils prennent un autre poisson, qui n'est pas fort différent de la raie, & qui, s'elevant sur la surface de l'eau, se laisse aisément tromper à l'amorce.

Pendant les mois de Juin & de Juillet, ils prennent une sorte de harengs, qu'ils appellent *Sardines*, si remplis d'arrêtes, qu'on n'en peut manger sans beaucoup de précaution. Ce poisson nage près de la surface, & saute, ou joue beaucoup, dans le beau temps. La méthode que les Negres employent pour

Espece de sardines.

le prendre, eſt d'attacher un plomb à l'extrémité d'une longue ligne, qui eſt environnée de quantité d'hameçons. Ils attendent que les poiſſons paroiſſent en grand nombre ; & jettant la ligne au milieu, ils en prennent toujours pluſieurs d'un ſeul coup. Pendant les mêmes mois, ils prennent auſſi beaucoup d'écréviſſes de mer, qui reſſemblent à celles de Norvege, & qui ſont un fort bon aliment, mais plus ou moins graſſes, ſuivant les changemens de la Lune.

Eſpeces de maqueraux, de carpes & de mulets.

Au mois de Septembre, la mer offre ici diverſes ſortes de poiſſons ; les uns ſemblables à nos maqueraux, mais avec la tête plus longue & le corps auſſi plus allongé ; d'autres avec une double gueule, qui ont à peu près le goût de nos carpes ; d'autres fort ſemblables à nos mulets, mais barbus, & dangereuſement armés, ſur le dos, d'une nageoire qu'on prendroit pour une ſcie. La qualité en eſt ſi vénimeuſe, que ſa moindre bleſſure fait enfler avec beaucoup de douleur la partie affectée, & cauſe ſouvent la perte du membre entier. La chair de ce poiſſon eſt d'un goût médiocre. On le prend avec un inſtrument particulier. C'eſt une piece de bois, à laquelle on attache une ſorte de cornet, ou de ſonnette, avec un battant. On jet-

re cette machine dans la mer. Le mouvement des flots agitant la sonnette, produit un certain bruit, qui attire le poisson. Il veut mordre le bois, qui est couvert d'hameçons, & se prend ainsi de lui-même.

La pêche des mois d'Octobre & de Novembre se fait généralement avec des filets d'écorce d'arbre, qui n'ont pas moins de vingt brasses de long. On les tend le soir, au commencement de la marée, en se servant de grosses pierres pour les faire enfoncer, & liant au sommet quelques pieces de bois qui surnagent, pour les rendre faciles à retrouver. Le matin, à leur retour, les Negres y trouvent du poisson en abondance. Celui qu'ils y prennent en plus grand nombre ressemble à nos brochets. Il a les dents fort aigues, & sa morsure est dangereuse. Comme il est aussi fort vorace, les Hollandois ne lui ont pas donné d'autre nom que celui de brochet. On trouve communément dans ces filets un autre poisson, de la forme de nos saumons, dont la chair, quoique plus blanche, est de fort bon goût. On y trouve l'étoile de mer, & le chien-marin, dont la tête est fort grosse, & la gueule, dit l'Auteur, de la forme d'une bassinoire. Le chien-marin a le corps mar-

Brochets dangereux.

Etoile de mer.

Chien marin.

qué d'une croix. Il ne touche point aux amorces de chair pourrie. Les Negres en font sécher la chair, & la transportent dans tous les Cantons du Pays. Il s'en trouve de si gros, qu'on est obligé de les mettre en pieces, pour en faire la charge de deux ou trois Canots.

Korkofedo.

Au mois de Décembre, on prend un poisson qui se nomme *Korkofedo*, & qui paroît aussi dans le cours du mois de Juin. Ses dimensions sont égales en longueur & en largeur. Sa queue a la figure d'une demi-lune ou d'un croissant. Il a peu d'arrêtes, & les écailles fort petites. Sa chair est blanche avant que d'avoir ressenti le feu. Mais, bouillie ou rôtie, elle devient rougeâtre, comme celle de l'esturgeon. Le Korkofedo se prend avec un hameçon fort crochu, auquel on attache une piece de canne de sucre, à l'extrémité d'une ligne de sept ou huit brasses de longueur. Les Negres se passent l'autre bout de la ligne au-tour de la tête, pour reconnoître l'instant où le poisson touche à l'amorce & l'attirer sur le champ dans leur Canot. Ils en prennent ainsi vingt ou trente pendant la moitié du jour. Ce poisson se vend fort bien parmi le commun des Habitans, de même que les moules, les huitres, & les autres coquillages, qui se pren-

De quelle maniere on le prend.

nent au long des rochers, & qui ſont auſſi bons qu'en Hollande.

En arrivant au rivage, les Negres donnent pour le Roi, en forme de tribut, une partie de leur pêche, qui eſt portée immédiatement au Palais. Ils ſont ſoumis aux mêmes droits pour le gros poiſſon qu'ils prennent dans les Lacs & les Rivieres. Ils ſe ſervent de filets pour cette pêche, mais ſans les traîner d'un lieu à l'autre. Leur méthode eſt de les attacher à des pieux, dans un certain eſpace, où ils pêchent enſuite avec d'autres filets, qu'ils levent à chaque coup, pour mettre le poiſſon qu'ils y trouvent, dans des paniers, dont ils ont toujours un grand nombre avec eux. Ils font ainſi des pêches fort abondantes. Mais les petits poiſſons qui ne ſont pas plus gros que la perche, ne doivent aucun tribut. Les pêcheurs font eux-mêmes leurs filets, d'écorce d'arbre, ou de roſeaux & de joncs. Dans la chaleur extrême du climat, le poiſſon ne conſerve pas long-temps ſa fraîcheur; & les habitans ne le trouvent bon que lorſqu'il commence à pourrir. Mais les Européens doivent ſe hâter, s'ils veulent le manger frais (53).

Pêche de Rivieres.

(53) Artus, page 73; Villault, page 229; & Deſmarchais, Vol. I, page 311.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR. Fabrique des Canots. Lieux celebres pour ce travail.

Les Cantons les plus célebres de la Côte d'Or, pour la fabrique des Canots, sont *Axim*, *Akron*, *Boutri* ou *Boutro*, *Takorari*, *Commendo*, *Cormantin*, & *Wineba*. Ce Commerce est considérable avec les Européens & les Habitans des Contrés voisines. Les plus grands ont quarante pieds de longueur, six de largeur & trois de profondeur. On en trouve ensuite de longueurs différentes, jusqu'à douze ou quatorze pieds.

Les plus grands se font dans le Canton d'Axim & de Takorari. Ils sont capables de porter huit, dix, & quelquefois douze tonneaux de marchandises, sans y comprendre l'équipage. On s'en sert beaucoup pour le passage des barres, & dans les lieux trop exposés à l'agitation des vagues, tels que les Côtes d'Ardre & de Juida. Les Negres de Mina, qui ne sont pas des plus adroits à les conduire, ne laissent pas de visiter dans ces frêles Bâtimens, toutes les parties du grand Golfe de Guinée, jusqu'à la Côte même d'Angola. Ils emploient des voiles, & prennent douze ou quinze rameurs, suivant la grandeur du Canot. Les Canots de guerre portent quinze ou seize hommes, outre des munitions & des provisions pour quinze jours. Il y a des Canots de fête & de plaisir, qui

ſont de cinq ou ſix tonneaux, & dont l'uſage n'eſt guere réſervé qu'aux Directeurs des Comptoirs de l'Europe. Le Général Danois, du temps de Barbot, en avoit un d'une beauté rare, au milieu duquel on avoit pratiqué une ſorte de cabane, environnée de rideaux bleus & rouges, à frange d'or & d'argent. Derriere, on avoit placé des bancs fort commodes, & couverts de tapis de Turquie.

Deſcription des Canots.

Les voiles des Canots ſont ordinairement des nattes de joncs, ou des étoffes d'écorce d'arbre. Les cordages ſont de feuilles de palmiers. La groſſiereté des Negres n'empêche pas qu'ils ne recherchent l'ornement dans leurs Canots. Ils ont l'art de les peindre en dedans & en dehors. Ils y mettent un grand nombre de Fétiches ou d'Idoles, qui ſont ordinairement des épics de Bled-d'Inde, des têtes ſeches ou des muſeaux de lions, de chevres, de ſinges & d'autres animaux. S'ils ont à faire un long voyage, ils ſuſpendent à l'arriere une chevre morte.

Prodigieuſe grandeur des arbres dont ils ſont compoſés.

On peut juger par la grandeur des Canots, quelle doit être celle des arbres du Pays, puiſque les plus ſpacieux de ces Bâtimens ne ſont compoſés que d'un ſeul tronc. On doit s'imaginer auſſi

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

quel eſt le travail des Negres, pour abbattre de ſi grands arbres & leur donner la forme néceſſaire, avec de petits intrumens de fer, qui ne méritent que le nom de couteaux. On croiroit cet ouvrage impoſſible, ſi l'on ne ſçavoit que ces arbres ſont des cocotiers, c'eſt-à-dire, un bois tendre & poreux.

Lorſque l'arbre eſt coupé, de la longueur dont ils veulent faire leur Canot, ils le creuſent autant qu'il leur eſt poſſible, avec leurs couteaux (54), & le vuident par degrés, juſqu'à l'épaiſſeur qu'ils ſe propoſent de lui laiſſer. Enſuite ils le grattent, pour le rendre uni, avec de petits inſtrumens de leur propre invention. Le dehors n'eſt pas plus négligé que le dedans. Ils applatiſſent le fond; mais les deux côtés ſont tellement arrondis, que l'eſpace entre les deux bords eſt un peu plus étroit & le ventre beaucoup plus large. L'avant & l'arriere ſont allongés en pointe, & même un peu courbés, pour la commodité de ceux qui veulent les tourner, ou les faire aborder au rivage.

D'où vient le nom de Canot.

Les petits Canots, que les Negres appellent *Ekem*, & les Portugais, *Almadies*, ſont excellens à Commendo.

(54) L'Auteur dit qu'ils ſont courbés, mais il faut entendre apparemment de petites haches.

Les meilleurs se font à *Ekk-Jekbi*, qui se nomme autrement le Petit Commendo. Le nom de Canots vient proprement des Indes Occidentales, d'où les Espagnols l'ont tiré ; & les autres Nations l'ont reçu d'eux (55).

Artus observe, que tout legers que sont les petits Canots, ils avancent fort vîte en mer ; mais qu'ils sont si bas, que les Matelots ont la moitié du corps sous l'eau. Ils peuvent contenir sept ou huit personnes, assises l'une après l'autre ; car deux n'y peuvent être de front. Chaque Negre est assis sur une sellette, & tient à la main sa rame, qui ressemble à nos pelles de four. Ils s'en servent avec tant d'adresse & de légereté, que la vîtesse d'une fleche ne surpasse pas celle d'un Canot, sur-tout dans les temps calmes ; car ils sont peu capables de résister aux vagues. Aussi les Européens n'en peuvent-ils faire usage lorsque la mer est agitée. Mais les Negres craignent peu d'être renversés. Ils sçavent redresser leur voiture, se dégager des flots & continuer tranquillement leur voyage (56).

Leur vitesse en mer.

Bosman ne donne aux plus grands Canots que trente pieds de long & six

(55) Artus, p. 71 ; & Barbot, pag. 266.
(56) Artus, *ubi sup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

de large. Ils contiennent, dit-il, environ la charge d'une Barque marchande, & servent aux Européens pour transporter leurs marchandises au long des Côtes. Le nombre des rameurs, ajoute-t-il, est depuis deux jusqu'à quinze; & lorsque le nombre passe deux, il est toujours impair, parce que dans ces grands Canots les rameurs sont toujours assis deux à deux, & qu'il en faut un pour gouverner (57).

Agriculture de la Côte d'Or.

A l'égard de l'agriculture & de l'œconomie domestique, les Negres de la Côte d'Or sement leurs grains dans la saison des pluies. La terre seroit trop dure dans tout autre temps. Lorsque les pluies approchent, ils vont choisir, dans les champs & dans les bois, le terrain qui convient à leurs vûes; car il n'y a point de propriété pour les terres. Elles appartiennent au Roi, sans le consentement duquel personne n'a droit de semer ni de planter. Après avoir obtenu la permission, les Negres sortent en troupes, pour aller défricher les fonds. Ils brûlent les ronces & les herbes, dont la cendre sert de fumier. Ensuite, ayant ouvert la terre à la profondeur d'un pied, avec une sorte de bêche, qu'ils appellent *Koldon*, ils la laissent

(57) Bosman, p. 129.

reposer en cet état pendant huit ou dix jours, pour laisser le temps à leurs voisins de finir aussi leurs préparatifs. Alors ils s'assemblent, le premier jour du Fétiche, qui est leur Sabbat ou leur Dimanche. Ils déliberent ensemble sur l'ordre qui doit être observé pour semer. Le champ du Roi est celui par lequel on commence. Après quoi, chacun retourne au sien, donne une nouvelle forme à la terre, & seme enfin son millet ou son maïz.

Le travail commence par celles du Roi, & le reste en commun.

C'est le jour même du Fétiche, en sortant de leur assemblée, qu'ils sement ordinairement le champ du Roi ou du Gouverneur. Leur unique salaire consiste en plusieurs pots de vin de palmier & quelques chevreaux, qu'il envoie, suivant le nombre des Laboureurs. Ils finissent leur travail par des chants & des danses à l'honneur du Fétiche, pour obtenir de lui une moisson abondante. Le jour suivant ils ensemencent le champ de leurs voisins avec autant de zele que celui du Roi. Ce service est recompensé par les mêmes presens & suivi de la même fête. Ils continuent de travailler en corps, jusqu'à ce que tous les champs soient ensemencés.

Leur grain croît si vîte, qu'ils voient bien-tôt le fruit de leurs peines. Lorf-

NEGRES DE LA COTE D'OR.

qu'ils apperçoivent un épi qui commence à se former, ils élevent une cabane de bois au milieu du champ, ils la couvrent de paille, & mettent leurs enfans dans ce lieu pour veiller à la sureté de leur moisson, contre les oiseaux. Ils ne sarcient jamais les terres. L'herbe y croît librement & tombe sous la faux avec le grain.

Aussi-tôt qu'ils ont fait la moisson, ils en vendent une partie à ceux qui n'ont pas pris la peine de semer. C'est avec le produit de cette vente qu'ils payent leurs taxes au Souverain. Elles ne sont pas fixées. Chacun porte au Gouverneur de la Ville ce qu'il croit suffisant. Le Gouverneur, après avoir recueilli cinq ou six *Bendas* d'or (58), les porte au Roi, qui les reçoit avec (59) bonté, & qui lui marque par ses caresses s'il est satisfait du présent.

Avec quelle promptitude les grains y croissent.

Des-Marchais observe qu'il ne faut pas plus de huit jours au riz, au maïz & aux autres grains du Pays, pour sortir en herbe; & qu'ils parviennent à leur maturité dans l'espace de trois mois. Il ajoute que les Negres choisissent des lieux élevés pour y semer le maïz, parce que ce grain demande un terrain sec,

(58) Dix ou douze onces d'or.
(59) Artus, page 67 & suiv.

qui

qui ne soit pas sujet aux inondations. Au contraire, le riz & le millet demandent des terres basses & humides; & le riz, sur-tout, ne croît jamais mieux qu'après avoir été couvert d'eau (60).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Marchés réguliers, & leur police.

Les Habitans de la Côte d'or trouvent toujours facilement à se défaire de leurs grains & de leurs denrées, parce que dans tous les Villages il y a des Marchés regulierement établis. La monnoie courante est de la poudre d'or; & dans quelques Cantons, les *Bujis* ou les *Kovvris*. Ces Marchés sont ordinairement au milieu des Villages. Chaque marchandise a son quartier séparé. Les prix sont fixés par les Officiers du Roi: police admirable & qui ne laisse aucun lieu à la confusion. Les Marchés se ressemblent dans chaque Canton. Villault nous a décrit celui de Frederickſbourg, & Barbot celui du Cap-Corse. Ils se tiennent tous les jours de la semaine, à l'exception du Mercredi, qui est le jour du repos. Aussi tôt que le jour paroît, les Negres de la campagne apportent d'abord des cannes de sucre, en petites bottes, & le goût en est si géneral, qu'elles sont bien-tôt achetées. Ensuite, les femmes de la campagne paroissent avec des fruits & des racines. Les unes

(60) Des-Marchais, Vol, I, p. 331 & suiv.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ont de grands paniers, remplis d'oranges, de citrons & de melons. D'autres apportent des *Bananes*, des *Bakkovens*, des *Patates*, des *Ignames*, &c. d'autres sont chargées de grains, tels que du millet, du riz, du maïz & de la malaguette; d'autres ont de la volaille, des œufs, de la pâtisserie & d'autres commodités utiles à la vie. Ce n'est pas seulement aux Negres qu'elles vendent ces marchandises; les Vaisseaux de l'Europe (61) en achetent une grande partie pour leur provision.

Industrie des femmes du Pays.

Les femmes du pays entendent également l'art de vendre & d'acheter. Leur industrie surpasse l'idée qu'on pourroit s'en former. Elles viennent chaque jour au Marché, de cinq ou six lieues, chargées comme des jumens; souvent avec un enfant sur le dos, & un fardeau de grain ou de fruit sur la tête. Après avoir vendu toute la marchandise qu'elles apportent, elles achetent du poisson, des merceries de l'Europe, & d'autres commodités, avec lesquelles elles retournent aussi chargées qu'elles sont venues. Les merceries qu'elles achetent sont ordinairement de la toile, des couteaux, des colliers de verre,

(61) D'autres Voyageurs mettent entre ces denrées, du tabac de la production du Pays.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

des miroirs, des braſſelets, &c. Les Negres intérieurs étant paſſionnés pour le poiſſon, elles le vont quelquefois revendre à deux cens milles dans les terres (62).

Nuls droits dans les marchés.

Les Marchés des Negres ſont exemts de toutes ſortes de droits; mais ſi les gens de la campagne, rencontrent, en chemin, quelque choſe qu'ils aient choiſi pour leur Fétiche, ils lui preſentent une petite partie des marchandiſes qu'ils apportent.

Vente du vin de palmier.

A midi, on voit arriver les Marchands de vin de palmier, qui apportent cette liqueur dans des pots de différentes grandeurs. Les uns ſont chargés d'un ſeul pot, d'autres de pluſieurs, ſuivant le ſuccès qu'ils ont eu pendant la nuit dans leur travail. Ils n'arrivent qu'à midi, parce que les affaires du commerce étant alors finies avec les Européens, ils trouvent les Negres & les Matelots de l'Europe également diſpoſés à ſe réjouir pendant le reſte du jour. Mais lorſqu'ils voyent rouler l'or avec plus d'abondance, ou que le nombre des buveurs leur paroît augmenté, ils font monter ordinairement le prix de leur liqueur au double. Ils ne viennent au

(62) Artus, *ubi ſup.* p. 36. Villault, p. 171, & Barbot, p. 269.

marché qu'avec deux ou trois zagaies à la main, parce qu'on les oblige, à leur arrivée, de laisser leurs autres armes à l'entrée de la Ville; mais elles leur sont rendues fidellement lorsqu'ils en sortent.

On apporte aussi, sur le rivage des Villes, du vin de palmier des autres Cantons, dans des Canots qui arrivent le soir. Comme tout le monde est alors délivré du travail ou des affaires, le débit en est fort prompt (63).

Le tabac se vend en feuilles, que les Negres font secher eux-mêmes, & qu'ils fument dans cet état, sans avoir jusqu'à présent l'industrie de les mettre en rouleau (64).

Après le marché, qui finit ordinairement vers trois heures, on voit les femmes de la campagne retourner gaiement à leurs Villages, en chantant & se rejouissant sur les chemins. Elles n'ont jamais d'inquietude pour le crédit, car les Negres ne le connoissent point, & veulent toujours être payés comptant.

Maniere de peser l'or.

Si ce qu'ils achetent ou ce qu'ils vendent est peu considerable, ils pesent l'or sur le bout du petit doigt. S'il est question d'une plus grosse somme, ils

(63) Artus, p. 37.
(64) Villault, p. 171.

employent des balances. Au lieu de poids, ils ont certains grains rouges, qu'ils appellent *Takous*, chacun du poids d'environ deux liards, avec lesquels ils pesent fort exactement un marc d'or. Leurs balances sont deux petites pieces de cuivre, de la grandeur d'un écu, suspendues, comme les nôtres, aux deux bouts d'un petit bâton, avec un nœud de fil au milieu, pour y passer le pouce & les soutenir. Quelques riches Marchands ont des balances d'or (65).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Monnoie courante.

La monnoie courante, dans les Marchés, consiste en poudre d'or, ou en petits lingots, nommés *Krakra*, qui sont en usage sur toute la Côte, excepté dans le Canton d'Akra, ou, pour les petites marchandises, on se sert d'une (66) sorte de grosse épingle de fer, avec un demi-cercle à l'extrêmité. Artus fait entendre que ces épingles étoient la monnoie de Mina & de toute la Côte, en 1600, & que les Negres, (67) n'en connoissoient pas d'autre. Il observe aussi que les Krakras sont de petits lingots quarrés, chacun d'un scrupule ou d'un grain, qui ont été inventés par les Portugais de Mina pour la commodité du

(65) Barbot, p. 269.
(66) Bosman, p. 172.
(67) Artus, *ubi sup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

commerce ; car il ne se faisoit d'abord que par des échanges (68).

Foire des Negres.

Les Negres ont d'autres Marchés, qui ressemblent à nos Foires & qui ne se tiennent que deux fois l'an. Tous les Habitans du pays s'y rassemblent ; car le temps en est si bien reglé, que jamais ils ne tombent au même jour. On y porte toutes les marchandises qui s'achetent des Européens au long de la Côte, pour les distribuer de-là dans l'intérieur des terres (69).

Danses & ornemens de ces fêtes.

C'est dans ces assemblées qu'on voit éclater particulierement la passion des Negres pour la danse. Elle est si génerale, sur-tout parmi les femmes, qu'au moindre son d'un instrument, ou même de la voix, on leur voit quitter les plus pénibles exercices & se mettre aussi-tôt à danser. C'est un usage immémorial, pour la plus grande partie des Habitans d'une Ville ou d'un Village, de se rassembler tous les jours au soir sur la Place publique, pour danser, chanter & se rejouir l'espace d'une heure avant que de se mettre au lit. Ils se parent alors de leurs meilleurs habits. Les femmes, qui sont toujours les plus ardentes, portent aux pieds quantité de grelots. Les hom-

(68) Il paroît que les Bujis ou les Kowris n'étoient point alors en usage.

(69) Artus, *ubi sup.*

mes ont à la main de petits éventails (70), d'un bout de queue d'éléphant ou de cheval, assez semblables pour la forme aux gros pinceaux de nos Peintres, mais dorés aux deux bouts. L'heure ordinaire de leurs rendez-vous est le coucher du soleil. Leur musique est composée de cornets, de trompettes, de tambours, de fluttes & d'autres instrumens.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Description de la danse des Negres.

Les hommes & les femmes, qui sont disposés à danser, se partagent en couples, l'un vis-à-vis de l'autre, comme dans nos contredanses, & formant ensuite une danse génerale, ils s'abandonnent à toutes sortes de sauts, de gestes & de contorsions ridicules. Ils avancent les uns vers les autres, ils reculent, ils frappent la terre du pied, ils baissent la tête en passant l'un près de l'autre, & prononcent quelques mots ; ils font claquer leurs doigts, & secouent leur éventail. Leurs mouvemens sont tantôt vifs, tantôt lents, tantôt accompagnés d'une voix basse & tantôt d'un cri. Enfin, c'est un desordre, qui n'est pas sans méthode, puisqu'il se renouvelle avec une exacte imitation, & que chacun paroît fort bien instruit des pas & des

(70) Artus dit, une queue de cheval, Barbot d'éléphant, & Villault l'une ou l'autre.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

attitudes qui conviennent à chaque danse.

Artus & Villault ajoutent qu'ils se frappent alternativement l'épaule avec leurs queues de cheval ; que les femmes ont des cordons de paille, qu'elles balancent en cercle dans leurs mains, & par-dessus lesquels elles sautent avec beaucoup d'adresse ; qu'elles les jettent en l'air avec le pied, & qu'elles les reçoivent avec la main (71), &c. Toutes ces gambades paroissent leur plaire beaucoup ; mais elles n'aiment pas trop à les faire devant les étrangers, parce que les voyant rire du spectacle, elles prennent leurs risées pour une raillerie. Après une heure d'exercice, elles retournent tranquillement dans leurs cabanes (72).

Varieté dans les danses & les fêtes.

Ces danses varient, suivant les temps, les circonstances & les lieux. Celles qui se font à l'honneur des Fétiches, sont plus graves & plus serieuses. Il y a des danses publiques, ordonnées par le Roi, comme celle d'Abrambo, grande Ville du Royaume de Fétu, où, pendant huit jours consécutifs, il s'assemble une prodigieuse quantité de Negres des deux

(71) Artus, page 89. Villault, p. 217, & Barbot. 275.

(72) Villault dit qu'elles dansent autour d'un cercle, qu'elles lancent en l'air avec le pied.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ſexes. Chacun ſe pare avec ſoin pour cette ſolemnité (73).

Leçons de danſe & de muſique pour les jeunes gens.

Artus raconte qu'ils ont certains édifices ſéparés, dont l'unique uſage eſt pour y donner aux jeunes gens des leçons de danſe & de muſique. Mais il arrive ſouvent qu'échauffés par la nature des exercices & par le vin de palmier, auquel ils ſont livrés, ils ne ſortent de là que pour courir armés dans toutes les rues, & pour y commettre beaucoup de deſordres. Quoiqu'ils ne prennent point aiſément querelle, ils ſont capables de beaucoup d'emportement lorſqu'ils s'offenſent (74), & rarement ſe ſéparent-ils ſans effuſion de ſang.

Fête pour l'anniverſaire d'une victoire.

Toutes les rejouiſſances des Negres de Guinée ſe reduiſent à la danſe, à la muſique & à des combats ſimulés, qui ne laiſſent pas de ſe terminer quelquefois d'une maniere ſanglante. Le 26 d'Avril 1667, on célebra au Cap-Corſe, ſous la conduite d'un Prince Negre, gendre du Roi de Fétu, qui faiſoit ſa reſidence dans ce Canton, l'anniverſaire d'une victoire qu'il avoit remportée ſur le Roi d'Akkani & ſur le Seigneur d'Abrambo. Villault apprit

(73) Artus, *ubi ſup.* & Villault, p. 218.
(74) Barbot, p. 276.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

du Géneral Danois (75) que cette bataille avoit coûté la vie à cinq mille hommes. Mais la fète repondit à l'importance d'une telle victoire. Pendant tout le jour, on vit distribuer parmi le Peuple une profusion de vivres & de liqueurs. A l'entrée de la nuit, le Prince rendit une visite au Géneral Danois, qui étoit alors à souper. Villault, qui étoit présent, raconte qu'il se fit préceder d'un tambour, de quinze ou vingt trompettes, d'une douzaine de ses femmes, & d'environ soixante Esclaves. Deux Negres de belle taille portoient près de lui de grands boucliers pour le couvrir; & deux autres, ses dards, son arc & ses fleches. Les femmes étoient vétues de damas & de taffetas, qui leur tomboit depuis le sein jusqu'au milieu des jambes, avec quantité de Fétiches sur la tête, de colliers, de brasselets, & d'autres ornemens d'or & d'ivoire. Elles étoient fort proprement coeffées à la mode du pays. La parure du Prince étoit une piece de taffetas bleu autour des reins, qui lui pendoit jusqu'à terre entre les jambes. On portoit devant lui un courelas recourbé. Sur la tête, il avoit un bonnet orné de cranes de plusieurs ennemis qu'il avoit tués

(75) Des-Marchais dit quinze ou seize milles.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

de ſa propre main, & couvert de fort belles plumes. Ses jambes & ſes bras étoient parſemés de plaques d'or; & dans les mains, il portoit deux petits éventails de crin de cheval.

Entrée des Acteurs dans la cour du Géneral Danois.

Il entra dans la cour du Géneral Danois au bruit d'une infinité d'acclamations. Les hommes de ſa ſuite ſe poſterent en haie d'un côté, & les femmes de l'autre. Le tambour & les trompettes firent retentir leurs inſtrumens à ſon paſſage. Enſuite les deux haies de ſes gens, qui s'étoient écartées l'une de l'autre, commencerent à ſe rapprocher, & ſe retirerent avec des mouvemens fort juſtes & fort reglés. Cet exercice militaire dura l'eſpace d'un quart d'heure. Enfin, le Prince mettant ſes deux éventails entre les mains d'un Eſclave, prit un dard, & feignit de le jetter à ſes femmes, qui firent mine auſſi de lui lancer les leurs. Mais les Eſclaves qu'il avoit au-tour de lui le couvrirent auſſi-tôt de leurs boucliers. Après avoir renouvellé le même jeu pluſieurs fois, il mit la main à l'épée, & courut vers les femmes, qui vinrent au-devant de lui d'un air ferme, armées de petits bâtons. Les Eſclaves qui avoient des épées ſe jetterent dans la mêlée, en feignant de frapper de tou-

Combat ſimulé.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

tes leurs forces. Il s'éleva un grand cri ; & telle fut la fin de la danse.

Dépense de cette fête.

Le Géneral traita l'Assemblée avec de l'eau-de-vie. Cette fête (76) ne couta pas moins de cinq mille marcs d'or au gendre du Roi de Fétu. Du Fort, il se rendit à la maison du Chef des Negres de Frederickfbourg, où il demeura le jour suivant jusqu'à midi (77).

Autre fête, donnée à Barbot par les Negres.

En 1682, Barbot fut traité dans le même lieu par les Negres, aux frais du Géneral Danois. Les circonstances de la fête furent les mêmes. Aprés un repas somptueux, les Facteurs Européens se rendirent dans le cabinet du jardin, qui étoit environné de beaux orangers. A peine furent-ils assis, qu'ils virent paroître au-tour d'eux une centaine de Negres, armés comme en guerre, mais bisarrement ornés de chapeaux & de bonnets de peaux d'élephans & de crocodiles, de coquilles rouges, de queues de cheval, de chaînes de fer, & la moitié du corps blanchi ; ce qui les rendoit semblables à des diables plutôt qu'à des hommes. Ils commencerent par un bruit effroyable, en choquant leurs bou-

(76) L'Auteur évalue cette somme à treize mille livres sterling.

(77) Villault, p. 219 & suiv. Labat l'a copié presque mot pour mot, dans le Voyage du Chevalier Des-Marchais, Vol. I, p. 306 & suiv.

cliers l'un contre l'autre, faiſant feu de leurs mouſquets & baiſſant la tête juſqu'à terre.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Après ce feint combat ils ſe retirerent à quelque diſtance, pour faire un concert de muſique à leur maniere. Dans l'intervalle, les concubines du Géneral & celles des autres Facteurs du Fort Danois, accompagnées des Dames de la Ville des Negres, vinrent faire la réverence au Géneral, qui leur offrit une collation de fruits, du vin de France, du vin de palmier, de rum & d'eau-de-vie. Pendant cette nouvelle fête, les Negres armés recommencerent leurs mouvemens guerriers, danſant & faiſant leurs eſcarmouches en cadence, frappant de leurs coutelas ſur leurs boucliers, tandis que d'autres redoubloient le feu de leurs mouſquets, ſautoient, ſe jettoient à terre, & s'agitoient comme des furieux ou des poſſedés.

Les Dames Negreſſes eurent leur tour, & firent éclater leur adreſſe & leur legereté à la danſe. D'un autre côté, l'artillerie du Fort ſe faiſoit entendre ſans relâche. Cet agréable amuſement dura juſqu'au ſoir. La Compagnie retourna au Fort ſous l'eſcorte des Negres armés, qui ſe diviſerent pendant la route en deux Compagnies, chacune avec ſes

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Commandans, ses tambours, ses trompetes & ses enseignes. A l'entrée du Fort, elles se rangerent en ordre de bataille pour faire passer l'Auteur entre les deux fronts, & recommençant leur danse, qui dura jusqu'à minuit, elles ne se séparent que pour conduire, l'une ses Officiers jusqu'à la Ville de Manfro, l'autre les Enseignes Danoises, qu'on leur avoit prêtées, & qui furent remises fidellement dans le Fort. Le Géneral leur fit distribuer du vin & de l'eau-de-vie. Cette fête, dit l'Auteur, lui coûta cinq *bondes* d'or, qui reviennent à quarante livres sterling (78).

Differentes musiques des Negres.

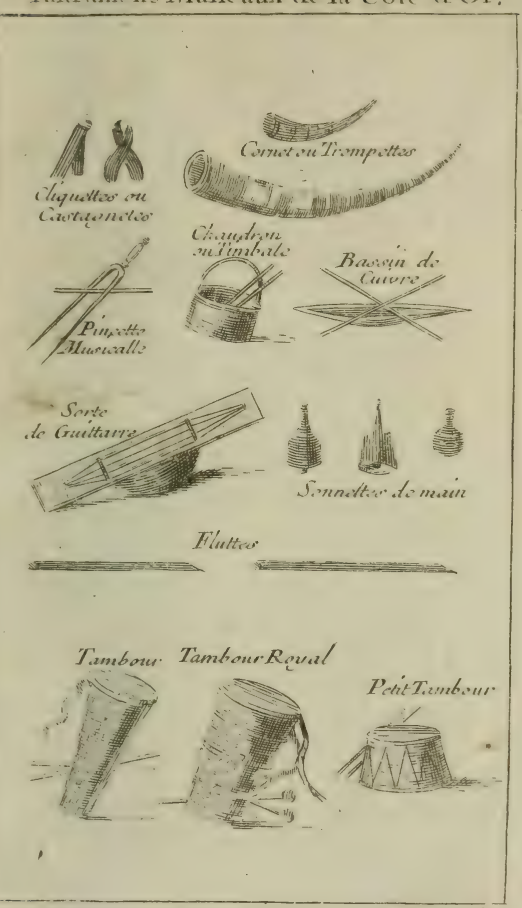
La musique des Negres est fort variée dans ces occasions. Artus parle de petits bassins de cuivre, sur lesquels ils frappent avec de petites baguettes; de leurs tambours, qui ne sont que des troncs de bois creusé, & couverts de peaux de chevres; de diverses sortes de cresselles, & d'un instrument qui ressemble à la harpe, monté de six cordes de roseaux, qu'ils touchent avec les deux mains (79).

Leurs instrumens.

Barbot nomme des bassins, des tambours, des cornets, des cresselles, un instrument à six cordes, qu'il appelle guitare; des flutes & des flageolets de

(78) Barbot, p. 276.
(79) Artus, p. 89.

Instrumens Musicaux de la Côte d'Or.



T. IV. N.° V.

roſeaux, qui rendent beaucoup de ſon (80).

Villault ne parle que de trois inſtrumens : une ſorte de tambour ; une canne à pluſieurs trous, qui a l'apparence d'une flute ; & l'inſtrument à ſix cordes, qui tient aſſez de la guitare (81).

Boſman dit que leurs inſtrumens de muſique ſont en fort grand nombre ; mais il n'en cite que trois, dont il donne la deſcription. Le premier eſt leur cornet, ou leur trompette, qui eſt compoſée d'une dent d'élephant. Il s'en trouve qui peſent plus de trente livres. Elles ſont ornées de pluſieurs figures d'hommes & d'animaux, mais ſi mal deſſinées, qu'on ne diſtingue pas facilement les eſpeces. Au plus petit des deux bouts eſt un trou quarré, qui ſert à ſouffler. Le bruit en eſt fort étrange. Cependant, à force d'exercice & d'habitude, les Negres trouvent le moyen d'en regler les ſons par une ſorte de meſure. Quelquefois ils y apportent tant d'art, que s'ils ne rendent pas leur muſique agréable, ils ne mettent pas du moins les Européens dans la néceſſité de ſe boucher les oreilles, comme Froquenbrog le faiſoit ſoigneuſement.

Reſſource des Européens contre les mauvais ſons.

Leur ſecond inſtrument eſt le tam-

(80) Barbot, p. 275.

(81) Villault, p. 217.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

bour, mais Bosman leur en donne dix sortes. Le plus grand nombre est composé d'un tronc d'arbre creux, couvert, d'un côté, d'une peau de mouton ou de chevre, & tout ouvert de l'autre. Ils les placent à terre, comme nos tymballes, ou les portent suspendus, avec le secours d'une corde (82), qu'ils se passent au-tour du col. Pour battre, ils ont de longues baguettes, de la forme d'un marteau, & quelquefois un bâton droit, qu'ils tiennent simplement à la main. Mais de quelque maniere qu'ils s'y prennent, ils en tirent un horrible bruit, qui est encore augmenté par les cornets, dont les tambours sont ordinairement accompagnés. Il ne manque rien pour en faire un bruit infernal, lorsqu'ils y joignent, comme il arrive presque toujours, celui d'une piece creuse de fer, sur laquelle un enfant frappe à grands coups avec une piece de bois. Ce détestable carillon surpasse encore les tambours & les cornets réunis.

Tambour nouvellement inventé.

Ils ont inventé depuis peu une sorte de petits tambours, couverts d'une peau des deux côtés, & de la forme d'une horloge de sable. Le bruit qu'ils en tirent

(82) Barbot ne leur donne qu'une sorte de tambours, qu'ils battent de deux ou trois façons differentes.

ressemble, dit Bosman, à celui que le enfans de Hollande font les jours de fêtes, avec leurs pots (83). Seulement, comme les Negres attachent des chaînes de fer au col de leur instrument, il y a quelque différence pour le son.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Leur troisieme espece est une piece creuse de bois, longue de huit pouces, & large de quatre, qui est traversée par une autre piece de la même matiere, mais solide, au long de laquelle s'étendent cinq ou six cordes; de sorte qu'il a quelque ressemblance avec la harpe ou l'instrument des Grecs modernes. La Côte d'Or n'en a aucun dont le son ait tant d'agrément (84).

Differens jugemens sur cette musique.

Artus observe (85) que dans les grandes Assemblées, où tous leurs instrumens se réunissent pour former une espece de concert, ils gardent les temps & les mesures. Si l'on en croit Villault, cette melodie, accompagnée des mouvemens de la danse (86), produit un effet assez agréable. Bosman (87), au contraire, & Barbot après lui, la représentent comme un charivari barbare, qui n'a rien que de choquant pour les oreilles (88).

(83) L'Auteur suppose qu'on est instruit des usages de sa Patrie.

(84) Bosman, p. 138.

(85) Artus, p. 89.

(86) Villault, p. 217.

(87) Bosman, *ubi sup.*

(88) Barbot, p. 276.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

§ V.

Maladies, Medecins, Remedes, Mort & Enterrement des Negres.

QUOIQUE l'air & le séjour de la Guinée soient fort mal-sains pour les Européens, les Habitans naturels du pays sont sujets à peu de maladies. Ils sont d'une constitution si forte, que blessés ou malades ils font peu d'attention à leur santé. Ils ne se rendent pas moins à leurs exercices ordinaires, sans faire attention si leurs blessures tournent en ulceres, ou s'ils sont menacés d'en conserver la cicatrice. Les maladies les plus communes sur la Côte d'Or, sont celles qui portent parmi nous le nom de véneriennes, les chancres, les vers, les maux de tête & les fievres malignes.

Maladies les plus communes.

Maux veneriens.

Les Negres n'ont pas d'autres remedes contre les maux véneriens, que la sarsepareille en décoction. Ils reçoivent des Vaisseaux Hollandois une grosse quantité de ce bois, qui leur sert aussi pour les chancres & les vers. Contre les maux de tête, ils employent des cataplasmes de différentes herbes, qu'ils appliquent sur les oreilles du Malade. Ce remede fait lever de petites tu-

Maux de tête.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

meurs (89). Ils les ſcarifient avec de petits couteaux fort pointus, & mettent ſur les plaies une ſorte de terre blanche, qui les ſeche & les ferme. Mais la cicatrice demeure viſible. Comme on voit un grand nombre de Negres qui portent de ces marques au viſage, l'Auteur eſt porté à croire qu'ils ſont fort ſujets à la migraine (90).

Remedes des Negres.

Des-Marchais dit que pour le même mal ils ſe ſerrent la tête autant qu'ils peuvent avec une corde, & que dans la chaleur comme dans le tremblement de la fievre ils ſe baignent dans l'eau froide. S'ils croyent s'appercevoir qu'ils ayent trop de ſang, ils ſe bleſſent d'un coup de couteau, ſans diſtinction d'aucune partie du corps, & laiſſent couler leur ſang auſſi long-tems qu'ils le jugent néceſſaire. Ils lavent enſuite la bleſſure avec de l'eau froide & la couvrent de quelque morceau de linge (91).

Colique, & ſes remedes.

Les Negres ne ſont pas ſi ſouvent attaqués de la colique & du flux de ventre que les Européens. Leur remede, pour la premiere de ces deux maladies, eſt de boire, matin & ſoir, pendant pluſieurs jours, une grande calebaſſe de jus de

(89) Artus ſemble croire que ces tumeurs ſont une maladie particuliere, qui n'eſt pas l'effet du cataplaſme.

(89) Artus, p. 90.

(91) Des-Marchais, Vol. I, p. 326. Artus, *ubi ſup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

limon mêlé de poivre de Guinée. On s'imagineroit, dit l'Auteur, que ce remede est ce qu'il y a de plus contraire aux besoins du malade, si l'on ne sçavoit que les Medecins de France ordonnent la limonade pour les coliques néphretiques. Les Européens, qui se trouvent ici attaqués du même mal, ont aussi leurs remedes, tels que l'art & l'experience les a fait croire utiles. C'est de ne pas dormir ou se coucher sur la terre; de se tenir chaudement; d'éviter les rosées du matin & du soir; de s'interdire l'usage de l'eau de fontaine, du jus de limon, & de toutes sortes d'acides. Il en faut conclure que le pounch, dont les Anglois de Guinée usent si volontiers, leur est absolument contraire, & que c'est peut-être l'excès de cette liqueur qui en fait périr un si grand nombre. Les drogues éprouvées pour la colique, sont quatre ou cinq goutes de baume de souffre, dans une petite quantité d'eau-de-vie. Elles procurent une sueur salutaire, après laquelle on saigne le malade, & deux jours après on le purge doucement. On fait prendre aussi tous les matins un peu de confection d'hyacinte & d'Alkerme. On donne par intervalles de bons cordiaux, & l'on ordonne sur-tout d'éviter tous les

Remedes pour les Européens en Guinée.

excès de vin & d'eau-de-vie. L'Auteur recommande à cette occasion la recepte qu'il observoit lui-même, & qui soutint constamment sa santé. Il portoit, nuit & jour, sur l'estomach, une peau de lievre bien préparée. Quoiqu'elle lui procurât des sueurs surprenantes, elle hâtoit beaucoup sa digestion. Il ne prenoit jamais d'eau-de-vie & de liqueurs fortes à jeun; usage pernicieux, dit-il, qui n'est que trop commun en Guinée parmi les Européens. S'il buvoit un verre de liqueur, ou de cette espece de bierre que les Negres appellent *Poytou*, ou *Peta*, c'étoit toujours une heure après avoir mangé. Cette methode lui conserva l'estomach fort sain.

Autre remede.

Un autre remede pour les coliques de Guinée, est le poids d'un demi-louis d'or de bon orvietan, dans quatre ou cinq goutes d'huile anisée. On y joint des lavemens déterfifs, avec de la poudre de casse & dix gouttes d'huile anisée. Mais il est d'une extrême importance d'éviter le froid (92), sur-tout pendant la nuit.

Suivant Des-Marchais (92), les Negres n'ont pas d'autre remede pour la colique que pour le mal de tête; c'est-

(92) Barbot, p. 277.
(93) Des-Marchais, *ibid.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Vers qui tourmentent les Negres.

diée qu'ils se serrent l'estomach avec une corde. Les ligatures, dit-il, font grande partie de leur chirurgie. Ils sont fort tourmentés des vers, sur-tout à Mina (94); tandis que trente lieues plus loin cette maladie est à peine connue. Les Hollandois y firent d'abord peu d'attention, parce que leurs premiers Navigateurs eurent le bonheur de s'en garantir. D'ailleurs, elle ne se déclare pas tout d'un coup. Souvent, ils ne s'en apperçoivent que pendant leur retour, ou lorsqu'ils ont pris terre en Hollande, & quelquefois même l'espace d'un an après leur arrivée. Il se trouve des Hollandois qui n'en sont jamais attaqués, quoiqu'ils ayent fait plusieurs fois le même voyage.

Differentes opinions sur ces vers.

Les Anciens nous ont laissé plusieurs observations sur les vers dont les Afriquains sont affligés. Ils n'ont pas douté que ce ne fussent des vers réels: mais ils ne se sont pas expliqués sur leur nature, ni sur les causes de leur génération dans le corps humain. Les Medecins Grecs & Ethiopiens ont représenté particulierement cette maladie comme epidémique, sans dire un seul mot de

(94) Barbot dit que les Negres appellent cette maladie *Ikkon*. Tout ce que lui & Villault disent ailleurs sur ce sujet, est tiré presqu'uniquement d'Artus.

ſon origine. D'un autre côté, quelques Médecins modernes nient abſolument les vers. Mais leur opinion ſe trouve reſutée par l'expérience.

Il n'y a point de canton, ſur la Côte d'or, où cette vermine faſſe plus de ravage qu'à Mawri. Celui d'Akra, du moins, en eſt (95) preſqu'exempt. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt de ne la voir regner qu'en Afrique, & dans une autre partie du Monde (96) que Linſchoten a nommée. Elle n'eſt connue, dit-il, dans aucune Iſle des Indes Orientales & Occidentales, ni à la Chine, ni au Breſil, ni même dans l'Iſle de Saint-Thomas, qui eſt l'endroit le plus mal-ſain de l'Univers.

Cauſe que les Negres en apportent.

Les Negres apportent pluſieurs cauſes du mal qui les afflige, mais incertaines, parce qu'elles ſont mal expliquées. Les uns l'attribuent à l'excès de leur incontinence; d'autres, à l'uſage trop fréquent d'une certaine eſpece de poiſſon, dont pluſieurs ſe privent même par cette raiſon; d'autres, à la qualité de l'eau qu'ils boivent & dans la-

(95) Barbot la repréſente très commune ſur la Côte de Cormantin & d'Apam. Il dit que la pureté de l'air en exempte Akra.

(96) C'eſt Ormuz. Mais Linſchoten ſe trompe, lorſqu'il prétend que les vers ne ſont pas connus au Levant & dans les Indes Occidentales.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

quelle ils se baignent ; d'autres, aux proprietés du terroir & du climat ; enfin d'autres au vin de palmier, & à l'espece de pain ou de pâte, qu'ils appellent *Kanki*. Mais ces conjectures paroissent d'autant plus douteuses, que ceux qui évitent l'excès de ces alimens, ou ces usages, ne sont pas plus heureux à se garantir des vers.

Opinion la plus probable.

L'opinion la plus probable est celle qui les attribue aux mauvaises qualités de l'eau. L'Isle d'Ormuz, qui est le pays dont parle Linschoten, y est sujette par la même cause. Ce fameux Voyageur ajoute que ceux qui veulent s'en garantir sont forcés de ne boire que de l'eau fraiche, & que leurs plongeurs la tirent du fond de la mer, à dix huit brasses de profondeur. Cependant Artus rend témoignage qu'un grand nombre de Negres & d'Européens, qui ne buvoient que de l'eau sur la Côte d'Or, se sont heureusement preservées des vers (97).

Sentiment de Villault.

Villault, qui étoit Médecin, prétend que la cause la plus apparente de cette maladie est la rosée du soir, dont il attribue la malignité aux vents de mer. Elle est si froide, que les Negres sont obligés, en se couchant, d'entretenir du feu à leurs pieds pendant toute la

(97) Artus, *ubi sup.* p. 101 & suiv.

nuit ;

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

nuit. L'expérience a vérifié d'ailleurs, que rien ne contribue tant à la ſanté, dans ce Pays, que le ſoin d'éviter l'air du ſoir & de s'entretenir dans une chaleur moderée. Les mauvaiſes qualités de l'eau, dit le même Ecrivain, peuvent avoir quelque part à la génération des vers : mais ils viennent principalement de celles des vents & de la pluie. C'eſt aux mois de Juillet & d'Août qu'ils paroiſſent en abondance, & ces trois mois ſont ordinairement la ſaiſon des pluies. Chaque goute de pluie eſt ici de la groſſeur des plus gros pois. Pour peu qu'on ait été mouillé & qu'on ſe laiſſe ſécher la pluie ſur le dos, non ſeulement les habits pouriſſent dans l'eſpace de huit jours, mais on eſt sûr d'être attaqué des vers, ou de quelqu'autre maladie dangereuſe.

Experience qui le confirme.

L'Auteur ſe confirma dans ſon opinion par une expérience fort ſimple. Il expoſa un morceau de chair à la roſée du ſoir & à la pluie. Le lendemain, auſſi-tôt que le ſoleil eut lancé ſes premiers rayons, il reconnut que tout s'étoit changé en vers (98).

De ces vers de chair, les uns ſont fort grands & d'autres plus petits. Les derniers ne ſont que de l'épaiſſeur d'un

(98) Villault, p. 212 & ſuiv.

NEGRES DE LA COTE D'OR.

cheveu, & n'ont guere plus d'un demi-pied de long. Il s'en trouve néanmoins d'un pied, & même d'une aune; mais ceux-ci sont fort rares (69)

Description de la maladie des vers.

La douleur que les vers causent est insupportable. Un malheureux Negre, qui est affligé de ce mal, ne peut ni marcher ni se tenir debout. Il ne trouve pas plus de repos à s'asseoir ou à se coucher. On voit des Malades, qui deviennent fous & furieux, & qu'on est forcé de lier, La maladie se déclare par divers symptômes. Quelquefois, c'est un tremblement de fievre froide. A d'autres, c'est l'ardeur la plus brûlante. Dans quelques-uns, les vers paroissent par de petites pustules; dans d'autres, par de petites taches rouges, qui ressemblent à la morsure d'un puce. Souvent, ils se montrent dans une grosse tumeur, où leur forme est visible. Quelquefois aussi ils sortent par des ulceres & des charbons. Il n'y a point de parties du corps où ils ne puissent se former. Mais ils s'engendrent ordinairement dans les plus charnues. La premiere précaution, pour ceux qui croient en être attaqués, est de s'abstenir de toute sorte de mouvement & d'exercice, sur-tout si c'est aux pieds qu'ils en sont menacés. Ils doi-

(69) *Ibid.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

vent auſſi ſe garantir ſoigneuſement du froid. Les inciſions & les fomentations ſeroient inutiles pour hâter la ſortie des vers. Ils s'ouvrent eux-mêmes un paſſage, avec moins de danger.

Maniere de tirer les vers.

Lorſqu'ils ſortent aſſez pour donner quelque priſe, on ſe hâte de les rouler au-tour d'un petit bâton, dans la crainte qu'ils ne rentrent. Chaque mouvement qu'ils font pour ſortir eſt accompagné d'un jus fort virulent. Mais cette opération demande beaucoup d'adreſſe & de ſoin ; car ſi l'on faiſoit violence au ver en le roulant, & qu'il arrive malheureuſement de le rompre, l'enflure augmente, devient plus dangereuſe, & ſouvent mortelle (1).

Danger de l'opération.

Quelquefois, après avoir tiré entierement un ver, il s'en préſente un autre à la même ouverture. On voit des Negres qui ſont attaqués de dix ou douze vers à la fois dans différentes parties du corps, & qui ſouffrent par conſéquent de mortelles douleurs.

Les grands vers ont quelquefois plus d'une braſſe de long. Leur groſſeur ordinaire peut être comparée à celle d'une groſſe corde de violon. Quelques-uns ſont plus petits, & de la groſ-

(1) Villaut dit qu'il n'y a point d'autre remede que de couper la partie affligée.

ſeur ſeulement d'une éguillée de ſoie.

Les Negres n'emploient pas des remedes contre les vers. Ils les laiſſent ſortir librement, & lavent enſuite la plaie avec de l'eau de mer. Linſchoten eſt perſuadé, dit-il, qu'il n'y a point au monde de maladie plus horrible & plus douloureuſe. Alſanaran nous apprend là-deſſus (2) qu'elle eſt appellée par quelques-uns *la maladie des bœufs*, parce que ces animaux y ſont ſujets. Il leur croît des vers entre la chair & la peau, où ils s'étendent juſqu'à ce qu'ils trouvent un paſſage. Il n'y a point d'autre remede que des purgations fréquentes. Lorſque le vers eſt ſorti, on frotte la plaie avec du beurre frais, mêlé d'un peu de ſel (3).

Maladie des bœufs.

Préſervatifs de Villault contre les vers.

Villault donne des préſervatifs. C'eſt de ſe tenir les pieds fort ſecs; de changer d'habit auſſi-tôt qu'on eſt mouillé; de ne pas dormir ſur la terre & d'éviter la roſée du ſoir: de ſe couvrir ſoigneuſement l'eſtomach, & de ſe tenir le corps chaud; de s'abſtenir du commerce des femmes; de prendre ſouvent de la confection d'alkermes, d'hyacinte ou de *clary*; enfin, de ſe garantir de la pluie, que les Negres redoutent effectivement comme la peſte. Villault parle d'une

(2) *In Praxi*, *Cap.* 2. (3) Artus, *ubi ſup.* p. 103.

personne de sa connoissance, qui, ayant passé dix sept ans dans le Pays, ne se ressentit de cette fâcheuse maladie que la premiere année, parce qu'il avoit d'abord négligé les précautions (4).

Les Negres craignent la mort dans leurs maladies.

Quoiqu'Artus donne aux Negres une insensibilité pour les maux d'autrui, qui leur fait abandonner leurs plus proches parens (5) sans aucun secours, Bosman assure qu'ils prennent assez de soin des malades. Comme ils apprehendent beaucoup la mort, ils prennent tous les soins imaginables pour la prolongation de leur vie. S'ils avoient, dit agréablement l'Auteur, les mêmes idées des Parques que les Grecs & les Latins (6), il ne faut pas douter qu'ils n'en fissent leurs principales Divinités, & qu'ils ne chargeassent leurs Autels de victimes & d'offrandes.

Artus assure (7) qu'ils n'ont ni Médecins pour leur prescrire des remedes, ni Chirurgiens pour les opérations, & qu'ils périroient tous de leurs maladies, s'ils ne recevoient quelque secours des Chirurgiens Hollandois. Bosman & Des-Marchais contredisent ici Artus. Ils rapportent que le premier soin des Negres,

(4) Villault, page 215 & suivantes.

(5) Artus, *ubi sup.* p. 30.

(6) Bosman, pag. 221.

(7) Artus, *ubi sup.* pag. 90.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

dans leurs infirmités, est de recourir aux remedes; mais que s'ils ne les jugent pas suffisans, ils regardent la Religion comme une ressource beaucoup plus puissante. Leurs Docteurs en Médecine sont en même temps leurs Prêtres; & ces Imposteurs n'ont pas de peine à persuader aux Malades, que pour se rétablir promptement ils doivent offrir quelques présens aux Fétiches. On leur demande ce qu'ils croient capable de plaire à la Divinité. Ils conseillent ordinairement d'offrir un mouton, un porc, un canard & un chat. Si le Malade est riche, ilr y font joindre de l'or & des étoffes. Que la nature ou les remedes surmontent la force du mal, le Prêtre ne manque pas d'en recevoir tout l'honneur, avec des récompenses proportionnées. Mais si le mal augmente, on redouble les offrandes jusqu'à la mort ou la guérison.

Prêtres-Médecins.

Leurs impostures.

Quelquefois les Malades changent de Médecin, dans l'esperance d'être mieux secourus par un autre. Celui qu'on appelle à la place du premier, sçait tirer avantage de cette confiance. Il commence, comme les Médecins de l'Europe, par condamner la méthode de son prédécesseur, qu'il fait passer pour un ignorant. Les offrandes se renouvel-

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ſent, avec des dépenſes qui ruinent ſouvent le Malade ; car il s'en trouve qui changent de Médecin juſqu'à vingt fois.

Superſtition des Negres & de quelques Européens.

Les Negres pouſſent la ſuperſtition ſi loin, qu'ils forcent quelquefois leurs Prêtres d'accepter des préſens pour les Fétiches. Ceux qui ſont au ſervice des Hollandois ne ſe croient pas plutôt menacés de quelque maladie, qu'ils portent ſecrettement leurs offrandes aux Prêtres, parce qu'ils craignent de déplaire à leurs Maîtres. S'ils voient malade quelqu'Hollandois pour lequel ils aient de l'attachement, ils lui rendent le même ſervice ſans ſa participation. On a trouvé plus d'une fois, dit Boſman, dans les chambres ou ſur le lit des principaux Facteurs, pluſieurs amulettes conſacrées par les Prêtres Negres, que les Eſclaves y avoient placées avec beaucoup de précaution.

Les Mulâtres mêmes, qui veulent paſſer pour Chrétiens, ſur-tout leurs femmes, ſont extrêmement livrées à cette ſuperſtition. La maîtreſſe, ou la femme d'un Européen, lorſqu'elle ſe croit aimée & qu'elle eſt bien payée par celui qui prend ſoin de ſon entretien, ne manque point, à la moindre maladie, de faire de riches préſens au Prêtre des Fétiches, & ſouvent avec plus de zele

& de confiance que les Negres mêmes. On a vû des Européens qui n'avoient pas moins de foiblesse, & qui envoyoient ouvertement leurs offrandes. Il s'en est trouvé, dit Bosman, qui n'avoient pas honte de porter au-tour d'eux des bagatelles consacrées par des Prêtres Negres.

Remedes géneraux des Negres.

Suivant le même Auteur, les principaux remedes des Negres sont le jus de limon, la malaguette ou le poivre du Pays, les racines de certaines plantes, les feuilles & les gommes de certains arbres, & trente ou quarante simples dont les propriétés sont extraordinaires. L'Auteur remarque que ce qui paroît souvent pernicieux, suivant nos lumieres, tourne à l'avantage des Negres. Par exemple, dans une violente colique, ils prennent, matin & soir, pendant plusieurs jours, une grande calebasse de jus de limon, avec de la malaguette. Ce remede, tout déplacé qu'il paroît dans un mal de cette nature, les guérit presqu'infailliblement. Il n'a pas produit un effet moins heureux sur plusieurs Hollandois, qui étoient abandonnés de leurs propres Médecins. Bosman, qu'on est obligé de reconnoître pour un Ecrivain sensé, croit fermement que les simples dont se servent les Negres ont plus de vertu pour les ma-

Leurs effets merveilleux.

ladies du Pays que toutes les préparations de l'Europe. Il rend témoignage qu'il en a vu des effets qui l'ont rempli d'admiration (8).

Simples & leurs vertus.

Des-Marchais rapporte (9) que le Pays produit d'excellens simples, des baumes & des gommes admirables ; mais que l'ignorance ou la paresse des Negres les empêchent d'en faire usage. Ici l'Auteur (10) paroissant oublier ce qu'il vient de raconter, assure qu'il se trouve parmi les Negres des Médecins & des Chirurgiens, qui, sans étude & sans degrés, font des cures dont les *Esculapes de l'Europe* se feroient beaucoup d'honneur. A la verité, il n'attribue ces merveilles qu'à leurs simples ; mais il suppose du moins qu'ils en ont la connoissance. Il prétend qu'ils la déguisent avec tant d'adresse, qu'en les employant pour la guérison même des Blancs, ils sçavent cacher le fond du remede & l'espece de leurs herbes. Des-Marchais avoit fait une liaison étroite avec un de ces Docteurs Negres, dans l'esperance d'en tirer quelques lumieres. Il l'avoit traité plusieurs fois ; il lui avoit fait des

(8) Bosman, p. 222. Il parle sur-tout des blessures, soit de hasard, soit à la guerre.

(9) Des-Marchais, Vol. I, pag. 326.

(10) Les Auteurs Anglois rejettent cette contradiction sur l'Editeur.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

présens ; avec les promesses les plus avantageuses pour l'avenir. Mais tous ses empressemens furent inutiles. Les Docteurs laissent ordinairement leurs connoissances à leur fils aîné, après les avoir fait jurer solemnellement de ne jamais réveler un secret, dont ils connoissoient par conséquent l'importance (11).

Durée de la vie des Negres.

Artus observe que les Negres de Guinée vivent assez long-temps, autant du moins qu'on en peut juger par les apparences ; car, ne faisant aucun calcul du temps, ils ignorent eux-mémes leur âge.

Changemens que l'âge apporte à leur figure.

Lorsqu'ils avancent vers la vieillesse, leur couleur change & commence à perdre sa noirceur. Leurs cheveux grisonnent, leur peau se ride comme du maroquin d'Espagne. Cette derniere altération, si l'on en croit l'Auteur, vient du fréquent usage qu'ils font de l'huile de palmier. Elle leur donne un air de maigreur & d'épuisement, sur-tout aux femmes qui ont ordinairement les mammelles pendantes.

Mort des Negres.

A la mort d'un Negre, les parens & les amis de la famille s'assemblent & font entendre leurs lamentations au-tour du corps. Ils font diverses questions au défunt ; pourquoi il s'est laissé mourir ?

(11) Des-Marchais, Vol. I, pag. 132.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Quelles raiſons l'ont pû porter à quitter la vie ? Enſuite ils placent le corps (12) ſur une natte d'écorce d'arbre, & l'envelopent dans quelque vieille étoffe de coton, ſans s'embarraſſer de la couleur. Ils mettent ſous ſa tête un bloc de bois, & lui couvrent le viſage d'une peau de bouc. Ils jettent ſur le corps quelques poignées de cendre. L'uſage ne permet pas de lui fermer les yeux, s'il n'eſt mort dans cette ſituation ; mais on lui étend les bras & les jambes. Il demeure expoſé en plein air pendant la moitié d'un jour. La plus chere de ſes femmes eſt aſſiſe près de lui ; ou, ſi la perſonne morte eſt une femme, ſon mari lui rend le même office, en pleurant à chaudes larmes, & les eſſuyant avec un peu de paille.

Circonſtance de leurs funérailles.

D'un autre côté, les parens aſſemblés ne ceſſent pas de pouſſer des gémiſſemens. Des femmes, nommées pour cette fonction, battent ſur des chaudrons de cuivre & chantent des airs lugubres. Elles marchent au tour du corps, en jettant des exclamations, en frappant des mains & faiſant un horrible bruit. Enſuite, s'approchant de la maiſon du mort, elles font la même pro-

(12) Villault dit qu'on le met dans un cercueil, ou plûtôt dans un panier d'écorce ou de roſeaux.

ceſſion au-tour des murs. Cette cérémonie ſe repete trois ou quatre fois, juſqu'à ce que les porteurs enlevent le corps, & que tous les préparatifs ſoient finis pour la proceſſion. On tue d'avance une chevre, ou un mouton, avec quelques pieces de volaille, qui doivent ſervir au feſtin après l'enterrement.

Quête & ſacrifice qu'on fait pour leur ame.

Dans l'intervalle, une vieille femme va de maiſon en maiſon, avec un baſſin de cuivre à la main, pour faire contribuer tous les voiſins à la dépenſe des funérailles. Chaque famille eſt obligée de donner un peu d'or, ſans qu'on puiſſe exiger néanmoins plus de quatre *Bakos*. Avec l'argent qui vient de cette quête, on achete un bœuf ou une vache, qu'on livre (13) au Prêtre des Fétiches. Il eſt obligé, à ce prix, d'obtenir, par ſes conjurations (14), du repos pour l'ame du Mort, & la protection des Fétiches dans le voyage qu'elle entreprend pour un autre Monde. Il ſacrifie cette victime, il arroſe le mort de ſon ſang; & cette formalité paſſe pour une offrande propitiatoire (15).

Cérémonies ſuperſtitieuſes.

Villault ajoute qu'il place en cercle

(13) On trouve quelquefois ces Prêtres nommés *Fetiſſeros*.

(14) Ou *Fetiſſos*.

(15) Artus, p. 92.

trois Fétiches de la maison dans un coin de la chambre, & que se tenant au milieu, paré de colliers de verre, de corail, & de plaques d'or, il fait apporter une grosse quantité de pois, de feves, de riz, de maïz & de vin de palmier, qu'il arrose du sang d'un poulet. Après quoi, prononçant quelques prieres, il prend, dans sa bouche, de l'eau ou de l'huile de palmier, qu'il crache sur le plus ancien des trois Fétiches. Il se fait donner de la graisse ou du saindoux, qu'il paîtrit avec des feuilles, pour le reduire en consistance; & divisant cette masse, il en forme plusieurs petits morceaux, dont il distribue une partie dans l'Assemblée. Le reste est réservé pour être enseveli avec le corps. Cette cérémonie est une des plus solemnelles.

Procession solemnelle.

Enfin l'on se met en marche, avec le corps, qui est porté sur une planche. Tout le cortege danse & chante dans cette procession. Ce sont des hommes qui portent le cercueil; mais il n'est permis qu'aux femmes d'approcher des porteurs. Elles suivent, l'une après l'autre, appuyées chacune sur un bâton, avec un lien de paille au-tour de la tête. La favorite marche immédiatement après le corps. Si la cérémonie se fait pour une

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

femme, ſon mari marche le premier, en verſant beaucoup de larmes, mais ſeul de ſon ſexe, à moins que le lieu de la ſépulture ne ſoit fort éloigné; car il eſt alors eſcorté d'une troupe d'hommes bien armés.

Sepulture.

Lorſqu'on arrive au cimetiere, on creuſe une foſſe de quatre pieds de profondeur, où l'on dépoſe le corps, environné de pieux fort ſerrés, & couverts d'une ſorte de toît, qui le garantiſſent de la pluie & de l'approche des bêtes farouches. Alors les femmes ſe gliſſent ſous le toît, renouvellent leurs lamentations, & font au Mort leurs derniers adieux. Elles forment enſuite ſur la foſſe un petit mont de terre quarré, ſur lequel on apporte tous ſes meubles, tels que ſes plats, ſes baſſins, ſes pelles, ſes chaudrons, & tous les uſtenſiles dont il a fait uſage pendant ſa vie. On y joint ſes habits, & l'on ſuſpend ſous le toît toutes ſes armes, de peur qu'il n'en ait beſoin dans un autre monde. Ses amis paroiſſent avec leurs préſens, qu'ils laiſſent ſur la foſſe, comme le dernier témoignage de leur affection.

Préſens qu'on laiſſe ſur la foſſe du Mort.

Si le Mort aimoit le vin, on place près de lui un pot de vin de palmier, pour ſoulager ſa ſoif. Une femme qui ſeroit morte en mettant au monde un

enfant, qui auroit eu le même ſort, ſeroit enterrée avec ſon fruit entre ſes bras.

Si les amis ne peuvent ramaſſer entr'eux de quoi payer ceux qui ont fait la foſſe & les autres travaux de la ſépulture, ces ouvriers publics ſe payent de leur propre main, en prenant une partie des préſens qu'on y a laiſſés. L'honneur d'une famille augmente à proportion des richeſſes qui reſtent ſur le tombeau du Mort.

Cérémonies des femmes après les funérailles.

Après toutes ces formalités, les femmes qui ont aſſiſté au convoi ſe rendent ſur le bord de l'eau la plus voiſine, ſoit que ce ſoit une riviere ou la mer. Elles y entrent juſqu'au nombril; & s'entre-jettant de l'eau au viſage, elles s'aident mutuellement à ſe laver; tandis que le reſte du cortege, qui demeure à terre, fait retentir l'air du ſon des Inſtrumens, & d'une infinité de nouvelles lamentations. Enſuite une femme de la compagnie s'avance vers la veuve favorite, la conduit dans l'eau, la renverſe ſur le dos, & lui lave toutes les parties du corps. Toutes les autres femmes s'approchent pour la relever, & lui font un compliment de condoléance. Ainſi ſe termine la fête funebre. L'Aſſemblée retourne en bon ordre à la maiſon du

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Mort, & l'on ne pense plus qu'à se réjouir.

Circonstances différentes.

Villault fut témoin, à Frederickſbourg, d'un enterrement, dont toutes les circonſtances furent les mêmes. Il en ajoute ſeulement deux ou trois, qui ne ſe trouvent point dans Artus (16). En plaçant le corps dans la foſſe, on prit ſoin que la terre n'y pût toucher. Les aſſiſtans, en quittant le tombeau, dirent adieu au Mort avec de grands cris. La femme cherie jetta les Fétiches du Mort dans la foſſe. On mit à ſon côté une grande partie de ſes meubles, telle que ſes chaudrons & ſes habits; mais ſes armes furent ſuſpendues au-deſſus de ſa tête. On mit auſſi à côté de lui, du vin de palmier, du riz, du maïz & d'autres proviſions (17).

Deſcription des mêmes cérémonies par Boſman.

Boſman s'écarte un peu de la deſcription d'Artus & de Villault; mais on conçoit que cette différence doit être attribuée à celle des uſages, qui varient dans les divers Cantons. Suivant ce Voyageur, auſſi-tôt qu'un Negre eſt mort, le Prêtres & ſes ſuppôts doivent s'informer ſoigneuſement s'il ne s'eſt jamais parjuré. Si l'on trouve qu'il ſe ſoit rendu coupable de quelque par-

Informations des Prêtres ſur la mort des Negres.

(16) Artus dans la Collection de Bry, Part. VI, pag. 93.

(17) Villault, p. 207.

jure, on déclare que c'eſt la cauſe de ſa mort. Autrement, l'on continue de s'informer s'il n'avoit pas quelqu'ennemi puiſſant, qui ait pû ſuſciter contre lui la haine de ſes Fétiches. Alors on oblige ſes ennemis de paroître. Ils ſont examinés avec rigueur; & ſi l'on découvre dans leur conduite quelqu'entrepriſe de cette nature, quelqu'ancienne qu'elle puiſſe être, ils ont beaucoup de peine à ſe garantir du reſſentiment de la famille. L'Auteur rapporte, à cette occaſion, un exemple arrivé ſur la Côte d'Axim. Le ſervice de la Compagnie l'obligeant d'envoyer quelqu'un de ſes gens à la Cour du Roi de Dinkira, il choiſit pour cette commiſſion ſon propre valet, qu'il chargea d'un preſent fort honnête. Les Brandebourgeois firent auſſi leur députation; & les deux Meſſagers furent reçus avec beaucoup de civilité. Mais ayanr été obligés d'attendre près de deux mois à la Cour, pour l'expédition de leurs dépêches, la mort enleva le Roi dans cet intervalle, & ce contre-temps les jetta dans un fort grand danger. La famille Royale les ſoupçonna ridiculement d'avoir contribué au malheur du Pays. Ils furent arrêtés, chargés de chaînes & ſoumis aux interrogations des Prêtres, qui les preſ-

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ferent de déclarer si les présens n'étoient pas empoisonnés ou charmés ? Cependant, après de longues informations, ils furent déclarés innocens, & congediés avec des présens.

A quel artifice ils ont recours.

S'il ne paroît aucune marque de malignité ou de poison, c'est sur la femme, les enfans, les esclaves, & les autres domestiques du Mort que les Prêtres tournent leurs recherches, pour découvrir s'ils n'ont pas manqué de soin pendant sa maladie, & s'ils n'ont pas négligé de faire aux Fétiches les offrandes ordinaires. Enfin, lorsqu'il ne se présente rien qu'ils puissent faire regarder particulierement comme la cause de sa mort, ils ont recours à leur derniere ressource, qui ne manque jamais de vraisemblance. Ils accusent le Mort même d'avoir négligé quelque devoir de Religion. Alors ils s'approchent du corps, & lui demandent pourquoi il est mort ? Au lieu de la reponse qu'ils ne peuvent recevoir, ils en font une eux-mêmes à leurs propres questions. Elle est ajustée à leurs vûes, & les parens se persuadent que c'est le Fétiche du Mort qui répond par la bouche des Prêtres.

Maniere d'interroger les Morts.

La maniere d'interroger le cadavre, varie suivant les Cantons. Par exemple, quelques personnes de l'Assemblée le

prennent ſur leurs épaules, & le Prêtre lui demande dans cette poſture, s'il n'eſt pas vrai que telle raiſon ait été la cauſe de ſa mort? Si ceux qui le ſoutiennent font une inclination de tête, c'eſt une réponſe affirmative. S'ils demeurent immobiles, on ſuppoſe que le Mort a répondu Non (18). Sur la Côte d'Akra, le Prêtre ſe courbe ſur l'eſtomach du cadavre, le prend par le nez, lui fait les demandes ſuivantes: Quel motif avez-vous eu pour nous quitter? Que vous manquoit il? Qui devons-nous accuſer de votre mort? La ſimplicité des Negres va ſi loin ſur cet article, qu'au lieu de ſoupçonner leurs Prêtres d'impoſture, ils aſſurent, avec une confiance étonnante (19), qu'ils ont vû remuer la langue, les yeux ou les levres du Mort.

Auſſi-tôt qu'un malade a rendu le dernier ſoupir, il s'éleve des cris ſi perçans, que toute la Ville eſt avertie ſur le champ de ſon trépas. D'ailleurs, les jeunes gens de la famille du Mort ſe hâtent de faire éclater leur tendreſſe & leur reſpect par pluſieurs décharges de mouſqueterie (30).

Deuil femmes.

A la mort d'un mari, ſes femmes ſe

(18) Boſman, p. 226.
(19) Barbot, p. 281.
(20) Boſman, page 229; & Atkins, p. 105.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

font couper les cheveux de fort près ; se défigurent le corps avec de la terre blanche, & se couvrent de leurs plus vieux habits. Dans cet état, elles courent par toutes les rues de la Ville, comme autant de folles ou de furieuses, leur chevelure suspendue à leurs habits. Elles poussent des cris, elles répetent sans cesse le nom du Mort, elles font le recit des plus belles actions de sa vie ; & cet exercice dure quelquefois plusieurs jours, jusqu'au moment de la sépulture.

Deuil pour les Guerriers.

S'il est question de quelque Guerrier, qui soit mort dans une bataille, & dont on n'ait pû rapporter le corps, ses femmes sont obligées de porter longtemps le deuil, & d'avoir les cheveux toujours rasés dans cet intervalle. Quoiqu'il y ait un terme reglé pour les marques de douleur, elles se renouvellent suivant les occasions, & les cérémonies funebres recommencent quelquefois dix ou douze ans après la perte. Les femmes reprennent alors toutes les apparences du deuil, & témoignent autant d'affliction que le premier jour.

Autres circonstances des funerailles.

Mais, pour revenir aux usages ordinaires, tels que Bosman les décrit ; tandis que les femmes se livrent aux gé-

missemens (21) dans les rues, les plus proches parens sont assis près du corps, où leurs cris répondent à ceux qui se font entendre hors de la maison. Ils se lavent, ils se nétoyent, avec diverses cérémonies. Les parens & les amis absens sont rappellés par des Messagers, pour assister aux funérailles; & ceux qui négligeroient de s'y rendre seroient fort maltraités, s'ils ne justifioient leur absence par de bonnes raisons. Les Habitans de la Ville, qui ont eu les moindres relations avec le Mort, viennent joindre leurs lamentations à celles de la famille. Ils apportent des présens, en or, en eau-de-vie, en étoffes, pour le service de leur ami dans sa fosse. Celui qui se distingue par la richesse ou la quantité de ses offrandes, est le plus honoré. Pendant le concours de tant d'amis ou de spectateurs, on distribue avec profusion, l'eau-de-vie le matin, & le vin de palmier dans le cours de l'après-midi. Ainsi les funérailles d'un riche Negre jettent sa famille dans de grands frais; car, outre ceux des provisions, le corps est richement orné dans son cercueil; & l'or, l'eau-de-

(21) Sur la Côte d'Akra, la principale femme demeure près du corps à pleurer & crier, en se frottant les yeux avec un peu de paille ou avec quelques feuilles de l'arbre Fétiche. *Barbot, ubi sup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

La dépense de ces fêtes est proportionnée à l'heritage.

vie, les étoffes, qu'on porte au tombeau, montent toujours à des ſommes conſidérables. Ces préſens funebres ſont proportionnés à l'heritage du Mort, ou plutôt à la fortune des heritiers. Toutes les formalités préliminaires étant finies, & les parens ou les amis aſſemblés, on conduit le corps à la ſépulture. Il eſt précedé d'une compagnie de jeunes ſoldats, qui ne ceſſent de courir & de s'agiter ſans ordre, en faiſant de continuelles décharges de leurs mouſquets. Le convoi, qui vient à la ſuite, eſt une foule de perſonnes des deux ſexes, dont la marche n'eſt pas mieux ordonnée. Les uns gardent le ſilence, d'autres pouſſent de grands cris, tandis qu'un grand nombre ne penſe qu'à rire avec auſſi peu de ménagement; ce qui fait aſſez voir que le deuil n'eſt qu'extérieur. Auſſi-tôt que le corps eſt enterré, chacun a la liberté de ſe retirer; mais la plûpart retournent à la maiſon du Mort, pour boire & ſe rejouir. Cette fête dure pluſieurs jours, & reſſemble à des nôces plus qu'à des funerailles (22).

Uſage des Negres de Tres-Puntas.

Suivant Barbot, les Negres des environs du Cap de Tres-Puntas ont l'uſage d'enſevelir leurs Morts dans un coffre de mer. Comme ſa longueur n'eſt

(22) Boſman, *ubi ſup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ordinairement que de quatre ou quatre pieds & demi, ils sont obligés de plier le corps, & souvent de lui couper la tête, qu'ils placent à côté. Après l'enterrement, toutes les personnes qui composent le cortege se mettent à boire en abondance du vin de palmier & du rum, dans des cornes de bœuf; & ce qu'ils ne peuvent avaller à chaque coup, ils le jettent dans la fosse (23).

C'est une coutume generale de bâtir sur le tombeau une petite cabane, ou d'y former un champ de riz. On y jette quelques mauvais meubles du Mort; mais, si l'on en croit Bosman, on n'y laisse rien d'aussi précieux que d'autres Voyageurs le prétendent. Cet usage, dit-il, ne subsiste plus, & n'a peut-être jamais été réel. Il observe que sur la Côte d'Axim & dans plusieurs autres lieux, on place sur le tombeau plusieurs images de terre, qui sont lavés fort soigneusement pendant le cours entier d'une année, après quoi la cérémonie funebre se renouvelle avec les mêmes circonstances.

Images de terre sur les tombeaux.

Les Negres de toutes ces contrées souhaitent avec passion étrange d'être enterrés dans leur propre Pays; & le respect est si grand pour les volontés des

Negres qui meurent hors de leur Pays.

(23) Barbot, p. 281.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Morts, qu'on ne fait pas difficulté de les rapporter de fort loin. Cependant, si l'éloignement est excessif, on les enterre dans le lieu où ils sont morts. Mais leurs amis, s'ils en ont dans le même lieu, leur coupent un bras, ou la tête, l'embaument après l'avoir fait bouillir, & portent ce triste lambeau dans leur patrie, où il est enterré avec les mêmes cérémonies qui s'observent pour le corps (24).

Oraisons funebres des Negres.

Il paroît que les enterremens sont accompagnés d'une oraison funebre. Le Général du Cap Corse, qui avoit assisté aux funérailles d'une femme de distinction, apprit à Barbot que le Prêtre Negre avoit prononcé un discours fort pathétique, exhortant l'Assemblée à bien vivre, à n'offenser personne, à remplir fidellement les promesses & les contrats, avec quantité d'autres instructions morales. Ensuite il s'étoit étendu sur les louanges de cette femme ; & prenant vers la fin de son discours une chaîne de machoires de mouton, passées dans une corde, dont il avoit fait descendre un bout dans la fosse, tandis qu'il tenoit l'autre avec la main, il s'é-

(24) Bosman, p. 232. Il faut toujours se souvenir que les différences viennent de la variété des Cantons.

toit

toit écrié: » Faites comme la Défunte. » Imitez-la. Elle n'a pas manqué de sacrifier, dans l'occasion, un grand » nombre de victimes, comme ces mâ» choires en rendent témoignage. Cette exhortation produisit l'effet que l'Orateur s'étoit proposé. Plusieurs des Assistans offrirent un mouton, lui-même en donna l'exemple (25).

Sépulture refusée aux Esclaves.

Dans plusieurs Cantons on n'accorde pas l'honneur de la sépulture aux Esclaves. Leurs cadavres sont jettés dans quelque champ, pour y pourrir, ou servir de pâture aux bêtes sauvages. Dans d'autres lieux de la Côte, on les couvre d'un peu de terre (26).

Cérémonies funebres du Cap-Corse.

Atkins décrit en peu de mots les cérémonies funebres du Cap-Corse. A la mort d'un Negre, dit ce Voyageur, ses parens & ses amis font entendre beaucoup de bruit & de lamentations jusqu'au jour de la sépulture, mais sans sortir de leurs propres maisons. Le corps est porté au tombeau dans un coffre. Pendant la marche, tous les Habitans de la Ville l'accompagnent avec une augmentation de cris & plusieurs décharges de leurs armes à feu. Mais lorsqu'ils s'apperçoivent que tout ce bruit

(25) Barbot, p. 284.
(26) Le même, p. 281.

eſt inutile pour réveiller le Mort, ils ſe mettent à boire & à ſe rejouir ; ils jettent dans la foſſe une partie de leur liqueur & de leurs pipes, & le cadavre eſt enterré avec peu d'autres céremonies. Enſuite on porte aſſez long-temps, chaque jour au matin, quelques alimens ſur la foſſe (27).

Deuil des Grands.

A l'égard des Grands, Artus dit que le deuil des Negres eſt exceſſif. Les céremonies de l'enterrement ſont peu différentes de celles qu'on a repréſentées ; mais comme la dignité du Mort demande plus de reſpect & de ſoin, il eſt accompagné d'un plus grand cortege, non ſeulement pour le conduire à ſa derniere demeure, mais encore pour le ſervir dans l'autre monde. Dans cette vûe, ſi c'eſt le Roi qui meurt, tous les Grands lui font preſent chacun d'un Eſclave. Quelques uns lui donnent une de leurs femmes, pour faire ſa cuiſine ; d'autres, un de leurs enfans. Le nombre de ces malheureuſes victimes eſt fort grand, ſans qu'elles ayent la moindre défiance de leur ſort. On leur cache ſoigneuſement à quoi elles ſont deſtinées ; & le jour de la ſépulture, on les envoie, ſous quelque prétexte, dans le lieu où elles ſont attendues par des gens

Sacrifices humains.

(27) Artus, p. 105.

armés, qui les expédient à coups de zagaie & de fleches. Leurs cadavres sont apportés au Palais, pour y demeurer exposés pendant quelques heures, comme un témoignage de l'affection des Sujets pour leur Roi. Ensuite on les colore de sang; &, dans le convoi, ils sont portés au-tour du corps royal, pour être enterrés dans la même fosse.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Les principales femmes, ou les Favorites, demandent quelquefois l'honneur d'accompagner leur Maître au tombeau. On n'enterre point les têtes avec leurs corps. On les plante au-tour du monument, sur des pieux, comme le plus honorable de tous les ornemens funebres. On met aussi, près de la fosse, des liqueurs & des viandes, pour l'usage du Roi, avec le soin continuel d'y porter de nouvelles provisions lorsque les premiers ont disparu. On les enterre avec ses armes, ses habits & ce qu'il avoit de plus précieux. On place au-tour de ces grands tombeaux la représentation des principaux Courtisans, peints au naturel, dit l'Auteur, & parés de leurs habits. Le sépulchre des Rois occupe quelquefois autant de place que leurs Palais, & se trouve pourvu de tant de commodités, que si le Mort revenoit au monde, il n'auroit besoin de rien.

Vaste étendue du Tombeau des Rois.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Ces monumens sont extrêmement respectés de leurs Successeurs. Ils y entretiennent une garde, pour veiller sans cesse aux besoins du Mort, & donner avis sur le champ de tout ce qui peut leur manquer (*).

Morts conservés hors de terre, & comment.

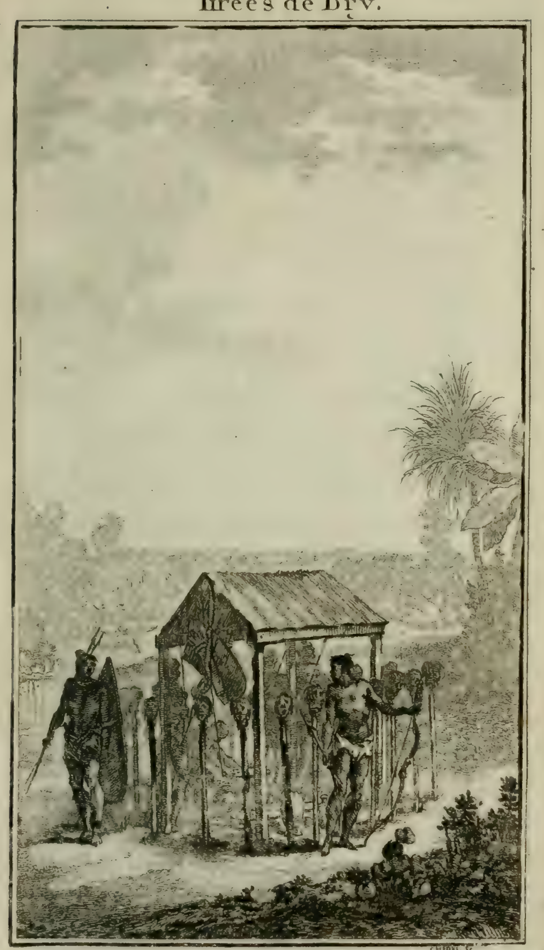
On a vu des Rois Negres conservés un an entier après leur mort. Pour les garantir de la pourriture, on les place sur un gril de bois, sous lequel on entretient un feu lent, qui les seche par degrés. Quelquefois, après les avoir enterrés secrettement, on publie que le corps est conservé de cette maniere, & que dans un temps marqué, les Funérailles se feront avec les céremonies convenables. Lorsque ce jour approche on en donne avis, non seulement à toute la Nation, mais aux Habitans des contrées voisines, qui viennent avec un concours surprenant pour assister à la fête. C'est un spectacle, dit Bosman, qui mérite la curiosité des étrangers. Tous les Negres sont parés de leurs meilleurs habits ; & dans l'espace d'un jour, on voit plus de pompe & de richesses que dans le cours de plusieurs années.

Esclaves sacrifiés.

C'est alors qu'on ne manque point de

(*) Artus Dans la Collection de Bry, Part. VI, p. 95. Villault, p. 198, & Barbot, p. 281. Tous deux Copistes d'Artus.

TOMBEAUX DES ROIS DE GUINÉE
Tirées de Bry.



T. IV. N°. XXII.



ſacrifier un grand nombre d'Eſclaves, pour le ſervice du Roi dans un autre monde. On n'épargne pas ſur-tout les *Boſſums*, c'eſt-à-dire, ceux qu'il avoit conſacrés pendant ſa vie au culte & à l'honneur de ſes Fétiches. Celle de ſes femmes qui appartenoit à la Religion, & ſon Eſclave favori, ſont ordinairement les premieres victimes. Mais ce qui parut le plus déteſtable à l'Auteur, c'eſt qu'on achete dans ces occaſions pluſieurs des vieillards qui ont paſſé le tems du travail. Ces miſerables créatures ſont tourmentées en mille façons, comme ſi l'on prenoit plaiſir à l'exercice du droit qu'on s'eſt acquis ſur leur corps. L'Auteur ne peut ſe rappeller ſans horreur la déplorable fin d'onze malheureux qu'il vit périr dans ces cruelles tortures. Il y en eut un particulierement, qui après avoir long-temps ſouffert, fut deſtiné à perdre la tête par les mains d'un enfant de ſix ans. La foibleſſe de l'Exécuteur, qui étoit à peine capable de ſoutenir un ſabre, fit durer l'exécution plus d'une heure. Comme les Hollandois ne ſouffrent pas que ces horribles uſages ſe pratiquent dans l'étendue de leur Juriſdiction, les Negres de leur dépendance ſe retirent ſecrettement dans d'autres lieux, pour commettre un crime, que

Cruauté de ces exécutions.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

l'usage a changé pour eux en vertu.

Funerailles du Roi de Fétu.

On lit dans Des-Marchais la description suivante des céremonies qu'il vit observer aux Funérailles du Roi de Fétu. Le Peuple exprima d'abord sa douleur par des chants & des cris lugubres. Ensuite on lava le corps, on le revêtit d'habits magnifiques, on l'exposa à la vûe du Public; & pendant plusieurs jours, on lui servit des vivres aux heures ordinaires du repas. Lorsque le cadavre commence à se corrompre, quatre Esclaves l'emportent & le vont enterrer dans les bois, avec beaucoup de précautions pour cacher le lieu de sa sépulture. S'ils sont observés & suivis par quelque femme du Mort, ils emploient l'adresse pour s'en saisir, ils la tuent & l'ensevelissent avec son mari. Dans la même fosse, ils jettent ses Fétiches, ses habits, ses armes & ce qu'il a le plus aimé pendant sa vie.

Interrement secret.

Sort des Esclaves qui ont fait l'enterrement.

Lorsqu'ils ont exécuté leur office, ils reviennent au Palais; & sans prononcer un seul mot, ils se mettent à genoux devant la porte, & tendent le col à leur propre Exécuteur, dans la persuasion qu'ils vont servir leur Maître, & qu'en arrivant dans son nouveau Royaume, leur fidelité sera recompensée par les premiers emplois. Pendant qu'ils étoient

occupés de sa sépulture, le Peuple a fait une cruelle boucherie de ceux qui étoient destinés à le servir dans un autre Monde. On a vû des Rois chéris de leur Peuple, à la mort desquels on a sacrifié jusqu'à cinq ou six cens personnes des deux sexes. Cette barbare coûtume s'observe avec plus ou moins de zele, au long des Côtes de Guinée (28).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Artus apprit au Cap de Tres-Puntas que c'est un usage établi dans ce Canton, de sacrifier un Esclave ou deux à la mort des personnes riches (29); & Barbot raconte que dans une Ville du Royaume de Fétu, nommée Aquaffou, à l'Ouest du Cap-Corse, on tient un Marché particulier pour la vente des Esclaves qui doivent servir de victimes aux Funérailles des Grands (30).

§ VII.

Religion des Negres de la Côte d'Or.

Opinion qu'ils ont de Dieu, du Diable, & de la Création.

Diversité d'opinions entre les Negres.

LA Religion de ces Contrées est divisée en plusieurs Sectes. Il n'y a point de Villes, de Villages, ni même

(28) Des-Marchais, page 80. Vol I, p. 205.

(29) Artus, *ubi sup.*

(30) Barbot, p. 185.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

de Famille, qui n'ait quelque différence dans ses opinions. Tous les Negres de la Côte d'Or croient un seul Dieu, auquel ils attribuent la création du monde, & de tout ce qui existe ; mais cette créance est (31) obscure & mal conçue, parce qu'ils ne sont pas capables de se former une idée de la divinité. Artus rapporte que si les Européens leur demandent quelque éclaircissement sur leur Religion, ils font des reponses qui blessent les premiers principes de la raison ; & lorsqu'on prend la peine de leur en faire sentir l'absurdité, leur replique est qu'ils tiennent leur Doctrine des Fétiches. A diverses questions que le même Voyageur leur fit sur la nature de Dieu, ils répondirent qu'il étoit noir & méchant, qu'il prenoit plaisir à leur causer mille sortes de tourmens ; au lieu que celui des Européens étoit un Dieu très bon, puisqu'il les traitoit comme ses enfans. D'autres lui demanderent, en murmurant, pourquoi Dieu n'avoit pas autant de bonté pour eux que pour les Hollandois, & pourquoi il ne leur donne point aussi, de la laine, de la toile, du cuivre, du fer, de l'eau de-vie ? Il leur dit que ce Souverain Etre ne les

Leurs idées sur la nature de Dieu.

(31) Description de la Guinée, par Bosman, p. 146 & suivantes.

avoit pas négligés, puiſqu'il leur avoit envoyé de l'or, du vin de palmier, des fruits, du bled, des vaches, des chevres, des poules, & d'autres biens néceſſaires à la vie, qu'ils devoient regarder comme autant de bienfaits. Mais il eſt impoſſible de leur perſuader que ces commodités leur viennent de Dieu. Ils prétendent que ce n'eſt pas Dieu, mais la terre, qui leur donne de l'or, quand ils prennent la peine d'ouvrir ſon ſein, qu'elle leur fournit du maiz, & du riz, mais avec le ſecours de leur travail; qu'à l'égard des fruits, ils en ont l'obligation aux Portugais qui leur ont planté des arbres: que leurs beſtiaux produiſent eux-mêmes des petits, & que la mer donne liberalement du poiſſon, ce qui n'empêche pas qu'ils ne ſoient obligés d'y contribuer de leur travail, ſans quoi ils ſeroient réduits à mourir de faim; & que par conſequent, ils n'ont aucune obligation à Dieu de tous ces biens.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Ils prétendent ne rien devoir à Dieu.

Cependant ils confeſſent que la pluie vient de Dieu, & que c'eſt elle qui rend non ſeulement la terre & les arbres fertiles, mais qui produit l'or des montagnes. Mais avec ces avantages, ils ne veulent pas convenir qu'ils ſoient auſſi heureux que les Européens, à qui Dieu donne en partage une ſi grande varieté

Ils le croient plus favorable aux Européens qu'aux Negres.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

de marchandises. Dans leurs idées, on n'a besoin, en Europe, ni de travail, ni d'industrie pour se procurer toutes sortes de commodités, & la prédilection que Dieu a pour les Blancs leur fait trouver toues leurs richesses au milieu des champs (32).

Bosman a reconnu qu'ils ne font jamais la moindre offrande à Dieu, & qu'au lieu de l'invoquer dans leurs besoins, ils adressent toutes leurs prieres aux Fétiches: d'où il conclut que la notion imparfaite qu'ils ont de Dieu, ils l'ont reçue des Européens (32).

Ils croient voir le Diable sous la figure d'un chien noir.

Suivant Des-Marchais, les Habitans de la Côte d'Or prétendent que Dieu est noir; & leurs Prêtres assurent qu'il se fait voir souvent au pied des arbres Fétiches, sous la figure d'un gros chien de la même couleur. Mais comme les Européens leur ont fait croire que ce chien noir est le Diable, un Negre ne leur entend jamais faire aucune de ces imprécations qu'un mauvais usage a rendues familieres parmi les Matelots, *le Diable vous emporte*, *le Diable vous casse le col*, sans être prêt à s'évanouir de frayeur (34).

(32) Artus, *ubi sup.* p. p. 41 & suiv.

(33) Des-Marchais, *ubi sup.* p. 300 & suiv.

(34) L'Auteur entend les François & les Portugais, qui ont été les premiers connus des Negres.

On trouve quantité de Negres qui font profession de croire deux Dieux ; l'un blanc, qu'ils appellent *Bossum* & *Jangu-Mon*, c'est-à-dire, *le bon homme*. Ils le regardent comme le Dieu particulier des Européens. L'autre noir, qu'ils nomment d'après les Portugais *Demonio* ou *Diabolo*, & qu'ils croient fort méchant & fort nuisible. Ils tremblent à son seul nom. C'est à cette puissance maligne qu'ils attribuent toutes leurs infortunes.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

La plûpart des Européens, dit l'Auteur, affectant d'être peu crédules, accusent un Voyageur d'imposture, lorsqu'il raconte que les Negres sont souvent battus par le Diable. Mais, sans gêner la foi de personne, il assure qu'ils s'en plaignent eux-mêmes, & qu'on les entend quelquefois crier pendant la nuit, ou qu'on les voit sortir de leurs cabanes, suans & tremblans d'effroi. Quelques Negres d'Akra l'assurerent que non seulement le Diable les maltraitoit fort souvent, mais qu'il leur apparoissoit quelquefois sous la figure d'un chien noir, & qu'il leur parloit même, sans se rendre visible.

Si le Diable bat des Negres.

Des-Marchais, ou Labat son Editeur, qui ne trouve rien de douteux dans ces recits, en prend droit de conclure que

Quelques Voyageurs en sont persuadés.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

l'empire du Diable est absolu sur les Negres, & que le pouvoir qu'il exerce sur eux n'est que trop réel. On entend leurs cris, dit-il, on voit les traces & les meurtrissures des coups qu'ils reçoivent. Il ne leur brise jamais les bras ni les jambes ; mais il les bat avec tant de cruauté, qu'ils sont obligés de garder le lit pendant plusieurs mois. C'est alors que leurs Prêtres se rendent nécessaires, & qu'ils exigent d'eux des présens pour appaiser les Fétiches, en les menaçant d'être battus jusqu'à la mort s'ils refusent cet hommage. Ils leur vendent de petits crochets de bois, qu'ils feignent d'avoir trouvés au pied des arbres Fétiches, où ils prétendent que le Diable les apporte. Les uns ont la vertu de préserver les maisons : d'autres, les cours, les champs, les étables des bestiaux ; & quoiqu'ils soient tous de la même forme, l'adresse des Prêtres, consiste à leur assigner différens usages (35).

Avantages qu'en tirent leurs Prêtres.

Témoignage sensé de Bosman.

Bosman dit que les Negres de Guinée non seulement croient l'existence d'un Diable, mais qu'ils en reçoivent souvent beaucoup de mal. Il ajoute néanmoins que Dapper & d'autres Voyageurs se sont laissés tromper par de faux témoignages, lorsqu'ils leur font pous-

(35) Des-Marchais, Vol. I, p. 300 & suiv.

ser le respect ou la crainte jusqu'à lui offrir des présens & lui consacrer une partie de leurs alimens. Il assure qu'ils ne le consultent jamais, & que toutes leurs questions & leurs offrandes s'adressent à leurs Fétiches, ou plutôt à leurs Prêtres. De même, dit-il, quoiqu'ils ayent beaucoup de confiance & de docilité pour leurs Devins ou leurs Sorciers, c'est dans un sens fort différent de celui de l'Europe, où l'on n'attribue leurs prestiges qu'à la puissance du Diable. Les Negres sont persuadés au contraire que cette vertu est un don de Dieu, & la regardent comme une merveilleuse communication de la Puissance divine (36).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Céremonie des Negres pour chasser le Diable.

Ils ont l'usage de bannir tous les ans le Diable de leurs Villes, avec une abondance de céremonies, qui ont leurs loix & leur saison reglées. L'Auteur en fut temoin deux fois sur la Côte d'Axim. Il s'y fit une procession solemnelle, qui avoit été précedée de huit jours de Fête. Dans cette intervalle, la Satyre est permise; & tout le monde a la liberté d'expliquer si naturellement ce qu'il pense, qu'il n'y a point de recits scandaleux, d'imputations malignes, de fraudes ou d'impostures qu'on ne puisse hasarder

(36) Artus, *ubi sup.* p. 157 & 228.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

avec impunité. La ſeule voie, pour fermer la bouche aux médiſans, eſt de leur donner de quoi boire. Ils changent alors leurs invectives & leurs ſatyres en panégyriques (37).

Le huitieme jour au matin, ils commencent la chaſſe du Diable par un horrible cri, enſuite ils ſe mettent à courir tous enſemble, en faiſant pluſieurs tours, & revenant pluſieurs fois ſur leurs traces. Ils jettent devant eux des pierres, du bois, des excrémens, & tout ce qu'ils trouvent ſous leurs mains, comme s'ils voyoient fuir le Diable & qu'ils lui envoyaſſent tous ces préſens par derriere. Lorſqu'ils croyent l'avoir chaſſé aſſez loin de la Ville, ils reviennent joyeuſement, & terminent ainſi leur Fète. Mais de peur qu'il ne lui prenne envie de retourner ſur le champ dans leurs maiſons, les femmes ſe hâtent de netoyer avec beaucoup de ſoin leur vaiſſelle de terre & de bois, pour affrayer l'eſprit immonde par leur propreté.

Eſprit qui tourmente les Negres d'Anta.

Les Negres d'Anta chaſſent auſſi le Diable avec les mêmes céremonies; mais ils ſe croyent tourmentés par un Eſprit

(37) Sur le Sénegal & ſur la Gambra, les Guiriots ou les Prêtres Muſiciens jouiſſent continuellement de ce droit.

plus terrible que le Diable, quoiqu'ils l'honorent du nom de Dieu. C'est un Geant, qui a la moitié du corps saine & l'autre pourrie. Ils sont persuadés que celui qui a le malheur d'y toucher, meurt sur le champ ; circonstance, dit Bosman, que je crois sans scrupule. Ils s'efforcent d'appaiser ce Monstre divin en lui offrant toutes sortes de vivres. Le pays d'Anta est couvert en mille endroits de pots & d'autres vaisseaux remplis ; de sorte que le Geant doit être tourmenté lui-même d'une faim plus que canine, s'il n'est pas rassasié. Outre ces bisarres notions du Diable, ils croient les apparitions des Esprits & des Ames, qui prennent plaisir, disent-ils, à les venir effrayer. Lorsqu'il est mort quelqu'un de leur connoissance, ils prétendent l'avoir vû paroître au-tour de leurs habitations pendant plusieurs nuits, & forgent là-dessus mille avantures, par lesquelles ils s'épouvantent mutuellement (38).

Opinions des Negres sur l'état futur.

Artus leur demanda ce qu'ils pensoient de l'état de leurs morts, & s'ils ne s'attendoient pas à quelque jugement futur, pour la récompense ou la punition de leur conduite pendant la vie. Ils

(38) Description de la Guinée par Bosman, p. 158 & suivantes.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

lui repondirent qu'ils n'avoient aucune connoiſſance de ce jugement, mais qu'ils ſçavoient que leurs Morts étoient dans un autre Monde, ſans pouvoir dire où ce Monde étoit ſitué. Ils ajouterent que c'étoit la différence qu'il y avoit entr'eux & les animaux : qu'ils ignoroient à la verité ſi leurs parens & leurs amis morts étoient ſous eux ou deſſus, mais que dans quelque lieu qu'ils fuſſent, ils ſe croyoient obligés de leur fournir des liqueurs & des alimens, afin qu'ils ne manquaſſent de rien ; & que lorſqu'il leur arrivoit de perdre quelque choſe, ils ne doutoient pas que ce ne fuſſent les Morts qui s'en étoient ſaiſis, pour ſatisfaire à quelque beſoin (39).

Autres opinions.

Après quantité d'informations, Boſman ne trouva pas moins de différence dans leurs idées ſur l'état futur que ſur la création de l'homme. La plûpart aſſurent qu'en ſortant de cette vie, les Morts paſſent dans un autre Monde, où ils vivent dans les mêmes profeſſions qu'ils ont exercées ſur la terre, & qu'ils y font uſage de tous les preſens qu'on leur offre dans celui-ci. Mais ils n'ont aucune notion de récompenſe ou de châtiment pour les bonnes ou les mauvai-

(39) Artus dans la Collection de Bry, p. 42, & Villault, p. 170.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ſes actions de la vie. Cependant il s'en trouve d'autres, qui faiſant gloire d'être mieux inſtruits, prétendent que les Morts ſont conduits immédiatement ſur les bords d'une fameuſe riviere de l'intérieur des terres, nommées *Boſmanque.* Cette tranſmigration, diſent-ils, ne peut être que ſpirituelle, puiſqu'en quittant leur pays ils y laiſſent leurs corps. Là, Dieu leur demande quelle ſorte de vie ils ont menée. Si la verité leur permet de repondre qu'ils ont obſervé religieuſement les jours conſacrés aux Fétiche, qu'ils ſe ſont abſtenus des viandes défendues, & qu'ils ont ſatisfait inviolablement à leurs promeſſes, ils ſont tranſportés doucement, ſur la riviere, dans une Contrée où toutes ſortes de plaiſirs abondent. Mais s'ils ont violé ces trois devoirs, Dieu les plonge dans la riviere, où ils ſont noyés ſur le champ & enſevelis dans un oubli éternel.

Autres opinions.

D'autres croient qu'après la mort, ils doivent être tranſportés dans le pays des Blancs, & prendre leur couleur. Cette idée de Métempſycoſe marque du moins qu'ils jugent leur condition fort inférieure à celle des Blancs (40). Barbot a connu des Negres qui ſe croyoient de-

(40) Boſman, p. 156, & Barbot, p. 307.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

tinés, après la mort, à descendre sous terre, pour être presentés devant un ancien Genie, qu'ils appelloient *Bossifor*, & qui doit examiner rigoureusement leurs bonnes & leurs mauvaises actions. Ceux qui ont bien vécu entrent dans le corps de quelque animal, & se voyent transportés, sur la riviere de Bosmanque, dans un beau pays, où rien ne doit leur manquer. Les coupables sont noyés sans bruit dans le passage (41).

Idées des Negres sur la création du genre humain.

Il seroit difficile de rendre un meilleur compte de leurs idées sur la création du genre humain. Le plus grand nombre croit que l'homme fut créé par une Araignée nommée *Anansio*. Ceux qui regardent Dieu comme l'unique Créateur, soûtiennent que dans l'origine il créa des Blancs & des Negres; qu'après avoir consideré son ouvrage, il fit deux presens à ces deux especes de Créatures, l'or, & la connoissance des arts; que les Negres ayant eu la liberté de choisir les premiers, se déterminerent pour l'or, & laisserent aux Blancs les arts, la lecture & l'écriture: que Dieu consentit à leur choix; mais qu'irrité de leur avarice, il déclara qu'ils seroient les Esclaves des Blancs, sans aucune esperance de voir changer leur condition.

(41) Barbot, *ibid.*

D'autres assurent qu'à la création, l'homme n'étoit pas fait comme il l'est aujourd'hui, & que les parties distinctives des deux sexes étoient placées dans un endroit plus visible ; mais qu'aussi-tôt que le monde fut assez peuplé pour la conservation de l'espece humaine, Dieu fit quelque changement dans l'ordre de son ouvrage. Enfin, d'autres paroissent persuadés que les premiers hommes sont sortis de quelque grand trou, tel que celui du Rocher d'Akra, près du Fort Hollandois. Toutes ces opinions différentes sont bornées dans certaines familles, & se transmettent des peres aux enfans. Bosman juge qu'il est impossible de les rassembler toutes, particulierement celles qui concernent les Planettes & les Etoiles. Mais il observe que le Pere Kirker n'auroit pas eu de peine à persuader aux Negres que les Corps célestes sont peuplés d'Habitans, ou du moins la Lune; parce qu'ils croient y avoir découvert un Homme qui bat du tambour (42).

Sur toute la Côte d'Or il n'y a que le Canton d'Akra, où les images & les statues soient honorées d'un culte. Mais les Habitans ont des Fétiches, qui leur tiennent lieu de ces Idoles.

(42) Bosman, *ubi sup.* p. 146 & suiv.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Origine du nom Fétiche & sa signification.

Le mot de *Feitisso* ou Fétiche, comme on l'a deja fait observer, est Portugais dans son origine, & signifie proprement *Charme* ou Amulete. On ignore quand les Negres ont commencé à l'emprunter; mais, dans leur langue, c'est *Bossum* qui signifie *Dieu* & chose divine, quoique plusieurs usent aussi de *Bassefo* pour exprimer la même chose. Fétiche est ordinairement employé dans un sens religieux. Tout ce qui sert à l'honneur de la Divinité des Negres prend le même nom; de sorte qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer leurs Idoles, des instrumens de son culte. Les brins d'or qu'ils portent pour ornemens, leurs parures de corail & d'yvoire, sont autant de Fétiches (43).

Forme des Fétiches.

Loyer, d'après lequel on a deja donné quelque explication de Fétiches (44), blâme ceux qui accusent les Negres de les adorer (45) comme des Divinités. Tous les Voyageurs conviennent que ces objets de vénération n'ont pas de forme déterminée. Un os de volaille ou de poisson, un caillou, une plume, enfin les moindre bagatelles prennent la qualité des Fétiches, suivant

(43) Barbot, p. 308, & Bosman, p. 155 & 158.

(44) Voyez ci-dessus.

(45) Bosman, Barbot, Villault & plusieurs autres en parlent toujours comme de leurs Divinités.

le caprice de chaque Negre. Le nombre n'en eſt pas mieux reglé. C'eſt ordinairement deux, trois ou plus. Tous les Negres en portent un ſur eux ou dans leur Canot. Le reſte demeure dans leurs cabanes, & paſſe de pere en fils comme un héritage, avec un reſpect proportionné aux ſervices que la famille croit en avoir reçus.

Impoſture des Prêtres Negres.

Les Fétiches qu'ils portent ſur eux, ſont quelquefois un bout de corne rempli de ce qu'il y a de plus ſale, ou de petites figures qui repréſentent la tête de quelque animal. Ils les achetent à grand prix de leurs Prêtres, qui feignent de les avoir trouvés ſous les arbres Fétiches. Pour la ſureté de leurs maiſons, ils ont à leur porte une ſorte de Fétiches, qui reſſemblent aux crochets dont on ſe ſert en Europe pour attirer les branches d'un arbre dont on veut cueillir le fruit. C'eſt l'ouvrage des Prêtres, qui les mettent pendant quelque temps ſur une pierre, auſſi ancienne, diſent-ils, que le monde, & qui les vendent au Peuple après cette conſecration. Dans les diſgraces ou les chagrins, un Negre s'adreſſe aux Prêtres pour obtenir un nouveau Fétiche. Il en reçoit un petit morceau de graiſſe ou de ſuif, couronné de deux ou trois plumes de

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Perroquet. Le Gendre du Roi de Fétu avoit pour Fétiche la tête d'un Singe, qu'il portoit continuellement.

Abſtinences en uſage.

Chaque Negre s'abſtient de quelque liqueur ou de quelque ſorte particuliere d'aliment à l'honneur de ſon Fétiche. Cet engagement ſe forme au temps du mariage, & s'obſerve avec tant de ſcrupule, que ceux qui auroient la foibleſſe de le violer, ſe croiroient menacés d'une mort certaine. C'eſt par cette raiſon qu'on voit les uns obſtinés (46) à ne pas manger de bœuf, les autres à refuſer de la chair de chevre, de la volaille, du vin de palmier, de l'eau-de-vie; comme ſi leur vie en dépendoit.

Reſpect des Negres pour leurs Fétiches.

Suivant Boſman, les peres de famille ont dans leurs maiſons un Fétiche, auquel ils croient les yeux ſans ceſſe ouverts ſous leur conduite, pour recompenſer leurs bonnes actions ou punir leurs crimes. Ils font conſiſter cette récompenſe dans le nombre de leurs femmes & de leurs Eſclaves, & la punition dans la perte de ces biens. Quoique redoutant beaucoup la mort, ils la regardent comme le plus terrible de tous les châtimens, c'eſt cette crainte qui enflamme leur zele dans toutes les affaires de Religion, & qui les rend ſi fide-

(46) Villault, p. 179 & ſuiv. Labat l'a copié.

les à leurs engagemens d'abſtinence. Le meurtre, l'adultere & le vol ne paſſent point parmi eux pour de grands crimes, parce qu'ils peuvent être expiés avec une ſomme d'argent; au lieu que dans leurs idées, les fautes qui bleſſent la Religion ne peuvent être ſi parfaitement effacées qu'il n'en reſte quelque tache. Frederic Cojet attribue les mêmes principes aux Habitans de l'Iſle Formoſa (47).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Diverſes ſortes de Fétiches.

Outre les Fétiches domeſtiques & perſonnels, les Habitans de la Côte d'Or, comme ceux des Contrées ſupérieures, en ont de publics, qui paſſent pour les Protecteurs du pays ou du canton. C'eſt quelquefois une montagne, un arbre, ou un rocher; quelquefois un poiſſon, ou un oiſeau. Ces Fétiches tutelaires prennent un caractere de divinité pour toute la Nation. Un Negre qui auroit tué, par accident, le poiſſon ou l'oiſeau Fétiche (48) ſeroit aſſez puni par l'excès même de ſon malheur. Un Européen, qui auroit commis le même ſacrilege, verroit ſa vie expoſée au dernier danger. L'Auteur vit un de ces oiſeaux à Frederickſbourg, de la groſſeur d'un Roitelet, avec le bec d'une linotte, le

(47) Boſman, p. 155.

(48) Peſtro de Diagro. Voyez ci-deſſous l'Hiſtoire Naturelle.

fond du plumage brun, mais tacheté de blanc & de noir. S'il en paroît un autour de l'habitation, c'est un augure favorable pour les Negres. Ils s'empressent pour le voir & chacun lui jette à manger (49).

Oiseaux Fétiches.

Artus dit que cet oiseau est celui qui s'appelle communément *Ardea stellaris* (50) qui tire son nom de la varieté de ses couleurs. D'autres le nomment *Bull-bird*, parce qu'il imite le mugissement du Taureau; les Negres qui le rencontrent dans leurs voyages, se croient destinés à quelque bonheur extraordinaire, & regardent l'apparition de leur Fétiche, comme la marque d'une protection déclarée. Dans cette esperance, ils se chargent, en partant, d'un petit pot d'eau & de quelques grains de bled, pour la nourriture de l'oiseau divin. On trouve souvent, dans les champs & dans les bois, ces temoignages du respect qu'ils portent au Fétiche national. Barbot rapporte qu'ils ont aussi beaucoup de véneration pour un fort petit oiseau, dont le plumage est mêlé de noir, de gris & de blanc, & qu'on voit en grand nombre dans le pays de Juida. Ils paroissent transportés de joie lorsqu'il en vient quelqu'un dans leurs vergers ou

(49) Villault, p. 181. (50) Barbot l'appelle *Bittein*.

sur

ſur leur terrain. L'amende eſt conſidérable pour ceux qui les épouvantent ou qui leur nuiſent (*).

Poiſſons Fétiches.

La bonite (**), & l'épée, ou l'empereur, ſont les deux poiſſons que les Negres honorent ; & leur véneration va ſi loin qu'ils évitent de les prendre. Cependant ſi le haſard fait tomber un empereur dans leurs filets, ils lui coupent l'os qui a la forme d'épée ; & le faiſant ſecher, ils le regardent comme un Fétiche (51).

Arbres Fétiches.

Entre les arbres, c'eſt le palmier qui eſt conſacré au rang des Fétiches, ſurtout l'eſpece qui porte le nom d'*Aſſoanam*, parce qu'elle eſt la plus belle & la plus nombreuſe. On voit de toutes parts quantité de ces arbres, qui portent les marques de leur conſecration. Un Negre ne paſſe pas devant eux ſans prendre quelques lambeaux de l'écorce, qu'il roule entre ſes doigs, & dont il ſe fait une ceinture ou un bracelet (52), comme un merveilleux préſervatif. Villault dit qu'ils entourent ces arbres de petits cordons de paille, & qu'après quelques autres céremonies ils attachent à ces cordons (53) l'or qu'ils emploient

(*) Artus, p. 41, & Barbot, p. 311 & ſuiv.

(**) Artus l'appelle *Tunny*.

(51) Barbot, p. 309.

(52) Villault, p. 179.

(53) Le même, p. 183.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

pour se parer les bras & les jambes. Ils sont persuadés qu'on ne peut couper un Assoanam sans exposer tout le pays à manquer de fruit, & sans s'exposer soi-même à quelque danger mortel. Le 8 de Mai 1598, huit ou dix Hollandois furent massacrés pour avoir coupé quelques arbres Fétiches sans en connoître la vertu (54). Suivant le témoignage d'Artus, les Negres adressent leur prieres à ces arbres, & prétendent y voir quelquefois, sous (55) la forme d'un chien noir, le Diable, qui leur repond avec une voix humaine.

Montagnes Fétiches.

Ils s'imaginent que les plus hautes montagnes, celles d'où ils voient partir les éclairs, sont la residence de leurs Dieux. Ils y portent des offrandes de riz, de millet, de maïz, de pain, de vin, d'huile & de fruits, qu'ils laissent repectueusement au pied. Artus assure que dans leurs voyages ils n'osent passer près de ces lieux sans y monter pour appaiser le Fétiche par quelques presens (56).

Les pierres Fétiches ressemblent aux bornes qui sont en usage dans quelques parties de l'Europe pour marquer la

(54) Artus, p. 41, & Villault, p. 195.

(55) Artus, *ubi sup.* & Villault, page 183.

(56) Villault, p. 183, & suivantes.

distinction des champs. Dans l'opinion des Negres, elles sont aussi anciennes que le monde. C'est sur ces pierres que leurs Prêtres consacrent les petits crochets de bois qui servent de Fétiches aux maisons.

S'il arrive que cinq ou six Negres se bâtissent des cabanes dans un lieu séparé de la Ville, ils ne manquent point de choisir entr'eux un Fétiche, qu'ils chargent de leur sûreté commune (57). Ils ne rendent pas moins de respect aux rochers & aux collines, du moins aux environs de Boutri & de Dixscove dans le pays d'Anta. Ils leur offrent aussi des presens, & les ornent de bâtons crochus, comme on le voit au grand Rocher de Tokorari, qui est tout couvert de ces offrandes. Les Negres de Korby le Hou & de la Côte voisine, jusqu'à Rio de Sueiro da Costa, viennent tous les ans, dans des temps, reglés, pour faire leurs présens à ces Divinités de la part de leurs Villes. Ils les prient d'appaiser l'Océan, & de les garantir des orages & des Tornados pendant la saison du commerce.

Grand Fétiche de Frederickſbourg.

Avanture de Villault.

A Frederickſbourg, on fit voir à Villault le Fétiche géneral, ou le grand Fétiche, qui étoit placé au centre d'une vaste plaine. C'étoit une fort grosse

(57) Barbot, p. 309.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

pierre, couverte de terre. Il en découvrit une partie (58), sur laquelle il trouva quantité de crochets de bois. Il en prit un, brisa une partie des autres, & s'étant rendu chez le Prêtre du Canton, il lui demanda s'il avoit des Fétiches à vendre. Le Prêtre, qui reconnut celui qu'il avoit à la main, lui dit qu'on ne le trompoit pas facilement, & demanda d'être payé. Villault prit plaisir à le conduire jusqu'à la pierre, où le spectacle d'une profanation si déclarée lui fit pousser d'affreux gémissemens (59).

Fétiche public du Cap Corse.

Le Fétiche public du Cap Corse est le rocher de *Tabra* ou de *Tabora*, pointe en forme de Peninsule, qui s'avance dans la mer du pied même de la colline où le Fort est situé, & qui rendroit le débarquement assez facile si l'agitation continuelle des vagues n'y mettoit toujours quelque danger. Il y a quarante ou cinquante ans qu'un vent du Sud y brisa tous les Canots pêcheurs de la Ville. Ce malheur étant arrivé un Mardi, les Negres, depuis ce temps, ont renoncé au travail le même jour de chaque semaine, & le passent à danser & à se réjouir dans l'oisiveté. Le Prêtre des Fétiches

(58 Labat, qui rapporte cette Histoire d'après Villault, l'a fort augmentée à sa maniere.

(59) Villault, page 187.

ſacrifie, tous les ans, ſur ce roc, une chevre, dont il mange lui-même une partie; & jettant le reſte dans la mer, avec des invocations & des grimaces fort biſarres, il déclare à l'Aſſemblée que le Fétiche lui a fait connoître de ſa propre bouche la ſaiſon & les jours les plus favorables à la pêche. Chaque pêcheur lui marque ſa reconnoiſſance par quelque daſchi (60).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Lacs & Rivieres Fétiches.

Les lacs, les rivieres & les étangs, ont part auſſi à la ſuperſtition des Negres. L'Auteur fut témoin d'une céremonie extraordinaire ſur le bord d'un étang, dans le Canton d'Akra, pour obtenir de la pluie dans une ſaiſon fort ſeche. Un grand nombre de Negres, aſſemblés au-tour de l'étang, avoient amené une brebis, que le Prêtre égorgea ſur la rive; de ſorte que le ſang de la victime ſe mêla tout d'un coup avec l'eau. Le Prêtre y jetta un pot, en prononçant quelques paroles. Alors les Negres allumerent un grand feu, tandis que d'autres couperent la brebis en piece, firent griller la chair ſur les charbons, & la dévorerent fort avidement. Un Danois, qui étoit préſent, & qui partloit très facilement la Langue des Negres, apprit à l'Auteur que cet étang

Céremonie des Negres pour obtenir de pluie.

(60) Voyages d'Atkins, p. 102.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

s'attiroit leurs hommages, comme une de leurs principales Divinités; qu'il étoit le messager de toutes les eaux du pays, & qu'ils l'avoient prié de porter promptement le pot aux lacs & aux rivieres, pour leur demander du secours de la part des Habitans; qu'ils esperoient que le pot reviendroit plein, & seroit repandu dans leurs champs, pour leur procurer une abondante moisson.

Cet Etang sacré avoit été mis à sec par les Portugais lorsqu'ils s'étoient établis sur la Côte d'Acra. Ils en avoient fait une saline, malgré les représentations des Negres, qui, dans le chagrin de voir profaner leur Divinité, se retirerent en grand nombre au *Petit Papa*, près de Juida (61).

Artus, déplorant la superstition des Negres, raconte qu'on ne les voit jamais sans quelques lambeaux sacrés de l'écorce des arbres Fétiches. Ils les portent au-tour du corps, ou de quelque membre comme un préservatif contre toutes sortes de dangers. Dès le matin, ils arment leurs enfans de ces frivoles amulettes. Ensuite, après les avoir lavés, ils leur colorent le visage de raies blanches & noires, à l'honneur des Fétiches. Aux heures de leurs repas, ils

(61) Atkins, *ubi sup.* p. 309 & 311.

réservent, pour les mêmes Divinités, le premier morceau de leurs alimens & le premier verre de leur liqueur, qu'ils jettent sur leurs amuletes, sans manquer d'en repandre quelque partie sur ceux mêmes qu'ils portent au-tour d'eux (62).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Explication du Capitaine Tom.

Le Capitaine *Tom*, Negre assez sensé du Cap Corse, & qui se faisoit assez bien entendre en Anglois, satisfit la curiosité d'Atkins sur les Fétiches. Il lui dit qu'ils avoient la vertu de préserver les Negres de toutes sortes de dangers, soit dans les voyages ou dans leurs autres entreprises, & qu'il n'y avoit rien à redouter pour ceux qui, portant leur Fétiche sans aucune interruption, avoient soin de lui faire constamment des presens & des offrandes. Tom portoit le sien à la jambe. S'il recevoit un verre de vin ou d'eau-de-vie, il n'oublioit jamais d'y tremper le doigt & d'en faire goûter à son Fétiche. Les Negres sont persuadés que leur Fétiche voit & parle ; & lorsqu'ils commettent quelqu'action que leur conscience leur reproche, ils le cachent soigneusement sous leur pagne, de peur qu'il ne les trahisse (63).

(62) Artus, dans la Collection de Bry, page 39 & suiv.

(63) Voyage en Guinée par Atkins, p. 100 & suivantes.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Le Fétiche sert à la vengeance des Negres.

Ils se reposent autant sur son assistance pour se venger de leurs ennemis que pour leur propre sûreté. Lorsqu'ils ont reçu quelqu'injure dont ils veulent tirer raison, ils font exorciser, par le Prêtre, quelques vivres & quelques liqueurs, qu'ils jettent dans le chemin où leur adversaire doit passer; persuadés que s'il y touche, ce présent lui deviendra funeste. Ceux qui se défient d'une telle rencontre, se font porter dans le passage; car avec cette précaution ils se croient sûrs que le charme ne peut leur être nuisible; & les amis qui leur rendent ce service n'ont rien à craindre d'un maléfice qui ne les regarde pas. Ainsi l'art d'empoisonner, s'il falloit les en croire, est porté chez eux à sa perfection, puisque l'effet en est borné à l'ennemi qu'on veut perdre. Ils se flattent aussi du pouvoir de découvrir les vols par la même voie (64). Comme ils ne peuvent manquer d'être souvent trompés dans leur attente, il semble qu'ils devroient ouvrir enfin les yeux sur l'imposture de leurs Prêtres. Mais loin d'attribuer le mauvais succès de ces entreprises à l'impuissance du Fétiche, ils se reprochent d'en être eux-mêmes la cau-

Il sert à découvrir les vols.

(64) Description de la Guinée par Bosman, p. 148 & suivantes.

ſe, par leurs indévotions, ou par quelqu'autre faute dont ils ſe reconnoiſſent coupables (65). En vain s'efforceroit-on de les détromper. D'un autre côté, l'Auteur prétend que cette ſtupidité produit de fort bons effets. La crainte du Fétiche les empêche, dit-il, de ſe nuire les uns aux autres. Malheureuſement elle n'a pas la même (66) force en faveur des étrangers, qu'ils ne font pas difficulté de tromper, de voler, & même de tuer lorſqu'ils y trouvent quelqu'avantage.

Bons effets de ſuperſtition des Negres.

Ils craignent beaucoup de jurer par les Fétiches; &, ſuivant l'opinion géneralement établie, il eſt impoſſible qu'un parjure (67) ſurvive d'une heure à ſon crime. Lorſqu'il eſt queſtion de quelqu'engagement d'importance, celui qui a le plus d'interêt à l'obſervation du Traité, demande qu'il ſoit confirmé par le Fétiche. En avallant la liqueur qui ſert à cette céremonie, les Parties y joignent d'affreuſes imprécations contre eux-mêmes s'il leur arrive de violer leur engagement. Il ne ſe fait aucun contrat qui ne ſoit accompagné de cette redoutable formalité. Les Chefs

Combien ils redoutent le parjure.

(65) Voyage de Villault, p. 191, & Boſman, *ubi ſup.*

(66) Atkins, *ubi ſup.* p. 87.

(67) Villault, *ubi ſup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

des troupes auxiliaires doivent avaller la liqueur fatale avec les mêmes imprécations; c'est-à-dire, en se dévouant à la mort s'ils n'emploient pas toutes leurs forces pour la ruine de l'ennemi. Depuis quelque tems, remarque l'Auteur, on ne fait plus le même fonds sur ces sermens, parce que l'argent est devenu parmi les Negres une source continuelle de corruption. Les Géneraux vont joindre l'armée après avoir avallé le Fétiche; mais ils n'oublient point, avant leur départ, de se faire relever de leur serment & d'acheter l'absolution du Prêtre. Cette pratique étoit devenue si commune, que les Habitans d'Axim se sont crus obligés, pour leur sûreté, de faire jurer leurs Prêtres, avec les imprécations ordinaires, qu'ils n'absoudroient personne de son serment sans la participation & le consentement des parties intéressées. Les engagemens qui sont formés avec cette précaution, s'exécutent fidellement.

Corruption qui s'est glissée dans ces usages.

Sermens & leurs formes.

Dans le cas du parjure, tous les Negres sont persuadés que la liqueur feroit enfler le coupable jusqu'à crever avec beaucoup de violence; ou que ceux qui seroient punis avec moins d'éclat tomberoient dans une maladie de langueur, qui ne finiroit que par leur mort. Ils

regardent la premiere de ces deux punitions comme infaillible pour les femmes qui ſe parjurent par l'adultere. Sur une accuſation de vol, qui n'eſt pas prouvée, on force auſſi l'accuſé de boire la liqueur Fétiche, en ſe dévouant à la mort s'il eſt coupable. Il ſeroit ennuieux de rapporter toutes les formules de leurs ſermens; mais l'Auteur nous donne la plus ſolemnelle & la plus ſacrée; celle, en un mot, qui s'emploie dans les plus importantes occaſions.

Negres de la Côte d'Or.

Formule la plus ſolennelle.

Le ſerment ſe fait devant le Fétiche du Prêtre. Celui qui doit s'engager ſe place vis-à-vis l'Idole, & demande au Prêtre (68) quel en eſt le nom, parce que chaque Fétiche a le ſien. Alors, atteſtant l'Idole par ſon nom, il recite en détail tout ce qui eſt contenu dans les articles du Contrat ou du Traité; après quoi il prie le Fétiche de le punir, s'il bleſſe la verité par ſon ſerment. Il repete trois fois la même choſe, en faiſant le tour du tonneau. Enſuite le Prêtre prend entre les mains quelques-uns des ingrédiens dont ſon Fétiche eſt compoſé, les fait toucher aux temples, aux bras, au

(68) Il reſte quelqu'obſcurité dans cette deſcription. L'Auteur n'explique point : ſſez de quelle nature ſont ces Fetiches des Prêtres, & le tonneau dont il parle enſuite n'a point encore paru dans les recits des Voyageurs.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ventre & aux jambes du Negre ; & les tenant sur la tête, il tourne trois fois au-tour de lui. A cette céremonie il en fait succeder une autre. C'est de lui couper l'extrêmité de l'ongle d'un doigt de chaque main, celle d'un orteil de chaque pied, & quelque partie de sa chevelure, qu'il jette dans le tonneau, ou le baril, qui sert de logement à son Idole. Lorsque toutes ces formalités sont finies, il ne manque rien à la force du serment (69).

Exemple du respect des Negres pour leur serment.

Villault donne deux ou trois exemples du respect que les Negres ont pour ces engagemens. Tandis qu'il étoit à Issini, un Negre nommé *Attiro*, se plaignit d'avoir été volé d'un marc d'or sur le Vaisseau. Le Capitaine, qui se nommoit *Wantesk*, prit une croute de pain, & le pressa de la manger, avec l'imprécation ordinaire ; c'est-à-dire, en souhaitant que le Diable l'emportât dans une heure, s'il juroit contre la verité ; mais le Negre refusa de prêter ce serment, & son refus le rendit si ridicule parmi les autres Negres, qu'il fut obligé de se cacher (70).

Autre exemple.

Un autre jour, tandis que le même

(69) Bosman, p. 149 & suiv. Cet endroit de son Voyage est copié dans celui de Des-Marchais, Vol I, p. 304.

(70) Villault, p. 141.

Voyageur étoit à souper avec le Géneral Danois, *Janque Senese*, Gendre du Roi de Fétu, entra dans la salle, pour se purger d'un soupçon qui le deshonoroit. Il étoit accusé d'avoir volé une bague au Géneral; & dans le chagrin de cet affront, il venoit offrir de jurer par son Fétiche. Villault eut la curiosité de voir l'Idole de près. C'étoit un petit faisceau d'épines, qu'un Esclave portoit sous son bras, dans un panier couvert d'une peau. Au centre du fagot étoit un petit morceau de graisse mêlée de cire, avec des plumes de Perroquet; de petits os de poulet brûlés, & d'autres plumes d'un oiseau qui passoit pour la plus grande divinité du pays. Un Prêtre, qui accompagnoit le Prince, assura qu'ayant fait lui-même le Fétiche, il l'avoit rendu le plus fort qu'il avoit pû, & que le Prince ne pouvoit vivre un quart d'heure s'il faisoit un faux serment. Mais lorsqu'il parut disposé à commencer la céremonie, le Géneral affecta de s'y opposer, & lui épargna cette humiliation (71).

Précaution pour s'assurer de la fidelité des femmes.

Le même Auteur observe qu'au départ des femmes pour le Marché ou pour quelqu'autre lieu, le mari prend un morceau de son Fétiche domestique & le trempe dans un verre de vin de pal-

(71) Villault, p. 123.

NEGRES DE LA COTE D'OR.

mier, qu'il fait boire à sa femme, comme un vœu de fidelité pendant son absence. Il lui fait faire le même serment à son retour (72).

Combien les Negres craignent le tonnere & les éclairs.

Après les Fétiches, rien n'inspire tant de frayeur aux Negres que le tonnere & les éclairs. Dans la saison des orages, ils tiennent leurs portes soigneusement fermées ; & leur surprise paroît extrême de voir marcher les Européens dans les rues, sans aucune marque d'inquietude. Ils croient que plusieurs personnes de leur pays, dont les noms sont demeurés dans leur memoire, ont été enlevés par les Fétiches, au milieu d'une tempête ; & qu'après ce malheur ou ce châtiment, on n'a jamais entendu parler d'eux. Leur crainte va si loin qu'elle les ramene dans leurs cabanes pendant la pluie & le vent. Au bruit du tonnere, on leur voit lever les yeux & les mains vers le ciel, où ils sçavent que le Dieu des Européens fait sa residence, en l'invoquant sous le nom de *Juan Goemain*, dont ils entendent seuls le sens. Les Hollandois retinrent un jour à bord un Negre qu'ils accusoient de leur avoir apporté de l'or faux. Ils furent surpris de lui voir prendre de l'eau tous les matins, s'en arro-

(72) Le même, p. 19-, & Des-Marchais, *ubi sup.* p. 304.

ſer la tête en prononçant quelques paroles, & cracher avec d'autres céremonies dans le baſſin dont il ſe ſervoit. On lui en demanda la raiſon. Il repondit, qu'il prioit les Fétiches (73) de lui accorder un temps favorable, afin que ſes amis puſſent amaſſer de l'or pour racheter ſa liberté (74).

Zele de Villault contre l'idolatrie.

Villault, dans le zele qui l'animoit contre l'idolâtrie, ſembloit avoir déclaré la guerre aux Fétiches. On a deja vu qu'il s'étoit ſignalé par un exploit fort hardi dans le Canton d'Akra. Il rapporte quelques autres traits qui ne font pas moins d'honneur à ſa Religion. Le 14 d'Avril 1667, ſe trouvant à Frederickſbourg, il ſortit du Fort tandis que les Danois faiſoient le ſervice divin ſuivant leurs uſages. Dans ſa promenade, il vit à l'entrée d'une maiſon qui étoit ſéparée du Village des Negres un homme & une femme du pays, occupés à tuer une poule, dont ils faiſoient couler le ſang ſur certaines feuilles qu'ils avoient rangées à terre. Après cette opération, ils couperent la poule en pieces, & jetterent les morceaux ſur les mêmes feuilles. Enſuite ſe tournant

(73) Villault raconte la même avanture, comme arrivée ſur ſon propre Vaiſſeau.

(74) Artus dans la Collection de Bry, Part. VI, p. 43 & ſuiv.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

le visage l'un à l'autre, & se baisant les mains, ils se mirent à crier, *Me cusa, me cusa*, c'est-à-dire, dans leur langue, *faites-moi du bien.* Villault ne les interrompit point pendant toutes ces cérémonies; mais lorsqu'elles furent achevées, il leur demanda quelles étoient leurs intentions. Ils repondirent, que le Fétiche du quartier les avoit battus, & que dans l'epérance de l'appaiser ils venoient de lui offrir une poule pour son dîner. Comme sa curiosité lui faisoit considerer les feuilles, qui étoit une sorte d'herbe marine, ils lui conseillerent de n'y pas toucher, en l'assurant que ceux qui avalleroient un morceau de cette poule, mourroient infailliblement dans l'espace d'une heure. Villault rit de leur menace, prit la poule, la fit bouillir en leur présence par son valet, en mangea sur le champ une partie, & jetta le reste. Les deux Negres effrayés de sa hardiesse, s'attendoient à chaque moment de le voir tomber mort. Mais les ayant rassurés, il les pria de lui faire voir leur Fétiche. Ils le conduisirent dans une petite cour, où ils lui montrerent une tuile enveloppée de paille. C'étoit la Divinité qui les avoit battus. Il ne balança point à briser la tuile, & son zele lui fit mettre à la place une

Effet de son zele.

Il brise plusieurs Fétiches.

croix de bois. Il briſa de même tous les Fétiches de bois, ou les crochets qui étoient ſuſpendus au-tour de la maiſon. Enfin, pour joindre l'inſtruction à la pratique, il leur apprit à s'armer du ſigne de la croix, lorſque le Fétiche reviendroit les tourmenter, & les aſſura qu'ils ſeroient plus forts que lui avec ce ſecours. Cette leçon, dit-il, produiſit tant d'effet parmi les Negres du Canton, que dès le jour ſuivant, il lui vint un grand nombre de Negres, qui demanderent à changer leurs Fétiches contre des crucifix. Le marché fut bien-tôt conclu. Villault en étoit quitte pour de petites croix de bois. Mais lorſqu'il examina ce qu'il avoit reçu en échange, il ne trouva que des morceaux de terre, enduits de graiſſe & d'huile de palmier, avec quelques plumes de perroquet plantées au centre (75).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Autre hardieſſe de Villault.

Dans une autre occaſion, l'Auteur ayant voulu toucher de la main le Fétiche du Prince de Fétu, un Prêtre, qui l'obſervoit, lui dit de prendre garde à ce qu'il oſoit entreprendre, & que s'il pouſſoit la témerité plus loin, il étoit un homme mort. Villault qui avoit l'eſ-

(75) Villault, page 148 & ſuiv. Cette Hiſtoire a été copiée auſſi par Labat dans le Voyage de Des-Marchais, Vol. I, p. 301.

prit trop ferme pour se laisser effrayer par un morceau de bois ou par une plume, se saisit du panier où le Fétiche étoit porté par un Esclave. Alors le Prêtre hors de lui-même fit deux pas en arriere, & s'écria : Si vous y mettez la main, le feu du Ciel est prêt à tomber sur vous. Villault ne mit pas moins (76) l'Idole en pieces. Tous les Negres surpris de le voir vivre, l'assurerent qu'il seroit mort le lendemain. Mais le Prêtre, après s'être un peu recueilli, lui déclara que s'il étoit échappé à la punition du Fétiche, il n'en avoit l'obligation qu'à son incredulité : Vous êtes donc bien fol, repondit Villault, de n'être pas aussi incrédule que moi. Ils repliquerent que cela ne dépendoit pas d'eux parce que le Fétiche ne le souffriroit pas. Quel est donc votre Fétiche ? reprit Villault. C'est, lui dirent-ils, un gros chien noir, qui se fait voir au pied d'un grand arbre. Il leur demanda s'ils l'avoient vû. Ils confesserent qu'ils ne l'avoient jamais vû ; mais ils sçavoient, ajouterent-ils, que leurs Prêtres & le Fétiche étoient fort puissans, & qu'ils avoient ensemble de fréquentes conferences.

Son entretien avec un Prêtre Negre.

Quoique les Negres n'ayent pas d'autre notion de l'année & de sa division

(76) Villault, p. 194.

en mois & en ſemaines, que celle qu'ils tirent de la fréquentation des Européens, ils ne laiſſent pas de meſurer le temps par les Lunes, & d'employer ce calcul pour la connoiſſance des ſaiſons. Il paroît même qu'ils diviſent les Lunes en ſemaines & en jours; car ils ont, dans leur langue, des termes établis pour cette diſtinction.

Diviſion du temps parmi les Negres.

Les Negres des Pays intérieurs diviſent le tems en parties heureuſes & malheureuſes. Les premieres ſe ſubdiviſent en d'autres portions, de plus ou moins d'étendue. Dans pluſieurs Cantons, les plus longues portions heureuſes ſont de dix neuf jours, & les moindres de ſept; mais elles ne ſe ſuccedent pas immédiatement. Les jours malheureux, qui ſont au nombre de ſept, viennent entre les deux portions heureuſes. C'eſt pour les Habitans une eſpece de vacation, pendant laquelle ils n'entreprennent aucun voyage, ils ne travaillent point à la terre, ils ne font rien de la moindre importance, & demeurent enfin dans une oiſiveté abſolue. Les Negres d'Aquambo ſont plus attachés à cette pratique ſuperſtitieuſe que ceux de tout autre pays; car ils refuſent, dans cette intervalle, de s'appliquer aux affaires & de recevoir même des préſens.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Jours heureux & malheureux.

Bosman juge (77) que cette distinction entre les jours leur est venue de quelque Chef respecté, qui, ayant crû s'appercevoir que certains jours étoient plus heureux que d'autres pour ses entreprises, s'en fit une regle pour la suite de sa vie. Son exemple, après avoir passé d'abord en coutume, se changea par degrés en loi. Mais on remarque, dans chaque pays, beaucoup de différences sur cet article. Les jours heureux d'une Nation ne sont pas toujours ceux de l'autre. Parmi les Negres de la Côte, tous les jours sont égaux.

Quoique les mêmes Negres ayent des jours de rejouissances & de fêtes, & même des anniversaires pour la mémoire des Morts, Bosman observe qu'ils n'ont que deux fêtes reglées; l'une à l'occasion de leur moisson; l'autre, pour chasser le Diable, comme on a deja pris soin de le décrire.

Fêtes & exercices de Religion.

A l'égard de leur culte religieux, Artus distingue le géneral & le particulier. Le premier regarde une Nation ou une Ville entiere, dans des Assemblées publiques. Le second est pour l'intérieur des familles. Les exercices publics d'une Ville ou d'une Nation se font ordinairement à l'occasion du mauvais temps,

(77) Bosman, p. 160.

de la disette des grains & des grandes inondations. Dans ces fâcheuses conjonctures, les Chefs s'assemblent & déliberent avec les Prêtres sur les remedes qu'on peut apporter aux calamités présentes. Le résultat de cette conference est publié dans tout le pays par un crieur public. Celui qui entreprendroit de s'y opposer, ou qui refuseroit de s'y soûmettre, seroit puni par une grosse amende pécuniaire. Lorsque la pêche n'est pas heureuse, on ne manque point de faire des offrandes publiques à la mer. Mais le temps de cette fête est ordinairement vers le mois d'Août & de Septembre, parce que l'expérience leur ayant appris que c'est la saison la plus abondante en poisson, ils s'apperçoivent plus aisément s'il manque quelque chose à leurs esperances. Leur pêche arrive-t-elle avec ses avantages ordinaires; ils ne laissent pas de les attribuer à leurs dernieres offrandes.

Bois sacrés.

La plûpart des Negres ont quelque petit bois consacré aux pratiques de religion, où les Gouverneurs & les Chefs vont faire souvent leurs offrandes pour le bien public ou pour leurs interêts particuliers. Ces bois sont si respectés, que personne n'auroit la hardiesse d'en couper une branche, parce qu'outre des

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

amendes confiderables, il feroit expofé à la malediction publique.

Deux jours de fête chaque femaine.

Les Negres ont géneralement deux jours de fête chaque femaine. Ils ont donné à l'un le nom de *Boffum*, c'eft-à-dire (78), jour du Fétiche domeftique ; & dans plufieurs Cantons ils l'appellent *Dio fanto*, d'après les Portugais. Bofman affure, que ce jour-là ils ne boivent point de vin de palmier jufqu'au foir. Ils prennent un pagne blanc, pour marquer la pureté de leur cœur ; & dans la même vue, ils fe font diverfes raies fur le vifage avec de la terre blanche. La plûpart, mais fur-tout les Nobles, ont un fecond jour de fête, qui eft confacré en géneral aux Fétiches. Ils font le facrifice d'un coq ; ou, s'ils font riches, celui d'un mouton, qu'ils fe contentent d'offrir verbalement à leurs Idoles, comme fi c'étoit affez de l'avoir tué à leur honneur. Au refte, le Sacrificateur n'a pas plus de part aux victimes que le Dieu ; car fes amis & fes voifins tombent deffus, comme autant de chiens affamés, mettent l'animal en

(78) C'eft ordinairement le jour de leur naiffance. Atkins rapporte qu'au Cap de Tres-Puntas, dans leurs befoins preffans, ils font fucceffivement une forte d'appel de tous leurs Fétiches, & qu'ils les mettent à leur porte chacun leur jour, pour leur adreffer certaines devotions, page 79.

pieces avec les doigts & les ongles, ſe jettent ſur chaque morceau, le grillent & l'avallent ſur le champ, ſans autre préparation. Les boyaux & les autres inteſtins n'excitent pas moins leur avidité. Ils les hâchent fort menus, & les font bouillir avec un peu de ſel & beaucoup de poivre de Guinée. Ce mets s'appelle parmi eux *Eynt Juba*, & paſſe pour un de leurs plus friands ragouts (79). Le même Auteur nous apprend, que dans les occaſions où leurs affaires les obligent de conſulter leurs Divinités domeſtiques, ils s'écrient : *Faiſons le Fétiche, & voyons ce que notre Dieu penſe là deſſus* (80).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Sabbat des Negres.

Boſman ne nous dit pas ſi c'eſt l'un ou l'autre de ces deux jours de Fête, qui tombe au Mercredi des Européens, & qui eſt comme le Sabbat des Negres. Mais tous les Voyageurs conviennent que la Fête du Mercredi eſt obſervée ſur toute la Côte d'Or ; excepté dans le Canton d'Anta, où, comme chez les Mahometans, l'uſage a placé cette célebration au Vendredi, & où d'ailleurs la défenſe du travail regarde uniquement (81) la pêche. Mais dans les autres lieux,

(79) Boſman, p. 153 & ſuiv.

(80) Le même, p. 148.

(81) Artus dit que ce jour s'appelle *Dio Fetiſſo*, p. 38. Barbot dit, *Dio Santo*.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ce Sabbat s'obſerve avec tant de rigueur, que les Marchés ſont interrompus & qu'on n'y vend pas même de vin de palmier. Enfin l'on n'y fait aucune affaire, à la reſerve du commerce avec les Vaiſſeaux Européens (82), qui eſt excepté, à cauſe du peu de ſéjour qu'ils font ſur la Côte. Ce jour-là, tous les Negres ſe lavent avec plus de ſoin que dans tout autre temps (83).

Adorations publiques des Fétiches.

Artus fait la deſcription ſuivante des adorations qu'ils rendent aux Fétiches. Le Mercredi, on éleve, au milieu de la place publique, une table quarrée, ſoutenue par quatre piliers de la hauteur de ſept ou huit pieds. Cette table n'eſt qu'un tiſſu de paille ou de roſeaux, en forme de natte. Les bords ſont ornés de quantité de joyaux & de petits Fétiches d'écorce d'arbre ou de branches. On étalle deſſus, différentes ſortes de grains, avec quelques petits pots d'eau & d'huile de palmier. Telle eſt l'offrande que le Public fait aux Fétiches. Toute l'Aſſemblée ſe retire ; mais c'eſt pour revenir au même lieu vers le ſoir ; & s'il ne reſte rien ſur la table, tout le monde eſt perſuadé que les Fétiches ont mangé ce qu'on leur avoit offert, quoi-

(82) Artus, *ubi ſup.* p. 38.
(83) Barbot, p. 318.

qu'il

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

qu'il ait servi de pâture (84) aux insectes & aux oiseaux. On répand alors un peu d'huile sur la table ; & si l'on juge que les Fétiches aient encore un peu d'appetit, on recommence à leur servir quelque partie des mêmes alimens.

Grands jours de fête & leurs cérémonies.

Aux grands jours de Fête, le Prêtre, qui se nomme *Fetissero*, monte sur la table, &, s'asseiant au milieu, harangue le Peuple qui est assemblé autour de lui. On l'écoute avec beaucoup d'attention. Les Hollandois ont prêté souvent l'oreille à ces discours, sans y avoir pû rien comprendre. Si l'on demande aux Negres ce qu'ils ont entendu, ils paroissent confus de cette question, & se retirent sans vouloir répondre.

Cependant quelques Hollandois, poussant plus loin la curiosité, ont remarqué que le Fetissero a près de lui un pot rempli d'eau, dans lequel il a mis un Lezard vivant ; & qu'après son sermon, il arrose de cette eau quelques femmes & quelques enfans, qui se présentent pour y recevoir l'aspersion. A la fin de cette cérémonie, le Prêtre se leve, & lave la table avec l'eau de son pot ; tandis que le Peuple battant des mains répete à haute voix *Ion Iou* & quelques autres mots inconnus qui ter-

(84) Des-Marchais dit que les Prêtres le mangent eux-mêmes

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

minent la Fête. Le soir du même jour, on apporte devant le Roi une grosse quantité de vin de Palmier, qu'il distribue entre les Seigneurs & les Courtisans (85).

Autres fêtes.

Quelques Auteurs modernes, ou plûtôt Villault, qu'ils ont copié sans honte, rapportent la même cérémonie avec quelques formalités différentes. Ils prétendent qu'aux grandes Fêtes, les Negres après s'être lavés soigneusement & s'être revêtus de leurs meilleurs habits, s'assemblent dans une place, au milieu de laquelle est un arbre Fétiche; qu'on dresse, au pied de l'arbre, une table, dont les piliers sont ornés de branches & de guirlandes; qu'on y apporte du riz, du millet, du maiz, des fruits, du poisson, du vin & de l'huile de palmier pour en faire l'offrande aux Fétiches (86), & que pendant tout le jour on ne cesse point de chanter & de danser autour de l'arbre, au bruit d'une infinité de bassins de cuivre & des autres instrumens de musique. Le soir, suivant les mêmes Auteurs, on recommence à se laver. Les Negres de la Campagne apportent alors du vin de palmier, que le Chef de la Ville ou du Village dis-

(85) Artus, *ubi supra*, pag. 38 & suivantes.

(86) Des-Marchais dit que le but de ces offrandes publiques est que les Grands & les Fétiches puissent se réjouir ensemble.

tribue à toute l'Assemblée. Ensuite chacun retourne chez soi à l'heure du souper; & l'on ne manque pas de répandre plus de vin à l'honneur du Fétiche qu'aux jours ordinaires (87).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Habits & pouvoir des Prêtres.

Des-Marchais assure que tout ce qui est offert sur la table appartient aux Prêtres. Mais il est temps d'expliquer avec un peu plus d'étendue ce qui regarde le sacerdoce des Négres. Les Prêtres portent dans le Pays le nom de *Fetisseros*, qui vient des Portugais. Les Anglois leur ont donné celui de *Fetishemen*. L'habit qui les distingue ressemble beaucoup à celui des Héraults de l'Europe. Il est de toile grossiere ou de serge. Leur ceinture est une sorte d'écharpe, parsemée de petits os de poulets rotis ou grillés, comme les Pelerins de Saint Michel portent leurs écailles. Ils ont le reste du corps nud. Mais ils portent de grandes jarretieres, de l'écorce des arbres fétiches (88).

Leurs communications avec les Fétiches.

Atkins donne pour un principe généralement établi parmi les Negres, que leurs Prêtres conversent familierement avec les Fétiches, & qu'ils apprennent d'eux tout ce qui se passe dans les lieux les plus secrets, à toutes sortes de distance. Rien n'a plus de force que cet opi-

(87) Villault, pag 176; & Des-Marchais, Vol. I. page 299. Barbot, pag. 316; & Des Marchais, *ubi sup.* page 304.

(88) Villault, pag. 190.

nion pour contenir le Peuple dans la crainte & dans le respect. Un Negre du Cap Corse, nommé *Anchicove*, assura l'Auteur qu'étant un jour à Sukkonda, il avoit donné trois Akis à un Prêtre qui les lui demandoit avec beaucoup d'instances. Sa charité fut récompensée; car le Fétissero lui conseilla d'abréger son voyage, & de retourner à sa maison, parce qu'il avoit appris de quelques Fétiches que, dans son absence, sa femme entretenoit un commerce scandaleux avec d'autres hommes. Anchicove partit sur le champ, & trouva que le Prêtre étoit bien informé (89).

Puissance merveilleuse attribuée aux Prêtres Negres.

Villault ne doute pas que les Prêtres n'entretiennent des conférences réglées avec le Diable, qui leur apprend, dit-il, à séduire aisément le Peuple. Sa preuve est digne de son opinion. C'est qu'en délivrant les Fétiches au Peuple, ils leur adressent toujours quelques paroles (90). Du temps de Bosman, les Negres d'un Pays intérieur donnerent avis à ceux de la Côte, qu'ils avoient un Prêtre ou un grand Fétissero merveilleux. Les prodiges les plus surprenans étoient ses exercices familiers. Il avoit sous ses ordres les vents & les tempêtes. Quoique sa maison fût sans toît, il étoit toujours à couvert de la pluie. Non seu-

(89) Atkins, p. 103. (90) Villault, *ubi sup.*

lement il avoit la connoiſſance de toutes les choſes paſſées, mais il liſoit dans l'avenir comme s'il eût été préſent. Il gueriſſoit toutes ſortes de maladies. Enfin rien n'étoit au-deſſus de ſes lumieres & de ſa puiſſance. Les Habitans du même Pays aſſuroient que tous ceux qui avoient vécu dans ſon Canton paroiſſoient devant lui après leur mort; & qu'étant porté à l'indulgence, il envoyoit le plus grand nombre, après un examen aſſez leger, dans une Région de bonheur & de contentement; mais qu'ayant néanmoins le crime en horreur, il donnoit une ſeconde mort à ceux qui avoient mené une vie fort déréglée, & qu'il avoit toujours devant ſon habitation une maſſue pour ces terribles exécutions. Le reſpect qu'on avoit pour lui (91) alloit juſqu'à le faire regarder comme un demi-Dieu; & par des meſſages adroitement répandus, il avoit trouvé le moyen de donner la même opinion de lui aux Habitans de pluſieurs Contrées voiſines.

Crédulité du Peuple pour leurs déciſions.

Ces vertus extraordinaires, dont on ſuppoſe quelque partie à la plûpart des Prêtres, rendent tous les Negres, ſans en excepter les Rois, fort empreſſés à rechercher leur amitié (92). On s'effor-

(91) Deſcription de la Guinée par Boſman, p. 157.
(92) Villault, *ubi ſup.*

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ce d'obtenir leur protection dans les affaires importantes, & l'on n'entreprend rien sans les avoir consultés. Ces consultations sont toujours accompagnées de quelques présens, tels qu'un flacon de liqueur, une chevre, une poule, ou quelques fruits, suivant l'importance du besoin. Ils répondent indifféremment sur les maladies ou sur les affaires, & leur décision passe pour un oracle des Fétiches. Comme ils ont ordinairement plus de subtilité & d'expérience que le commun des Negres, ils tirent assez de lumieres de leurs interrogations & des circonstances pour juger de la suite des événemens (93).

Ressource des pêcheurs dans le mauvais tems.

Lorsque les Pêcheurs Negres voient le poisson rare pendant quelques jours, ils s'imaginent que le grand Fétiche est offensé, & leur premiere ressource est d'offrir un peu d'or au Prêtre pour appaiser leur divinité. Alors le Fétissero, accompagné de toutes ses femmes, dans leur plus riche parure, fait une procession solemnelle au travers de la Ville, en versant des larmes, en se battant la poitrine & battant des mains avec beaucoup de bruit. Aussi-tôt qu'il est arrivé sur le rivage, il se passe autour du col un collier de branches, d'un certain arbre

(93) Atkins, pag. 101. Il fut témoin plusieurs fois qu'il avoient rencontré juste.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Fétiche, auquel les Negres attribuent un domaine particulier ſur le poiſſon ; ils l'appellent *Fetiſſo Daſianam* (94). Le Fétiſſero, pour plaire à ſon collier, prend un tambour, & bat lui-même. Enſuite, ſe tournant vers ſes femmes, il leur parle avec chaleur, comme s'il avoit quelque raiſon de gronder. Il jette alors du grain & d'autres préſens dans la mer : après quoi la proceſſion retourne à la Ville.

Reſſource des Rois dans les diminutions du Commerce.

Si le nombre des Commerçans diminue dans une Ville, & que le Roi s'apperçoive de quelque changement dans ſes revenus, il s'adreſſe à l'arbre Fétiche. Après avoir commencé par lui envoyer des proviſions, il fait appeller le Fétiſſero, & lui donne ordre de demander à l'arbre ſi l'on verra bien-tôt arriver des Marchands. Le Prêtre s'approche de l'arbre avec ſes femmes, forme un monceau de cendre en figure conique ; & coupant une branche, la plante au milieu du monceau. Enſuite s'étant rempli la bouche d'eau dans un baſſin, il la jette ſur la cendre à pluſieurs repriſes. Il parle à ſes femmes. Il prononce ſeul quelques paroles. Enfin, après diverſes grimaces, il ſe barbouille tout le viſage de cendre, & le Prêtre répete à haute voix la queſtion du Prince.

(94) On a vû dans un autre endroit *Aſſianam*.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Une voix, disent-ils, se fait entendre aussi clairement que la demande : c'est la réponse du Fétiche, & le Prêtre se hâte de la porter au Roi (95).

Consultations des Prêtres.

Les Negres se proposent-ils de faire la guerre, d'entreprendre quelque voyage, quelque marché, ou quelqu'autre affaire d'importance ? Ils pensent d'abord à consulter le Fétiche sur le succès de leur dessein. Les Prêtres, qui servent toujours d'organe à l'Idole, font rarement une réponse affligeante. Au contraire ils encouragent leurs cliens par des espérances flateuses, que les Negres reçoivent avidement. Aussi leurs ordres sont-ils fidelement exécutés. On commence toujours par l'offrande d'un mouton, d'un porc, d'un chien, d'un chat ou de quelque piece de volaille, c'est-à-dire, d'un de ces animaux; auquel on joint des pagnes, du vin & de l'or. Ainsi les profits du Prêtre sont certains; car il garde le présent pour lui ; & ce qu'il abandonne à son Dieu n'est que le sang & les excrémens de la Victime. Outre l'or, qui ne sort point de ses mains, il est fort bien payé pour ses peines.

Idoles qui leur sont particulieres.

On a déja fait observer que chaque Prêtre a son idole particuliere, qu'il compose & qu'il orne suivant son goût. Mais la plûpart de ces ridicules Divini-

(95) Artus, *ubi sup*. p. 39 & suivantes.

tés consistent dans un baril rempli de terre, d'huile, de sang, d'os de morts, de plumes, de cheveux ou de crin, en un mot de toutes sortes d'immondices & d'excrémens, qui sont entassés dans le baril sans aucune forme. Si le Prêtre est disposé à favoriser son suppliant, il interroge l'idole en sa présence. Il y a deux méthodes connues. La premiere, est de lier ensemble une vingtaine de petits cordons de cuir, au milieu desquels le Prêtre met une petite partie des ordures qui sont dans son baril. Quelques-uns de ces ingrédiens annoncent le bonheur, d'autres le mauvais succès. Après avoir mêlé plusieurs fois les cordons, si les ingrédiens heureux se rencontrent souvent ensemble, c'est une marque infaillible de prospérité. Mais avec un peu d'adresse, dit l'Auteur, il est facile au Prêtre de diriger les cuirs & la matiere. S'il fait quelquefois prévaloir les signes de malheur, c'est pour extorquer de nouvelles offrandes au suppliant, sous prétexte d'appaiser le Fétiche irrité.

La seconde méthode pour consulter les Fétiches, est de prendre une sorte de noix sauvage, dont le Prêtre remplit sa main au hazard, & qu'il laisse tomber de même; après quoi, il forme sa réponse sur la situation de chaque noix & sur leur nombre. En un mot,

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Excuses des Prêtres, lorsque leurs prédictions manquent d'effet.

les Prêtres, qui sont généralement fins & exercés, ne perdent pas une occasion d'abuser de la crédulité du Peuple, & de remplir leur bourse. Si l'évenement se trouve contraire à leur prédiction, ils ne manquent jamais d'excuses. Les rites sacrés n'ont pas été observés assez soigneusement. On a négligé telle partie. On a fait quelque changement à l'autre. Le Fétiche est offensé, ses dispositions sont changées pour le suppliant. Il n'y a point de frivoles raisons que les Negres ne soient disposés à recevoir. Jamais les Prêtres ne sont accusés, & tout le Pays seroit ruiné & confondu, sans que leur réputation en souffrît la moindre atteinte. Mais si le hazard fait réussir la prédiction d'un Fétissero, il n'y a personne au monde qui l'égale en sagesse, en sainteté, ni qui mérite de si magnifiques récompenses (96). La derniere ressource des Prêtres, pour se disculper des événemens, est d'accuser les supplians de quelque crime, qui a refroidi pour eux le Fétiche. Le Peuple Negre, dit Atkins, est si attaché à ses divinités tutelaires & si crédule pour les impostures de leurs Ministres, que ceux à qui la fortune est contraire s'accusent mutuellement des fautes qui leur ont attiré leur dis-

(96) Atkins, p. 102.

grace, & prendroient plutôt le parti de s'accuser eux-mêmes, que de laisser croire qu'ils ont été négligés par mépris (97).

Maniere dont ils font les Fétiches.

Il est juste, dit le même Auteur, qu'un Prêtre Negre connoissant les dispositions des Fétiches, puisqu'ils sont l'ouvrage de ses mains, la forme de leur consécration varie, suivant les occasions pour lesquelles ils sont composés. Artus parle de ceux qu'on fait pour les Morts. Lorsqu'un Negre, dit-il, a rendu le dernier soupir, on lui compose un nouveau Fétiche, pour le conduire en sûreté dans un autre monde. Tous ses parens & ses amis s'assemblent. On égorge une poule. Le Prêtre se retire dans un coin de la maison du Mort, se fait apporter tous les Fétiches, & les range en ordre, en plaçant le principal au centre. Il le pare de pois, de feves, & d'un cordon de l'écorce des arbres Fétiches, parsemé de grains de verre. On lui présente le sang de la Poule, dont il arrose les divinités. Ensuite, il leur met un collier de certaines feuilles. Pendant ces préparations, on fait cuire la poule, que les femmes de la maison apportent dans un plat, & placent au milieu des Fétiches. Alors la

Fétiche pour un Mort.

(97) Villault a copié cet endroit de la Relation d'Artus, p. 200 de la sienne.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Fétissero commence ses enchantemens. Il prononce à voix basse quantité de paroles ; & prenant dans sa bouche de l'eau ou du vin de palmier, il le crache sur les Idoles. Aussi-tôt il tire deux ou trois feuilles, de plusieurs qu'il porte autour du col ; & les roulant en forme de balle, il se les met entre les jambes, en criant d'un ton triste *Auzy*, comme s'il imploroit l'assistance des Fétiches. Il retire la balle, pour en exprimer le jus, qu'il fait rejaillir sur eux. Cette cérémonie est repétée plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il ait converti successivement en balles, toutes les feuilles qu'il porte autour du col. Enfin roulant toutes ces balles, en une seule, il s'en essuie le visage ; & cette balle, composée de toutes les autres, devient elle-même un Fétiche. Après une si belle opération, le Mort doit reposer en paix, & tous les Fétiches reprennent leur place ordinaire dans la maison (98).

Combien les Prêtres sont distingués.

Villault admire beaucoup la vénération des Negres pour leurs Prêtres. Elle surpasse, dit-il, toutes les expressions. Les alimens les plus délicats sont réservés pour eux. Ils sont les seuls, dans toutes ces Nations, qui soient exempts de travail & nourris aux dépens du Pu-

(98) Artus dans la Collection de Bry, Part VI, pag. 40 & suivantes.

blic. Il ne manque rien d'ailleurs pour leur entretien, parce qu'ils tirent un profit considérable des Fétiches qu'ils vendent au Peuple (99).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

Prix des Fétiches.

On apprend d'Atkins le prix de ces religieuses impostures. Les Fétiches se vendent, à proportion de leur bonté & de leur vertu, depuis deux Akkis, jusqu'à deux Banda. C'est la garantie des Prêtres pour les divers usages ausquels ils doivent être emploiés, qui leur donne cette valeur.

Prêtresses du Canton d'Acra.

Le même Ecrivain rapporte que dans le Canton d'Acra, il y a des Prêtresses qui s'attribuent la vertu de deviner les choses les plus obscures, & qui entreprennent de répondre à toutes sortes de questions. Elles descendent, comme les Prêtres, d'origine sacerdotale; car il paroît que la Prêtrise est héréditaire parmi les Negres. Il se trouve des Fétisseros qui font gloire de l'ancienneté de leur race, & qui en tirent beaucoup d'avantages par le respect & la considération qu'elle leur procure (1).

Penchant des Negres à tout rapporter aux causes surnaturelles.

Entre une infinité de superstitions ausquelles les Negres sont livrés, ils en ont une qui leur est commune avec presque toutes les Nations du monde. C'est de rapporter tout ce qui leur (2)

(99) Villault, pag. 189.
(1) Atkins, pag. 104.
(2) Barbot, pag. 316.

arrive d'extraordinaire à quelque cauſe ſurnaturelle. Boſman ſe contente d'en donner un exemple, lorſqu'il pourroit, dit-il, en citer un nombre infini. Au mois de Novembre 1698, le Roi de Commendo, anciennement l'ennemi mortel des Hollandois, ayant été tué au Cap Corſe par les Anglois, il arriva que le premier Facteur de Mina mourut naturellement dans les mêmes circonſtances. Tous les Negres ſe perſuaderent unanimement que c'étoit le Roi de Commendo qui l'avoit appellé à ſa ſuite; & que n'ayant pas eu le pouvoir de ſe faire accompagner, en mourant, de quelques chefs Hollandois, le premier uſage qu'il avoit fait de ſon autorité dans l'autre monde, avoit été pour en forcer un de partir après lui; autant pour ſe venger de cette Nation, que pour diminuer le nombre de ceux qui ſe réjouiſſoient de ſa mort (3).

Juſqu'où les Negres ſe ſont civiliſés.

Artus obſerve que depuis l'établiſſement des Portugais ſur la Côte d'Or, quantité de Negres avoient appris leur langue & s'étoient civiliſés. Il ajoute que le Commerce avec les Hollandois, a ſervi beaucoup auſſi à diminuer l'attachement qu'ils avoient pour leurs Fétiches, & leur a même fait gouter quelques principes du Chriſtianiſme. Il en

(3) Boſman, pag. 161.

nomme un, qui parloit en perfection la langue Portugaise, & qui l'écrivoit de même. Ce Negre devoit son instruction à quelques Religieux Portugais de Mina. L'Ecriture sainte lui étoit si familiere, qu'il étoit capable de disputer avec les Hollandois, & de citer fort heureusement divers passages pour la défense de la Réligion Romaine (4).

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

S'il étoit possible de convertir les Negres au Christianisme, Bosman s'imagine (5) que les Catholiques Romains auroient plus de succès que tous les Sectaires, parce que la discipline de leur Religion s'accorde sur quelques articles avec celle des Negres. Ils ont des jours communs d'abstinence, de jeûne & de privation. Ils ont la même confiance au ministere des Prêtres, le même respect pour les traditions, &c. Un Negre se vante hardiment que la raison qui l'attache à ses principes, est que depuis le commencement du monde, ses Ancêtres ont suivi sans interruption la même doctrine. Il n'est question que de leur persuader qu'elle doit faire place à de meilleures idées, qui sont soutenues ensuite aussi fidellement. Mais leur conversion n'en est pas moins difficile. Tandis que les Portugais étoient maîtres de la Côte, ils y ont entretenu constam-

Raisons qui pourroient disposer les Negres à se convertir.

(4) Artus, *ubi sup.* 44. (5) Bosman, pag. 154.

NEGRES DE LA CÔTE D'OR.

ment des Missions sans aucun fruit. Les Missionnaires François (6) ne furent pas plus heureux en 1635. Ils s'étoient établis à Issini, au nombre de cinq. Le mauvais air du Pays en fit périr trois, & les deux autres se retirerent à Axim, chez les Portugais.

Observation d'Atkins sur leur Religion.

Nous finirons cet article de la Religion des Negres, par une courte observation d'Atkins. Ils ont, dit ce Voyageur, avec l'usage de la Circoncision, des prieres & des purifications par l'eau, qui paroissent leur venir du Judaïsme. Tout le reste vient de leur ignorance & de leur superstition, par l'imposture de leurs Prêtres. S'ils entretiennent quelques idées de l'avenir, elles sont fort obscures: cependant ils sont persuadés qu'après la mort, les honnêtes gens menent une vie heureuse, avec une bonne femme, & de bons alimens; & que les méchans au contraire sont dans une agitation perpétuelle, errans de côté & d'autre, sans goûter jamais aucun repos. De quelque maniere qu'ils le conçoivent, ce principe s'accorde dans leur esprit avec une autre notion vulgaire, qu'après leur mort dans les Pays les plus éloignés, plusieurs retournent dans leur propre Pays (7).

(6) On a déja rendu compte de cette Mission.

(7) Barbot, pag. 305.

Fin du Tome XIII.





